

Université de Neuchâtel
Faculté des lettres et sciences humaines
Institut de sociologie
Programme de spécialisation Postgrade interuniversitaire romand CUSO
Années académiques 2005-2007

**L'EXPLOITATION DE L'OKOK(*GNETUM AFRICANUM*)
PAR LES FEMMES AU CAMEROUN.
ANALYSE SOCIOLOGIQUE DE L'EMERGENCE D'UNE CUEILLETTE
DE RENTE ET DE SES IMPLICATIONS SOCIOECONOMIQUES ET
ENVIRONNEMENTALES DANS LA REGION FORESTIERE DE SA'A**

**Mémoire rédigé en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies
de sociologie**

Présenté par
NLEND V Georges Boniface
Licence en philosophie
Maîtrise en anthropologie
Certificat en Energy Planning and Sustainable Development
Diplôme en politiques sociales



Directeur du mémoire : Prof François HAINARD, Université de Neuchâtel
Rapporteur : Prof Christian SUTER, Université de Neuchâtel

Neuchâtel, septembre 2007

DEDICACE

Par-delà les différences factices, les peuples peuvent consentir l'effort de communiquer véritablement et de se manifester une amitié et une solidarité authentiques...

A l'humanité en dialogue.

REMERCIEMENTS

Ce travail est tout entier le produit de l'ouverture, de l'amitié et de la solidarité humaines, au centre desquelles j'ai porté ma personne et mes préoccupations de recherches.

J'ai une pensée sincèrement profonde de gratitude pour les Profs François TCHALLA ABINA et François HAINARD dont la rencontre il y a une trentaine d'années dans une université américaine a rendu ce projet possible.

Je voudrais exprimer une égale reconnaissance à l'Œuvre Saint-Justin auprès de laquelle seule la Grâce divine a pu me recommander, dans un exceptionnel don d'absolue gratuité.

Que Maryline SUTTERLET, Thierry THEURILLAT et l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel ; Jean-Pierre Erick NDONGO, Dr Emmanuel NGWE, feu KEDE OTODO, Jeanne BOINAY-Ngo BELL, Julienne Cécile LARGIADER-Ngo NOUCK, Dr Issack Freeman BIYONG, Pierrette DiMITO, la Fondation Tiers-Monde Lauris, Francine ROSENBAUM, Jean-Baptiste BIKOY, Caritas-Neuchâtel, Jeanne Ngo ILOGA, Dr Simon NKEN, Antoine-Juvet SE SEGUE, André Camille Bertrand BIYIK, Marie-Pascaline WEUTEMDIE-MENONO, Jean-Yves BOUMBE, Rodrigue NDJEE NLEND, la famille Amos-Roger BOUM Sr, trouvent ici la modeste manifestation de mes remerciements.

Je ne saurais oublier Solange Ngo YEBGA, le Prof Séverin-Cecil ABEGA, les populations et cueilleuses d'okok des villages de Sa'a, les chercheurs du CIFOR, Abdon AWONO et Danielle NYOM POM-LEMA NGONO, Crescence EFILA, le Prof René LEVY, Josiane MBARGA, Armand-Felix Dieudonné LEKA ESSOMBA.

Toute mon infinie affection à ma mère Claire-Pauline Ngo NOGBANGA, mon père Victor NWOND NLEND, mon épouse Rébecca Carole Ngo BIYIK, et tous mes enfants, notamment BIYIK NLEND, NWOND NLEND, BOUM NLEND.

SIGLES ET ACRONYMES

ADN : Acide désoxyribonucléique

BIRD : Banque internationale pour la reconstruction et le développement

CAC : Command-and-Control

CHF: Franc suisse

CDSE: Centre pour le développement des statistiques d'environnement

CIDA/ACDI : Agence canadienne de développement international

CIFOR : Centre international de recherches forestières

CUSO : Conférence universitaire de Suisse occidentale

DDC : Direction suisse pour le développement et la coopération

DFAE : Département fédéral suisse des affaires étrangères

ECAM: Enquête camerounaise auprès des ménages

ENAM : Ecole nationale d'administration et de magistrature du Cameroun

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FASR : Facilités d'ajustement structurel renforcées

FMI : Fonds monétaire international

Franc CFA : Franc de la Communauté financière d'Afrique

FRPC: Facilités pour la réduction de la pauvreté et la croissance

FTTP : Réseau de foresterie pour le développement rural

GREMI : Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs

IDRC/CRDI : Centre canadien de recherches pour le développement international

INS: Institut national de la statistique

IRER : Institut de recherches économiques et régionales de l'Université de Neuchâtel

ISO : Organisation internationale de normalisation

IUED : Institut universitaire d'études du développement, attaché à l'Université de Genève

LFo: Loi fédérale suisse sur la conservation des forêts et la protection contre les catastrophes naturelles

ME : Marge écologique

MINADER : Ministère camerounais de l'agriculture et du développement rural

MINCOF: Ministère camerounais de la condition féminine

MINEF: Ministère camerounais de l'environnement et des forêts

MINFOF : Ministère camerounais des forêts et de la faune

OCDE : Organisation européenne de coopération et de développement économiques

OMD : Objectifs du millénaire pour le développement
ONADEF : Office national camerounais du développement des forêts
ONU : Organisation des Nations unies
PANIFD : Plans d'action nationaux pour l'intégration de la femme au développement
PAS : Programme d'ajustement structurel
PFNL: Produit forestier non ligneux
PIB: Produit intérieur brut
PIE : Produit intérieur écologique
PIN : Produit intérieur net
PNB: Produit national brut
PNUD: Programme des Nations Unies pour le développement
PPTE : programme en faveur des Pays pauvres très endettés
PSFR : Programme de sécurisation des recettes forestières
SCEE : Système de comptabilité économique et environnementale
SCN : Système de comptabilité nationale
SECO : Secrétariat d'Etat suisse à l'économie
TBS : Tableau de bord social
USAID : Agence des Etats-Unis pour le développement international
UNEP/PNUE: Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNRISD : Institut de recherche des Nations unies pour le développement

ABSTRACT

This research proposal is based on the vocational requirement to formulate a general research problematic on the theme “Women, the Environment and Sustainable Development”. The objective is to create structural conditions for the effective integration of concerns to build the economic and citizenship capacities of women and to boost human potentials in ecosystem improvement and ecological resource conservation.

To that end, the design of a relevant activity on the basis of actual socio-economic problems, felt needs of women and the population, as well as concrete environmental challenges, led to the adoption of a research methodology to allow the critical examination of hypotheses put forward by the United Nations and several international organizations to buttress the idea of an increased relationship between women and the environment, on the one hand, and to determine major resultant social, economic, environmental and institutional implications, on the other.

The harvesting of *Gnetum africanum* by women in Sa'a Region, situated in the forest area of Cameroon, therefore presented good prospects for research and action, and significant socio-economic theoretical and operational potentials. The use of the Grounded Theory and the Systemic Approach facilitated the identification and presentation of social, economic, ecological and institutional implications of the exploitation of *okok*, and the formulation of major stakes of the activity. It also enabled the observation of the evolution of the structural influence of the economic factors on culture and the interaction of the population on dynamics, as well as gender relationships, as changes in the living conditions of women, who try daily to manage an upsetting fight for continued existence characterized by a contradiction between the need for survival which necessitates the continuous exploitation of forest resources, and the inability to take off to rest, against a backdrop of the inevitable depletion of forest resources.

The abandonment of the old economic order and the prominence of activities hitherto reserved for women caused gender dysfunctions and increased the role and social responsibility of women, the real influence of the women's assumption of their social role, and the raising of awareness on environmental economic policies to promote sustainable development. The consequences of the economic crisis assumed a new dimension with the increased role of women in society and threw

more light on institutional shortcomings and structural impact, the increase in social responsibilities of women, and their low level of citizenship. They have also led to the discovery of the role and huge potential of non-woody resources in the microeconomic level and survival of the population.

With the advent of the after-crisis economic paradigm, the social status of women presents a supplementary aspect for analysis from the standpoint of the patriarchal system of domination, as well as its importance. The absence of discussion on structural economic problems and the problems faced by women with regard to the exploitation of *okok* are not based on the nature or type of cultural relationships between women and men. These relationships are based on negotiation, agreement or on the permanent management of counter-equilibriums. They relate to an identity, organic and positive vision of society in which the crystallization of gender identities through the differentiation of positions and activities forms the basis for social development.

Rather than an instrument for promoting and improving the economic and citizenship capacities of women and their natural and social environment, the exploitation of *okok* is a dysfunctional factor. The poor organization of the sector leads to erratic exploitation which promotes social poverty and intensifies pressure on ecosystems. Furthermore, women face other constraints such as diffused resistance on their freedom of movement, as well as obstacles and dangers involved in the harvesting of the plant from the forest.

The design and execution of a project to optimize economic activities centred on the *Gnetum* through the mastery of the social and environmental aspects of the activity carried out by women confirms the operational relevance of adopting a gender approach. The focus on the quality of participation in different social groups enhanced the identification of dysfunctional and optimal factors, and presented them as the constituent elements of a single social dynamic.

In the final analysis, there is need to work out relevant theoretical bases for the setting up and implementation of a *Sustainability Gnetum Africanum Exploitation Programme* in Cameroon, on a three-fold operational orientation based on citizenship empowerment action of women, the development of an institutional framework for the management of the sector, and the implementation of a project to domesticate the *okok* plant and enhance the agro-food and pharmaceutical industrial potentials of this plant.

RESUME

Ce projet de recherche repose sur la préoccupation professionnelle de construire une problématique générale "Femmes, Environnement et Développement durable". Son objectif est de créer les conditions structurelles d'une association efficace entre d'un côté les préoccupations de renforcement des capacités économiques et citoyennes des femmes, et de l'autre le souci de densifier l'univers des potentiels humains de viabilisation des écosystèmes et de conservation des ressources écologiques.

A cet effet, l'optique de dessiner une activité pertinente à partir des problèmes socio-économiques réels, des besoins effectifs des femmes et des populations ainsi que des enjeux environnementaux tangibles, a conduit à la formulation d'un prétexte méthodologique de recherche qui devait permettre d'une part un réexamen critique des postulats avancés par les Nations Unies et plusieurs organismes internationaux affirmant la densité de la relation entre les femmes et l'environnement, et d'autre part la détermination des implications sociales, économiques, environnementales et institutionnelles majeures qui en seraient mobilisées.

L'identification du phénomène de cueillette rentière du *Gnetum africanum* par les femmes de la région de Sa'a en zone forestière au Cameroun a ainsi suggéré des perspectives optimales aussi bien de recherche que d'action et découvert un important potentiel théorique et opérationnel à vocation socio-économique. L'utilisation combinée de la Grounded Theory et de l'approche systémique a facilité la détermination et l'articulation des implications sociales, économiques, écologiques et institutionnels auxquelles l'exploitation de l'okok donne lieu, et finalement la formulation des enjeux les plus essentiels en question. Elle a également permis d'observer l'évolution de l'influence structurelle du contexte économique sur la culture et les modes de fonctionnement des populations de même que sur les déterminants des dynamiques aussi bien quant aux rapports sociaux de sexe, qu'en tant que mutations intervenues dans les conditions de vie des femmes, emportées au quotidien dans la gestion d'une sorte d'embaras existentiel où se vit la contradiction entre les besoins économiques de survie qui appellent à une exploitation sans repos des ressources forestières, et l'incapacité de s'arrêter et de faire une pause régénératrice, en face de l'inexorable disparition à vue d'œil de ces ressources.

La disqualification du schéma économique ancien et l'affirmation prédominante des activités jadis réservées aux femmes, ont stigmatisé certains dysfonctionnements réels de genre et cristallisé la place centrale ainsi que l'importante responsabilité sociale de la femme, l'impact conséquent de l'assomption qu'elle fait de ses rôles de re-création sociale, dans la stabilité des ressources des écosystèmes, et la nécessité d'une sensibilisation des politiques économiques environnementales aux exigences du développement durable. Les conséquences de la crise économique ont ouvert une ampleur nouvelle à la socialité de la femme et jeté un éclairage pertinent sur les déficiences institutionnelles et leur impact

structurant global, la densification des responsabilités sociales des femmes mais aussi leurs faiblesses citoyennes ; elles ont également découvert l'influence avérée aussi bien que le potentiel remarquable d'une ressource sauvage non ligneuse dans la microéconomie et la survie des populations.

Le visage du statut social que la femme assume avec l'avènement de la nouvelle économie dévoile non seulement le caractère incident de l'analyse du point de vue du système patriarcal de domination mais surtout son intérêt résiduel. Il s'avère dès lors qu'à défaut de parler de la réalité d'un problème économique structurel, le problème des femmes tel qu'il se dégage à travers l'exploitation de l'okok ne réside pas dans la nature ou le type de leur rapport culturel aux hommes. Ce rapport semble de négociation, d'entente ou de gestion permanente des contre-équilibres ; il procède d'une vision plutôt identitaire, organique et efficace de la société dans laquelle la cristallisation des identités sexuelles par la différenciation de principe des positions et des activités, semble constituer un socle central de viabilisation de la société.

Au lieu d'être un instrument de promotion et d'amélioration des capacités économiques et citoyennes de la femme et de son environnement naturel et social, l'activité d'exploitation de l'okok semble plutôt constituer un facteur dysfonctionnel. Non seulement la faiblesse de la prise en charge structurelle de la filière provoque une exploitation frénétique qui maintient la pauvreté sociale et intensifie la pression sur les écosystèmes, mais en plus, tout en affrontant l'adversité des obstacles et dangers de la cueillette en forêt, les femmes doivent faire face à d'autres types de contraintes telles que les résistances diffuses sur l'extension incontrôlée dans leur liberté de mouvement.

La formulation d'un projet d'optimisation de l'économie du *Gnetum* par la saisie des implications sociales et environnementales de l'activité des femmes dans ce domaine, confirme la pertinence opératoire de l'approche genre : en relevant la qualité de la participation à la socialité des différents groupes sociaux, elle a favorisé l'identification des facteurs dysfonctionnels mais aussi optimisants, et les a restitué rétroactivement comme constitutifs d'une seule dynamique sociale.

Il en émerge en fin de compte la nécessité d'élaborer les bases théoriques pertinentes du *Programme de durabilisation de l'économie du Gnetum africanum au Cameroun*, autour d'une triple orientation opérationnelle reposant sur une action, primo de citoyennement des femmes, secundo de viabilisation du cadre institutionnel de gestion de la filière, et tertio de motivation aussi bien d'un projet de domestication de l'okok que d'une démarche de développement des potentiels industriels alimentaires, agro-alimentaires et pharmaceutiques de cette plante.

(...) « En 1781, Antoine-Augustin Parmentier reprend et développe une thèse sous le titre “Recherches sur les végétaux nourrissants qui, dans les temps de disette, peuvent remplacer les aliments ordinaires, avec de nouvelles observations sur la culture des pommes de terre”. Louis XVI en cultiva 54 arpents dans la plaine des Sablons qu’il fait garder par la troupe. La rumeur court que si l’armée est là pour en interdire l’accès, c’est que ce qui y pousse doit avoir de la valeur. Parmentier en supprime alors la garde du terrain la nuit... Les voleurs constatent alors que les pommes de terre n’entraînent aucune maladie et en assurent la publicité. Ce sont les instituteurs et les prêtres qui donnèrent l’exemple en la cultivant dans leurs jardins. Avec la famine de 1789, la culture de la pomme de terre se généralisa pour devenir un produit de base de notre alimentation » (...)

Didier Delorme(2006) : *Histoire de la pomme de terre...*



Photo : NLEND V Georges Boniface, 2007

I- INTRODUCTION GENERALE

I.1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I.1.1- Genèse et actualité des raisons du choix de travailler sur ce sujet

L'idée de ce projet naît d'une insuffisance stratégique des politiques publiques au Cameroun. Jusqu'au début des années 2000, la problématique de l'Environnement fait une entrée en force dans l'univers intellectuel et essaime aussi bien dans le milieu universitaire que dans l'administration et les politiques du gouvernement. Je suis cadre dans le département en charge de la promotion féminine, et l'on me confie de travailler dans la Commission nationale consultative pour l'environnement et le développement durable dans laquelle je côtoie entre autres cadres, les agronomes et les ingénieurs des eaux et forêts.

Ma tâche est simple : dans cette structure multisectorielle dont l'objet est de formuler des propositions qui pistonnent l'orientation générale de la politique de développement durable et nourrissent la stratégie nationale en matière de conservation de l'environnement, il s'agit de suggérer les éléments spécifiques et les conditions optimales d'opérationnalisation quant au secteur Genre/Femmes et promotion féminine. Le souci est de conjuguer l'accroissement des indicateurs macro-économiques avec l'amélioration des conditions de vie des populations, le bien-être des gens, mais aussi la viabilisation des ressources et du milieu de vie.

Déjà en 1995 au Sommet de Beijing et avant, au Sommet de la Terre de Rio, on affirme la place essentielle de la Femme dans la question de l'environnement et par conséquent la nécessité d'une implication entière des femmes dans les politiques environnementales, dans le souci d'une réalisation efficace et adéquate de celles-ci.

Les ateliers auxquels nous participons, tout en confirmant de façon générale la rigidité du lien existant entre les femmes et l'environnement ainsi des pistes d'action réelles, n'offrent aucune base de connaissances spécifiques sur laquelle reposer durablement une activité précise. En effet, si les domaines d'une

activité potentielle apparaissent clairement, la gestion des déchets ménagers ou de l'eau, les systèmes agricoles, l'exploitation de la terre et des espaces forestiers, etc., les orientations concrètes d'action le sont moins, et j'estime à l'époque que cette faiblesse s'origine dans une absence de problématisation d'une recherche spécifique dans une orientation qui associe l'activité économique des femmes sur les ressources écologiques.

Dès lors, le point de départ de la mise en oeuvre de ce projet de programme que je formulai sous le vocable *Femmes, Environnement et Développement Durable*, va consister à donner une assise scientifique minimale et surtout symbolique et fondatrice à cette future action. Mais sous réserve de la validation institutionnelle de ce programme, j'avais commencé à proposer à la réflexion des partenaires nationaux des activités spécifiques susceptibles de traduire la préoccupation de promotion de la femme dans ce domaine. Cependant que mon intérêt grandissant de spécialisation dans la problématique des rapports Genre en liaison avec le Développement durable et l'économie de l'Environnement, m'incitait davantage à me consacrer d'abord à l'aspect production de connaissances nouvelles et opératoires.

C'est alors qu'avec les encouragements résultant essentiellement de l'intérêt que cette perspective de recherche a rencontré ici et là, et qui allait rencontrer la disponibilité de l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel, je me suis embarqué dans cette aventure dont le terrain d'analyse se trouve en Suisse et – peut-être bientôt à l'Université d'Ottawa au Canada – le site de collecte des données au Cameroun¹.

¹ L'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel s'oriente essentiellement vers des recherches à vocation économique. Dans la problématique des interactions Genre, Economie, Environnement, le Prof. François HAINARD vient de conduire un projet de recherche-action sur les stratégies de survie développées par les femmes dans les contextes de crise, dans différents pays d'Europe de l'Est, d'Amérique latine et d'Afrique de l'Ouest, dont une synthèse des résultats est publiée dans l'ouvrage *Mouvements de quartier et environnements urbains. La prise de pouvoir par les femmes dans les pays du Sud et de l'Est*, 2005, Paris, Khartala. Ce cadre recoupe entièrement nos préoccupations de recherche et constitue ainsi un terrain idéal pour mes travaux.

En effet, au regard du développement encore embryonnaire de la problématique environnementale au Cameroun et des faiblesses structurelles et institutionnelles y afférentes que j'ai ressenties sur le terrain, il convient de considérer le présent travail comme la première étape d'un processus dont nous comptons capitaliser au maximum l'expertise dans les lieux où elle est avérée, pour affiner autant les outils d'analyse de cette problématique telle qu'elle se détermine au Cameroun, que d'en dégager et optimiser les perspectives opérationnelles d'action.

Car en l'absence d'outils de quantification ou d'instruments d'observation de la dynamique des quantités de ressources disponibles aujourd'hui dans les écosystèmes camerounais, en l'absence d'un programme de domestication des espèces sauvages faisant l'objet d'une exploitation intensive, il se profile le risque d'être surpris par une raréfaction des ressources qui remette en cause et les équilibres écologiques et les fonctions socio-économiques que ces ressources remplissent aujourd'hui.

Donc, à cette époque d'émergence du présent projet de recherche, tout le monde semble converger vers un constat unanime, à l'exemple de celui que pose S. Belinga (2002) :

« les produits forestiers non ligneux ont toujours été traditionnellement extraits de la forêt par les populations rurales, mais au fil du temps ils ont été marginalisés avec l'accentuation de l'aménagement forestier pour la production du bois d'œuvre, la substitution des produits naturels par les produits synthétiques et l'établissement des plantations à grande échelle pour d'autres. La redécouverte de la valeur des PFNL à supporter la subsistance des communautés locales, l'émergence économique de certains d'entre eux et la disparition de leurs habitats ont amené les "conservationnistes", les forestiers, les aménagistes, les sociologues, les défenseurs des droits des indigènes, les gouvernements à porter une attention particulière à ces ressources [...] Les premières études ont surtout porté sur le recensement et les études

ethnobotaniques des espèces qui sont encore incomplètes. Les études quantitatives sur le potentiel n'ont porté à ce jour, en dehors de la faune, que sur le prunus africana »².

La formulation de cette nouvelle situation ouvre davantage à notre projet de recherche la brèche de légitimité épistémologique permettant, dans la problématique environnementale, d'expliquer le fonctionnement des systèmes d'interactions utilitaires entre les populations et les écosystèmes dont la mise en évidence des implications découvrent non seulement l'encadrement du contexte structurel global mais aussi les transformations microsociales, les enjeux économiques et les incidences écologiques auxquels ces rapports donnent lieu dans les milieux locaux (M. Nedelcu et al, 2006).

En effet, la présente étude participe essentiellement de cette vaste et nouvelle mouvance de réflexion sur les alternatives de développement que relevait récemment F. Hainard (2005 : 15), et qui associe

« l'environnement et la spécificité des rapports sociaux entre hommes et femmes. En effet, peu de chercheurs en sciences sociales et humaines se préoccupent d'intégrer vraiment une dimension "genre" dans la réflexion articulée autour des problèmes de développement en général, et de l'environnement et de l'économie en particulier, qu'elle soit populaire, sociale ou solidaire. Amat y Leon (2003), parmi de nombreux autres auteurs, relève clairement cette carence dans l'analyse et soulève les conséquences négatives que cela génère. Elle invite à y remédier, d'une part, en cessant de charger constamment les femmes de nouvelles tâches sans véritables rémunérations ou contreparties dignes de ce nom. La tendance actuelle irait dans la direction de nouvelles formes d'esclavagisation (par un Etat qui se décharge ainsi facilement de ses responsabilités ou par des programmes de développement qui savent que

² Salomon BELINGA est ingénieur des eaux et forêts à l'Office national camerounais du développement des forêts (ONADEF). Lire son article "Evaluation du potentiel des produits forestiers non ligneux au Cameroun", MINEF, Yaoundé, février 2002. Il a participé à l'*Inventaire forestier national du Cameroun...*, document de la FAO, 2005.

la clé de la réussite transite par elles) parce qu'elles sont toujours prêtes à s'investir bénévolement dans de multiples activités qui concernent l'ensemble de la collectivité³. Or les femmes s'épuisent et il s'agit "de trouver un équilibre empreint de reconnaissance et de justice entre l'activité des hommes et celle des femmes, entre les tâches comme la prise en charge(bénévole) et le travail rémunéré, et entre la politique locale et la politique nationale". Equilibre qui se construit tant au niveau de la famille que de la sphère publique ».

Ces différents enjeux théoriques et pratiques font en effet la substance de ce travail, et sont étayés plus loin par les données recueillies dans le contexte spécifique du Cameroun.

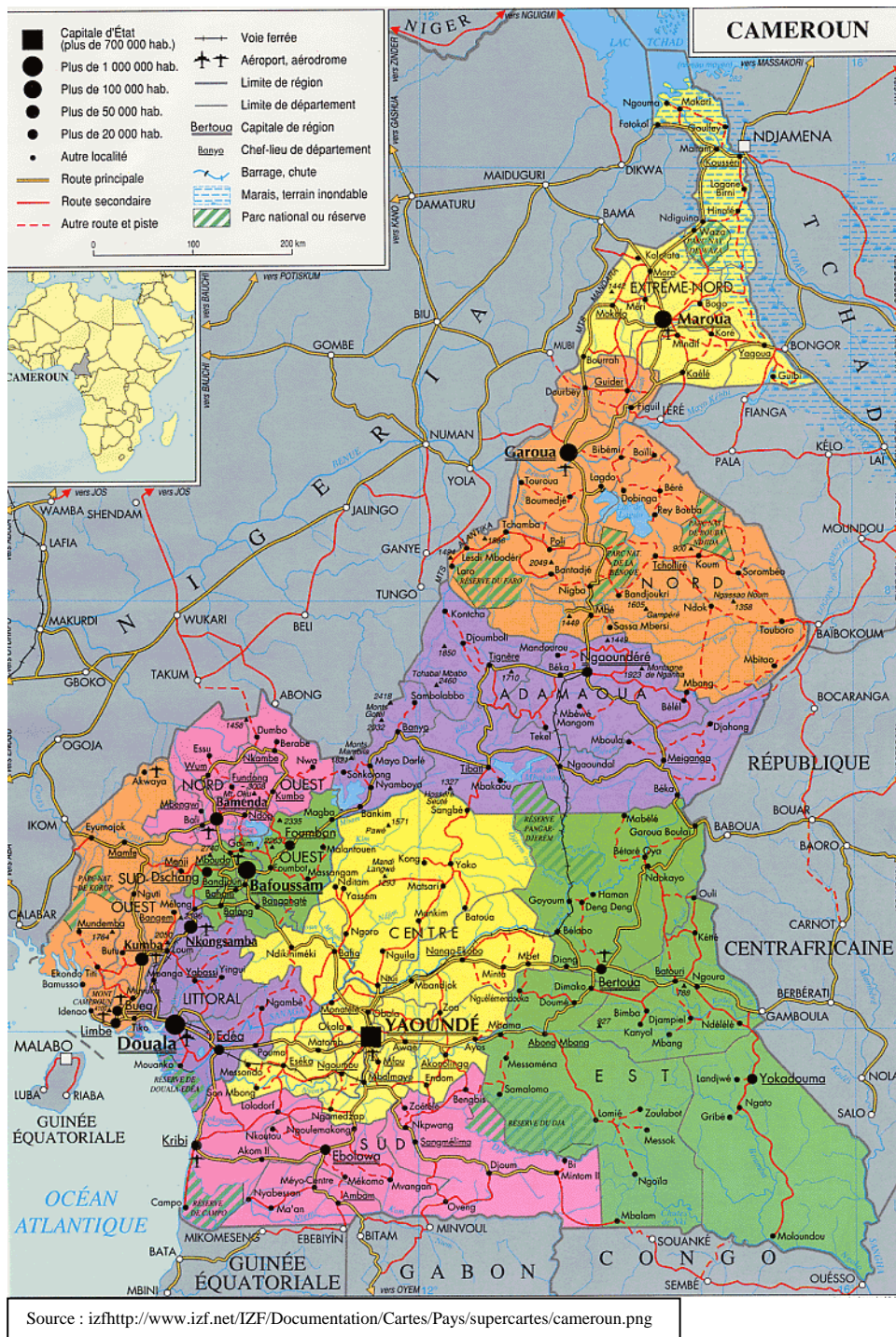
I.1.2- Un aperçu global du Cameroun

Le Cameroun tire son nom de la découverte que l'explorateur portugais Fernao do Pô fit en 1472 de l'abondance des crevettes dans l'estuaire du Wouri ; de *Rio dos camaroes*⁴ dont il baptisa le fleuve, ce qui signifie en portugais, rivière des crevettes, vient l'appellation actuelle *Cameroun*. Le XV^e siècle marque en effet pour le Cameroun comme pour la plupart des régions de la côte atlantique de l'Afrique, le début des contacts qui vont connaître par la suite, avec le monde européen, deux moments déterminants : l'esclavage et la colonisation. Ces deux moments historiques sont fondamentaux dans la mesure où ils marquent la défaite de l'Afrique culturelle authentique, et le début du

³ L'analyse de cet aspect des données que j'ai collectées, et que conforte le propos de l'un des rares hommes cueilleurs que interviewés [« (...) ces gens qui viennent nous acheter l'okok là, si eux ils en tirent profit avec notre okok qu'ils viennent acheter, pourquoi peut-être ne pas revenir acheter même le paquet d'okok à 500, alors que on nous dit que l'okok passe au marché. Donc, je sais pas. Vraiment, si les femmes étaient comme nous les hommes, on devait abandonner même cette activité-là. Et faire même autre chose³. Puisqu'ils en tirent profit sur nous (...) » Cf. **Entretien 6**, semble remettre fondamentalement en question la lecture des rapports sociaux de sexe selon l'approche négative. Au contraire, elle suggère de comprendre la différence des statuts et rôles sexuels, relativement au sens que les femmes et les hommes auraient de leurs responsabilités sociales respectives. C'est comme si sans en mesurer toutes les implications, les hommes seraient prêts à une action de revendication supposant un arrêt de la production des feuilles sur le marché ; une démarche dont les femmes par contre trouveraient les effets immédiats sur la conservation des familles inacceptables et suicidaires.

⁴ De *Camaroes* avec les Portugais, il devint rapidement *Camarones* avec les Espagnols, et par la suite *Kamerun* avec les Allemands et enfin *Cameroun* avec les Français ou *Cameroon* avec les Anglais. Ces différents changements d'appellations de ce territoire qu'on a définitivement déterminés comme tel à l'issue de la fameuse Conférence de Berlin qui se tint du 15 novembre 1884 au 26 février 1885 pour le partage colonial de l'Afrique, marquent la succession historique des principales occupations coloniales dont le Cameroun a été l'objet.

processus d'affaiblissement des potentiels endogènes par l'externalisation humaine, culturelle et politique de l'Afrique vers l'Europe et l'Occident.



Situé à la confluence de l'Ouest, du Centre et de la région soudano-sahélienne de l'Afrique, avec une ouverture sur l'océan atlantique par le Golfe de Guinée, le Cameroun s'étend entre le 2^e et le 13^e degré de latitude Nord et entre le 8^e et le 16^e degré de longitude Est, sur 475 650 km² de superficie totale.

Sous les traits d'un triangle rectangle, sa forme réussit la jonction entre l'Afrique équatoriale du Sud et l'Afrique tropicale du Nord, offrant ainsi une diversité climatique et écologique qui se caractérise par une zone subdésertique dans sa partie septentrionale où la saison sèche dure sept mois avec des précipitations peu abondantes, tandis que le Sud est une zone de forêt dense humide où il pleut huit mois dans l'année et dans laquelle

« for the entire country, forest represents 45% (21.525.200 ha), within Broadleaved represents 52% (11.237.979 ha), Semi-deciduous forest represents 29% (6.231.810 ha), Deciduous forest occupies about 2% (387.932 ha), Gallery forest represents 8% (1.776.054 ha) and Other natural forest 9% (1.884.623 ha) [...] The tropical rainforest constitutes 92% of the forest area, while the tropical moist deciduous and the tropical mountain forests represent 5% and 3% respectively of the forest area in Cameroon » (FAO, 2005)⁵.

Selon les estimations établies en 2004 par l'Institut national de la Statistique, la population du Cameroun s'élève à 15,5 millions d'habitants dont 51% de femmes et 49% d'hommes, avec un taux de croissance démographique atteignant 2,9%, un taux de natalité de 46‰, et un indice synthétique de fécondité se situant à 5,14. Plus de 200 ethnies sont constitutives de cette population qui, en plus d'autant de langues locales, parlent également le français et l'anglais hérités de la double colonisation de la France et de la Grande-Bretagne.

Malgré la stabilité sociale et politique depuis l'indépendance en 1960, et l'avantage d'un potentiel abondant et varié en ressources naturelles, le Cameroun présente encore aujourd'hui toutes les caractéristiques d'un pays pauvre et sous-développé à la gestion duquel se sont succédées jusque-là deux époques de gouvernement⁶. L'insuffisante accessibilité des gens à l'instruction

⁵ Ces données sont formulées sur la base de plusieurs systèmes d'évaluation dont les principaux sont le *Land Use Classes* et le *Global ecological zones*. Lire l'*Inventaire forestier national du Cameroun 2003-2004*, Programme d'évaluation des ressources forestières de la FAO, Yaoundé, 2005.

⁶ Pendant 22 ans, depuis l'indépendance en 1960, le Cameroun a été dirigé par Ahmadou AHIDJO. Celui-ci a démissionné en 1982 et passé le témoin à Paul BIYA dont la présidence va dépasser 25 ans.

scolaire ainsi qu'aux systèmes de formation et d'éducation a produit une importante inadaptabilité⁷ sociale dans une grande proportion de la population ; à cela s'ajoute une kyrielle de déficiences structurelles procédant du système politique et institutionnel dont les résultats présentent sur le plan socio-économique, un revenu moyen réel par habitant très bas, un accès difficile aux soins de santé, la généralisation de la corruption, la faiblesse des infrastructures, etc.

Le développement de la mondialisation libérale et l'émergence dans les années 1980 d'une économie internationale fonctionnant essentiellement sur la compétitivité et la concurrence, ont fatalement découvert et accentué les carences d'une économie camerounaise essentiellement extravertie –dont la monnaie le Franc CFA⁸, n'existait que sur sa référence paritaire fixe avec le Franc français et aujourd'hui à l'Euro, et dont la valeur est garantie par le Trésor public français dans le cadre du Traité européen de Maastricht –basée sur l'exportation du pétrole, d'autres produits miniers et des produits agricoles tels le cacao, le coton, le latex, l'huile de palme, le café, la banane, etc., qui a donné l'illusion de la performance jusqu'en 1985.

En fait, par l'occurrence des déséquilibres macro-économiques et financiers, l'effondrement des revenus des ménages et la détérioration des conditions et cadre de vie des populations, la chute des revenus, la dégradation du tissu embryonnaire d'infrastructures industrielles, économiques et sociales, la dégradation de l'offre des services sociaux et l'effondrement de l'emploi, etc., la crise économique que le Cameroun vit depuis 1986 semble simplement avoir

⁷ Je préfère parler « d'inadaptabilité » au lieu des taux de scolarisation ou d'analphabétisme dont ni les modes d'élaboration ni le contexte socioculturel ne semblent crédibiliser les données. Cela dit, selon l'Institut national de la Statistique, « *l'analphabétisme touche près de 32% des personnes âgées de 15 ans et plus* », par exemple. In *Tableau de Bord Social 2001*, Yaoundé.

⁸ Le F CFA est le Franc de la Communauté Financière d'Afrique. Ses codifications ISO –par l'Organisation internationale de normalisation –sont XAF et XOF selon que l'on relève respectivement des pays francophones d'Afrique centrale ou des pays francophones d'Afrique de l'Ouest. Ils ont la même valeur mais ne sont ni convertibles ni interchangeables entre eux. Il ne s'agit donc pas d'une zone monétaire commune mais de deux zones juxtaposées.

dénudé la fragilité des bases essentielles et constituants structurels sur lesquels reposait l'organisation politique et la structure économique de la société⁹.

C'est dans ce contexte d'intervention des institutions financières internationales notamment le Fonds monétaire internationale et la Banque mondiale, que les dépenses jusque-là mobilisées pour l'investissement public ont presque été annulées, les recrutements à la Fonction publique gelés. Il en a été de même des subventions consécutives à la restructuration des entreprises publiques et parapubliques, etc.¹⁰ C'est dans cette situation de raidissement soutenu du sous-emploi et de la précarité, que s'opère depuis une quinzaine d'années une mutation économique majeure caractérisée par l'émergence de la débrouillardise¹¹, de l'activité informelle, de mécanismes associatifs de solidarité et des économies alternatives. Le "capital de confiance" dont Bürgenmeier (2004 : 193) dit

qu'« il caractérise le tissu social. Et il est présent dans les institutions chargées de maintenir la cohésion sociale, mais souvent il existe de manière informelle comme dans des rapports de bon voisinage. Il se mesure par la richesse de la vie associative et par le degré d'entraide. Il assure le fonctionnement de l'économie, en faisant respecter les contrats. Il contribue donc à réduire les coûts de transaction. Plus généralement, le capital de

⁹ Le Cameroun a connu une période de croissance économique soutenue jusqu'en 1985. Mais compte tenu de l'absence de fondations et durabilités essentielles à cette économie, notamment la généralisation d'un niveau moyen critique d'instruction et d'éducation dans la population, la formation et la qualité des ressources humaines, un fonctionnement assuré des institutions politiques de gouvernement ouvert à la démocratie, l'existence d'une économie intérieure et d'un marché local effectifs, etc., tous les résultats économiques d'avant la crise semblaient superficiels et voués à s'écrouler à court ou moyen terme.

¹⁰ Depuis la fin des années 1980, le Cameroun a expérimenté plusieurs mesures avec le FMI et la BIRD allant du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) complété plus tard par le « Volet social », à l'Initiative Pays Pauvres très Endettés (PPTE), en passant par la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé (FASR), la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC), etc. Si la nécessité d'une restructuration se pose au Cameroun, ses bases dépassent largement le cadre des mesures ci-dessus évoquées et dont les résultats en effet ne semblent pas probants. Au contraire avec le traitement de la dette extérieure, les taux de pauvreté monétaire et d'inflation n'ont cessé de d'augmenter, se généralisant sur une frange toujours plus importante de la population. A l'issue du projet de recherche-action qu'il a conduit en Afrique, en Amérique latine et en Europe de l'Est sur les stratégies développées par les femmes pour pallier la crise des environnements urbains, François HAINARD brosse une magnifique synthèse de la situation structurelle actuelle des pays sous-développés. Op. cit., P353-356.

¹¹ Dans le français camerounais, le sens du terme "débrouillardise" prend une connotation particulière et signifie toute initiative entreprise pour obtenir un gain financier, matériel, affectif ou symbolique, que l'activité soit importante ou non, licite ou illicite.

confiance relève plutôt de l'échange non rémunéré. Le modèle du marché ne capte pas cet aspect de la vie économique »,

se trouve muselé et étouffé par le contexte superstructurel, et ne suffit pas à opérer des transformations qualitatives et quantitatives capables d'améliorer radicalement les conditions de vie des gens.

Contrairement aux tendances de production et d'enrichissement observées dans le même temps dans les pays émergents et développés, et plus que les indicateurs statistiques qui présentent un regain de croissance avec un relèvement davantage du PIB que du PNB mais dont on sait qu'ils ne traduisent pas la réalité à un certain seuil, la pauvreté et la précarité se généralisent au Cameroun, touchant autant les villes et davantage les zones rurales, autant les hommes et plus les jeunes et les femmes qui, en plus des tâches reproductives domestiques, « *s'organisent* [autour de toutes sortes d'opportunités économiques] *pour compenser cette "décharge" de l'Etat et assumer le travail indispensable dans ce domaine* » (Verschuur 2005 : 49)¹².

Plusieurs études décrivent la situation des femmes au Cameroun ainsi que leur participation remarquable au lien tangible que le contexte camerounais établit structurellement entre la ruralité et la pauvreté. « *Sur les 5 255 000 pauvres recensés, lit-on dans le Rapport de l'INS (2002), 67% vivent dans quatre provinces dont le Centre [de laquelle relève Sa'a]* ». En fait, la tendance de "féminisation de la pauvreté" que relève le PNUD (1995) dans le monde, notamment dans les pays sous-développés, et selon laquelle sur « *1,3 milliards de personnes vivant dans la pauvreté dans le monde, 70% sont des femmes ; ou que 550 millions de femmes soit 60% de la population rurale vivent en dessous*

¹² Selon le *TBS* déjà cité, « *L'incidence de la pauvreté est dans l'ensemble plus importante en milieu féminin (40,5%) qu'en milieu masculin (39,9%). L'incidence de la pauvreté dans les ménages dirigés par les femmes est légèrement inférieure à celle des ménages dirigés par les hommes : 36,8% contre 40,9%* », page 19.

Dans son ouvrage déjà évoqué plus haut avec François HAINARD, Christine VERSCHUUR constate également que « *la "décharge" de l'Etat va de pair avec l'accroissement de l'importance des mouvements associatifs majoritairement constitués de femmes et dont une des fonctions est d'assumer les services publics défaillants* ». En effet, sans que leurs activités soient nécessairement orientées vers la satisfaction des prestations que l'Etat, les femmes camerounaises s'illustrent vers la fin des années 80 par un dynamisme associatif inédit. Cette période marquerait également, l'émergence du concept de "société civile" au Cameroun.

de la ligne de pauvreté dans les zones rurales », cohabite également au Cameroun une ruralité endémique de la pauvreté. L'Annuaire statistique sur la situation de la femme au Cameroun (MINCOF 2003) –à l'élaboration duquel nous avons personnellement participé –« *la population camerounaise est estimée en 2001 à 15 472 557, dont 7 895 653 femmes, soit 51% de la population. La population rurale du Cameroun est estimée quant à elle à 65,2% avec 52% de femmes.* » Selon l'Enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 2001), « *6 271058 personnes, sur une population estimée à 15 472 557 habitants, vivent au-dessous du seuil de la pauvreté, soit une incidence de la pauvreté moyenne nationale de 40.2%* »¹³.

La situation de Sa'a et sa caractérisation sociodémographique globale, l'exploitation que les femmes font de l'okok, et les implications sociales et économiques que cette économie mobilise dans ce contexte, participent entièrement de cet environnement général de précarité dans lequel par exemple, d'une part « *sur une population estimée à 10.1 millions d'habitants résidant en milieu rural en 2001, près de 5.3 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté* » (INS, 2002) ; et où d'autre part « *11.8% des hommes pauvres sont dans le secteur formel et 88.2% dans le secteur informel, et où 1% des femmes pauvres sont dans le secteur formel et 99% dans l'informel* » (D. Kanmi et al, 2007).

C'est le lieu de mentionner que pour des raisons structurelles, le sous-emploi et l'inactivité réels sont très importants au Cameroun. En effet, au-delà des indicateurs de calcul des taux de chômage et d'activité qui les situent respectivement à 6,2% et 71,5%, avec des valeurs plus défavorables chez les femmes (74,8% chez les hommes et 68,3% chez les femmes pour ce dernier) mais reflètent maladroitement la réalité sociologique locale, les indicateurs de

¹³ ECAM 1996 établissait cette incidence à 50,5%. Ces données sont reprises par Dorine KAMNI FEUNOU, Maurice TADUIDJE et Eric POKEM, dans leur projet de recherche en cours sur *Pauvreté monétaire et activité des femmes sur le marché du travail : le rôle des discriminations en genre au Cameroun*, PEP Research Network, <http://www.pep-net.org/NEW-PEP/HTML/Meetings/Fichiers%20pdf/pmml11067-Feunou.pdf>, Lima, 2007.

sous-emploi (visible, invisible et global) me semblent être plus pertinents, en ce qu'ils présentent les catégories de la population dont les revenus mensuels sont inférieurs à ceux garantis sur la base du minimum horaire qui est de 23.400 F CFA(à peu près CHF 60), pour 40 heures de travail par mois. L'extrait d'entretien suivant illustre au modèle, la réalité intime du contexte économique local :

Extrait 1(Entretien 16)

[...]

- **Question NGB :** *Quelles sont ses activités à lui, votre mari ?*
- **Réponse Mme L. N. :** *(Silence et hésitation) En tout cas, il est coiffeur, il se débrouille comme-ça.*
- **Q. :** *Ainsi, les revenus que vous tirez de l'okok complètent ceux qui proviendraient de votre homme ?!*
- **R. :** *Inhi !(Dans ce cas précis, ce « Oui » ne semble pas très convaincu et procède davantage d'une sorte de résignation).*
- **Q. :** *Madame, est-ce qu'on peut dire que vous êtes satisfaite de cette activité économique dans l'okok ?*
- **R. :** *Moi je ne suis pas satisfaite. Je fais ça seulement malgré... parce que j'ai... je n'ai pas de quoi de faire... Donc, je fais ça seulement comme ça pour ne pas rester à la maison.¹⁴ (Silence) Pour que je ne vole pas. Donc, quand je pars rester là-bas, c'est pour que... Mszwxuit¹⁵ !(Elle semble en même temps abattue et dépitée)... Je ne sais même pas.*

[...]¹⁶.

¹⁴ Il serait étonnant de considérer une activité dont on reconnaît qu'elle apporte une bonne part des revenus dont la famille vit, comme une épi-activité et comme un pis-aller. En réalité, au-delà de la subsistance de la représentation que l'on a de l'okok dans son statut traditionnel de légume que l'on récolte de temps à autre en brousse pour en faire un plat à la maison, représentation dont l'okok a du mal à se défaire malgré son succès commercial, la précarité permanente des opératrices de l'okok, les difficultés quotidiennes auxquelles elles y font face, l'insuffisante viabilisation socio-économique de la filière par les pouvoirs publics, et subséquemment les possibilités de mieux-être qu'elles entrevoient à travers le vécu social global, motivent un comportement ambigu, en même temps d'attachement mais aussi d'indifférence ou d'implication conjoncturelle et passagère. C'est ce qui expliquerait par ailleurs le caractère effréné de l'exploitation et l'absence de tout souci environnemental.

¹⁵ Dans *L'intérieur de la nuit*(prix Goncourt des Lycéens 2006), Plon, Paris, 2005, la romancière camerounaise Léonora MIANO fait une description pittoresque de cette espèce d'interjection : « (...) cette sorte de grincement qui faisait partie de l'héritage que s'étaient transmis les nègres par-delà les âges et les océans, et qui disait plus que tous les mots. La plupart du temps, c'étaient les femmes qui émettaient ce son, pour signifier mille choses. Chez la marchande de gâteaux, il s'agissait d'une incompréhension totale devant ce qu'elle semblait considérer comme une incurable imbécillité (...) ». Pages 152 et 153.

¹⁶ Pour donner une image de ce que représente tout à la fois la forme et le contenu de cette réponse, le coiffeur gagne au maximum par tête, la somme de 200 F CFA, l'équivalent d'environ 0.50 CHF. En fait un peu moins, dans la mesure où si généralement un tableau indicatif des prix affiché ici ou là dans le kiosque fixe une tête à 500 F, le caractère informel de cette activité dont le cadre physique déjà très sommaire ne paie pas de mine et à laquelle beaucoup de jeunes adultes, faute de vraies opportunités d'emploi s'adonnent, le prix effectivement payé au coiffeur par le client est fonction des disponibilités financières ou de la « compréhension » du client. Et

Au total, plus pertinent que les indicateurs de chômage et d'activité, l'argument du sous-emploi que je privilégie, affecte 75,8% d'actifs, avec près de 80% chez les femmes¹⁷, se trouve confirmé par défaut par les statistiques officielles pour qui « *le taux d'activité Cameroun au sens du BIT est d'environ 79% et le chômage est presque inexistant en milieu rural* »(INS, 2002).

En outre, et quoique très importante aussi bien en terme de volume qu'en terme d'impacts microsocio-économiques, l'activité féminine est très peu intégrée dans l'élaboration de ces données chiffrées auxquelles échappent ainsi non seulement les spécificités de l'économie des femmes et son caractère informel, mais surtout aussi la prise en charge des préoccupations vitales des populations et des enjeux majeurs qui s'y profilent, comme à travers la cueillette rentière que les femmes de Sa'a font du *Gnetum africanum*.

I.2- ARTICULATIONS DE L'ETUDE

Ce travail dont le souci est de contribuer à la résorption de cette déficience, se présente en quatre grandes séquences. La première séquence qui concerne la méthodologie est subdivisée en deux parties dont l'une procède l'orientation théorique générale et formule la pertinence de l'étude sur l'état des travaux réalisés jusque-là aussi bien sur ce sujet précis que sur les domaines affinitaires ; alors que l'autre présente les éléments méthodologiques avec et autour desquels la réalisation de cette étape liminaire de notre projet de recherche a été effectuée.

L'ensemble des données récoltées est présenté dans la deuxième séquence qui expose l'univers de l'exploitation de l'okok au niveau de la production, la dynamique du statut des femmes et des rapports de genre qui en découlent, les effets qui en proviennent des difficultés physiques de la cueillette ou des contraintes structurelles, leur influence sur la dynamique du volume des

s'il est donné qu'un seul coiffeur ne reçoit pas plus d'une dizaine de clients en moyenne par jour, on comprend le niveau de revenus et par conséquent de précarité dans laquelle se trouve cette catégorie de la population.

¹⁷ Cf. *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (EESI) au Cameroun en 2005*, Institut National de la Statistique, Yaoundé.

ressources dans leurs habitats naturels primaires, et l'impact sur le vécu des populations au quotidien.

Le troisième ancrage poursuit l'analyse des informations amorcée dans la séquence précédente. Tout en se préoccupant de parvenir à une compréhension adéquate des tendances sociales qui se dégagent des données recueillies sur le terrain par le biais aussi bien d'une critique nouvelle du paradigme d'explication dominant utilisé jusque-là, mais aussi d'un approfondissement du potentiel de référence culturelle, la séquence se consacre également à formuler les enjeux essentiels socio-politiques, économiques et environnementaux d'une citoyenneté plus performante des femmes, d'une exploitation plus optimale du Gnetum, et écologiquement plus durable.

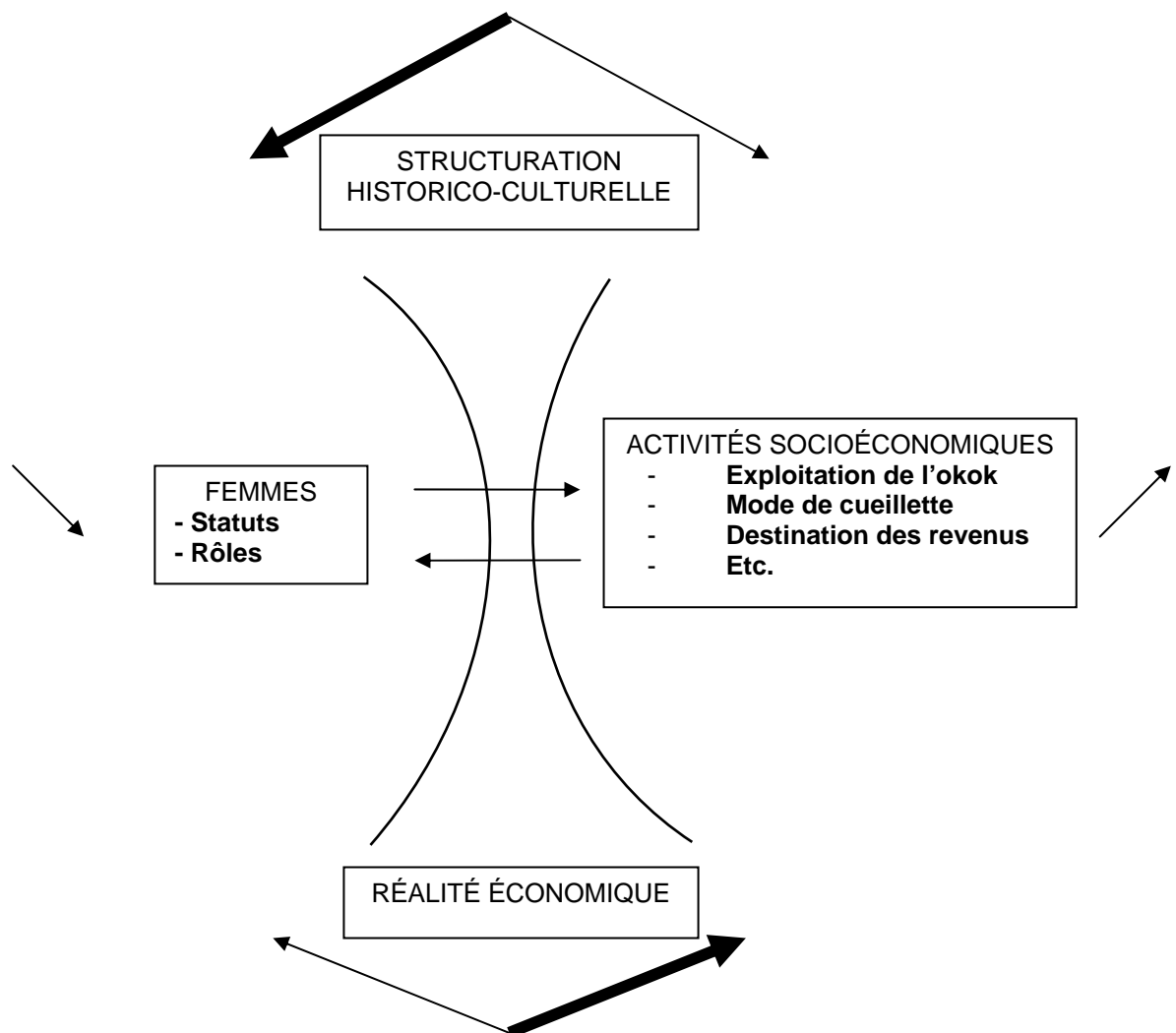
Sur cette base, la dernière séquence principale se veut le lieu d'une mise en perspective définitive de notre projet de recherche tant sur le plan purement théorique que sur le plan opérationnel. En effet, la formulation des recommandations devrait permettre non seulement de baliser et d'éclairer le choix des étapes suivantes de recherche mais également de susciter, de fonder et de renforcer les appuis et concours institutionnels intéressés à ce projet.

La réalisation de cette étude participe donc aussi bien de la problématique des rapports sociaux de sexe que du développement durable et de la question de l'environnement dans son aspect conservation des ressources de la biodiversité. La perspective dans laquelle nous abordons le premier aspect ici nourrit le double objectif d'approfondir de manière générale l'analyse du Genre, c'est-à-dire de l'expression culturelle dans la société de la différence entre les sexes, dans un contexte sémiologique spécifique, mais aussi de façon spécifique d'éclairer par le prisme d'un phénomène économique émergent, la nature et la dynamique des rapports sociaux entre les hommes et les femmes. D'un autre côté, l'étude se préoccupe de suivre la trajectoire d'un produit forestier d'intérêt

économique et de comprendre les facteurs sociaux et structurels de mise en danger d'une espèce naturelle.

En fait, il s'agit de construire une sorte de posture concave d'interprétation(cf. schéma ci-dessous) qui, d'une part, interroge la vocation sociale des femmes dans la société camerounaise par la mise en rapport de leurs rôles et statut sociaux, et d'autre part, éclaire les conditions d'une exploitation des ressources environnementales qui satisfasse en même temps les besoins d'optimalisation économique et sociale, le souci de préservation et la nécessité de stabilisation des écosystèmes.

SCHEMA(1) D'INTERPRETATION SYSTEMIQUE DES IMPLICATIONS AUXQUELLES DONNE LIEU L'EXPLOITATION DU GNETUM AFRICANUM/OKOK PAR LES PAYSANNES AU CAMEROUN



II- PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE

II.1- LE CHOIX DE L'OBJET DE RECHERCHE : L'EXPLOITATION DU *GNETUM*

La première formule théorico-méthodologique que j'ai envisagée pour y arriver reposait sur l'optique des "activités paysannes". Mais très tôt, le concept d'activités paysannes dont JOLLIVET(1995) dit qu'il regroupe l'ensemble des activités que les populations complètement ou partiellement établies dans le monde rural, s'est révélé très peu opératoire aussi bien du point de vue de nos ressources que du point de vue même de l'efficacité théorique et méthodologique.

On peut certainement développer une discussion épistémologique contradictoire là-dessus, mais je pense que l'envergure et la grandeur d'échelle d'un objet de science ne sont pas une condition nécessaire de validité des analyses et d'opérationnalité des résultats. Dès lors, il n'était pas nécessaire d'embrasser un si vaste champ pour aboutir à des projections pertinentes.

En effet, il aurait été extrêmement difficile d'observer et d'ausculter rigoureusement chacune des déterminations que les activités paysannes impliquent. Aussi ai-je opté pour la voie d'un phénomène représentatif, estimant qu'il serait judicieux de restreindre le champ d'observation en ciblant une activité paysanne précise, parmi toutes les autres, afin de maximiser la qualité de l'observation, la production des données et la prédation des informations.

C'est ainsi que dans le souci d'un choix qui sorte des sentiers déjà bien battus, qui cible un domaine relativement nouveau et original, d'un côté ; et de l'autre suggère aussi des perspectives optimales réelles aussi bien de recherche que d'action, bref une perspective de recherche à fort potentiel théorique et opérationnel qui participe de la socio-économie orientée sur les interactions *Gender and Environment* en même temps qu'elle en dégage les divers enjeux structurels inhérents, j'ai orienté mon terrain sur l'exploitation d'une plante

potagère sauvage abondamment consommée par les populations forestières d’Afrique équatoriale.

Dans la problématique de l’environnement, non seulement le volet écologie et biodiversité semble faire office de parent pauvre, mais il en est davantage des produits forestiers non ligneux. Pourtant, l’exploitation du *Gnetum africanum* participe de cette vaste économie dont plusieurs études établissent, à l’échelle mondiale qu’elle tient la survie de « *plus de 300 millions de personnes dans le monde et dont le commerce annuel au niveau international, dans lequel l’Union européenne, les Etats-Unis et le Japon se partagent environ 60% des importations mondiales, a atteint 11 milliards de dollars US* » (O. Ndoye et al, 1997/1998)¹⁸. A l’échelle de l’économie camerounaise, les statistiques de la FAO (2002) établissent que le *Gnetum africanum* a produit un volume de vente total de 44.427 tonnes en 1997 d’une valeur de CFA 1.591.017.000 F, soit environ CHF 40 millions¹⁹.

En dehors de ce que l’exploitation des produits forestiers non-ligneux participe du fonctionnement global dans leur environnement vital, les PFNL représentent effectivement depuis une quinzaine d’années pour les populations de Sa’a, une source centrale dans l’ensemble des revenus monétaires qu’elles engrangent de leurs activités.

¹⁸ « *Dans les régions tropicales, lit-on chez Ousseynou NDOYE, Manuel RUIZ PEREZ et Antoine EYEBE, de nombreux ruraux dépendent des produits forestiers non-ligneux pour leur subsistance et leur source de revenus. De nombreuses estimations réalisées au niveau local, national et mondial indiquent le nombre de personnes qui, dans diverses régions, dépendent plus ou moins des PFNL. On estime par exemple, que 1,5 millions de Brésiliens d’Amazonie tirent une partie de leurs revenus de produits d’extraction (Non-Woods News 1994). D’après Zhong et al (1995), le secteur du bambou emploie 700.000 personnes en Chine, tandis qu’un chiffre souvent avancé pour l’Inde indique à 50 millions le nombre de membres de tribus vivant essentiellement de PFN (Poffenberger 1996)L. Dans la région forestière du Ghana, Townson (1995) a estimé que 258.000 personnes, soit 20% de la population économiquement active, gagnent une partie de leurs revenus avec des PFNL. D’après McLeod (1987) cité par Falconer(1990), un tiers de la population de la région montagneuse d’Okou au Cameroun complètent leurs revenus par la vente d’écorce de *Prunus africana* et d’activités artisanales. Pimentel et al (1997) estiment que plus de 300 millions de personnes dans le monde tirent tout ou partie de leur subsistance et de leur nourriture des forêts.* » in **Les marchés des produits forestiers non ligneux dans la zone de forêt humide du Cameroun**, document ODI, RDFN, n°22c, Hiver 1997/1998, Portland House, Stag place, Londres SW1E 5DPdp, Royaume Uni, page2.

¹⁹ Lire également le **Rapport d’activités de la semaine de la Journée internationale de la biodiversité**, notamment la contribution de BIDJA, “Produits forestiers non ligneux et contribution à l’économie nationale”. Adamou SAÏDOU, Ministère de l’Environnement et des Forêts, mai 2004, Yaoundé.

Le *Gnetum africanum*, Okok

Dans sa catégorisation technique environnementale, la nomenclature institutionnelle au Cameroun désigne cette plante légumineuse récoltée en forêt par le concept de “produit spécial”. Le *Gnetum africanum*, comme tous les autres produits de cette classe, a d’abord été appelé “produits secondaires” puis “produits forestiers autre que le bois” ; mais malgré son caractère suranné, ce dernier terme est souvent considéré comme le plus adéquat. En effet, probablement appelé ainsi du fait de son statut d’aliment sauvage et donc non cultivé et à disponibilité aléatoire, l’okok est effectivement un “*produit forestier non ligneux, PFNL*” (traduction française de *Non Timber Forest Products*) c’est-à-dire une ressource forestière dont la nature et la valeur commerciale ne reposent pas sur la dimension bois²⁰.

Appelée *okok*²¹, *eru* ou *koko* par les populations des régions africaines (dans le sens Ouest-Est, du Nigeria à la Centrafrique et dans celui Nord-Sud de la Centrafrique à l’Angola, en passant par le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale) où elle est connue, et reconnue par les botanistes sous le nom de *Gnetum africanum* et *bucholzianum*, cette plante est passée au cours des quinze dernières années d’un statut domestique et local à un statut commercial rentier, par la formulation à une large échelle nationale et internationale d’une demande essentiellement alimentaire, mais sur laquelle pèse de plus en plus également un réel soupçon d’exploitation industrielle (FAO)²².

²⁰ En réalité, les PFNL se déterminent en trois classes selon leur origine végétale, animale ou la classe dite non palpable. Les produits d’origine végétale sont des plantes ou des parties de plante telles que les écorces, les feuilles, les fruits, les amandes, les tiges, les racines, les tubercules, les bulbes, le miel, les résines, les sèves, les fleurs, le fourrage, les champignons. Dans le domaine animal, il s’agit des peaux, des plumes, des cornes, des griffes, des dents, des os, des excréments, du sang, de la soie, différents organes et les animaux eux-mêmes, des fourmis aux mammifères. Les PFNL sont constitués de services offerts par le potentiel des ressources liées à la forêt : l’écotourisme, la stabilisation du sol contre les dégradations diverses, les capacités de séquestration du carbone, etc.

²¹ Très souvent, dans le parler courant de l’eton –et de l’ensemble des langues bantoues dont le *bassa*, ma langue maternelle africaine –la première syllabe [o] de okok, n’est pas prononcée. Aussi ne prononce-t-on réellement que *kok* plutôt que okok.

²² Entre autres documents, voir les liens web : (1) <http://www.fao.org/docrep/X2161F/x2161f08.htm>, notamment l’article de Patrick NDE SHIEMBO sur “Pour une gestion durable des okok : des produits forestiers non ligneux surexploités dans les forêts d’Afrique centrale”, et (2) <http://www.fao.org/docrep/003/x6699f/x6699f04.htm>.

Du point de vue de sa typologie phytobiologique, J-P. Eyebe (2002) en fait la synthèse suivante :

« Le Gnetum est une Gymnosperme de la classe des Gnetophytes en majorité à port lianescent. De l'ordre des Gnetales, le Gnetum spp. est une plante de la famille des Gnetaceae ; il en existe environ 30 espèces qui se retrouvent à travers les tropiques, en Asie, en Amérique du Sud (Mialoundama et al., 1986), et en Afrique Centrale (Watt and Breyer - Brandwijk, 1962) [...] en Afrique, il existe deux espèces du Gnetum: Gnetum africanum et Gnetum bucholzianum, distribuées dans la forêt tropicale humide du Nigeria, Cameroun, République Centrafricaine, Gabon, République Démocratique du Congo et Angola; ces deux espèces paraissent très similaires mais peuvent se distinguer à travers leurs feuilles et les caractères des parties reproductrices mâles (Lowe, 1984). Awono et al (2002) soulignent que le Gnetum africanum et le Gnetum bucholzianum produisent tout au long de l'année parce qu'ils ont une forte capacité d'adaptation à la sécheresse. Cette situation trouve une explication dans leur système racinaire assez développé qui leur permet d'absorber les substances nutritives du sol même pendant la saison sèche. Les racines du Gnetum sont mycorhisées c'est-à-dire dotées d'organes d'absorption minérale qui résultent de la symbiose obligatoire entre des champignons particuliers (Basidiomycètes, Ascomycètes et Zygomycètes) et les racines de la plupart des plantes supérieures. Les feuilles du Gnetum sont des légumes verts à usages multiples. Elles ont une grande valeur nutritive et constituent une source importante de protéines, d'acides aminés essentiels et d'éléments minéraux (Busson, 1965 ; Fokou et Domngang, 1989 ; Ouabonzi et al., 1983). Cette espèce collectée essentiellement à l'état sauvage est également utilisée dans le traitement de certaines maladies et pourrait efficacement contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire dans le monde ».



Photo : NLEND V Georges Boniface, 2007

Il s'agit donc d'une plante sempervirente dont la disponibilité des capacités de production de la biomasse rend l'exploitation possible toute l'année, ainsi qu'il ressort également des propos de toutes les cueilleuses que nous avons rencontrées. La spécificité végétale dans les biotopes présente l'okok dans un double mode, mais généralement comme « *une liane de sous-étage. Toutefois, précise Nde Shiembo (1998), il arrive que l'on trouve certains individus grimpant jusque dans les cimes des arbres dominants* », à partir de sa croissance à la racine : une expansion lianescente peu développée à l'horizontal caractérise la plante chétive ou qui n'a pu s'appuyer sur un tuteur ; et une croissance lianescente à la verticale, plus épanouie, autour d'un arbre, d'un arbuste ou de toute végétation environnante (d'autres plantes non ligneuses ou lianes). Généralement, la détermination par la hauteur est le mode qui favorise le plus le développement de la plante et la production conséquente de la biomasse.

Dans sa dimension de ressource alimentaire, la préparation du plat des feuilles de *Gnetum* diffère d'une ethnie à une autre. En pays *Eton/Manguissa*, le groupe ethnique autochtone de la Lékié où se déroule mon terrain de recherche, le plat se prépare en cuisant un mélange de feuilles d'okok finement hachées, avec la pulpe de noix de palme et une purée de graines d'arachides bouillies, crues ou grillées ; il se mange ainsi en épinards, associé à la viande ou au poisson fumé ; il est accompagné préférentiellement avec le manioc (cassava ou *Manihot esculenta*), généralement en tubercules coupées en morceaux plus ou moins fins et cuits à la vapeur d'eau bouillante, ou sous forme de produits dérivés tels que le couscous ou la semoule.

Tout en rentrant dans le paradigme d'analyse des ressources renouvelables de la biodiversité, le *Gnetum* fait l'objet depuis quelques années de recherches agricoles dont les résultats les plus récents établissent les aptitudes fortes et déjà avérées à l'agriculture (P. Nde Shiemo, 1998 ; J-P. Eyebe 2002). Il en découle des perspectives de recherche-action qui, tout en résolvant la préoccupation environnementale, se donne de consolider l'offre à la demande alimentaire mais aussi de développer un potentiel économique nouveau dans l'industrie agroalimentaire et pharmaceutique.

II.2- CADRE DE REFERENCE THEORIQUE

II.2.1- **Bilan synthétique des travaux sur le sujet ou les questions affinitaires**

II.2.1.1- La situation des rapports de genre

Deux textes que j'ai arbitrairement choisis, peuvent illustrer la compréhension dominante qu'on a des rapports sociaux de sexe aujourd'hui, selon l'approche de lecture que j'appellerai négative et à laquelle ne dérogerait pas à première approximation la société camerounaise.

Fondant la pertinence de l'approche genre sur un examen diachronique de sa filiation avec le féminisme, N. Inchausti (2005 : 308) dit ceci :

« Le mouvement féministe, dans sa critique du modèle patriarcal de domination masculine, a souligné la distribution inégalitaire et injuste des attentes et des rôles de genre qui sont attribués et qui délimitent la vie des personnes. Sa pratique théorique et politique montre, depuis plusieurs décennies, la façon dont la naturalisation des différences a favorisé l'oppression de la femme par rapport à l'homme et la manière dont les systèmes de pouvoir ont transformé ces différences en inégalités. Comme nous le disions, l'usage de "l'homme" en référence à l'être humain, les pratiques discriminatoires, sociales, scientifiques, juridiques, ou économiques transforment 52% de l'humanité en ce "deuxième sexe". Cette situation historique d'inégalité suppose qu'il va falloir beaucoup travailler pour corriger ces injustices, qui résistent au fil des années, et analyser les diverses formes de subordination de genre qui persistent encore ».

Quant à la politique nationale de promotion de la femme au Cameroun, elle se fonde sur le constat suivant :

« Les rapports sociaux sont rigidement codifiés à travers des mécanismes de soumission ou de dépendance des uns par rapport aux autres. Les relations sont produites et institutionnalisées en fonction de stéréotypes, par le jeu des loyautés des femmes à l'égard des hommes. (...) L'attribution des tâches au sein de la famille et le processus classique de socialisation prédisposent les jeunes filles aux fonctions sociales précises. Dès le plus jeune âge, la différenciation par le genre s'effectue, attribuant à chacun des deux sexes, une place, un rôle (...) La jeune fille est destinée à se marier. Dans l'ensemble, toute son éducation est centrée sur le foyer et les enfants, et consiste pour une part essentielle dans l'apprentissage de la soumission et d'autres valeurs comme la discrétion, la réserve et la patience, tandis que leurs frères reçoivent une éducation à l'action (...) Le statut social reconnu à la femme est celui d'épouse et de mère, toute l'éducation d'une fille est orientée vers ce but (...) La femme joue également un rôle d'agent économique. Son rôle dans la sphère économique est essentiel à la

survie de la famille. Tandis qu'un statut personnel, tel que défini par des droits inévitables au sein de la famille, influe négativement sur le pouvoir de négociation de la femme à l'intérieur et à l'extérieur de son foyer, la capacité de celle-ci à négocier à l'intérieur de la sphère domestique et dans la société dépendra de son accès à un revenu indépendant et des choix multiples offerts à travers l'accès à l'éducation formelle (...) Les relations maritales dans un ménage sont le reflet du faible statut accordé à la femme dans la société. Le statut de la femme se définit par rapport à l'homme. La femme se définit d'abord comme l'épouse, la sœur ou la fille d'un homme. Enfant, elle est sous la tutelle d'un père, adulte elle passe sous la tutelle du mari, toujours considérée comme mineure (...) La femme est de facto ou de jure, sous la tutelle du mari. Non seulement elle a un faible pouvoir de discussion et de décision pour tout ce qui concerne le ménage et les enfants, mais elle a également un faible contrôle sur les décisions qui la concernent, santé de reproduction, utilisation des revenus personnels dans certains cas, etc. (...) Mais cette évolution du rôle économique de la femme n'a pas revalorisé son statut social car, les femmes ne bénéficient pas d'un statut social à la hauteur de leurs responsabilités et de l'impact de leurs activités dans la vie économique et sociale. Elles continuent d'être marginalisées, en particulier sur le plan juridique et politique et d'être écartées des espaces de décision tant au niveau privé que public »²³.

Dans son cours de sociologie des rapports sociaux de sexe, R. Levy (2006) semble confirmer ce tableau. Il montre en effet comment de la différence des statuts occupés par les femmes et les hommes dans la société procède une différenciation structurelle et fonctionnelle des biographies sexuelles, en termes de droits et de devoirs, de répartition des tâches ou d'activités, d'accès à l'éducation, à la formation et à l'emploi, et même en terme d'aspiration personnelle. Cette différenciation structurelle et fonctionnelle quant à

²³ Ces éléments sont tirés du Document préparatoire de l'Atelier d'imprégnation des formateurs et d'élaboration des modules spécialisés de formation dans les CPF, Centres de promotion de la femme (MINCOF 2005) et qui s'inspire de la Déclaration de politique nationale d'intégration de la femme au développement

l'appartenance sexuelle, a de manière générale occasionné une discrimination dans les trajectoires dont les manifestations se déterminent entre autres dans l'occupation de l'espace, l'accès aux ressources, la typologie des activités exercées, les modalités d'exercice de ces activités, le volume des profits obtenus, les types de besoins et satisfactions individuels, etc. Il en découle un univers spécifique de "pratiques" et de "motifs sous-jacents" à ces pratiques, caractéristiques du rapport quotidien des paysannes au milieu naturel comme ressource.

Hainard et Verschuur (2005 : 70) aboutissent à une compréhension identique : avec la crise économique et la disqualification d'un paradigme économique dans lequel seuls les hommes étaient qualifiés et se présentaient comme les producteurs de l'argent, les femmes développent leurs habilités traditionnelles ainsi qu'une intense activité socio-économique qui font d'elles aujourd'hui qu'« *elles sont devenues les principales pourvoyeuses économiques de la famille* ». Mais si les deux sociologues partent « *du constat que les dimensions sociales, culturelles, économiques et politiques de l'environnement urbain sont presque toujours abordées sans s'arrêter aux différences et inégalités entre sexes (et aux rapports de force qui en découlent), et sans considérer les femmes comme actrices véritables de la dynamique environnementale proprement dite* » (Hainard 2005 : 325), mon étude considère d'office les femmes comme des actrices sociales à part entière dont l'ampleur et le type d'activités mobilisent des implications sociales et des enjeux économiques ou environnementaux qu'il serait important de formuler.

Mais si à première approximation le tableau ainsi brossé des rapports sociaux hommes/femmes paraît juste, en tant qu'il présente les traits phénotypiques de la socialité féminine, son absence de fondement sur une référence culturelle qui éclairerait les objectifs et la finalité qu'elle sert semble en faire, à défaut d'une caricature sociétale, un schéma sociologique dépourvu de substance téléologique ou de finalité sociale.

Dès lors, la question fondamentale –au traitement de laquelle cette étude ne se consacre pas –revient à se demander quels sont les buts visés par la société ainsi réellement organisée. Autrement dit, sur la base sociologique qui fait de la société moins un agrégat d’individus et de faits qu’un ensemble structuré de personnes dont les statuts, rôles et comportements sont déterminés par leurs rapports d’interdépendance (E. Durkheim), on peut s’interroger sur l’intention que le corps ou la personne sociale nourrit par cette photographie des rapports de genres. C’est à ce niveau que la formule de F. Hainard (2005 : 24), « *Pourquoi s’intéresser vraiment aux prix et aux horaires des transports publics si ceux-ci ne sont pas vraiment un problème pour les hommes ?* » par exemple, pour illustrer l’unité du social autour de la culture locale ou de l’orientation des décisions communautaires, prend tout son sens.

II.2.1.2- La prise en charge institutionnelle

Contrairement à la LFo suisse qui reste muette sur cet aspect des potentiels forestiers, la Loi camerounaise portant régime des forêts, relève explicitement en son Article 9, que

« (1)*Les produits forestiers sont essentiellement constitués, au sens de la présente loi, de produits végétaux ligneux et non ligneux ainsi que des ressources fauniques et halieutiques tirées des forêts. (2) Certains produits forestiers tels que l’ébène, l’ivoire, espèces animales ou végétales, médicinales ou présentant un intérêt particulier, sont dits produits spéciaux. La liste desdits produits spéciaux est fixée, selon le cas, par l’administration compétente. (3) Les modalités d’exploitation des produits spéciaux sont fixées par décret* »²⁴.

²⁴ Si les deux lois, la *Loi fédérale suisse sur la conservation des forêts et la protection contre les catastrophes naturelles*, Lfo, et la *Loi n°94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche*, s’accordent essentiellement sur la définition de la réalité de “forêts” ainsi que sur la nécessité de leur gestion durable et soutenue, seule la seconde parle de *ressources non ligneuses* ou de *produits spéciaux*, susceptibles de faire l’objet d’une exploitation économique.

La Loi n°94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche dont les quatre orientations essentielles suivantes constituent en effet la politique forestière du Cameroun :

- Assurer la protection du patrimoine forestier et participer à la sauvegarde de l'environnement et préserver la biodiversité ;
- Améliorer l'intégration des ressources forestières dans le développement rural afin de contribuer à élever le niveau de vie des populations et les faire participer à la conservation des ressources ;
- Mettre en valeur les ressources forestières en vue d'augmenter la part de la production forestière dans le PNB ;
- Dynamiser le secteur forestier en mettant en place un système institutionnel efficace, en faisant participer tous les intervenants dans la gestion du secteur.

Le discours politique au Cameroun observe qu'au-delà de la permanence et de l'importance fonctionnelle vitale dont ce type de ressources a toujours été l'objet dans la vie traditionnelle des populations indigènes, les PFNL prennent une envergure de plus en plus grande aujourd'hui dans le contexte économique moderne, en tant que

« plantes nutritives qui contribuent au renforcement de la sécurité alimentaire ; plantes médicinales exploitées à grande échelle dans un commerce national et international florissant, ou ; plantes de service servant à la fabrication des meubles et d'objets divers [...] La tendance actuelle est à l'accroissement de la demande de ces produits. Cependant leur offre ou exploitation ne repose ni sur une connaissance du potentiel, ni sur des méthodes de prélèvement éprouvées et encore moins sur une organisation méthodique des filières. Ce secteur reste encore et à regret tributaire des aléas de l'informel. »

C'est en ces termes que Sylvestre Naah Ondoua, à l'époque (janvier 2002) ministre de l'environnement et des forêts, décrit la situation des PFNL,

suggérant ainsi la mise en place des conditions de leur exploitation rationnelle, optimale et durable²⁵.

Mais la formulation de cette exhortation gouvernementale en 2002, soit une dizaine d'années après la promulgation de la Loi, montre l'existence de déficiences structurelles réelles qui disqualifient sa pertinence et dysfonctionnent son opérationnalité effective. Ndouga (2002) relève entre autres déficiences

qu'« avec une durée d'un an non renouvelable affectée à l'opérationnalité d'un permis spécial d'exploitation, comment peut-on sereinement investir ? Créer des emplois dans un délai aussi court dont on ne garantit pas la poursuite de l'exploitation. Comment amener les industries pharmaceutiques et cosmétiques étrangères à accepter un délai aussi court [...] Comment amener les banquiers à accepter le financement de ces structures ? ».

En outre, au-delà d'un contexte endémique de précarisation des populations les plus vulnérables,

« l'un des problèmes majeurs que pose la commercialisation des PFNL au Cameroun, révèle A. Awono et al (2002), est sans aucun doute la pratique de la corruption sur toute la filière. Le flou et la lourdeur commencent au niveau des procédures d'acquisition des titres d'exploitation. On comprend difficilement la foule d'actes qui entourent la décision qui confère ces titres à tel et non à tel autre demandeur. Les textes réglementaires restent difficiles à comprendre et parfois peu adaptés aux réalités de terrain. Ainsi le transport est le coût le plus important dans l'acheminement des PFNL. En ajoutant les coûts de corruption, la tendance est à l'augmentation de coûts de commercialisation supportés par les commerçants. L'augmentation de ces coûts est transmise aux paysans sous la

²⁵ Au moment où le Ministre fait ce constat, la *Loi n°94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche* avait été promulguée une dizaine d'années plus tôt dans le dessein de motiver une véritable économie durable des ressources forestières. Lire le *Rapport des travaux de l'Atelier sur l'état des lieux des produits forestiers non ligneux au Cameroun*, MINEF, Yaoundé, février 2002.

forme de prix d'achat plus bas et aux consommateurs sous la forme de prix de vente plus élevés. »

On comprend dès lors, en revisitant les quatre orientations de la politique forestière du Cameroun, comment la perspective de maximiser les mécanismes de renforcement des recettes budgétaires domine et supprime l'orientation vers le développement rural et l'amélioration des conditions de vie des populations.

L'examen de cette assise structurelle institutionnelle renforce la validité du choix que nous avons fait de dégager les implications institutionnelles mobilisées par l'exploitation de l'okok. Son examen à l'aune des autres implications sociales, économiques, et environnementales permettrait ainsi de comprendre le comportement des cueilleuses et les facteurs de raréfaction

« de certaines espèces dont les techniques de récolte sont mal maîtrisées. Il y a pour ainsi dire la nécessité de penser à pérenniser ces espèces afin de répondre de manière continue à la demande toujours croissante sur les marchés. La domestication de ces espèces s'avère nécessaire pour permettre aux populations rurales de les cultiver ».

II.2.1.3- L'activité économique des femmes sur l'environnement

Sensibles aussi bien à l'approche genre qu'au souci de conservation de l'environnement, et inspirés par les résultats de recherches dans ces deux domaines, les organismes spécialisés ont estimé que le projet global de conservation durable des ressources naturelles, de la diversité biologique et des écosystèmes, appelle une participation optimale des femmes, en tant que groupe social spécifique (Agenda 21, 1992 ; C. Comelieu, 1998). A partir du paradigme sociétal de différenciation structurelle des rôles sociaux selon le sexe, de même que sur la base de l'observation des types d'activités que les femmes pratiquent dans l'ensemble, ces mécanismes internationaux ou multilatéraux –à l'exemple du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, UNEP – essentiellement orientés vers une perspective économique privilégiant le capital

humain et social, la qualité du développement, la durabilité, affirment que

« Le travail des femmes implique encore souvent cette sorte de lien direct entre l'homme et son environnement naturel, par exemple par le biais de l'approvisionnement en eau, en combustible et en produits végétaux et animaux et aussi par le biais de l'agriculture, des pâturages et des pêcheries. Toute discussion sur les femmes et l'environnement doit rendre compte de la répartition du travail et des responsabilités entre les sexes » (PNUE, 2004).

En effet, alors que par rapport au premier domaine, mon intérêt est porté sur les femmes, les spécificités des rôles sociaux qu'elles assument dans la communauté, à leur activité d'exploitation du *Gnetum* et les incidences qu'elle provoque dans leur condition sociale ; dans le second domaine l'enjeu se situe dans la portée des activités socioéconomiques des paysannes sur le maintien de la diversité biologique et la stabilité des milieux écologiques. Autrement dit, l'analyse va se focaliser sur l'évaluation des changements qui affectent les femmes au milieu de contraintes économiques nouvelles, de l'évolution de l'influence que la variabilité de l'activité d'exploitation des ressources de la biodiversité aurait aussi bien sur la socialité habituelle des femmes que sur l'équilibre de la biodiversité.

Selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, PNUE –dont les conclusions sont partagées par la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing –il convient de rendre

« hommage à la contribution inestimable des femmes à la gestion et à la conservation de l'environnement. Les femmes doivent être considérées comme des agents essentiels du changement. Et en les plaçant au cœur de l'environnement, on reconnaît que l'équité et l'égalité entre hommes et femmes sont essentielles pour la réalisation du développement durable, l'élimination de la pauvreté et le respect des droits de la personne humaine. Les femmes, qui constituent la majorité des pauvres du monde, jouent un rôle crucial dans la gestion et la préservation de la biodiversité, de l'eau, des sols et des autres

ressources naturelles. Cela signifie que si elles sont ignorées ou exploitées, c'est une chance d'améliorer la gestion de ces ressources qui est ainsi perdue, de même que la possibilité de donner un essor à la diversité écologique, à la productivité pour la subsistance humaine et au développement économique. De plus, si la dégradation de l'environnement a de graves conséquences sur tous les êtres humains, elle affecte particulièrement les couches les plus vulnérables de la société, principalement les femmes et les enfants » (PNUE, 2004).

Il en découle que de l'équilibre de l'environnement, c'est-à-dire de la nature du rapport entre l'action anthropique d'exploitation des ressources, et la capacité de l'environnement et des ressources à se conserver et à se régénérer, dépend la stabilité/la conservation de l'environnement. L'objectif consiste dès lors à découvrir dans l'action anthropique, en l'occurrence l'activité paysanne des femmes, les logiques majeures en confrontation, que Cl. Bovay *et al* (1987 : 175) définissent « *non pas comme un processus articulant comportement et attitude de façon rationnelle* », mais plutôt comme la manière dont les femmes agissent sur les écosystèmes, dans le cadre d'une situation sociale précise qui exerce sur elles des contraintes, en fonction de la perception qu'elles ont de l'environnement et à partir des systèmes de valeurs qui le caractérisent. Etant entendu que l'économie féminine en zones rurales ne relève pas uniquement des variables spécifiques aux femmes, dans la mesure où le contexte général conditionne très fortement la portée des types et modes d'activités en présence.

A la faveur de l'immédiate accessibilité des ressources sauvages à fort potentiel économique dont une paysanne disait qu'« *ils poussent sans maître* »(UNEP, 2004), les produits forestiers –au rang desquels l'okok –se retrouvent être le recours ultime et la bouée de sauvetage des populations. Pour le PNUE en effet, le contexte de précarité et le faible niveau d'éducation des femmes les rapprochent de l'environnement dont elles vont constituer les principales exploitantes, mais aussi les facteurs de la dégradation.

Quant à l'analyse économique et institutionnelle, tout en s'intégrant dans une préoccupation durable qui devrait motiver l'élaboration d'outils économiques comptables, statistiques et fiscaux afin d'optimiser les gains économiques et sociaux, en garantissant en même temps la viabilité écologique, elle se fonde essentiellement sur l'acquisition que les produits forestiers non ligneux font d'une forte valeur économique et monétaire qui assure la continuité de leur commercialisation sur les marchés locaux, nationaux, régionaux et internationaux (Schneemann 1994 ; Tabuna 1993). Pour O. Ndoye et al (Hiver 1997/1998 : 17-18),

« Cette augmentation de la valeur marchande des produits forestiers non ligneux pourrait attirer plus d'agriculteurs et de commerçants à court terme mais pourrait aussi avoir des conséquences négatives à long terme. Deux semblent particulièrement évidentes, bien que davantage de recherches bien conçues soient nécessaires pour les étudier : une pression environnementale accrue pour les produits comme Gnetum, qui sont exclusivement récoltés en forêt [...] Ce qui exige une compréhension des facteurs fonciers institutionnels et commerciaux entre autres. »

Elle dévoile une focalisation exclusive des intérêts sur les valeurs macroéconomiques, privilégiant ainsi les rentrées budgétaires et l'activité comptable de grands opérateurs économiques, au détriment du maillon de base constitutif de l'économie sociale familiale dans laquelle les femmes sont les cueilleuses des feuilles, productrices oubliées et anonymes de la ressource dont la création d'un Programme de sécurisation des recettes forestières²⁶ n'offre,

²⁶ La création du Programme de sécurisation des recettes forestières (PSFR) participe de l'opérationnalisation de la Loi n°94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche au Cameroun. selon Dieudonné LIBAM (2002) qui travaille dans cette structure, « *il est reconnu que les produits forestiers non ligneux contribuent significativement aux revenus des ménages mais ceci n'est pas reflété au niveau des statistiques nationales* [dans la mesure où les objectifs du Programme consistent essentiellement à] *maîtriser le fichier des opérateurs économique de la filière ; sensibiliser tous les partenaires sur l'existence d'un cadre institutionnel d'exploitation des produits forestiers non ligneux ; maîtriser les circuits de commercialisation ainsi que de distribution, et ; à recenser tous les grands marchés d'échange des produits forestiers non ligneux pour la mise sur pied d'une stratégie de contrôle.* ». In "Contribution des produits forestiers non ligneux au PIB", texte publié dans le **Rapport des travaux de l'Atelier sur l'état des lieux des produits forestiers non ligneux au Cameroun**, MINEF, Yaoundé, février 2002.

dans un contexte politico-institutionnel de déficit démocratique, aucune garantie de bénéficier d'un réinvestissement social prioritaire.

Comme on le voit, très peu d'études ont été réalisées jusque-là sur les rapports sociaux de sexe et leur évolution dans le contexte camerounais, en rapport avec l'environnement et l'impact des femmes dans la stabilité des ressources ou l'exploitation du *Gnetum africanum*. Celles qui existent revêtent un caractère essentiellement économique-agro-forestière ; entre autres résultats, elles annoncent effectivement les transformations diverses intervenues sur les plans macro et micro dans les rapports sociaux de sexe, la réalité du rapport étroit entre les femmes et l'exploitation des ressources de l'environnement, ou l'intérêt commercial grandissant des produits forestiers non-ligneux, mais se distinguent par leur caractère généralisant et donc un peu laconique ou limité, notamment dans le choix des outils et l'utilisation des approches méthodologiques.

En voulant considérer l'ensemble des PFNL ou à défaut les plus commercialisés, elles ont approché très peu l'okok, et l'occultation des spécificités de son exploitation dans un cadre social localisé met hors de leur portée l'unité théorique des implications économiques et environnementales auxquelles donne lieu cette activité dont les principales actrices sont les femmes.

Cela dit, l'okok a fait l'objet d'une littérature réelle, en tant que rapports et récits de voyage d'Européens²⁷ décrivant les mœurs alimentaires indigènes en Afrique ; produit forestier de consommation, intégré dans les études agroéconomiques réalisées ces dernières années sur l'évolution croissante du

Cependant, à défaut d'approfondir les conditions d'une viabilisation de l'activité de production au niveau des cueilleuses, le PSFR constituerait légitimement dans le cadre d'un fonctionnement traçable et démocratique des institutions de l'Etat, une structure destinée à assurer la mobilisation d'un investissement social devant améliorer les conditions de vie des populations. Ce qui est loin d'être le cas dans la réalité du contexte camerounais aujourd'hui. Tel qu'en fin de compte, l'option la plus durable est pragmatique et consisterait le système de récolte et de commercialisation des feuilles au niveau de la phase de production.

²⁷ Ces Européens étaient missionnaires, explorateurs, commerçants ou fonctionnaires de l'administration coloniale.

commerce des PFNL ; ou de façon plus spécifique comme espèce d'intérêt économique avéré.

L'ensemble de cette documentation permet effectivement de se faire une idée sur cette plante, son utilisation et la valeur qui lui est accordée, ses propriétés alimentaires ou médico-pharmacologiques, ses capacités domestiques et sa disponibilité agricole, son importance économique actuelle et potentielle, etc. Par exemple, dans le tableau suivant, A. Awono *et al* (2002) présente une photographie de la valeur commerciale de quelques PFNL dont l'okok autour des premières années de son exploitation à grande échelle.

Tableau (1) : Evolution commerciale de quelques PFNL au début de leur exploitation à grande échelle

Produit forestier non ligneux	Valeur des ventes en 1995 (en F CFA)	Valeur des ventes en 1996 (en F CFA ²⁸)
<i>Dacryodes edulis</i>	301.549.000	467.119.000
<i>Garcinia kola</i> (fruit)	921.000	14.990.000
<i>Garcinia kola</i> (bark)	3.971.000	2.109.000
<i>Garcinia lucida</i> (bark)	10.360.000	9.867.000
<i>Gnetum spp.</i>	3.508.000	35.822.000
<i>Irvingia spp.</i>	124.627.000	147.769.000
<i>Cola acuminata</i>	217.564.000	94.655.000
<i>Eleaëis guinensis</i>	14.896.000	4.722.000
<i>Ricinodendron heudeloti</i>	194.170.000	211.503.000

Source : Enquêtes CIFOR, 1995-1996

Ainsi, à défaut d'être restée constante, cette trajectoire commerciale du *Gnetum* a connu une progression exponentielle au cours des dix dernières années.

Par ailleurs, au-delà des possibilités techniques de domestication agricole que Shiembo (1998) et J-P. Eyebe (2002) établissent, renforçant du même coup l'hypothèse que l'agriculture est la perspective la plus susceptible d'assurer le développement de l'économie du *Gnetum* ainsi que sa pérennité écologique, Laurie E. Clark et Terry C.H. Sunderland (2004) relèvent le potentiel médicinal de la plante à travers les divers usages que les populations locales en font :

²⁸ Les cours approximatifs actuels situent le dollar US autour de 500 Franc CFA, et le Franc suisse autour de 400 Franc CFA. Par ailleurs, le traitement en gras des données sur le *Gnetum* est de nous.

« *The leaves of Gnetum are eaten for nausea and are used as antidote against arrow-poison made from parquetina nigrescens. The chopped leaves serve as a dressing on boil to hasten maturation, and the stem is cut up into small pieces to produce tisane taken to ease childbirth. The leaves are used as an antiseptic on wounds and are believed to enhance blood production. A poultice made from the leaves is used to treat fresh wounds and wiltlow (an itchy inflammation of fingers) and is taken as an enema to clear constipation. The fresh leaves are chewed to neutralize the effects of alcohol, and the Bulu use the leaves to treat colds. Gnetum is used to treat haemorrhoids and high blood pressure. The leaves are also taken to treat enlarge spleen, for sore throat and as a cathartic. Leaves are used in Nigeria as a purgative and tonic and as a potherb and tonic* »²⁹.

Ces études ont donc déjà traité du *Gnetum africanum*, mais davantage dans le cadre général des produits forestiers non ligneux, et dans une orientation soit essentiellement écologique ou forestière soit essentiellement économique, mais tout de même parfois dans l'objectif de mettre en évidence les aspects tels que la valeur actuelle et potentielle des PFNL pour les populations locales, les atouts susceptibles d'accroître le bénéfice lié à l'exploitation des PFNL, les effets à court et à long terme des pratiques de prélèvement sur la structure et la dynamique des populations, les stratégies d'exploitation et de gestion durable des ressources, etc.³⁰

Mais aucune de ces études ne s'est donnée pour objectif d'analyser dans une approche systémique et holiste, donc intégrative et globale, le produit social des interactions auquel donnait lieu l'exploitation de l'okok, entre la qualité du

²⁹ In *The Key Non-Timber Forest Products of Central Africa : State of the Knowledge*, Technical paper n°122, SD Publications, US Agency for International Development, USAID.

³⁰ Lire M. TCHATAT, "Quelques études effectuées au programme Tropenbos-Cameroun, relatives à la gestion durable des produits forestiers non ligneux" ; Salomon BELINGA, "Evaluation du potentiel des produits forestiers non ligneux au Cameroun" ; André-Jules NDOUGA, "Produits forestiers non ligneux et création d'emplois" ; Abdon AWONO *et al* in "Produits forestiers non ligneux et génération des revenus : le cas des plantes médicinales, nutritives et de service" ; Dieudonné LIBAM, "Contribution des produits forestiers non ligneux au PIB". Ces articles sont publiés dans le *Rapport de l'Atelier sur l'état des lieux des produits forestiers non ligneux au Cameroun*, MINEF, Yaoundé, février 2002.

contexte social général, les dynamiques qu'en connaissent les rapports sociaux de genre, les dynamiques microéconomiques qui en découlent et l'évolution des disponibilités écologiques des ressources. Cette carence devrait permettre d'en dégager aussi bien les implications sociopolitiques quant au statut des femmes et aux conditions d'optimisation de leurs activités au niveau micro et méso-social, les enjeux économiques, institutionnels, stratégiques et environnementaux majeurs auxquels l'émergence de son exploitation donne lieu aujourd'hui, et en formuler les orientations opérationnelles et de recherche plus pertinentes.

C'est ainsi par exemple qu'à défaut d'avoir formulé aussi bien la préoccupation de promouvoir la connaissance des produits forestiers non ligneux afin de leur donner une place plus prépondérante dans le commerce tant national qu'international que l'exigence d'un effort substantiel renforcer l'assise économique internationale des PFNL (A. Awono et al, 2002), aucune autre étude ne s'est réellement donné jusque-là ni de focaliser une analyse systémique de l'exploitation du *Gnetum spp.*, ou d'en procéder la nécessité d'un projet de développement des potentiels alimentaires, agroalimentaires ou pharmaceutique fortement soupçonnés à cette plante.

II.3- QUESTIONS DE RECHERCHE

La question qui synthétise le plus cette étude est de savoir si le contexte structurel d'exploitation du *Gnetum africanum* au Cameroun est durable. Autrement dit, est-ce que les incidences liées au déploiement de cette activité satisfont aussi bien les besoins de promotion sociale et économique des populations que les exigences d'équilibre des écosystèmes et de la biodiversité ?

Cependant, pour des raisons méthodologiques liées au caractère sociologique de cette recherche exploratoire, la question de base est plutôt de savoir quel est le contexte d'exploitation de l'okok. En d'autres termes, dans quel contexte s'origine l'économie du *Gnetum*? Comment s'organise-t-elle? Qu'est-ce qui caractérise son fonctionnement? L'exploitation de l'okok est-elle optimale et

satisfait-elle les conditions de durabilité?

Ce questionnement suppose de jeter un regard diachronique non seulement sur la qualité de l'environnement politique, économique et social du Cameroun de ces dernières années, mais également sur l'éclairage que le background de l'histoire et de la culture pourrait en faire. Cette démarche permettrait par ailleurs de caractériser aussi bien le contexte structurel global qui rend possible le commerce du *Gnetum* et incidemment plus tard, la qualité de la prise en charge institutionnelle de cette activité.

En outre, le souci de dégager les implications sociales majeures auxquelles l'émergence de cette activité donne lieu, appelle nécessairement une identification particulière des principaux acteurs dont l'activité de production se trouve à la base de la filière. Comment comprendre que les femmes en soient les principales actrices ? Comment travaillent-elles? Que gagnent-elles? A quoi leur servent les revenus qu'elles en tirent? Quelle influence ces revenus présentent-ils d'une part sur l'évolution de leurs conditions de vie, et d'autre part sur leurs statuts sociaux, en rapport avec les hommes et l'ensemble du corps social? A quels types de contraintes (sociales, physiques, institutionnelles) leur activité est-elle confrontée ?

Au total, quelles seraient les conditions d'optimisation de l'économie de l'okok?

II.4- HYPOTHESE DE RECHERCHE

Au fondement de notre architecture d'hypothèses se trouve le texte suivant, extrait du Rapport gouvernemental sur l'économie des produits forestiers non ligneux au Cameroun. Il dit :

« Le sous-secteur des PFNL est un domaine d'avenir très important. L'exploitation desdits produits ne nécessite pas de gros investissements dans l'ensemble. Leur usage et commercialisation en général profitent directement aux riverains. Ce sous-secteur procure de grosses activités et génère des

revenus importants aux opérateurs économiques et à l'Etat. Le chiffre d'affaires annuel est estimé à 8.5 milliards de F CFA en ce qui concerne exclusivement le rotin, le charbon de bois et le bambou. Aussi cueillette, transformation, manutention et commercialisation recrutent les catégories sociales les plus vulnérables, peu qualifiées et procurent à de nombreux ménages défavorisés, une source secondaire ou comme activité principale de revenus appréciables leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie[...] Toutefois, se ravise-t-il, on n'appréhende que partiellement la contribution de ce sous-secteur à l'économie nationale, le système de production n'étant pas encore bien organisé, et les statistiques presque inexistantes. »

La construction de cette base d'hypothèses obéit de part en part à la *Grounded Theory* dont j'ai fait usage comme méthode, pour catégoriser le contenu des données collectées sur le terrain : les informations recueillies de l'observation du phénomène dans son déroulement quotidien (la réalité de l'exploitation de l'okok par les populations dans la région forestière de Sa'a, la rencontre avec les différents intervenants dont les femmes-cueilleuses, l'analyse aussi bien du donné réglementaire que de l'action des institutions publiques compétentes et des autorités, etc.), nous permettaient de contrôler la validité des énoncés formulés aussi bien sur les rapports sociaux de sexe que sur la relation entre les rôles sociaux des femmes et leur rapport aux ressources environnementales.

Avant même de la confronter à la réalité des données que j'ai recueillies sur le terrain, l'analyse rapide de ce discours institutionnel publique –non-scientifique –qui traduit l'esprit et la réalité du contexte structurel et institutionnel camerounais, présente au moins deux contradictions qui rendent impossible l'occurrence d'une optimalité et d'une durabilité de l'économie de l'okok. En fait, cette formulation est davantage le produit d'une vue de l'esprit et le résultat d'une supposition biaisée par l'idéologie d'un conservatisme de classe, que la conclusion d'un examen rigoureux des faits.

La vacuité du concept de “gros investissements” se réfère aux activités de production économique d’un ordre différent et fait abstraction du système d’exploitation mettant les populations rurales en rapport direct avec les ressources de leurs biotopes environnants. S’il est vrai que ce rapport n’appelle ni l’acquisition de machines-outils ni la mobilisation d’un personnel formé par exemple, il mobilise en revanche un investissement physique et mental soutenu et permanent qui affronte quotidiennement au moins la contrainte des difficultés de la brousse, des aléas de la ressource sauvage et de la précarité du marché. Il s’en suit que dans le cadre de l’économie de l’okok, l’activité de cueillette et de vente des feuilles devrait être considérée comme une activité de production à part entière dont la nature des coûts d’investissement s’établissent en terme de risques, des peurs, des accidents, des incertitudes et surtout des conditions de pauvreté dans lesquelles vivent les principaux acteurs de ce niveau économique.

L’absence d’une prise en compte conséquente non seulement des aspirations légitimes des populations au bien-être mais aussi des modalités concrètes d’une part d’un prélèvement qui assure la régénération de la ressource et prévienne ainsi une raréfaction qui renforce le caractère aléatoire des récoltes et occasionne une démultiplication des difficultés de parcourir de grandes distances, et d’autre part d’une détermination réglementaire des éléments et terme d’échange notamment les caractéristiques physiques du paquet de feuilles comme unité d’échange, le prix minimal du paquet de feuilles, etc., contredit tout aussi la croyance postulée d’un gain facile d’argent.

L’hypothèse qui en découle en résumé est que l’opérationnalisation contextuelle de la politique forestière n’est pas durable et ne permet pas l’optimisation de l’économie du *Gnetum africanum*. Elle a exclusivement bénéficié jusque-là aux seules unités économiques que sont les grands opérateurs économiques et l’Etat, et par l’ignorance qu’elle manifeste de l’unité de production, participé non seulement à la complexification des difficultés des femmes et à la cristallisation de la précarité économique des gens mais

incidemment aussi à la construction d'un cycle précarité/permanence des besoins/besoin de ressources/prélèvement frénétique des ressources/raréfaction des ressources, dont la perspective fatale est d'hypothéquer l'existence de l'okok, de remettre en question son économie, et d'endémiser la pauvreté.

Dans le détail et relativement aux rôles sociaux des femmes, l'activité de production que les femmes font de l'okok reste effectivement paysanne et informelle dans la mesure où non seulement elle est oubliée par les mécanismes d'opérationnalisation de la Loi, et le caractère sauvage de la ressource – indépendamment des conséquences qu'elle présente quant au droit d'accès à la terre (Folbre, 1995) la situe encore dans un univers culturel traditionnel. En effet le paradigme traditionnel sur lequel elle repose en fait une activité extensive mais dont on ne saurait affirmer qu'elle est d'échelle limitée : malgré la cristallisation de la valeur commerciale de l'okok, la précarité du contexte structurel maintient l'exploitation de l'okok dans la satisfaction des besoins locaux familiaux³¹.

Cependant, même si l'on est conduit d'en parler à la suite de Preiswerk et Zwahlen (1998 : 15) en terme « *d'affectifs et de communautaires* », en tant que les femmes s'y emploient avant tout à nourrir, à soigner, à protéger la société, les hommes, les femmes et les enfants, les modalités de cette exploitation présentent un impact dégressif dans la stabilité des ressources, dans une évolution qui à terme, est susceptible de remettre en question la vocation qu'elle assume aujourd'hui dans l'entretien et le bien-être élémentaires des gens, bref « *la production des capacités humaines* » (A. Sen, 2001).

Avec la crise économique, l'univers économique qui faisait des hommes les principaux producteurs des revenus monétaires aux familles s'est écroulé en

³¹ “Besoins familiaux” ici peut aussi signifier dans une moindre mesure, besoins du ménage. Cependant, j'ai choisi familiaux pour dépasser le concept de ménage et sous-entendre la famille au sens large, en tant qu'elle comprend dans le contexte précis du Cameroun, des personnes et parents non nécessairement liés directement par le mariage ou la filiation.

En outre, je situe l'activité paysanne de la femme vue sous cet angle, dans la catégorie *nonmarket work*, par opposition aux activités économiques couramment comptabilisées ou considérées par les statistiques économiques officielles.

faisant place à une nouvelle économie de la débrouillardise, de l'informel et des activités alternatives dont l'exploitation de produits forestiers, jadis l'apanage des femmes dans le cadre de leurs rôles traditionnels domestiques et ménagers. L'émergence d'une économie nouvelle autour de l'exploitation à grande échelle de ces ressources sauvages non ligneuses a consacré, sur la base de la cristallisation des anciennes divisions sexuelles du travail, les aptitudes et habiletés des femmes en disqualifiant les hommes.

La dépression économique et la mise en œuvre de mesures d'ajustement structurel par où l'Etat se décharge de la plupart de ses devoirs sociaux et les hommes perdent leurs fonctionnalités économiques, provoquent l'augmentation de la charge de travail chez les femmes (Preiswerk et Zwahlen, 1998), et la mutation économique que connaît l'okok induisent d'une part un changement des modes d'exploitation des ressources par les paysannes ainsi qu'une augmentation de la pression sur les ressources, en même temps qu'ils raffermissent la conscience de la pauvreté et le besoin de bien-être, formulant ainsi d'autres « *modes d'expression des aspirations et des besoins* » (C. Comeliau, 1998), dans une sorte de « *rupture du silence* » de l'activité féminine. Ces mutations structurelles qui présentent certainement des conséquences sur l'évolution du statut social des femmes ainsi que dans leurs conditions de vie auraient donc modifié la structure et la densité de l'activité paysanne des femmes dans les bio-sociotopes, entraînant comme le dit L. Guay (1994), « *une augmentation de la production et de la consommation qui s'accompagne d'une dégradation du milieu* ».

En effet, la diminution des ressources serait directement motivée non seulement par la faiblesse du niveau de formation et d'instruction dont il faut dire qu'il est à l'origine de la ruralité des paysans, mais surtout au cycle de précarisation structurelle dans lequel l'exploitation de l'okok se trouve. Le besoin permanent de ressources monétaires pour assurer les exigences de survie des familles au quotidien porte les cueilleuses, indifféremment et

indépendamment de leur niveau d'instruction ou leur degré d'écolo-sensibilité, à un comportement frénétique de prélèvement auquel les capacités de régénération biologiques des ressources éprouvent du mal à résister.

C'est ainsi qu'au lieu d'une superposition de plusieurs et différentes "logiques" individuelles par la variable niveau d'éducation au motif des types et modes d'activités de cueillette en place, il s'agit de d'identifier les facteurs structurels et les motivations globales des acteurs, ce que C. Verschuur (2005 : 74) formule à l'inverse quand elle dit que « *Nous n'avons donc pas l'illusion de penser que des mouvements de quartiers, par eux seuls, sans transformation du système économique, des rapports Nord-Sud, des rapports entre l'Etat et la société, pourraient renverser le système de reproduction des inégalités* ».

Précisons à propos de la variable niveau de formation/éducation/instruction, que l'on doit considérer non seulement l'instruction classique moderne et l'information aux médias, mais aussi l'éducation aux savoirs traditionnels. Car, le recours méthodologique à la référence historico-culturelle suggère, à la suite d'une analyse diachronique qui établit le type de culture dominante ou plutôt de civilisation auquel participent les gens, de procéder à une différenciation entre les concepts de ruralité et de traditionnel, et de démontrer aussi bien la ruralité comme étant le résultat d'une inadaptation culturelle, que l'incapacité culturelle des ruraux camerounais d'aujourd'hui à disposer d'un savoir traditionnel opératoire qui amènerait les cueilleuses à des techniques et modes de cueillette de conservation de la biodiversité. A mon sens, le niveau d'éducation n'a aucune substance en soi ; il n'a de sens qu'en tant qu'il émerge d'un contexte culturel global, systémique, dans lequel toutes les choses sont éclairées les unes par les autres, les unes comme déterminants ou facteurs des autres, et inversement.

La tension à la culture occidentale dominante a provoqué un relâchement inexorable de l'adhésion à la culture traditionnelle qui a fragilisé la transmission des connaissances traditionnelles des vieilles générations aux plus jeunes, non seulement en tant qu'instruments de fonctionnalité mais également en terme de

consistance et de volume. En dehors des sociétés restées relativement hors de portée de la civilisation dominante telles que les Pygmées, et dans le cadre desquelles A. G. Neba (1999) établit le caractère cohérent d'un ensemble de comportements procédant d'une vision cosmologique de l'interdépendance des rapports utilitaires entre l'homme et la nature (les herbes, les arbres, les animaux, l'eau, etc.) et dont la pratique systématique converge vers une situation de conservation, les ruraux d'aujourd'hui ont la tête et le cœur en ville, et seule la présence du corps au village semble les contraindre à l'usage des réminiscences que ce contexte a gardé des savoirs traditionnels.

Dès lors, la conjonction de la raréfaction des ressources, des modes de cueillette frénétiques et d'une circularisation de la précarité montrerait que les variables opérationnelles sur lesquelles se fondent les différentes motivations ou logiques pratiques, l'apport potentiel ou réel des femmes dans la conservation de la diversité biologique, mais également le niveau de sensibilité des femmes au souci écologique, sont plus structurelles et liées au contexte systémique qu'individuelles et fonction de l'éducation des individus. En fait, la postulation d'une inclination des femmes au comportement durable telle que relevée par M. Hemmati (2000) ou la relation indifféremment affirmée d'une conscience de la valeur qui ouvre à des comportements durables me semblent dues sinon à l'adhésion aveugle à un paradigme dominant de lecture, probablement à une abstraction méthodologique de la recherche.

Il s'agira donc de contrôler et de procéder à une analyse concrète dans le milieu socio-écologique de Sa'a, non seulement de la pertinence de l'interaction ainsi supposée forte entre les implications auxquelles donne lieu le statut socio-économique de la femme et la dynamique des écosystèmes, mais également du jeu des rapports entre d'une part, les enjeux économiques et monétaires auxquels les exigences des mutations sociales actuelles notamment économiques donnent lieu aujourd'hui, et les enjeux écologiques relativement aux changements qualitatifs qui en résultent dans la texture des écosystèmes environnementaux,

d'autre part.

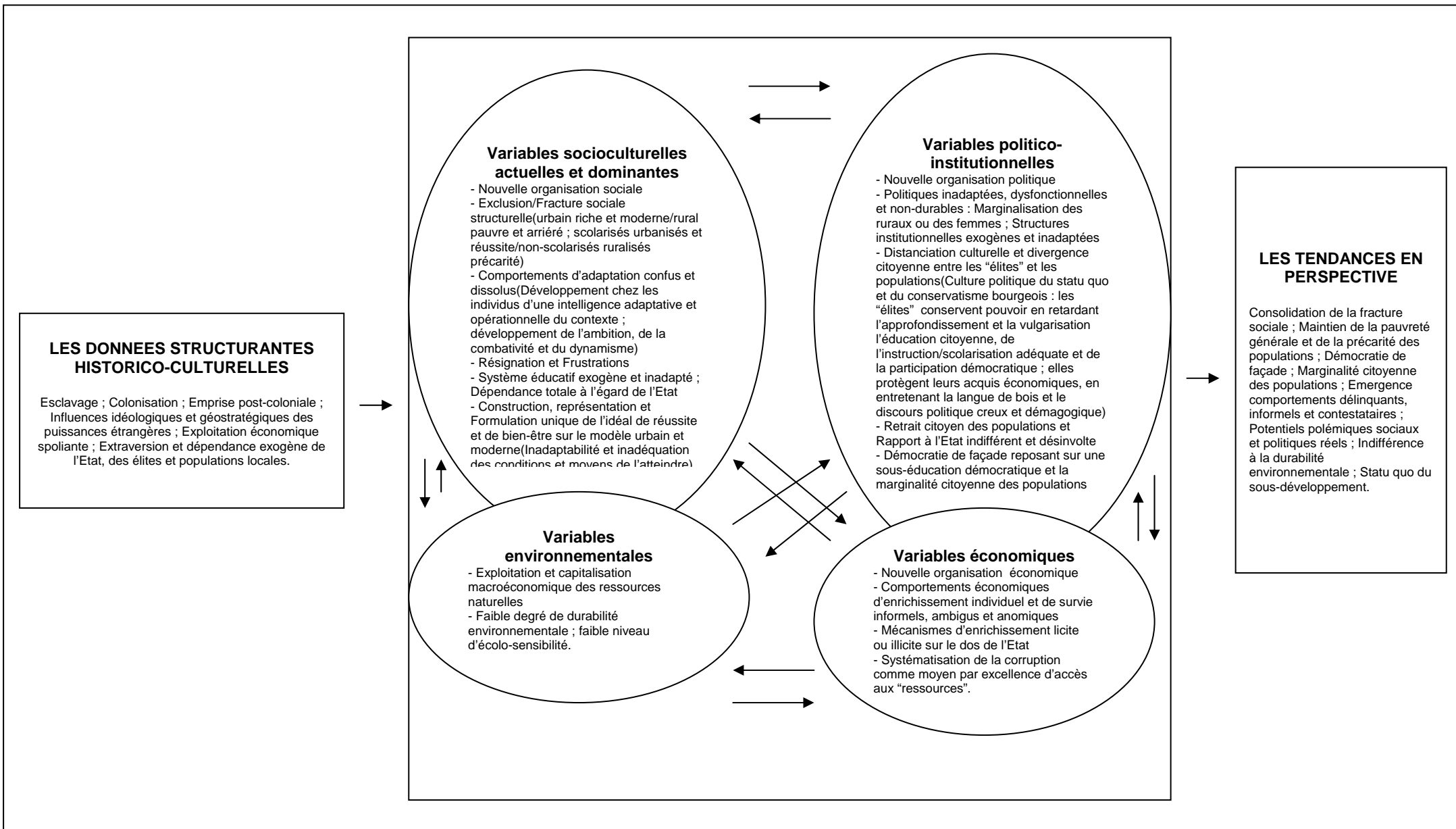
Ainsi, cette perspective suppose-t-elle éminemment une approche interdisciplinaire qui, tout en se disposant à la gestion globale de la sociologie, associe la science économique, l'écologie, les sciences agricoles, et la science politique³². Nous sommes en effet en présence d'un phénomène en même temps pluriel et dynamique qui, d'une part, est conditionné à l'entrée par la construction historico-culturelle comme premier facteur structurant, et à la sortie par des tendances dont seul le conditionnement des interactions entre les principales variables politico-institutionnelles, économiques, écologiques et sociales, permet de déterminer la nature des perspectives. Ce phénomène obéit ainsi, d'autre part, à l'hypothèse que

« les correspondances que l'on trouve entre les différentes disciplines constituent plus de simples similitudes ou analogies et qu'elles sont révélatrices d'isomorphismes et d'identités structurelles fondamentales. Ces correspondances sont attribuées au fait que les entités étudiées constituent d'une certaine manière des systèmes, c'est-à-dire des complexes d'éléments en interaction »(C. Roig : 1970).

³² « (...) Face aux problèmes environnementaux qui nécessitent un processus social d'apprentissage nouveau, affirme Beat BURGENMEIER, seules les approches interdisciplinaires parviennent à cerner les nombreuses interactions [implications et enjeux] qui caractérisent les écosystèmes ». **Economie du développement durable**, Bruxelles, De Boeck, p12.

SCHEMA(2) DU PARADIGME GLOBAL D'ANALYSE DU CONTEXTE D'EXPLOITATION DU GNETUM AFRICANUM AU CAMEROUN

Source : NLEND V Georges Boniface, 2007



II.5- OBJECTIFS DE RECHERCHE

En travaillant sur les implications auxquelles donnent lieu les modalités de mise en œuvre des responsabilités sociales des femmes à travers leurs rapports aux ressources écologiques, l'ouverture méthodologique par le digest de la cueillette rentière du *Gnetum africanum* m'offre un champ qu'on dirait taillé à la mesure du besoin et de l'intérêt que je formulais dès le départ. Il s'agit de voir dans le contexte du Cameroun, comment les nécessités de survie dans la vie quotidienne de manière générale, et l'assomption que les femmes font de leurs rôles sociaux traditionnels, se disputent avec les exigences objectives de préservation des ressources de la biodiversité et de promotion d'une sensibilité environnementale en général.

Cette perspective suppose ainsi d'une part, d'observer l'évolution de l'influence structurelle du contexte économique sur la culture et les modes de fonctionnement social des populations, les déterminants des dynamiques aussi bien quant aux rapports sociaux de genre qu'en tant que transformations dans les conditions de vie des femmes, emportées au quotidien dans la gestion d'une sorte d'embarras existentiel où se vit la contradiction entre les besoins économiques de survie qui appellent à une exploitation sans repos des ressources forestières, et l'incapacité de s'arrêter et de faire une pause régénératrice, en face de l'inexorable disparition à vue d'œil de ces ressources. D'autre part, elle induit la possibilité d'approfondir la connaissance des implications socio-économiques et environnementales d'une plante des forêts humides africaines qui constitue une ressource alimentaire majeure des populations locales et émigrées, et qui suggère de plus en plus de curiosité dans les domaines de la recherche pharmaceutique et agroalimentaire.

Mais au-delà de cette évaluation sociale des rapports de sexe d'un côté, et environnementale des enjeux écologiques de l'autre, le problème est d'établir sur la base des facteurs contextuels ou individuels déterminants, la dynamique des rapports de genre, les mutations dans les statuts des genres, l'influence de

ces transformations sur la femme et son activité socio-économique, l'impact du nouveau format de l'activité féminine sur la stabilité des milieux naturels, le tout en en dégageant d'une part les effets sur la dynamique des conditions de vie des femmes, de leur positionnement social, de leurs rôles et statut sociaux, et d'autre part les conditions institutionnelles ou structurelles d'optimisation des ressources de la biodiversité qui accroissent le statut citoyen de la femme en même temps qu'elles stabilisent les textures écologiques.

Par cette orientation qui combine l'approche gender et l'analyse environnementale, et à la finalité de susciter l'émergence d'un "virage durable" par lequel se réconcilient les préoccupations économiques et les objectifs de préservation des espèces et des habitats naturels, l'on pourrait entrevoir les conditions stratégiques, il s'agit de dessiner les pistes opérationnelles qui, à court terme optimisent les modalités traditionnelles actuelles d'exploitation de l'okok par les femmes, et à moyen et long termes durabilise l'économie de l'okok et assurent la sécurité des potentiels biologiques forestiers.

II.6- ORIENTATION THEORIQUE

Dans la grande problématique de l'Environnement défini comme « *le substrat physico-chimico-biologique dont l'existence et la reproduction sont indépendantes de la volonté humaine, qui sert de support à la vie humaine et permet à l'homme d'être* » (Comolet 1990 : 34)³³ de laquelle relève, comme je l'ai dit tantôt au début la motivation de ce travail, il convient très tôt de préciser que mon orientation est davantage fondée sur l'écologie et la biodiversité que sur la consommation des ressources énergétiques et la production des déchets polluants et gaz à effet de serre.

Du point de vue environnemental, ma perspective d'analyse de l'importance du *Gnetum*, de la dynamique que sa disponibilité connaît du fait de

³³ Cette définition que COMOLET donne de l'environnement est reprise ici par GROSCLAUDE, *Comptabilité nationale et environnement*, IRER, EDES/Université de Neuchâtel, p.10

l'activité anthropique et des conditions de sa permanence en tant que ressources dans la durée, ne rentre exclusivement ni dans la logique énergétique dont la production des déchets polluants est à l'origine du réchauffement climatique, ni dans l'opposition duelle que Bürgenmeier par exemple, fait entre l'économie de l'environnement et l'économie écologique.

Dans le contexte camerounais, il s'agit de relever l'influence déterminante que le besoin d'accroissement substantiel des revenus monétaires des populations –que Bürgenmeier appelle “*une allocation optimale des ressources au sens économique du terme*” –présente sur la stabilité des potentiels de la biodiversité. Et si cette approche qui se soucie de la conservation de la texture naturelle des écosystèmes naturels assure incidemment ce que l'économie écologique nomme *le principe de responsabilité intergénérationnelle*, sa pertinence se justifie dans l'identification de mécanismes institutionnels et de recherche qui renforcent l'économie de l'okok, non seulement par le développement de tous les potentiels économiques du *Gnetum* mais en même temps par l'amélioration du niveau de vie des femmes et des populations. Et finalement, comment les écosystèmes forestiers gèrent-ils la pression occasionnée par l'activité féminine de prélèvement des ressources?

Le contrôle de la thèse ainsi présentée, et la détermination éventuelle des conditions de sa viabilisation dans le contexte camerounais, constituent le moteur de ce travail sur les logiques économiques et environnementales dans les activités paysannes des femmes du Sud-Cameroun. Il s'agit comme dans l'optique de Jollivet (1992), de

« *localiser la réalité des problèmes environnementaux. Car justement, c'est au niveau local (à travers l'érosion et la dégradation des sols, la pollution des eaux de surface ou souterraines, la perte de la biodiversité, etc.) que se situent les niveaux écologiquement et sociologiquement pertinents d'une analyse susceptible de rendre compte de la dialectique homme-biosphère et de se doter d'outils pour l'action.* »

En effet, même si dans cet essai de reconstruction sociale du rapport réel des femmes aux ressources de l'environnement, par le biais de l'activité de production de biens et de services socioéconomiques, il ne s'agit pas en tant que tel de modéliser pour chaque femme les motivations de son activité paysanne dans le milieu naturel (Cl. Bovay et al, 1987), c'est dans le souci d'établir et de comprendre la spécificité de l'économie féminine dans le monde paysan ainsi que le type de relation que cette activité entretient avec la dynamique des milieux naturels, dans « *la globalité des comportements et des attitudes propres* » aux femmes comme acteurs privilégiés de la société rurale, que je me suis proposé d'entreprendre une recherche sur la dynamique du parallèle qui se serait noué entre les préoccupations socioéconomiques et les exigences écologiques, à travers les activités des femmes rurales du Sud-Cameroun.

Elle devrait ainsi permettre sur le plan théorique, non seulement de renforcer les connaissances acquises jusque-là sur la condition des femmes dans les sociétés forestières du Cameroun méridional, à travers une photographie contextualisée et actuelle de la situation sociale globale des femmes de la région de Sa'a, leurs statuts et rôles traditionnels, la dynamique de leurs statuts en fonction des mutations que connaissent leurs activités socioéconomiques, les stratégies d'auto-empowerment qu'elles mettent en place pour améliorer leurs conditions de vie et mieux assumer leur rôle social, l'évolution de leurs motivations, etc.; mais également de mieux circonscrire le type, les modes et le niveau réel d'influence, actuel et prospectif que l'activité des femmes présente sur la stabilité des écosystèmes forestiers.

Cela dit, même si le schéma élaboré par Goodland (1991 : 17) ou par les Nations Unies (1970 : 7) pour conceptualiser les interactions systémiques environnementales et économiques ne traduit pas à suffisance la préoccupation de la déstabilisation de l'équilibre global par l'appauvrissement des écosystèmes, je participe de l'interprétation théorique qui considère que

« les fonctions de l'environnement n'ont pas une capacité illimitée. Ainsi en amont du système le renouvellement des ressources naturelles est conditionné par la capacité de régénération de l'environnement. Lorsque les quantités des ressources naturelles prélevées sont supérieures à la capacité de régénération de l'environnement, ces ressources s'épuisent puis disparaissent. » (Grosclaude 1995 : 11).

A côté de l'approche énergétique privilégiée dès le départ par les Rapports Hammarskjöld (ONU 1975) et même Brundtland (ONU 1987)³⁴ par l'actualité du réchauffement climatique ainsi que par nombre de recherches en sociologie ou en économie de l'environnement (Cl. Bovay et al (1997), M-C. Stritt (1997), Kébir et Crevoisier (2004), et même Grosclaude (1995), etc.), ma perspective de travail est axée sur l'Environnement en tant que écosystèmes dont les menaces de dégradation par la pression des activités anthropiques, essentiellement économiques, l'exploitation des ressources naturelles écologiques et des produits de la biodiversité, met en danger la survie des espèces et par conséquent l'équilibre et les capacités fonctionnelles et d'auto-conservation des milieux naturels.

Plus encore, par l'accouplement du souci de déstabilisation écosystémique avec celui de la précarisation économique des populations, j'envisage un développement soutenable qui tienne nécessairement compte non seulement de la capacité limitée des disponibilités environnementales mais surtout au préalable des conditions d'une exploitation optimale des ressources.

³⁴ Baptisé Brundtland du nom du Premier ministre norvégien (Mme Gro Harlem BRUNDTLAND) qui a dirigé les travaux de la Commission mondiale des Nations Unies sur l'environnement et le développement, le Rapport intitulé *Our Common future* est le document qui pour la première fois, en 1987, a formulé clairement le concept de développement durable et la relation entre le bien-être, un environnement sain et viable, et une exploitation rationnelle des ressources naturelles. C'est lui qui sensibilise le premier sur les risques que la planète court quant à l'augmentation de la pollution, de l'épuisement des ressources, de la diminution de la couche d'ozone et du réchauffement climatique. Cela dit, c'est bien le Rapport Brundtland qui conclura que la dégradation de l'environnement est directement influencée par la pauvreté.

Mais auparavant, en 1975, un premier document baptisé Dag Hammarskjöld, du nom de l'ancien secrétaire général de l'ONU, issu de la Session Spéciale de l'Assemblée Générale de l'ONU sur *Development*, pose déjà le problème de la *capacité de charge*, c'est-à-dire du seuil critique de pollution et de dégradation environnementale au-delà duquel la Terre ne serait plus capable de gérer son équilibre.

Ainsi formulée, la préoccupation centrale de cette étude s'intègre-t-elle entièrement dans la problématique du développement durable telle qu'elle se présente aussi bien du point de vue économique chez Bürgenmeier (2004), que de manière plus globale dans Action 21(1992), par exemple.

Face « à la perpétuation des disparités entre les nations et à l'intérieur des nations, affirme la Déclaration de Rio, à une aggravation de la pauvreté, de la faim, de l'état de santé et de l'analphabétisme, et à la détérioration continue des écosystèmes dont nous sommes tributaires pour notre bien-être (...) [il convient] d'intégrer les questions d'environnement et de développement pour pouvoir satisfaire les besoins fondamentaux, améliorer le niveau de vie pour tous, mieux protéger et mieux gérer les écosystèmes et assurer un avenir plus sûr et plus prospère (...) [afin de mieux] aborder les problèmes urgents d'aujourd'hui et chercher aussi à préparer le monde aux tâches et défis qui l'attendent »³⁵.

Pour Bürgenmeier (2004 : 195-196), « La signification du concept de développement durable réside dans l'interaction des dimensions économiques, sociales et environnementales. Elle condamne donc une approche par une seule discipline et réclame une analyse de la complexité au lieu d'études de causalité simples, et se concentre sur un changement d'objectifs dans l'expression de la qualité de la vie. Dans ce sens, le débat environnemental est dominé par la question de la finalité de toute activité humaine. Est-ce que l'objectif de la

³⁵ A l'issue du Sommet de la Terre qui a réuni 173 pays du monde entier à Rio en 1992, la communauté internationale a adopté une Déclaration fixant un programme d'actions dont la réalisation au cours du 21^e siècle est destinée à conduire la planète vers le développement durable. Cette Déclaration est désignée par **Action 21** ou **Agenda 21** –selon qu'on est anglophile ou francophile –et ses recommandations concernent l'ensemble des problématiques liées à la santé, au logement, à la pollution de l'air, à la gestion des mers, des forêts et des montagnes, à la désertification, à la gestion des ressources en eau et de l'assainissement, à la gestion de l'agriculture, à la gestion des déchets.

Par la suite, Rio a inspiré de nombreuses conventions internationales, aussi bien dans le domaine de l'environnement que dans celui du développement durable. C'est le cas par exemple des Objectifs du Millénaire pour le Développement, OMD, définis par les Nations Unies en 2000, et qui renforce la pertinence des résolutions de 1992 par un souci plus opérationnel. C'est dans cette perspective qu'un rapport d'Evaluation des Ecosystèmes pour le Millénaire, EM, a été fait et qui, par le concept de *services d'origine écosystémiques*, établit les implications auxquelles donnent lieu les interactions de l'activité humaine avec les ressources écologiques.

croissance économique est en conflit ou en convergence avec l'objectif de la protection de l'environnement ? »³⁶.

En face d'une politique déficiente et inégalitaire de redistribution des revenus, à une économie dont le tableau présente un « *échec de marché* », c'est-à-dire où les bénéfices macro-économiques et financiers engrangés par l'Etat et les exploitants agréés sont produits au détriment aussi bien des productrices dont l'activité n'améliore pas la qualité de la vie que de l'environnement dont les ressources se raréfient inexorablement, une action publique est nécessaire pour développer une politique qui associe efficacité économique, efficacité sociale et efficacité écologique, et conforte ainsi effectivement l'essence sociale du développement durable.

Mais quoique nourrissant essentiellement ce dessein, cette étape de mon travail reste totalement théorique, ce d'autant que je n'avais pas les moyens d'une approche véritablement recherche-action, qui « *allie, dans un même processus, la production des connaissances et la transformation d'une réalité sociale par l'action.* » Cela dit, par l'inquiétude qu'elles semblaient susciter, par la réflexion qu'elles ont souvent provoquée, par la formulation d'intentions que mes questions ont obtenues de mes divers interlocuteurs, j'ai eu le réel sentiment que les préoccupations de mon étude initiaient en le suggérant, un processus d'« *accompagnement des populations dans la conduite articulée et collectivement pensée de la réflexion et de l'exécution d'activités transformatrices* » (M. Abdoul 2005 : 278)³⁷. Au fond, et sur la base de mes préoccupations intellectuelles, « *La recherche action reste néanmoins pour nous une méthode qui colle parfaitement tant à nos choix scientifiques d'une*

³⁶ Même s'il le détermine de façon générale et très réductrice, Beat BÜRGENMEIER formule le problème avec justesse : « *Les inégalités dans la redistribution des revenus représentent un frein à la protection de l'environnement à double titre : les pauvres vivent d'une manière choquante les déchets. Ils contribuent par leur action à la dégradation de l'environnement. Afin de se procurer du bois de chauffage, mais aussi pour trouver des terres cultivables, ils contribuent activement à la déforestation.* » Op. cit.

³⁷ L'article de Mohamadou ABDOUL, "Transformations urbaines et rapports de pouvoir entre hommes femmes. L'exemple de Santhiaba, Thiaroye-sur-mer", est publié dans *Mouvements de quartier et environnements urbains. La prise de pouvoir des femmes dans les pays du Sud et de l'Est*, ouvrage de F. Hainard et C. Verschuur, 2005, éd. ENDA/Khartala, Dakar/Paris.

sociologie de l'action et de l'intervention, qu'à nos idéaux d'engagement pour des transformations sociales » (Hainard 2005 : 349).

Par ailleurs, les recommandations que j'esquisse à la fin de ce travail procèdent de l'environnement tout entier professionnel et du cadre opérationnel qui lui ont donné naissance. Cependant qu'il se veut aussi essentiellement sociologique –en tant qu'en même temps qu'il suggère auprès des acteurs sociaux eux-mêmes une intelligence claire des phénomènes dont ils sont les acteurs au quotidien, il provoque en conséquence des intentions et des actions transformatrices aussi bien chez les acteurs que des autres intervenants sur les acteurs –et complètement pertinent, en tant qu'il serait vain et « *n'aurait de sens, selon la formule de A. Zwahlen, que s'il permet également d'agir sur la réalité, sur la vie des hommes et des femmes et sur les changements que nous sommes en train d'affronter* » (C. Verschuur 2000 : 10)³⁸ dans le contexte particulier du Cameroun, de se limiter à l'analyse théorique des phénomènes, sans s'épuiser dans la formulation d'orientations concrètes d'actions susceptibles de motiver des changements qualitatifs bénéfiques aux femmes, aux populations, au pays et à l'environnement.

II.7- INTERET DE LA RECHERCHE

A côté des données que j'ai collectées sur le terrain et dont les analyses confortent ou remettent en question un certain nombre d'énoncés théoriques déjà formulés notamment dans la sociologie des rapports sociaux de sexe, mon travail prétend contribuer à l'inauguration d'une analyse socio-économique de l'émergence de la cueillette de rente comme phénomène économique naissant avec le concours d'un renouvellement paradigmatique de la structure économique globale. Il se veut immédiatement attentif et contemporain d'une mutation statutaire majeure d'un produit forestier non-ligneux qui passe de l'état

³⁸ Dans l'Avant-propos que Anne ZWALEN fait dans l'ouvrage de Christine VERSCHUUR, 2000, *Quel genre d'homme. Construction sociale de la masculinité, Relations de Genre et Développement*, UNESCO/DDC-DFAE/IUED, Berne/Genève.

quasi-anonyme d'espèce sauvage d'intérêt domestique et local, à un état économique rentier d'importance nationale et internationale et qui, au-delà de son potentiel agricole échéant, suggère un potentiel industriel réel tant agroalimentaire que pharmaceutique.

Dans cette ambiance de transformations structurelles majeures, j'ai le privilège d'observer dans un contexte génétique spécifique original, un foisonnement d'interactions et d'enjeux divers économiques et écologiques, mais aussi culturels et sociaux, et dont les moindres ne sont pas la dynamique des rapports entre les genres notamment avec l'immersion des femmes dans les champs et ressorts du pouvoir social, par le biais d'une incidence écologique inversement qualitative qui est la photographie d'une menace environnementale réelle par le processus d'amenuisement à vue d'œil d'une espèce de la biodiversité.

Mais les intérêts et apports les plus décisifs semblent porter sur la suggestion opératoire que cette étude fait sur trois orientations stratégiques :

- Le caractère déterminant de l'éducation comme facteur central de participation des membres du corps social –et en l'occurrence des paysannes –au système ;
- L'influence décisive des institutions politiques de gestion dans l'optimisation et le renforcement économique de la filière émergente ;
- La portée de la domestication dans la durabilité économique et environnementale de cette économie de cueillette.

Sur le plan purement théorique, cette étude suggère la réactualisation et réaménagement d'un certain nombre d'acquis théoriques sociologiques et économiques à l'aune de leur confrontation sur le plan sociologique, avec le contexte social camerounais et historique africain, et sur le plan économique avec la biodiversité et la durabilité écologique comme produit économique spécifique.

En considérant que « *même si le fait de la mise à l'écart des femmes semble être sans contre-exemple et donc susceptible d'être abordé comme une réalité incontestable, il convient de s'interroger sur la pertinence d'une démarche comparative pour des situations étudiées qui se caractérisent tout de même par des spécificités marquées* » (Hainard 2005 : 327), non seulement elle nuance l'analyse des rapports sociaux de sexe en introduisant la nécessité de la référence culturelle et en fondant son sens ainsi que la pertinence d'un paradigme de compréhension dans une restitution à un contexte historique ; mais elle restitue le sens apparent des phénomènes sociaux par la mise à nu d'un dysfonctionnement culturel dont la seule réalité remet les acquis en question. Dès lors les mêmes phénomènes semblent n'avoir plus exactement le même sens.

En effet, le caractère essentiellement holiste et systémique des phénomènes sociaux et des faits humains suggère de comprendre l'identité sexuelle comme en même temps physique, psychologique, sociale et même métaphysique ; comme le fait social de Mauss, et à l'aune de la perspective genre, l'identité sexuelle est donc totale.

L'émergence de la civilisation industrielle, et les diverses incidences auxquelles elle a donné lieu, le développement des activités intellectuelles et techniques, l'amplification et la diversification de l'activité économique et des emplois, le développement des libertés, de la démocratie et de la participation, etc., auraient provoqué un dérèglement réel dans la représentation sociale de l'identité sexuelle de l'homme et de la femme. Cette désorganisation de la perception fondamentale et opératoire des genres aurait eu un impact dysfonctionnel considérable dans l'organisation et le fonctionnement du vécu opératoire des sexes, des uns et des autres. C'est ainsi qu'on en serait arrivé à une sorte d'intermutation identitaire dans laquelle tout le monde pouvait être tout le monde, les femmes devenir les hommes et inversement, dans une confusion qui n'a épargné aucun aspect, du social au biologique.

Il en découlerait une sorte de déstructuration mentale d'échelle macroscopique, d'où émergent aujourd'hui toutes sortes de phénomènes dysfonctionnels caractéristiques qui meublent au quotidien l'actualité journalistique et sociale³⁹. Cette déstructuration mentale résulterait d'une perturbation structurelle profonde de la *personnalité sociale* (R. Linton), qui occasionne la confusion des identités et des rôles, la disqualification des normes et de la discipline, et crée une sorte de chaos psychosocial dont procèderaient par exemple la généralisation des phénomènes et tendances nouvelles ci-dessus évoqués qu'offre le fonctionnement de la société actuelle.

Du point de vue du développement des potentiels économiques de l'okok, la justification théorique de cette étude essentiellement orientée vers le niveau local, prend une portée plus universelle dans la rencontre que le sujet fait des principales préoccupations mondiales de développement durable telles que formulées dans l'Action 21. En effet, la mise en exergue du potentiel alimentaire, agroalimentaire et pharmacologique du *Gnetum* présente un enjeu phytogénétique tangible. Au moins du point de vue de l'information qu'elle suggère sur les qualités de cette plante, l'étude que je consacre à l'exploitation de l'okok se voudrait aussi en effet, dans la logique des objectifs définis dans l'Agenda 21, une contribution à la constitution d'une banque de données phytogénétiques commune pour l'humanité.

A l'expérience de ce que la pomme de terre a apporté et apporte aujourd'hui encore à l'alimentation et l'agriculture à l'échelle planétaire, il s'agit de « *Renforcer le système mondial de conservation et d'utilisation rationnelle des ressources phytogénétiques, en particulier en accélérant la mise en place du système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture, afin de faciliter l'échange d'information; mettre au point des moyens de promouvoir les techniques écologiquement rationnelles (...) Mettre*

³⁹ On pourrait citer entre autres phénomènes la généralisation et la disponibilité de la société à l'homosexualité, la pédophilie, le divorce, la monoparentalité, la famille recomposée, la peur des jeunes par les adultes, le féminisme primaire, une hypertrophie des droits et libertés de l'enfant et ses effets sur le rapport à l'ordre, etc.

en place des réseaux sous-régionaux, régionaux, et mondiaux de zones de protection in situ des ressources phytogénétiques; Elaborer un plan mondial continu d'actions en coopération sur les ressources phytogénétiques; Promouvoir un mécanisme technique international sur la conservation et l'utilisation rationnelle des ressources phytogénétiques. » (Agenda 21).

Incidentement, par la combinaison des approches holistique et systémique et par le caractère « total » de l'exploitation de l'okok, l'analyse des implications sociales de genre, économiques et environnementales du phénomène cueillette rentière du *Gnetum* développé au cours de ces quinze dernières années au Cameroun, m'a incidentement conduit à une sociologie générale minimale de la société camerounaise d'aujourd'hui.

II.8- AUTRES ELEMENTS METHODOLOGIQUES

II.8.1- La détermination chrono-spatiale de l'étude

II.8.1.1- La région de Sa'a

Sa'a relève du département de la Lékié dont plusieurs localités font partie des régions camerounaises les plus productrices d'okok. Située dans l'aire agro-écologique de forêt équatoriale que la savane effleure par le Nord, Sa'a reçoit une forte pluviométrie dans l'année, et son climat chaud et humide favorise une végétation luxuriante ainsi que les activités agricoles. La région est arrosée par un important réseau de cours d'eau dont le parcours sur un relief accidenté offre des chutes spectaculaires.⁴⁰

⁴⁰ Je ne suis pas arrivé à établir les caractéristiques naturelles agronomiques, écologiques ou géologiques, qui favorisent la présence abondante de l'okok dans cette région. L'argumentaire géographique formulé par Stéphane Ngono, Technicien des Eaux et Forêts, ne m'a pas semblé très probant, encore moins celui de l'unité administrative, très loin de la trame agro-écologique. La fragilité de l'explication géographique se nourrit de ce que plusieurs autres régions de la zone forestière du Cameroun obéissent à la même description, mais ne sont pas autant pourvu en *Gnetum* que dans la Lékié. Je pense pour ma part, qu'à une explication fondée sur la texture floristique et le climat, il faut ajouter les caractéristiques du sol.

Retour



Source : Commune de Sa'a, 2005

Le centre de Sa'a a une vocation urbaine et se distingue de sa périphérie essentiellement rurale. Il est l'œuvre des Allemands au début du XIX^e siècle⁴¹. En tant qu'entité administrative territoriale, la Commune de Sa'a est créée en 1952⁴² par l'administration coloniale française. Elle est distante de Yaoundé de 72 km, couvre une superficie de 520 km², et compte aujourd'hui 71.000 habitants dont les deux groupes ethniques autochtones, en dehors des populations originaires des autres régions du pays, sont les *Eton* et les *Manguissa*.

A côté des petites entreprises implantées dans la localité et opérant dans la menuiserie, la mécanique de réparation d'automobiles, la boulangerie, le stockage au froid, les transports interurbains, le commerce et l'hôtellerie,

⁴¹ A la suite des explorateurs, des comptoirs et des missionnaires anglais, portugais, espagnols et hollandais dès le 15^e siècle, l'Allemagne s'installe au Cameroun dès 1868 ; elle en prend officiellement possession comme colonie en 1884.

⁴² Soit 6 ans avant l'indépendance officielle du Cameroun de la double tutelle coloniale britannique et française qui aura duré près de 40 ans.

l'économie de Sa'a repose essentiellement sur l'agriculture et l'activité informelle. L'activité agricole propose une gamme variée de produits vivriers (manioc, banane-plantain, igname, macabo, maïs, arachide), de légumes et autres produits maraîchers, de produits de rente (cacao, huile de palme), auxquels s'ajoutent de petites exploitations d'élevage de volaille, de porcins et de caprins.

Son double statut d'Arrondissement et de Commune⁴³ offre à Sa'a la disponibilité de structures opérationnelles dans la plupart des secteurs de base dont la santé, l'éducation et la formation scolaires, etc. ainsi que la présence de Services administratifs généraux et techniques. La localité abrite également une station de radiodiffusion locale dont l'activité constitue le moyen par excellence d'information, de communication mais aussi de divertissement des populations. Mais à l'image de l'ensemble du pays, le contexte économique structurel n'a pas réussi jusque-là à donner à la région, une impulsion globale massive, qui motive l'émergence de conditions favorables à l'initiative entrepreneuriale aussi bien de création d'emplois et d'activités durablement bénéfiques que de production de richesses pour les populations.

II.8.1.2- La période chronologique de référence

Je ne dispose pas d'une base d'estimation exacte de l'année à laquelle commence effectivement l'exploitation à grande échelle du *Gnetum africanum*.

⁴³ En attendant la mise en œuvre effective du nouveau système de décentralisation que le Cameroun a adopté par la révision constitutionnelle intervenue en janvier 1996, la *Commune* en tant qu'entité spatiale et structure administrative décentralisée, est l'unique cadre d'exercice de la démocratie locale. Par le suffrage universel direct, les populations élisent un Conseil municipal auquel il revient la charge et la compétence de la gestion du développement local sur un certain nombre de matières dont la compétence est également échue aux structures déconcentrées de l'Administration centrale. Le conseil municipal élit en son sein un *Maire* ainsi que trois adjoints. Sur la base de l'étude à la réalisation de laquelle nous avons participé en 1996 sur « Le Cameroun et les défis de la décentralisation », notamment par la contribution « *Collectivités locales et gestion des problèmes sociaux* » (inédit, ENAM, Yaoundé), il nous a été donné de remarquer entre autres que les femmes, quand elles sont élues adjoint au maire par leurs pairs du conseil, ont généralement la charge des matières dites sociales. Dans le cadre de cette étude, à défaut de rencontrer le maire lui-même pour lui solliciter la carte et les données de base de sa circonscription, j'ai délibérément ciblé le 2^e adjoint dont on m'avait préalablement informé que non seulement c'était une femme, mais qu'elle était très proche des groupes tels que les cueilleuses d'okok. Elle-même m'aurait dit en aparté ou dans notre entretien qu'elle a exercé la cueillette de l'okok. Au cours de l'entretien, je l'appelle *Madame le Maire*, c'est-à-dire par le titre du titulaire, pour obéir aux convenances formalistes auxquelles les gens sont très attentifs au Cameroun.

Par conséquent, il me serait hasardeux d'en délimiter une période précise. Cependant, l'évaluation que je fais de mes entretiens aussi bien avec les cueilleuses qu'avec les autres intervenants dont l'exploitant agréé, mais aussi de la Loi N°94/01 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche au Cameroun qui est promulguée le 20 janvier 1994, et même des études réalisées par O. Ndoye *et al* (97/98) dont la plupart des références tournent autour de la première moitié des années 90, suggère une période d'environ 15 ans. Cette estimation est d'autant plus plausible qu'elle est consécutive au début de la crise économique et semble directement suivre les années d'ajustement structurel⁴⁴ de l'économie, d'où émergent les éléments constitutifs du nouveau paradigme économique auquel participe l'économie de l'okok.

II.8.2- Les outils de collecte des données

J'ai procédé selon l'approche sociologique classique. A la suite de la détermination des contours théoriques du sujet, il a fallu identifier une entité physique pertinente sur laquelle porteraient mes investigations. La région de Sa'a, avec un centre à vocation commerciale et urbain ainsi que quatre villages environnants, me permettaient effectivement de cerner, au-delà de la texture structurelle (culturelle, sociale, économique et institutionnelle) qui suffirait à mes besoins, l'essentiel des éléments globaux autour desquels fonctionne l'économie de l'okok, et à partir desquels l'on pouvait observer et formuler les implications en jeu. Dès lors, compte tenu et du niveau fondateur et de la nature exploratoire de la présente étape dans mon projet de recherche, j'ai circonscrit mes techniques de collecte de données sur le terrain, à l'observation directe semi-participante et à l'entretien semi-directif.

Quelques entretiens exploratoires m'ont permis de parfaire le Guide d'entretien (Cf. Annexes) que j'avais préalablement élaboré pour les cueilleuses

⁴⁴ Deux événements majeurs interviennent effectivement entre 1992 et 1994 : la dévaluation du Franc CFA, et la diminution drastique sans précédent des salaires des fonctionnaires et autres agents de l'Etat. C'est à la même période que le Cameroun enregistre ses premiers retards dans le paiement des salaires.

d'okok, mais aussi d'élaborer deux autres versions à l'intention des autres catégories d'intervenants, les autorités administratives préfectorales et communales ainsi que l'exploitant agréé des "produits forestiers spéciaux" dans la région. Les entretiens que j'ai eus avec les responsables administratifs techniques de la région de l'Agriculture ou de la Faune et de la Flore, n'étaient pas vraiment structurés, mais ont tout de même reposé sur l'exploitation que je faisais des principales articulations des différents Guides.

II.8.3- La détermination de la population-cible et le déroulement du terrain

II.8.3.1- Le processus de prise de terrain

Tout part de la connaissance que j'avais de Mme Solange Ngo Yebga, assistante de recherche et d'enseignement du Prof. Sévérin-Cécil Abéga, anthropologue et enseignant à l'Université catholique d'Afrique centrale dont les travaux portent aussi entre autres domaines, sur les problématiques environnementales notamment sur les aspects connaissances indigènes des ressources de la biodiversité. Ce dernier va m'introduire auprès de sa sœur cadette, Mme C. E., institutrice et paysanne, qui habite *Legoung*, un des quatre villages que j'ai visités dans la région de Sa'a. C'est sa disponibilité qui m'a ouvert les contacts de base ayant facilité par la suite mon immersion à Sa'a et par conséquent le lancement des activités d'enquête.

Un facteur décisif a dès lors facilité mon séjour dans la localité et par conséquent le déploiement de mon activité d'enquête sur le terrain : mon introduction préalable par Mme E. auprès de Mme I. E., cueilleuse, épouse du chef de *Legoung*, responsable d'associations des femmes du village et *Buyam sellam* au marché de Sa'a. La sollicitude immédiate et totale de cette paysanne, l'aura et l'envergure communautaires que lui confèrent ses diverses étoffes, auxquels il faut ajouter l'effet boule de neige, ont achevé de m'enraciner dans ce terrain.

J'ai été présenté à un premier groupe de femmes avec lequel j'ai commencé à travailler individuellement ou collectivement, dans leurs différents lieux d'activités de cueillette au village ou de commerce au marché. Très souvent, je prenais un contact au marché qui me conduisait à plusieurs autres contacts sur le terrain de cueillette au village, tel est le cas de Mme L. N. dont l'étal au marché est attenant à celui de Mme E., et qui m'aura quant à elle amené au village *Elig-Zogo*⁴⁵. Quant à mon activité dans les deux autres villages, elle a été possible avec le concours de M. E. N. A mon initiative personnelle, et dans le souci de diversifier au maximum la localisation géographique de mes données sur différents sites du secteur, je suis allé à *Mendouga-mi-Okala*, village voisin au premier visité. Le contact avec l'épouse de M. N. m'a ouvert à sa disponibilité, et par l'intérêt qu'il a manifesté pour le sujet, il m'a proposé de visiter *Ebang-Minala*, un village relativement excentré –où sa sœur aînée est allée en mariage quelques années auparavant –et dont il me convainquit qu'il était également un producteur important d'okok.

Par un choix relativement arbitraire mais dont l'à priori consistait à éviter certains biais, j'avais opté de rencontrer le Sous-Préfet⁴⁶, le Maire et l'exploitant

⁴⁵ En fait, cette jeune femme exerce à temps plein dans l'okok. J'ai eu l'occasion de la côtoyer sur près d'une semaine dans la mesure où elle m'a servi de guide et de facilitatrice dans mes contacts dans le village d'Elig-Zogo. Elle cueille l'okok dont elle vend une partie en paquets de feuilles brutes auprès des grands acheteurs, et l'autre partie, elle en hache les feuilles et les vend –au marché de Sa'a –sous cette forme déjà prête pour la préparation.

⁴⁶ Ainsi qu'il sied dans la culture administrative au Cameroun, j'aurais souhaité rencontrer et m'entretenir avec le sous-préfet lui-même. Mais en son absence et compte tenu de mes contraintes de temps, je me suis contenté de son adjoint.

Dans l'administration territoriale au Cameroun, le *Sous-Préfet* est la personnalité sous l'autorité de laquelle est placé l'*Arrondissement*. Dans l'organisation administrative du pays, l'Arrondissement est la division qui dans l'ordre croissant, est au-dessus du Village, du Canton et du District, et au-dessous du Département et de la Province. Il faut noter que cet ordre d'autorité est déconcentré et participe directement du pouvoir exécutif central –par opposition au système décentralisé que pratique simultanément le Cameroun. C'est ainsi par exemple que pour le cas de Sa'a, il y a un arrondissement de Sa'a et une *Commune rurale* de Sa'a. Le premier relève de la déconcentration du pouvoir central alors que la seconde participe de la décentralisation et est dirigée par un *Maire* élu par un conseil municipal, lui-même élu au suffrage universel direct. Si *de jure*, ces deux modes d'administration sont « séparés » pour garantir la démocratie locale et assurer le contrôle effectif de leur territoire par les populations, le pouvoir et les compétences du premier sont supérieurs à ceux du second. Pour illustrer en caricaturant, on peut dire que l'arrondissement est l'Etat en miniature dans l'espace territorial correspondant, et le sous-préfet en est le chef. Il y représente le chef de l'Etat qui le nomme.

Dans le cadre de cette étude, je n'ai pu rencontrer le sous-préfet lui-même que brièvement pour lui solliciter la carte et les données de base de sa circonscription. Cependant, pour des convenances protocolaires formelles

agrée, à la suite des femmes, c'est-à-dire à la conclusion de mon terrain. En effet, si la réception que je faisais des propos des cueilleuses par exemple devait nécessairement tenir compte de la perception qu'elles ont de moi, des difficultés et besoins qu'elles présentent, ou de leur souci légitime de mieux-être⁴⁷, ceux des autorités devaient tout aussi nécessairement être considérés, sur bien des détails, comme participant de la culture camerounaise de la flagornerie et de l'inféodation de l'administratif au politique. Quant aux chef du Poste forestier et à l'un de ses collaborateurs, M. S. N., technicien des Eaux et Forêts, ou au délégué d'Arrondissement du ministère de l'agriculture et du développement rural, je les rencontrai individuellement selon leur disponibilité, entre deux rendez-vous avec les cueilleuses.

En outre, par sa qualité de président du conseil d'administration du *Center for International Forestry Research*, le Prof François Tchalla Abina, économiste, enseignant à l'Université de Yaoundé 2-Soa, Inspecteur général du Ministère de l'environnement et de la protection de la nature⁴⁸, dont l'intérêt et les encouragements très tôt pour mon travail ont été pour le moins décisif dans sa réalisation actuelle, m'a orienté vers cette institution de recherche où j'ai pu également discuter avec les chercheurs qui travaillent depuis quelques années sur les aspects biologiques et les potentiels commerciaux des produits forestiers non-ligneux. C'est effectivement auprès de chercheurs du CIFOR que j'ai

indiquées en pareilles circonstances, j'appelle au cours de notre entretien l'*Adjoint d'arrondissement* – désignation de l'adjoint au sous-préfet – par le titre de son chef.

⁴⁷ Dans bien des cas, mes interlocutrices se donnaient de déprécier résolument la portée des revenus de l'okok, probablement dans le but de me sensibiliser à leur besoin de voir leurs revenus augmenter. Puisque dans toute la séquence de la réponse à cette interrogation, mon interlocutrice n'appréciera pas à sa juste valeur même la contribution de ces revenus à la garantie de la restauration quotidienne. Je l'y mènerai par la suite.

⁴⁸ L'érection au Cameroun d'un département ministériel en charge uniquement des questions d'"Environnement" est relativement récente. Le caractère transversal de la problématique environnementale n'en est pas le principe constitutif, et ses compétences se limitent aux aspects faune, flore, biodiversité, ou écosystèmes naturels. Les domaines énergétiques, de l'eau, de l'air, de la pollution, relèvent du mandat d'autres ministères. En fait, l'organisation gouvernementale au Cameroun fait partie des logiques politiques de gestion du pouvoir, et obéit très peu aux exigences réelles d'efficacité structurelle ou institutionnelle. En décembre 2004, après une dizaine d'années d'existence, le Ministère dit de l'environnement et des Forêts a été éclaté en deux ministères : d'une part l'Environnement et la Protection de la Nature, et d'autre part les Forêts et la Faune. Les coûts monétaires auxquels ces incessantes restructurations organisationnelles donnent lieu, ne constituent pas le sujet de ce travail.

obtenu toute la documentation spécialisée sur les produits forestiers non ligneux dont l'okok.

II.8.3.2- La conduite du terrain

La conduite effective de mon travail d'enquête sur le terrain a exigé que je me procure un petit enregistreur à piles changeables et une quantité conséquente de cassettes stéréo correspondantes, un carnet de notes et des stylos à bille, mais aussi la documentation minimale qui atteste mon identité et authentifie mon statut d'étudiant-chercheur.

Je partais tous les matins de Yaoundé, par une agence de transport en commun dont les autobus relativement confortables ralliaient aisément Sa'a sur une route bitumée. En revanche, pour aller à Legoung, village le plus proche du centre de Sa'a distant de 5km, à défaut de couvrir ces distances à pied quand les occasions de transport se faisaient absentes, j'empruntais un Taxi-moto avec parfois trois autres passagers, le motard compris, contre la somme de CFA 250 F en moyenne (environ CHF 70 centimes).

Chaque fois que j'arrivais dans un village, auprès d'une femme ou d'un groupe de personnes, je m'employais à expliquer l'objet de ma visite, en présentant dans leur succession dans le temps, mon besoin d'obtenir d'abord des entretiens, et par la suite d'accompagner les cueilleuses dans leurs randonnées de cueillette en brousse. J'ai accompagné les cueilleuses à quatre reprises, soit une fois dans chaque village que j'ai visité. Cette expérience m'a amené par la suite dans mes entretiens, à approfondir certaines questions et préoccupations dans un sens ou dans un autre, quand cela s'avérait indispensable.

Non que l'entretien avec la deuxième femme ou avec le deuxième groupe de femmes, ne m'aie pas donné une expérience qui aurait biaisé mes entretiens avec les suivantes, mais j'avais estimé qu'il était logiquement judicieux et plus susceptible aussi bien de contrôler les informations collectées dans les interviews et de les approfondir pour les enrichir le cas échéant, de commencer

toujours par l'entretien et d'achever par l'observation de la cueillette proprement dite en brousse.

L'abordage que j'avais des femmes et des paysans de manière générale se passait très simplement, que son aboutissement fut un accord ou un refus d'entretien. Par contre, les autorités préfectorales et communales, les responsables administratifs techniques, l'exploitant agréé et d'autres interlocuteurs, ont systématiquement exigé que je prouve mon identité et mon statut. Mais en résumé, j'ai toujours voulu me présenter comme « *NLEND Georges, étudiant à l'université, qui fait ses recherches sur la cueillette de l'okok* ».

Sur le plan procédural, je prenais la peine de sensibiliser les femmes qui avaient accepté l'entretien en bonne et due forme, c'est-à-dire individuel et enregistré, à la nécessité de s'isoler des autres. Cette option qui présentait potentiellement le risque d'aggraver la méfiance des gens et d'exacerber leurs soupçons, avait à mon sens l'avantage que les personnes interviewées ultérieurement ne soient pas influencées par les attitudes et les réponses qu'elles auraient vécues des précédentes interviewées. A vrai dire, s'il fallait jouer de beaucoup de tact et parfois du caractère pour y parvenir, cela dépendait bien aussi des humeurs des gens et de l'atmosphère que je rencontrais ici ou là.

Il me semble également important de noter que plusieurs fois, il m'a été donné de recevoir d'un mari à la suite d'un entretien avec sa femme, la demande de suivre son avis sur la question. En fait, cette démarche m'a semblé participer de la dynamique en cours des identités sexuelles sociales : en donnant son avis après sa femme, non seulement l'homme se donnait l'impression de conserver sa prééminence publique, mais également son autorité symbolique qui entérinait alors, validait ou corrigeait le propos de sa femme. Cela dit, au-delà de cet enjeu de genre, je saisisais cette occasion pour établir le vécu masculin de la dynamique sociale en place et maximiser par le même coup le volume d'informations collectées.

En fin de compte, j'ai rencontré une septantaine de personnes, pour la grande majorité des femmes qui m'ont accordé –le temps qu'elles voulaient –un entretien enregistré ou non, dans la mesure où informées de ma présence et de mes besoins, elles ont parfois estimé qu'« elles seraient plus en sécurité » dans un entretien en groupe. Ainsi, elles donnaient le sentiment qu'un envoûtement collectif dont elles seraient l'objet auraient moins d'effet, ou alors qu'une tentative de “corruption” de l'une d'elles, quand elles étaient ainsi regroupées, serait improbable. C'est ainsi que j'ai, n'ayant d'autre choix que d'accepter cette option, plusieurs fois interviewé non une femme mais un groupe de plusieurs femmes qui, dans ces cas, déléguaient à l'enregistrement la plus apte à parler ou celle chez qui était établi le point local de collecte des feuilles appelé “un dépôt”, où se rencontraient les cueilleuses et les acheteurs.

A défaut de procéder essentiellement de la méfiance à l'égard de ma personne et des appréhensions qu'elles soupçonnaient de ma mission réelle, ce refus de s'offrir à l'espace et au débat publics revient également chez Mohamadou Abdoul (2005 : 295,296) qui constatait que « *la prise de parole des femmes en public est très rare. Elle est généralement le fait des seules femmes leaders derrière lesquelles les autres font bloc* ». Mais ces entretiens collectifs qui n'étaient pas des *Focus Group Discussions*, constituaient des moments particulièrement animés au cours desquels les autres femmes ne manquaient pas d'intervenir –d'où le signalement que je fais dans les entretiens des réactions en fond sonore –soit en formulant proprement des idées soit par des réactions plus mimiques et émotionnelles. De manière générale, les informations recueillies m'ont semblé ne connaître qu'une diversité relative d'une femme à une autre.

Dès lors, compte tenu du caractère uniforme et traditionnel de l'activité, par où les choses se présentent quasiment sous la même forme et se déroulent dans les mêmes modes –d'autant que malgré la mutation de l'ampleur de la cueillette due à la démultiplication du volume de la demande, le rapport schématique de la cueilleuse à la ressource n'a été soumise à aucune influence extérieure majeure

par exemple de type technologique –j’estime que la taille de ma population est pertinente et représentative des acteurs et du contexte global.

III.3.3- Les difficultés et contraintes du terrain

III.3.3.1- *Les difficultés matérielles d’interaction*

En dépit de la parenté avérée qu’il entretient avec le *bassàà* ma langue maternelle africaine, mon niveau de pratique de l’*étón* était approximatif et m’interdisait de l’utiliser comme moyen de communication avec les cueilleuses. J’ai donc systématiquement conduit mes entretiens en français. Et compte tenu du niveau très souvent faible de scolarisation de mes interlocutrices, je m’obligeais à allonger ou à reformuler plusieurs fois la question du fait de la nécessité de l’explicitation, pour la rendre parfaitement compréhensible aux interlocutrices, et leur formulation *in situ* n’obéissait pas toujours aux termes qu’elles prennent dans le Guide d’entretien. Parfois même, le contexte de déroulement d’un entretien et la qualité de l’interlocuteur modifiaient carrément la morphologie et la succession des questions.

Les difficultés de communication que j’ai très souvent eues avec certaines interlocutrices m’ont amené à approfondir l’effort de simplification ou de reformulation des questions. Cela dit, malgré quelques différences apparentes dans la formulation des questions, celles-ci sont presque identiques pour la même catégorie d’interviewé. En fait, le problème s’est essentiellement posé au niveau de la qualité et du contenu des réponses. La peur, la méfiance ou la pauvreté du vocabulaire ont amené certains interlocuteurs à être laconiques.

Toutefois, très souvent, les relances suggestives que je faisais, provoquaient comme une sorte de déblocage, et mes interlocutrices poursuivaient plus abondamment leurs réponses. En outre, il m’est parfois arrivé de changer la formulation d’une même question dans le même entretien ou en passant d’une interlocutrice à une autre, dans la mesure des disponibilités discursives ou intellectuelles, ou en fonction du potentiel de précision que je pouvais attendre

de mon interlocutrice. Il en est ainsi par exemple dans un cas, de « *Combien vendez-vous un paquet de feuilles d'okok* » et « *Combien coûte un paquet d'okok* » ; ou dans un autre de « *Peut-on dire que cette activité de vente de l'okok a modifié ou changé vos conditions de vie ?* », « *Madame, est-ce qu'on peut dire que vous êtes satisfaite de l'activité sur l'okok ?* » et « *Est-ce qu'on peut dire que vos conditions de vie s'améliorent du fait de cette activité ?* »⁴⁹, etc., que j'ai eu à utiliser ici ou là ?

C'est ainsi par exemple qu'incidemment, certaines questions semblaient leur donner à réfléchir, leur présentaient des interrogations soit qui ne leur étaient jamais venues à l'esprit, soit qu'elles avaient toujours percues confusément. Je me rappelle qu'elles sont nombreuses qui me semblèrent bien embarrassées et saisies par un sentiment de culpabilité, lorsque je leur proposais de lier cueillette d'okok à des fins commerciales/raréfaction de l'okok au fil des années/disparition probable de la ressource.

Dans certains cas, le caractère laconique de certaines interventions –du fait de la maigreur du vocabulaire –m'amenait non pas à suggérer ou à orienter des réponses mais plutôt dans une logique maïeutisante, à encourager que les répondantes les disent plus explicitement. Chez d'autres, la difficulté à exprimer les idées par les mots les amenait à être très gestuelle. C'est ainsi qu'il me revenait de comprendre la réalité que dessinait un geste, qu'un doigt montrait, indiquait ou désignait. Par exemple, pour décoder la gestuelle faite pour répondre à la description des techniques et processus de cueillette des feuilles, je devais imaginer le mode d'établissement de la plante dans son milieu de croissance, et me référer à ma propre expérience pour imaginer une lianescence soit verticale qui faisait recours à un support arborescent, soit horizontale ou « à terre », au niveau du sol ou des légumineuses.

⁴⁹ Dans le second cas, il convient de relever que j'ai parfois substitué « amélioré » à « changé » ou « modifié » : si les deux derniers suggèrent moins une tendance de réponse que le premier, celui-ci exprime plus exactement la variable que nous visons : l'accroissement qualitatif.

Il y en avait d'autres qui, pour dire « Oui », formulaient cette réponse tout à l'intérieur, essentiellement par le nez avec une attenance sur la partie supérieure du palais dans la bouche. Cela donnait une sorte de son qui se traduit à peu par [inhi ou ènhè] ; c'est une façon bien caractéristique des populations de cette aire géographique et culturelle, qui constitue une alternative à dire « Oui » ou à hocher la tête. Dans ce cas précis, j'ai choisi dans la forme transcrite de l'entretien, d'indiquer simplement « Oui ».

Parfois, la gestion mentale des langues locales –et donc de la culture locale –avec la langue française, aboutit très souvent à des expressions bien françaises mais dont la signification exacte et la sémiologie de référence doivent être retrouvées hors du français, plutôt dans la langue et la culture locales. Il en est par exemple des expressions telles que

- « *Moi, j'aimerais dire que si le développement pouvait mettre l'œil sur la femme villageoise, la femme villageoise souffre beaucoup* » (Entretien13) ;
- « *Bon, comme Brian ne les laisse pas l'accès de pénétrer ; vous comprenez que lui, il est... il se veut le seul autorisé. Si vous entrez, il vous crée le mouvement* » (Entretien 11) ;
- « *il n'y a plus assez d'okok, et pour chercher il faut d'abord laisser le côté-là respirer* » (Entretien 25) ;
- « *Pour le moment, je ne fais rien. Je me débrouille* » (Entretien 17) ;
- « *L'argent que nous gagnons, ça nous sert à faire les petites cotisations, les réunions... Là, tu peux même acheter quelque chose* » (Entretien 27) ;
- « *Si je n'avais pas commencé à cueillir l'okok, dès le bas âge, je serais aussi peut-être...une personne maintenant* » (Entretien 6) ;
- « *L'argent-là nous sert beaucoup. Nous faisons les cotisations, les besoins mêmes familiales, les enfants qui vont à l'école, nous achetons les crayons, les livres, les cahiers* » (Entretien 28) ;
- Etc.

Par ailleurs, le rapport des gens au temps étant moins rigide et plus libre, et du fait de l'abondante sollicitation dont elles sont l'objet de leurs multiples activités ou lieux d'activités, non seulement il m'était très souvent donné d'attendre une informatrice longtemps après le moment convenu du rendez-vous, mais parfois aussi compte tenu de la difficulté que j'éprouvais à obtenir des femmes que nous nous entretenions pendant leur temps libre, je m'astreignais de les suivre dans leurs autres activités, c'est-à-dire d'un lieu à un autre. C'est ainsi que je me suis entretenu avec des cueilleuses pendant qu'elles exerçaient leur activité de revendeuse au marché des vivres, obligé de reprendre plusieurs fois une question que l'une avait oubliée après avoir été sollicitée par un client, ou de m'interrompre et d'attendre lorsqu'une autre était appelée à vendre et à marchander avec un acheteur. Aussi certaines journées m'ont-elles semblé particulièrement laborieuses et parfois très pénibles.

Par ailleurs, eu égard à la méfiance des gens et leur faible sensibilité quant aux activités de recherche, le refus de m'accorder un entretien ou simplement de me donner une information, a été l'une des difficultés majeures que j'ai rencontrées. C'est dans ce sens que ma quête d'informations apparaissait comme une bizarrerie, mes préoccupations « étranges » de recherche ne leur inspiraient bien souvent que peur et méfiance, mes questions « banales » qui les étonnaient et les faisaient sourire, etc. Et ma présence et son objet ont souvent été assimilés au *kong*, phénomène mystique légendaire qui consisterait, en volant l'âme d'une personne et son énergie –à tuer son corps physique –pour l'exploiter ailleurs comme forçat.

Il en est de même de la dissimulation de certaines femmes derrière le prétexte qu'elles ne cueillaient plus ou ne cueillaient simplement pas. Or il apparaît clairement que l'abondante disponibilité d'une ressource dont la grande valeur commerciale procurait immédiatement de l'argent liquide, excluait très peu de femmes de l'activité. En fait, il est fort probable que seules les personnes âgées et les malades ne participaient pas à la cueillette de l'okok.

Dans le même sens, pour une information qui aurait pu être passée aisément et directement à l'interlocuteur, les femmes interrogées semblaient procéder au dilatoire, tel que pendant que j'attendais d'obtenir l'information sollicitée, elles vous observaient et vous écoutaient, dans le dessein de cerner votre véritable personnalité ainsi que vos intentions réelles. La communication optimale avec les femmes ne devenait donc consécutive qu'au rapport de confiance qu'elles établissaient avec moi.

Je crois que la méfiance vis-à-vis d'un inconnu qui venait s'intéresser à une de leurs principales activités économiques, la sensibilité et la connaissance quasi-nulles de la recherche dans ces populations, ont non seulement occasionné le refus de se soumettre à l'entretien en général, et particulièrement à l'entretien enregistré, mais également la rétention de l'information. On a parfois imaginé que mon travail visait à terme l'interdiction de l'activité. Dans les attitudes, les regards et la forme du discours, je déduisais perception ambivalente qu'on avait de ma personne : un agent malveillant du gouvernement qui pouvait leur poser des problèmes, d'où la méfiance, la dissimulation, le refus et la réserve, ou au contraire une opportunité possible d'attention et d'amélioration de leurs conditions d'activité et de vie.

En effet, à la question « *Auriez-vous un mot à ajouter... ?* », la formulation de doléances et d'appels aux responsables politiques était fonction de la perception qu'on avait de mon statut, peut-être médiateur potentiel susceptible de provoquer une amélioration de la filière économique okok. Même si au-delà, elle semble davantage signifier la tension obsessionnelle que les populations ont avec le bien-être, et par conséquent l'espoir que la valorisation des revenus de leur activité puisse améliorer leurs conditions de vie. Il conviendrait d'en remarquer aussi le jeu d'intelligence qu'elles semblaient jouer avec moi, et qui consistait parfois à moduler dans un sens ou dans un autre la qualité d'informations qu'elles me donnaient, dans l'optique bien comprise soit d'un

changement mélioratif de leur situation soit avec l'à priori que je peux plutôt leur occasionner des difficultés.

Dans la démarche de prise de confiance, j'ai été amené à côté de paroles mesurées et rassurantes, des gestes conviviaux à l'égard de mes interlocutrices, à oser une initiative de raffermissement de mon empathie. C'est ainsi qu'il m'est arrivé très souvent entre autres, d'acheter quelques-unes des denrées de certaines des cueilleuses qui étaient en même temps vendeuses au marché, les noix de palme, l'okok hachée, le manioc frais en tubercules ; de consommer pendant qu'elles le faisaient des produits dont je n'avais pas toujours ni vraiment envie ni une connaissance certaine. Par ailleurs, je me rappelle même, à la femme qui devait m'introduire par la suite aux autres cueilleuses, et qui un jour se plaignit d'avoir perdu son oncle mais de manquer de ressources pour assister aux obsèques, lui avoir remis CFA 1.000 F pour son transport.

Parfois aussi, pendant mes entretiens avec les différents interlocuteurs, j'ai dû sacrifier le besoin d'approfondissement d'un aspect dont je jugeais que la relative délicatesse aurait pu accentuer la méfiance et hypothéquer le niveau de disponibilité qui m'avait déjà été accordé. Il en est ainsi par exemple du déroulement essentiellement nocturne aussi bien de la collecte des feuilles auprès des productrices que du chargement des camions et du transport de la marchandise vers les marchés, etc., que j'aurais dû par exemple approfondir. Mais le caractère que j'ai jugé relativement peu déterminant de cette information par rapport à son influence sur l'ensemble de la problématique, et la crainte que mon interlocuteur se rebiffe, m'ont finalement prévenu d'insister là-dessus.

En outre, la référence systématique au mari ou au père comme condition pour fournir des informations personnelles, fut une autre difficulté réelle. Il en fut par exemple ainsi lorsque je voulus connaître le nom, le nombre d'enfants et les contacts de l'une de mes enquêtées. C'est ainsi que tout au long de l'enquête, il fallût avoir recours non pas nécessairement à l'obtention formelle de l'aval des hommes mais symboliquement par leur présence, leur rencontre, la

manifestation de leur sympathie, à leur caution, pour obtenir certaines informations des femmes mais dont elles étaient totalement les actrices.

Cette méfiance sera d'ailleurs renforcée par la survenue d'un évènement anecdotique. Mme I. E., la femme qui a été la première à constituer un relais de contacts pour moi auprès des autres cueilleuses, sera victime deux jours avant la fin de mon terrain, d'une grave morsure de scorpion qui l'alitera jusqu'à mon départ. Une certaine rumeur dont je fus directement le destinataire s'en est développée alors, voulant lier cet évènement purement accidentel et hasardeux à la collaboration de cette dame à mon activité. Heureusement qu'à cette époque, j'avais bouclé mon travail dans son village et le voisinage, et achevais pratiquement dans le quatrième village, bien plus éloigné.

III.3.3.2- *Les difficultés matérielles d'équipements*

Le défaut d'une caméra du type numérique et vidéo, m'aura privé non seulement de prendre des photos de très bonne résolution mais également de saisir dans leur réalité les mouvements, l'ambiance, l'orientation, les distances, les humeurs, les réactions des cueilleuses, lors des entretiens individuels et collectifs ou au cours de leurs randonnées de cueillette ; il en est de même pour le manque d'ordinateur portable, pour saisir et manipuler plus facilement les informations que j'enregistrais notamment pendant les moments creux d'attente de rendez-vous. Mais ma plus grande difficulté aura été le caractère défectueux de l'enregistreur de seconde main, le compartiment d'alimentation électrique n'arrivait pas à maintenir les batteries bien fixées pour permettre le recording fluide et continue dans la durée. C'est ainsi qu'à plusieurs reprises notamment dans mes premiers contacts, j'ai manqué l'enregistrement soit d'une partie d'un entretien soit la totalité de plusieurs entretiens.⁵⁰

⁵⁰ La formulation du signe «[...]» que je porte chaque fois ici signifie qu'un bout de l'entretien n'a pas été enregistré. Mais cette panne –certainement due à l'instabilité du bloc d'alimentation électrique de l'appareil et –qui revient tout au long de l'entretien, ne m'as été découverte que bien après l'entretien.

III.3.3.3- *Les difficultés techniques*

L'une des difficultés fondamentales dans les sciences sociales de manière générale et qui présente un enjeu épistémologique réel en sociologie –à laquelle je ne saurais prétendre avoir échappée, c'est la tentation qui guette le chercheur de s'impliquer et de fondre affectivement dans les engrangements émotionnels incidents auxquels donne lieu la demande qu'il fait aux gens de formuler leur socialité. Il m'est arrivé entre autres, de rencontrer des situations objectivement très difficiles, ou des personnes qui, en m'expliquant leur rapport à l'okok me représentaient par le même coup leur misère personnelle, et il fallait pour le chercheur montrer l'intérêt –à défaut de la sympathie –qu'on avait vis-à-vis de ces situations avec lesquelles il fallait en même temps aménager la distance épistémique nécessaire pour poursuivre efficacement la recherche.

Il s'est parfois trouvé des femmes qui, sur la base d'une gestion plutôt confuse d'une part du sentiment de méfiance vis-à-vis de la personne que je suis, et d'autre part du besoin de faire passer une doléance à la personne qu'on soupçonnait que je serais, m'ont accordé soit un entretien libre en groupe et anonyme, soit un entretien qui ne devait pas être enregistré. Mais je dois nécessairement confesser que mon ardent besoin de données authentiques m'a parfois conduit à vouloir enregistrer ces échanges, à l'insu de mes interlocutrices.

III.3.3.4- *L'après-terrain et la prise en charge des données*

La transcription que je fais des propos de mes interlocuteurs, en dehors des termes que je n'aurais pas pu identifier à l'audition, est « sic », relation telle quelle des propos, sans correction ni modification aucune. Les tentatives que je fais entre parenthèses ne sont pas exhaustives non seulement parce que j'ai voulu préserver l'authenticité du parler, mais aussi parce que j'ai voulu laisser au lecteur l'effort et le loisir de comprendre.

Cela dit, en fin de compte, l'usage que j'ai fait d'un carnet de notes et du magnétophone, m'a conduit à la transcription et la mise sous une forme facilement exploitable, notamment les Entretiens en Annexes, de l'ensemble des informations recueillies au cours des échanges verbaux et des observations. Il convient de rappeler que si à certains égards, la formulation que je faisais de certains énoncés d'analyse peut se prêter à un jugement, il n'en est rien dans l'intention sociologique qui m'a guidé de part en part. En effet, mon souci a toujours été de restituer au plus près possible de la réalité, les faits tels qu'ils se vivent et d'essayer d'en dégager la signification qui coïncide le plus intimement avec la réalité sociale globale dans la trame de laquelle ces faits se déroulent.

Par ailleurs, sur le plan de la compulsion des données de la littérature sur les problématiques économiques, sociologiques et politologiques en relation avec la réalité locale camerounaise, la contrainte de l'éloignement physique du Cameroun et par conséquent des ressources documentaires produites sur place, m'a amené à avoir très souvent recours aux ressources virtuelles disponibles sur Internet.

II.8.4- Les méthodes et approches d'analyse

Dans le format où je présente la substance de cette première étape de mon projet de recherche, on ne saurait prétendre à une identification exhaustive des principales variables essentielles mobilisées dans l'exploitation de l'okok par les femmes de Sa'a, encore moins à une analyse intégrale des facteurs qui la déterminent.

Cependant, il s'agit d'un phénomène dont le déroulement implique et éclaire tous les autres aspects de la vie des populations, l'histoire et la culture, l'organisation et le fonctionnement social à l'échelle local et global, etc. Aussi la perspective qui m'a semblé la plus à même de favoriser une meilleure compréhension des diverses implications en question est-elle l'approche systémique. En l'ouvrant en conséquence à la formulation des implications

sociales, environnementales et économiques inhérentes à l'activité d'exploitation que les femmes de Sa'a font de l'okok, l'approche systémique que j'utilise pour mieux cerner et formuler l'unité sociale de ces diverses articulations, permettrait déjà à cette étape fondatrice du projet de recherche, d'identifier les enjeux théoriques et opératoires les plus porteuses, les plus susceptibles de déterminer non seulement les variables principales les plus pertinentes, mais également les modalités d'interactions dont l'impact influencerait les tendances dans la durée.

En effet, l'analyse de la dynamique globale dans laquelle se réalise le phénomène d'exploitation de l'okok aujourd'hui me semble s'accommoder parfaitement de la « représentation » systémique dont l'utilisation est faite, non à priori comme outil de production des données, mais essentiellement à posteriori comme schéma de compréhension, de mise en connectivité, ou d'analyse synthétique des informations. En tant que grille de lecture, l'approche systémique est mise ici au service de la Grounded Theory dont je fais usage comme méthode pour catégoriser le contenu des informations recueillies sur le terrain⁵¹.

Par l'identification des interconnexions qui se mettent en place autour de la dynamique de l'exploitation des feuilles du Gnetum, l'analyse systémique facilite la saisie des diverses implications en œuvre ainsi que l'évaluation de leur densité sociale respective. Un peu comme si l'on combinait "système équationnel général" et "approche calculable", « *elle permet [simultanément] de représenter le phénomène à une certaine échelle et avec un certain degré d'adéquation. Elle permet, en définissant des caractères observables, de définir des variables significatives et de prendre en compte leurs comportements indépendants ou liés (...) [mais aussi] d'exprimer la complexité du phénomène, de ses relations, de ses différentes échelles, dans son déroulement temporel et*

⁵¹ Lire Charles ROIG, *La théorie générale des systèmes et ses perspectives dans les sciences sociales* (1970), in *Revue française de sociologie*, XI-XII, N° spécial, 1970-1971, p.47-97.

l'exécution de son fonctionnement, car en explicitant les interrelations et les règles d'évolution propres les plus probables, elle exprime la dynamique du phénomène ; par la confrontation des entités, elle permet d'exprimer les entités du phénomène et aussi leurs relations, communications, comportements, sous la forme d'autres entités (...) »⁵².

Dès lors, la formulation que je faisais tout au long de ce travail des implications auxquelles l'activité de cueillette du *Gnetum* donne lieu est-elle le résultat d'un effort permanent de conjonction multifactorielle, et obéit de part en part à une préoccupation d'analyse holiste qui intègre en même temps les approches genre et l'économie du développement durable.

II.8.4.1- Genre et économie du développement durable

L'identification des implications sociales, économiques, institutionnelles et écologiques et la formulation efficace des enjeux opératoires qui en découlent appellent une approche interdisciplinaire de ce sujet, dans le sens que suggère Bürgermeier(2004 : 12) :

« (...) Or, les problèmes environnementaux nous invitent à repenser fondamentalement la régulation sociale sur laquelle repose notre ordre économique et social actuel. Souvent les formes traditionnelles dont de nombreuses lois et règlements en témoignent, s'avèrent insuffisantes et les nouvelles formes mises en place dans une législation environnementale de plus en plus dense ne se distinguent pas des anciennes sur le fond. Par ailleurs, une régulation sociale des problèmes environnementaux qui s'appuie sur le marché n'accepte pas non plus sans autre, qu'une approche socio-économique

⁵² Il saurait difficilement en être autrement, eu égard à la variété des prédicats que je convoque, et qui théoriquement, interviennent dans la construction de l'ensemble du phénomène auquel donne lieu l'exploitation du *Gnetum africanum* par les femmes des régions forestières du Cameroun.

En fait, la possibilité de conjuguer induction et déduction que nous tentons d'opérationnaliser dans cette phase fondatrice de notre recherche, rappelle simplement l'actualité encore réelle de la problématique de la connaissance, et notamment des phénomènes humains et sociaux.

Lire entre autres documents, celui de ce lien

<http://www.automatesintelligents.com/biblionet/2001/images/CH1.pdf>, sur les modèles et systèmes.

interdisciplinaire, insiste sur ses limites en faisant valoir des problèmes d'information, des incertitudes nouvelles et des comportements humains plus complexes que ceux, qui sont réduits à la seule rationalité économique. »

Naturellement, la pratique d'un prisme qui me permette de lire les rapports sociaux dans leurs différenciations selon le sexe, sied avec les objectifs de cette étude. Et sans que mon adhésion à cet outil de lecture ne procède d'une adhésion forcée aux féminismes, l'approche Genre –semble participer du systémisme en tant qu'elle –ouvre un regard sur les rapports sociaux qui ne s'intéresse pas « *seulement aux femmes mais également aux hommes, et surtout aux rapports sociaux entre hommes et femmes. Réaliser une analyse de genre signifie au contraire que l'on s'attache à montrer comment ce "concept genre structure la perception et l'organisation concrète et symbolique de toute la vie sociale"*(Scott, 2000 : 56). *Les analyses dans une perspective de genre permettent de comprendre le système de production et de reproduction des inégalités. C'est un concept qui s'inscrit dans une démarche transformatrice, vers une plus grande justice sociale. »*(Verschuur 2005 : 50).

Sur la base du holisme et du caractère systémique de l'étude qui la prévenait par exemple d'office, de contribuer à « *la survisibilisation des femmes et à l'opacité du masculin* »(A. Zwahlen, 2000 : 10), l'optique bien comprise de l'approche genre m'a amené, au-delà de ce que les femmes en tant qu'actrices principales de l'activité sur l'okok aient constitué l'objet central autour duquel ce travail est réalisé, à investiguer auprès de l'élément masculin le vécu que les hommes avaient de l'exploitation féminine du *Gnetum*. C'est ainsi que s'il n'est pas absolument inutile de signaler que deux des personnes que j'ai interviewées, l'Adjoint au Sous-Préfet et l'exploitant agréé de la ressource dans la région de Sa'a, sont des hommes –ce qui, dans la perspective d'analyse de la typification et de la segmentation des rôles sexuels n'est pas sans signification de la nature et du niveau de participation aux statuts sociaux selon le sexe –j'ai recueilli l'opinion de près de cinq autres hommes dont deux cueilleurs et les trois autres

comme observateurs intimement attentifs à l'activité d'exploitation de l'okok par les femmes.

II.8.4.2- L'analyse catégorielle par le contenu

La nature des données engrangées par cette étude des implications socio-économiques et environnementales telles qu'elles se manifestent de l'exploitation que les paysannes font de l'okok, est essentiellement qualitative, de types moins économétriques et biométriques que relatifs aux mouvements qui s'opèrent dans les interactions structurelles, d'une part entre les groupes sociaux spécifiques, et d'autre part entre les formes d'organisation opératoires en place, les systèmes institutionnels et les groupes sociaux spécifiques, et les manifestations que ces interinfluences structurelles présentent aussi bien sur les modes de vie, de pensée et de comportement des individus et des groupes, que sur les réalités écologiques. Ces informations se sont dégagées directement au cours des entretiens que nous avons eus avec différents intervenants et à partir de leurs transcriptions, mais également de l'exploitation des travaux réalisés ces dernières années.

La formulation des catégories que j'identifiais à la collecte des informations et dont la mise en relation causale devait permettre de mettre en évidence des tendances explicatives qui valident ou non les hypothèses avancées, participe de l'usage de l'analyse de contenu et de la Grounded Theory, auxquelles j'associe dans une certaine mesure la préoccupation ethnométhodologique. Le souci est d'arriver à des résultats qui satisfassent au plus près la pertinence sociale des énoncés que je formule.

La dynamique interactionniste de plusieurs variables et catégories essentielles, détermine le fonctionnement du phénomène d'exploitation du *Gnetum* par les femmes paysannes de Sa'a, et établit la nature des implications socio-économiques et environnementales en jeu. Ces différentes variables et

catégories apparaissent déjà dans la structure du Guide d'entretien et se distribuent d'un côté, dans deux grands niveaux de perception qu'on appellerait

- pour le premier, macroscopique, superstructurel ou structurant (le contexte structurel global et les contraintes structurelles institutionnelles), et ;
- pour le second, mésoscopique et microscopique (les dynamiques et mutations économiques, l'évolution sociale des acteurs).

De l'autre côté, on peut formuler ces variables et catégories en tenant compte des trois principaux domaines constitutifs de l'étude. Il s'agit

- pour l'aspect environnemental, des techniques de cueillette et les modes de récolte, la connaissance de la plante et de son écologie, la diminution des ressources, la sensibilité environnementale ;
- sur le plan économique, du volume des revenus, l'utilisation des revenus, l'impact des revenus sur les conditions de vie, du caractère sauvage et aléatoire de la ressource, et ;
- au niveau humain et social, l'éventail des difficultés et des risques liés à l'activité, blessures, maladie, enlaidissement, vieillissement, en dépit des réserves et velléités de résistances etc., suggère de conclure comme le fait Hainard (2005 : 23) que « *la femme reste le pilier du groupe familial et le chef d'orchestre de la survie, mais le coût est énorme en surcharge de fatigue, de stress et d'angoisse* ».

III- PRESENTATION DES DONNEES

III.1- LES FEMMES COMME ACTEURS PRINCIPAUX

III.1.1- Les intervenants

L'économie de l'okok, à l'exemple de tous les autres produits de la même catégorie, met en œuvre un système de production et de commercialisation qui lui-même génère dans l'essentiel quatre types d'acteurs relativement spécialisés :

- L'Etat. Son action se détermine dans l'encadrement politique et institutionnel de l'économie ; il motive, encaisse et gère les recettes fiscales produites occasionnées par l'émergence des opérateurs économiques et dans les transactions commerciales.
- Les exploitants agréés. Ils sont au centre du commerce des ressources. Leur activité est conditionnée par l'obtention d'un agrément appelé *Permis spécial* (Cf. Annexes) qui autorise l'exploitation de la ressource à une grande échelle.
- Les acheteurs et autres intermédiaires sont généralement informels et n'existent qu'en tant qu'agents de terrain des exploitants agréés. Ce sont eux qui opérationnalisent les transactions d'échange avec les cueilleuses à la base.
- Les cueilleuses. La production des feuilles de *Gnetum* au commerce est l'activité des femmes. C'est l'unité de base du phénomène d'exploitation de l'okok et de la filière économique qui en est émergée.

III.1.2- Quelques caractéristiques majeures des femmes

Les cueilleuses que j'ai rencontrées sont dans leur grande majorité, des adultes dont l'âge varie entre 17 et 40 ans. Sans être mariées à l'état civil, ces femmes vivent généralement avec un compagnon, et ont en moyenne 2 à 3 enfants. Ce dernier aspect sur le nombre moyen d'enfants par femme n'est pas

très représentatif de la tendance démographique du Cameroun qui établit un ISF de 4,8 (S. Fall et P. Ngom, 2001).⁵³

Relativement au niveau d'instruction ou d'éducation, la plupart des femmes rencontrées au cours de mes entretiens individuels ou collectifs, avaient un niveau moyen d'instruction de l'école primaire, se situant autour des 4^e, 5^e et 6^e année de la scolarité obligatoire. Mais si pour le MINCOF (2002)⁵⁴,

« Les difficultés que les femmes rencontrent à s'épanouir en tant que personne dans la sphère familiale, économique et sociale, sont aggravées par le faible accès qu'elles ont aux canaux d'information. Les femmes sont confrontées à un fort niveau d'analphabétisme qui les exclut de l'accès aux supports écrits (...) une faible disponibilité temporelle d'écoute, compte tenu des multiples activités qu'elles doivent exécuter chaque jour, et qui leur laisse peu de temps libre », la faiblesse du niveau de formation des cueilleuses comme variable, éclaire essentiellement leur marginalisation du mode social dominant dans le contexte structurel camerounais, expliquant en conséquence leur ruralité ainsi que la précarité de leurs conditions de vie.

Cependant que pendant les échanges que j'avais avec elles en langue française, le caractère élémentaire de leur niveau d'instruction et d'éducation s'est généralement manifesté non seulement par une forme approximative d'expression et surtout un volume élocutif sommaire, mais aussi par une évocation nulle des problématiques sur les rapports sociaux de sexe ou sur la diminution des ressources.

Les femmes les plus instruites de notre échantillon avaient ou bien fréquenté le premier cycle du secondaire dans l'enseignement général ou bien

⁵³ Durant ces vingt dernières années, le Cameroun a connu l'une des baisses les plus remarquables de l'indice synthétique de fécondité, ISF, aussi bien dans les villes que dans les zones rurales. Aujourd'hui classé dans l'espace africain parmi les pays à faible niveau de fécondité, le Cameroun est parti de près de 7,5 en 1980 à 4,8 en 2000 (Quoique The *State of World Population* le situe entre 1995 et 2000, à 5,30). Dans le cadre du *Workshop on prospects for fertility decline in high fertility countries*, Soukeynatou FALL et Pierre NGOM ont présenté une synthèse des résultats intitulé "Baisse de la fécondité en Afrique francophone. Tendances récentes", 2001, PD/DESA, United Nations Secretariat, New York.

⁵⁴ Document préparatoire de l'Atelier d'imprégnation des formateurs et d'élaboration des modules spécialisés de formation dans les Centres de promotion de la femme, CPF.

suivi l'orientation d'enseignement de l'Economie sociale et familiale⁵⁵, mais sans jamais achever l'un ou l'autre cursus. C'est ainsi qu'un parcours rapide de l'un des entretiens transcrits que j'ai rapportés en Annexes permet immédiatement de relever l'usage commun d'une forme de parler le français caractéristique des populations camerounaises ayant un niveau de scolarité embryonnaire. L'effort de compréhension de cette langue aura été à la base d'un exercice collatéral auquel je me suis souvent livré pour une explicitation adéquate du signifié exacte de la langue française parlée par nos interlocutrices. Cette sorte d'herméneutique du français du Cameroun nous aura aussi permis de mieux présenter par leur reformulation, les modes de pensée, et les représentations que les populations se font de leur vie, en rapport avec les ressources de l'environnement.

Donc, si la donnée sur l'instruction et l'éducation est importante parce qu'elle permet d'expliquer les déterminants opératoires de la précarité des femmes et incidemment ou le faible degré d'écolo-sensibilité que les cueilleuses manifestent, elle permet aussi de tracer la trajectoire qui a contraint les cueilleuses à s'établir au village plutôt qu'en ville. Cependant que ni la variable éducation/niveau d'instruction, ni l'âge, le statut matrimonial ou le nombre d'enfants, ne nous ont semblé constituer à un moment ou à un autre, des facteurs déterminants dans la formulation des tendances implicatives majeures dans l'exploitation de l'okok.

III.2.3- L'univers genrée de l'activité féminine

Dans ce contexte culturel ambigu dont j'ai évoqué plus haut la formation par le biais déterminant de l'histoire, et dans lequel la mise en place du système collectif de convergence vers un idéal commun de bien-être n'est ni achevée ni

⁵⁵ L'Economie sociale et familiale est une orientation d'études de l'enseignement technique secondaire ; elle fait partie de la catégorie des formations préférentiellement affectées aux femmes non seulement du fait du profil d'activités à caractère domestique et ménager auquel il donne lieu, mais également de la faiblesse de sa côte sociale.

assumée par tous, et qui offre une participation à deux vitesses des populations au “développement”, les gens semblent éprouver beaucoup d’embarras à décrire de manière cohérente, le tableau social des activités dont elles sont pourtant les actrices.

Dans cette situation sociopathologique héritée de l’histoire coloniale, la déstructuration des modes traditionnels d’activités va porter le concept de travail à la seule activité salariée à laquelle seuls les hommes sont appelés et qualifiés. C’est cette internalisation dyslexique qui rend possible la contradiction de méconnaître le “travail” dans l’activité des femmes, tout en reconnaissant qu’elle est source de ressources vitales, qu’elle apporte des « *harengs et du pétrole* » à la maison ; qui amène un de mes interlocuteurs à qui je demande l’activité de ses parents, à parler exclusivement de son père, agent de sécurité dans l’administration pénitentiaire, omettant sa mère, ménagère et cultivatrice, ou ; qui amène les femmes elles-mêmes à cataloguer difficilement leurs activités. D’un côté, les hommes disent des femmes qu’elles « *n’ont rien à faire* » alors même qu’au-delà de la culture des champs dont la production est essentiellement destinée à l’alimentation des familles, c’est à elles qu’incombent aussi les tâches ménagères et domestiques de la maison. Et de l’autre, les femmes semblent s’embarrasser de décrire l’activité de leurs maris, disqualifiés par la nouvelle économie et placés aujourd’hui dans une situation de sous-emploi : « *Il ne fait rien* » répondent-elle en effet, à la question « *Quelle est l’activité de votre mari ?* ».

Ce paradigme culturel pour le moins dysfonctionnel, caractéristique de l’imprégnation insuffisante et l’interprétation immature du modèle économique et social que l’histoire leur impose, et qui représente la compréhension caricaturale que les sociétés africaines actuelles ont de la modernité, constituerait l’un des fondements essentiels du sous-développement africain et sa cristallisation chez les hommes, la cause de leur disqualification structurelle

avec l'émergence par la crise économique d'une nouvelle économie⁵⁶. On perçoit aisément la situation d'embarras et d'ambivalence culturels dans laquelle les femmes et les populations se trouvent du fait d'un rapport très défaillant entre le citoyen, l'Etat et la société d'économie moderne. Les gens, les populations au même titre que l'Etat, ne semblent pas avoir été préparés à cette forme d'organisation et de fonctionnement où il aurait été donné aux institutions la responsabilité d'assurer le bien-être aux populations insuffisamment préparées en revanche, à l'effort de participation, de créativité, de production. C'est dans cette société étourdie, que tentent de s'imposer les revendications féministes « d'émancipation de la domination patriarcale », en même temps que résiste la compréhension traditionnelle de la répartition des rôles selon les sexes.

Cela dit, l'activité des hommes est peu variée et diversifiée aussi bien dans l'étendue que dans le temps. Quand ils sont simplement cultivateurs, les paysans s'occupent à identifier les parcelles de forêts et à la préparation des champs par l'abattage des arbres et le défrichage, et ils s'emploieront aussi de manière plus relâchée à l'entretien des champs tout au long de l'année. La région de Sa'a est cacaoyère, et la plupart des paysans s'occupent essentiellement dans l'agriculture de rente. Ils s'occupent des plantations de cacao, de café ou de palmiers à huile, souvent héritées de leurs parents. Le caractère saisonnier de la production ainsi que d'autres types de contraintes comme le manque d'argent pour se procurer les engrais chimiques, les amènent au désœuvrement durant la saison dite morte. Les plantations produisent très peu, et les hommes vont passer l'essentiel du temps à flâner dans le village, à la cueillette du vin de palmier ou de raphia dont la consommation autour d'incessantes discussions et jeux, meublent les journées en même temps qu'ils constituent des moments privilégiés de resolidarisation.

Le paradigme économique qui faisait des hommes les principaux producteurs des revenus monétaires aux familles s'est écroulé avec la crise

⁵⁶ Voir peut-être Daniel Etounga-Manguèlè in *L'Afrique a-t-elle besoin d'un ajustement culturel ?*

économique, faisant place à une nouvelle économie de la débrouillardise, de l'informel et des activités alternatives dont l'exploitation de produits forestiers sauvage jadis l'apanage des femmes dans le cadre de leurs rôles traditionnels domestiques et ménagers. L'émergence d'une économie nouvelle autour de l'exploitation à grande échelle de ces ressources sauvages non ligneuses a consacré, sur la base de la cristallisation des anciennes divisions sexuelles du travail, les aptitudes et habiletés des femmes.

Les espaces d'activités que couvrent les femmes s'étendent de ceux de leurs responsabilités ménagères en famille aux activités économiques et commerciales à l'extérieur, dans les champs et les marchés. L'activité de production du *Gnetum* est presque exclusivement faite par les femmes. Sur la centaine de personnes rencontrées au titre de cueilleur d'okok, je n'ai pas rencontré d'homme adulte totalement assumé, c'est-à-dire vivant de manière autonome en couple avec une femme, qui se consacre aussi à la cueillette des feuilles d'okok. Sur le plan sociographique, ce constat affirme le caractère essentiellement féminin de cette activité que O. Ndoye et al (Hiver 97/98 : 9,10) suggéraient déjà ainsi quelques années auparavant :

« Dans l'ensemble la vaste majorité des commerçantes sont des femmes. Pour ce groupe d'ingénieurs, cela peut être attribué à un certain nombre de facteurs : le ramassage des produits forestiers non ligneux (sauf ceux qui nécessitent de grimper) est fait exclusivement par les femmes ; le commerce des PFNL est traditionnellement une activité marginale réservée aux femmes et aux enfants et n'intéresse pas les hommes ; et la division traditionnelle du travail dans les ménages conduit les femmes à se spécialiser dans la vente des produits alimentaires, tandis que les hommes se spécialisent dans la commercialisation du cacao et du café [...] Il semble que le commerce des PFNL dans la zone de forêt humide au Cameroun bénéficie d'un environnement particulièrement favorable à la participation des femmes. D'après nos observations sur le terrain, cela est valable pour la plupart des produits agricoles et coïncide avec

les résultats obtenus par Koopman (1991) et Guyer (1987, cité par Koopman, 1991) ».

Les productrices d'okok sont généralement polyvalentes, et exercent concomitamment d'autres activités agricoles et à caractère commercial. Elles sont ainsi cueilleuses d'okok, *Buyam sellam*, opératrices de *Call box*, épouses, mères, cultivatrices, etc. Seule parmi les activités émergentes, celle du *Taxi moto* ou *Bendskineur*⁵⁷, échappe jusqu'alors aux femmes. L'ampleur des contraintes sociales et économiques, dans un contexte de faillite d'une culture de l'Etat-providence qui ne garantit plus ni l'emploi ni les services sociaux de base et encore moins le bien-être, constitue le facteur primordial de mobilisation des femmes dans l'activité à grande échelle sur l'okok. Mais les raisons qui expliquent que l'affectation sexuelle de la cueillette de l'okok la porte exclusivement aux femmes, participent moins d'une nécessité naturelle de type biologique ou anatomique, qu'elles ne reposent davantage sur deux piliers culturels : la division sociale du travail, avec ses incidences quant à la

⁵⁷ *Buyam Sellam* signifie revendeuse. C'est un terme du pidgin-english –ou rough english –qui est en dehors de l'anglais standard pratiqué à l'école et dans l'administration, la prise en charge locale de l'anglais parlé. "Buyam" qui vient de l'anglais *to buy*, acheter, et "sellam" de *to sell*, vendre. Le suffixe "am" servant à traduire en même temps l'action de et la personne qui agit.

Incidentement à l'abondante adhésion que le besoin de contact et de communication à distance a créé au Cameroun et qui fait aujourd'hui de la téléphonie mobile un marché sans cesse en expansion, le contexte structurel et les déficiences institutionnelles et économiques ont non seulement occasionné l'inaccessibilité du téléphone fixe aux catégories moyennes et pauvres, mais ont créé une situation de précarité dans laquelle la plupart des gens disposant d'un téléphone mobile opérationnel, se sentent incapables de souscrire des prestations durables d'appel, soit en tant qu'abonnement soit par l'acquisition de cartes prépayées. D'où l'émergence d'un nouveau type de petits opérateurs économiques informels, intermédiaires, qui, sur la base d'un approvisionnement relativement important en cartes prépayées auprès des principaux opérateurs, mettent à la disposition des gens, au bord des rues à ciel ouvert, sous des parasols, ou dans des kiosques de fortunes, un service d'appels relativement brefs et donc peu coûteux –par un mobile mis à disposition –facturés selon un double barème de temps et d'argent reposant sur une échelle très élémentaire. C'est ce service qui y est appelé *Call Box*.

L'activité des taxi assurée par les motos est également une activité qui émerge au Cameroun au tout début des années 90, avec la crise économique. Les gens qui ont perdu leur emploi et qui ne peuvent s'octroyer une voiture, ceux qui n'ont pas d'emploi, acquièrent des motos avec lesquelles ils offrent le service taxi aux populations. Celles-ci leur préfèrent la voiture qui, en plus d'être plus chère, ne peut les amener jusqu'à la porte de leur domicile, comme c'est le cas des motos. Aujourd'hui, le phénomène des moto-taxi s'est généralisé dans les villes et dans les campagnes, notamment du fait de la dégradation avancée de la voirie mais aussi avec le concours des importations d'engins chinois bien moins chers.

Dans la région de Sa'a, les conducteurs de moto-taxis portent le nom de « *kymcoman* » du fait de la vulgarisation de la moto de marque « *Kymco* », de fabrication chinoise. Quant à leur appellation « *bendskineurs* », elle vient du pidgin-english « *bend skin* », de l'anglais, *to bend* et *skin*, qui signifie pour le premier pencher, courber, lever la croupe et pour le second peau, corps. En fait, il s'agit de traduire caricaturalement la position suggestive d'une femme assise sur la moto.

cristallisation des habitudes ou l'acquisition des habiletés, d'une part ; et la représentation originaire qu'on a de l'activité de cueillette exercée traditionnellement par les femmes pour une fin alimentaire domestique, d'autre part.

La force du conditionnement culturel, mais surtout peut-être les qualités cultivées davantage par les femmes, notamment l'endurance, le sens du sacrifice et de la responsabilité, expliquent le fait qu'en dépit non seulement du relâchement saisonnier ou définitif des « activités masculines », mais aussi de la mutation économique qui intervient sur l'okok, les hommes peuvent s'abstenir de toute implication directe dans cette activité et continuer d'assurer pleinement leur statut symbolique dans la famille.

Extrait 2 (Entretien 4) :

[...]

- **Question NGB :** *Pour revenir aux difficultés, y aurait-il d'autres problèmes auxquels vous êtes confronté dans la cueillette de l'okok?*
- **Réponse Mme M. N. :** *Quand on part en brousse pour cueillir l'okok, on souffre tellement. L'autre jour-même, je suis blessée ici (elle montre la jambe effectivement scarifiée par endroit, en voie de cicatrisation) pour cueillir l'okok. On souffre.*
- **Q.:** *Qu'est-ce qui vous a blessé, Madame?*
- **R.:** *C'était les arbres, les herbes. Ça m'a entré même sur ça. Ça m'a fait même une semaine. On souffre tellement. Il y a les serpents. Dès que tu vois même le serpent comme ça, tu peux aller tomber même mal là-bas, tu casses. On souffre tellement en brousse.*
- **Q.:** *Madame, et votre mari, quelle est son attitude à l'égard de cette activité que vous faite sur l'okok?*
- **R.:** *Parfois-même mon mari m'envoie que... "on va manger quoi aujourd'hui, pars au champ, tu pars nous chercher l'okok, on va vivre comment, je n'ai pas l'argent pour le moment, on va vivre comment pars au champ, tu cherches nous l'okok". Je pars. Si je vois même 500, riz sauté je viens préparer, nous on mange on dort.*
- **Q.:** *Comme quoi, ça sert à la famille au point qu'il ne s'oppose pas à votre activité?*
- **R.:** *Oui, oui.*
- **Q.:** *Et quelle est l'activité de votre mari?*
- **R.:** *Rien.*

- **Q.:** *Il s'occupe tout de même à activité agricole?!*
- **R.:** *Oui, il fait le champ pour, il fait les...le plantain, les...les...le banane...*

[...] ⁵⁸.

Il en ressort de même du sens de la réaction ferme que mon interlocutrice de l'Entretien 3 donne à la question de la gestion des diverses activités ménagères et agricoles avec l'exploitation de l'okok.

Extrait 3 (Entretien 3) :

[...]

- **Question NGB :** *Oui madame, je suppose que la cueillette de l'okok cohabite d'autres activités que vous faites, le ménage, les champs, etc. Comment arrivez-vous à gérer cela ?*
- **Réponse Mme L. N. :** *C'est que moi comme ça là, ça dépend de...Je peux vous dire que de mon côté, je fais toutes mes activités, il n'y a pas l'autre qui est que je peux abandonner. Comme je vous ai dit maintenant-là que le matin, je me lève, je pars au champ, je peux faire au champ-là de...disons de 7h, 8h, 9h, au plus tard à 10h, je rentre. Là quand je rentre comme ça là, je cherche de quoi manger, je mange. Après je pars en brousse pour chercher l'okok. Je peux vous dire comme ça que moi je fais tous mes travaux, il n'y a pas un autre qui est que je peux abandonner ceci parce que je cueille l'okok.*

[...].

Réagissant à ma question, l'interlocutrice l'interprète comme une accusation que je formule de privilégier une activité économique génératrice de revenus, au détriment de ses obligations d'épouse et de mère. Cette femme semble vouloir affirmer sa capacité à assumer complètement et sans faille les rôles et activités qu'elle est censée accomplir. Le « *moi, je* » semble traduire une certaine fierté à cette activité totale et tout entière familiale à laquelle participe sans contradiction l'économie de l'okok.

Les deux cueilleurs que j'ai interrogés sont de jeunes adultes encore à la croisée de l'école et de la vie active. Tous ont reconnu une plus grande habilité

⁵⁸ Du « *on va vivre comment ?* » que pose le mari à sa femme, il se confirme que la responsabilité de nourrir la famille, condition nécessaire de sa survie, incombe à la femme qui semble s'y exécuter naturellement. Enfin, le dernier propos présente une fois encore, le menu auquel les revenus de l'okok peuvent donner accès. En effet, le « *riz sauté* » représente le plat du pauvre, celui dont tout le monde peut s'octroyer, dans le seul objectif de se conserver. Car en effet, les cueilleuses vivent dans un environnement social et économique qui ne leur autorise pas le luxe.

des femmes à cueillir les feuilles ; et relativement à la perception du rapport défavorable du prix du paquet, le plus âgé qui ne fréquentait plus l'école, a déclaré « *Vraiment si les femmes étaient comme nous les hommes, on devait abandonner même cette activité-là. Et faire même autre chose* », illustrant ainsi la différence que les femmes et les hommes auraient aussi bien dans la vocation que dans le sens de leurs statut et rôles sociaux.

Mais, selon Norberto Inda (2005 : 307), cette division arbitraire de genre procède d'une véritable sexualisation des capacités par l'identité, et qui aboutit non seulement à une auto-perception sexo-spécifique de soi-même, mais également à construction d'une vision et des attentes vis-à-vis des uns et des autres selon leur identité sexuelle. Tel que finalement avec les changements auxquels les mutations économiques donnent lieu,

« Les femmes aujourd'hui s'approprient progressivement des espaces et des tâches dans la sphère publique, traditionnellement réservées aux hommes. L'inverse n'est pas encore à l'ordre du jour, les qualités attribuées aux femmes doivent être constamment contrôlées et écartées de manière à ne pas tomber, en tant qu'homme, dans la féminisation de son soi. Pour cette raison, il est difficile pour les hommes de s'occuper des tâches propres à la sphère domestique, d'élever les enfants, de s'investir dans des activités qui améliorent les rapports humains, ou encore dans l'environnement ; ceci par peur de remettre en cause la définition traditionnelle du masculin (...) entrer ainsi dans les espaces féminins amoindrit leur estime de soi »⁵⁹.

Avec l'augmentation de la valeur commerciale et économique de l'okok, non seulement les femmes deviennent les nouvelles baillereses de fonds dans la micro-économie sociale, mais la précarité économique ambiante et l'encadrement institutionnel déficient de cette nouvelle filière économique,

⁵⁹ L'article de Norberto INDA, "La perspective de genre dans les recherches en sciences sociales. Une étude de cas à San Cayetano, en Argentine", est publié dans *Mouvements de quartier et environnements urbains. La prise de pouvoir des femmes dans les pays du Su et de l'Est* de François HAINARD et Christine VERSCHUUR, 2005, éd. ENDA/Khartala, Dakar/Paris.

renforce la vocation « *communautaire* » (Preiswerk) de la personnalité sociale de la femme et pour assumer au maximum ses rôles et statut sociaux qui ne semblent pas avoir changé avec son nouveau statut, les femmes intensifient leur rapport à cette ressource forestière qui les cohabite.

Sans que rien n'empêche objectivement les autres membres de la famille, l'homme, à approvisionner la famille en nourriture, la famille va dépendre et suspendre son alimentation au sens que la femme a développé pour assumer son rôle. L'assomption que les femmes font seules, de la cueillette du *Gnetum*, et contre toutes les difficultés qu'elle suppose, permet d'évaluer la rigidité de la division des rôles sexuels, et présente sous un autre angle, l'importance vitale des rôles que la femme est appelée à jouer et la place centrale de son activité dans la survie de la famille.

On peut incidemment s'interroger aussi bien sur les raisons d'une souscription aussi complète des femmes à assumer ces responsabilités, sur la matrice de ce tableau dont on peut dire qu'il réduit considérablement la disponibilité propre de la femme à s'occuper d'elle-même, sa beauté, ses loisirs, que sur l'existence même d'une telle préoccupation égoïste d'épanouissement. L'observation des interactions quotidiennes dans les villages et les échanges avec les populations, traduit une focalisation quasi-exclusive des problèmes dans l'univers des transactions commerciales et les conséquences que leur qualité présente sur la permanence de la précarité des gens. Tel que la segmentation sexuelle de l'espace quotidien de vie et des activités, sans qu'elle ne signe un quelconque cloisonnement essentiel entre les hommes et les femmes et encore moins la démonstration d'une domination d'un groupe sur un autre, semble participer pleinement de l'organisation et du fonctionnement social, et signifier davantage un souci réel de différenciation et de cristallisation des identités sexuelles.

En effet, je remarque à l'examen des propos et des attitudes des gens que la non implication matérielle des hommes cache dissimule en réalité une

participation intellectuelle, émotionnelle et affective totale à l'activité des femmes. En même temps qu'ils formulent des réserves quant à la participation de leurs femmes à cette activité difficile qui les enlaidit, les hommes semblent parfaitement conscients des dysfonctionnements structurels et institutionnels qui minimisent les gains monétaires et étouffent leur préoccupation de bien-être.

Les interventions aussi volontaires qu'engagées et passionnées de Y. B. ou des hommes qui m'ont sollicité d'intervenir à la suite de leurs femmes (Entretiens avec Mmes L. N. et M. M.), éclairent la compréhension des implications et enjeux structurels de l'exploitation du *Gnetum*, au moins au niveau de la production. Mais elles montrent aussi que même si les femmes en constituent les actrices productrices de la ressource directement confrontées aux difficultés physiques inhérentes à l'activité même de cueillette de l'okok dans ses diverses niches écologiques, les hommes et les maris sont tout aussi affectivement, émotionnellement et intellectuellement impliqués que les femmes elles-mêmes, par l'organisation et le fonctionnement de cette économie. La diversité des problèmes soulevés, l'égale connaissance que présentent les femmes et les hommes du phénomène, illustrent l'importance primordiale de l'exploitation de la ressource okok pour les populations ainsi que sa parfaite distribution paritaire à tous les segments sexuels. En dépit d'un style détourné par lequel ils veulent se distinguer de leurs femmes, la cristallisation de leurs propos sur la question du prix du paquet révèle également en la soulignant, la préoccupation que les hommes ont de voir la cueillette de l'okok procurer un maximum de revenus afin d'améliorer les conditions de vie des familles.

III.2- LA CUEILLETTE COMME ACTIVITE DE PRODUCTION

Les lieux de cueillette

La désignation en français que les femmes font des différents lieux où pousse l'okok et où elles le cueillent est aussi inconstante que très approximative, compte tenu non seulement de la méconnaissance des termes

exacts mais également de la diversité de ces lieux. Parti moi-même sur l'« à priori que les biotopes internes à la forêt dense vierge constituaient les niches par excellence de développement de la plante, l'observation des différents espaces de cueillette et l'exploitation d'autres travaux effectués précisément là-dessus, m'ont permis d'établir que même si probablement la forêt dense vierge représente comme une sorte de garantie naturelle et biologique de [re]génération de la plante en ceci que la stabilité de sa texture assurait la pérennité des potentiels organiques du *Gnetum*, celle-ci dispose d'énormes capacités de reproduction qu'elle optimise davantage dans les jachères et les forêts secondaires plus qu'ailleurs.

En effet, la brousse, les champs, la forêt, les bosquets, les jachères, etc., vocables qu'utilisent les cueilleuses pour signifier les biotopes dans lesquels elles récoltent le *Gnetum*, rejoint la description technique que J-P. Eyebe (2002) fait de ces lieux qu'il appelle « *les niches écologiques du Gnetum* », et qui vont des forêts denses aux jardins de case, en passant par les forêts secondaires, les jachères de *Chromolaena odorata*, et les plantations de cacao, de café ou de palmiers à huile⁶⁰.

La propriété des brousses dans lesquelles les femmes prélèvent l'okok sont communautaires et définie en fonction des appartenances familiales locales ; et pour autant que les activités qu'on y mène ne dépassent pas le statut ménager traditionnel, il est laissé libre cours à chacun dans le village d'exploiter les ressources sauvages. En dépit de la conscience de la propriété foncière et donc de la répartition des espaces y compris forestiers parmi les familles, l'exploitation des produits forestiers sauvages à des fins domestiques alimentaires ou autres, ne fait généralement pas l'objet de litiges ou de conflits. Il en était ainsi du *Gnetum* récolté pour constituer un plat alimentaire. En

⁶⁰ Lire *Les niches écologiques du Gnetum spp. et l'urgence de l'accélération du processus de sa domestication dans les villages de production*, Rapport rédigé à l'issue du stage d'insertion professionnelle effectué au Centre de Recherche Forestière Internationale (CIFOR) en vue de l'obtention du Diplôme de Technicien Supérieur en Agroforesterie, Université de Dschang, Faculté des d'Agronomie et des Sciences agricoles, 2002.

revanche, avec sa consécration au rang de produit à haute valeur commerciale et son exploitation conséquente à haute échelle, les appropriations foncières notamment des espaces écologiques dans lesquels poussent l'okok, vont se cristalliser. On interdit désormais sa parcelle pour s'assurer de son exploitation exclusive.

Les quantités qui sont récoltées varient légèrement d'un village à un autre, d'une femme à une autre, et au fil des années. En effet, si de manière générale, toutes les cueilleuses s'accordent à noter que la ressource a fortement diminué ces dernières années, les différences qu'on a notées tantôt procèdent soit de la qualité des niches et des écosystèmes locaux, dans leur disponibilité à constituer un milieu plus ou moins favorable au *Gnetum*, soit de la condition physique ou des habiletés individuelles des femmes.

III.3- LES CONTRAINTES PHYSIQUES ET STRUCTURELLES : LA CONTRADICTION DES DIFFICULTES ET DU DEVOIR DE SURVIE

Une activité difficile et contraignante

Du fait du caractère sauvage des peuplements de *Gnetum*, l'activité de cueillette de l'okok est une activité essentiellement difficile à la réalisation quotidienne de laquelle les femmes prennent des risques réels et sont confrontées à divers dangers.

Les forêts tropicales humides se caractérisent par leur état primaire ainsi qu'un mode d'auto-génération dans lequel les vieux arbres et arbustes, et ceux qui n'ont pu avoir accès suffisant au soleil ou à l'eau, meurent entièrement ou en partie. Aussi y rencontrera-t-on souvent souches et branches susceptibles par le vent, la pluie ou d'autres types de pressions, de rompre et de chuter. Mais au-delà du caractère touffu et enchevêtré de la végétation en zones forestières équatoriales, et qui rend le contact immédiat et l'accès direct à l'okok difficile pour lesquels les femmes se munissent de coupe-coupes soit pour débayer les voies d'accès à la plante soit pour couper des arbustes et d'autres végétaux avant

d'espérer atteindre les feuilles d'okok, la présence abondante dans ces écosystèmes de serpents venimeux et d'insectes tout aussi venimeux que nuisibles, auxquels s'ajoutent piquants vénéneux, blessures, scarifications et éraflures multiples au contact de végétaux dangereux, chocs et contusions divers plus ou moins graves de chutes, etc., constitue le tableau des difficultés majeures que les cueilleuses présentent. Le tableau des difficultés est homogène et présente le danger de la morsure par les serpents et les éraflures au contact du "haricot sauvage" (*Mucuna pruriens*)⁶¹ comme les plus récurrentement évoquées.

Nombre de cueilleuses que j'ai interviewées ont personnellement été victimes d'accidents plus ou moins graves dans l'exercice de cette activité : allergies au contact d'herbes ou d'insectes vénéneux, piqûres, scarifications et écorchures de piquants et morsures de serpents ou de scorpions, autres blessures telles que les fractures et foulures, etc. qui ont parfois occasionné une incapacité ou une mise en repos pour quelque temps. J'ai personnellement été attentif à une piqûre de scorpion qui a alité pendant une dizaine de jours la femme qui m'a servi de facilitatrice de contacts dans le premier village visité à Sa'a. Mais en dépit du caractère commun de ce type d'accidents dans l'activité de cueillette, la rumeur n'a pas manqué de stigmatiser le côté méfiant qu'une bonne partie des gens nourrissait à l'endroit de ma présence au village.

L'endurance, l'opiniâtreté, le courage et la volonté sont les qualités requises quotidiennement aux femmes dans cette activité qui, au-delà des difficultés déjà évoquées ci-haut, exige également aux femmes de couvrir parfois d'importantes distances dans la brousse, en évitant d'empiéter dans les espaces forestiers prohibés. A côté des femmes qui partent de leurs villages où le volume des peuplements de *Gnetum* n'arrive plus à suivre ni le rythme de production constante de feuilles ni les quantités qui satisfassent les besoins monétaires et la

⁶¹ Le « haricot sauvage » est une légumineuse rampante dont la forme est semblable à celle du haricot cultivé. Ses fleurs en grappes sont suivies de gousses oblongues couvertes de soies brun-jaunâtre très irritantes, dont les botanistes disent qu'elles ne doivent pas être maniées à main nue. Leur contact avec la peau laisse une substance toxique qui provoquent des douleurs vives, des irritations et des allergies.

demande du marché, pour des randonnées de cueillette qui durent deux à trois jours vers d'autres espaces de cueillette distants de plus d'une trentaine de kilomètres, il y a l'exigence de couvrir d'importantes distances qu'occasionne aussi bien la raréfaction de la ressource ainsi que le caractère sauvage de la ressource dans les biotopes qui rend sa récolte très aléatoire, par-delà la connaissance que les femmes ont de la brousse. La conscience de l'émergence économique de l'okok et la cristallisation des appartenances foncières, d'une part, et le caractère sauvage et aléatoire de la distribution des peuplements de l'okok dans la forêt, donne encore davantage à son exploitation par les femmes, un caractère fortement risqué et précaire, dans la mesure où les cueilleuses exercent dans l'instabilité psychologique, souvent préoccupées par l'éventualité d'être agressées et dépossédées de leur récolte, ou simplement privées et interdites de cueillette.

Il s'en dégage dès lors non seulement une justification des réserves évoquées pour certains hommes, mais surtout le niveau d'enserrement des difficultés économiques et sociales qui poussent finalement les femmes à poursuivre cette activité contre vents et marées, malgré les risques, ou en dépit des revenus dérisoires. Même s'il l'on a pu relever que les difficultés auxquelles elles font face et l'incapacité qu'elles ont de s'investir ostensiblement dans leur bien-être personnel, n'inhibent pas totalement la préoccupation que les femmes ont de leur corps, de leur beauté et par conséquent de l'entretien du statut de leur être féminin dans la société.

Quant aux difficultés dues à la cristallisation des appartenances foncières, le risque d'être dépouillé du produit de sa randonnée de cueillette par un propriétaire foncier a été évoqué par plusieurs femmes. Même si aucune cueilleuse n'a témoigné avoir déjà été victime sinon de brutalités du moins d'une dépossession, la cristallisation des appartenances foncières et le risque que cela représente, est une entrave réelle à l'optimisation de cette activité dans ses modalités actuelles de mise en oeuvre. Par le double fait d'un environnement

culturel où la notion de propriété des espaces naturels est encore artificielle et la représentation opératoire de l'okok encore domestique en dépit de sa consécration commerciale, cette entrave reste plus conjoncturelle que structurelle dans la mesure où la passivité des propriétaires fonciers démontre d'une autorisation tacite d'activité aux cueilleuses.

Mais, dans l'essentiel, les femmes formulent un problème plus global qui va au-delà des difficultés des cueilleuses à récolter les feuilles, et s'articule à l'aspiration obsessionnelle et permanente au mieux-être qui suggère directement le déficit de lisibilité de la filière par une meilleure réglementation du marché et à court terme la mise en œuvre d'un projet de domestication de la plante. En effet, parti pour répondre à la question sur la nature des difficultés auxquelles les femmes sont confrontées, dont il est conscient des aspects physiques liés à la cueillette et des aspects institutionnels liés à la réglementation de la filière, et embarrassé à l'idée de qui assumerait la responsabilité de les en dédommager, d'autant que l'unique solution qui se profile est celle de l'augmentation substantielle de leurs revenus par le prix du paquet à l'achat, l'exploitant agréé opère une pirouette intellectuelle qui l'amène plutôt à la formulation de la solution qui est la mise en œuvre d'un programme de domestication, au regard des perspectives qu'il trouve plutôt prometteuses pour l'économie de l'okok.

III.4- LES TECHNIQUES ET MODES DE CUEILLETTE. L'IMPACT SUR L'EVOLUTION ECOLOGIQUE DES RESSOURCES

La photographie synthétique des modes et techniques de cueillette est uniforme chez toutes les cueilleuses. Pour la plupart d'entre-elles, la récolte des feuilles d'okok ne requiert aucune technique spécifique⁶². En effet, quoique l'on puisse y déterminer un ensemble de connaissances, d'éléments matériels et

⁶² L'abstraction par les cueilleuses de toute "technique" dans la cueillette pourrait être consubstantielle à la familiarité et à l'habitude, c'est-à-dire finalement l'incapacité qu'elles ont de se distancier du système d'éléments que mobilise l'activité de cueillette de l'okok et qui n'est pas immédiatement donné au premier venu, même par mi les hommes du milieu.

d'outils faisant l'objet d'une transmission par un apprentissage, l'observation d'une randonnée de cueillette présente un ensemble d'éléments qui vont de la mobilisation de vêtements adéquats aux habiletés à cueillir en passant par la disponibilité du couteau ou du coupe-coupe et la connaissance préalable de la configuration des biotopes.

Trois principales conditions sont indispensables pour réaliser une randonnée de cueillette à l'idéal :

- se couvrir entièrement le corps pour se protéger des morsures, piqûres et éraflures ;
- avoir la capacité schématique d'identifier et de s'orienter vers les biotopes les plus susceptibles d'abriter les peuplements de la plante ;
- se munir d'une machette pour suppléer à la facilité de cueillir notamment avec les lianes trop résistantes, débayer les pistes de circulation, couper arbustes et lianes mais aussi éventuellement tuer un serpent.

Aussitôt en situation, selon que la lianescence est horizontale ou verticale, les cueilleuses tirent les lianes et rapprochent la plante vers le corps, pour bien apprécier sa phylographie et pouvoir cueillir non par feuille mais par grappe de feuilles, et confectionner ainsi plus aisément les paquets. Par une habitude qu'elles ont développée, les cueilleuses en action s'illustrent par une extraordinaire habileté et un rythme de cueillette précis et rapide.

Les modes de cueillette se déterminent clairement dans le choix de la ressource et des éléments de confection du paquet comme unité de vente, l'usage des techniques dans le prélèvement des feuilles et la fréquence des récoltes dans le temps. Si l'internalisation de la préférence que les acheteurs ont des feuilles matures amène de plus en plus les cueilleuses à réduire le prélèvement des bourgeons et des feuilles en maturation, le souci de récolter le plus de feuilles possible conduit très souvent les femmes à cueillir indifféremment, privant ainsi prématurément la plante de ses jeunes feuilles dont

la fonction rétroactive est de stimuler les fonctions de stabilité et de régénération des lianes et des racines.

Cela dit, l'un des problèmes qui entravent l'optimisation de l'activité chez les cueilleuses est leur ignorance technique quasi totale de la destination des feuilles ; en outre, l'absence d'un descriptif à priori des besoins des acheteurs crée un flou dont ces derniers se servent souvent pour spolier les cueilleuses : les acheteurs profitent souvent du prétexte des feuilles immatures dans un paquet pour en minorer le prix d'achat, tout en les emportant à la fin.

Le processus de confection du produit tel qu'il se donne à la transaction commerciale initiale, depuis le biotope de récolte jusqu'à l'opération de négoce entre la productrice et l'acheteur, présente une première étape de cueillette qui consiste à extraire les feuilles de la liane qui les supporte par une tige relativement longue, par laquelle dans une seconde étape, elles sont rassemblées et ficelées par un bout de liane coupé sur la même plante, selon un usage traditionnel. La partie de la liane utilisée comme ficelle n'est généralement pas volumineuse, elle est plus flexible et relativement solide pour servir de cordelette. L'okok que la cueilleuse offre comme unité de mesure à la vente, est un paquet de feuilles fraîches de forme fuselée, dont la masse environne les 300g (cf. photos page 4 et ci-après) :

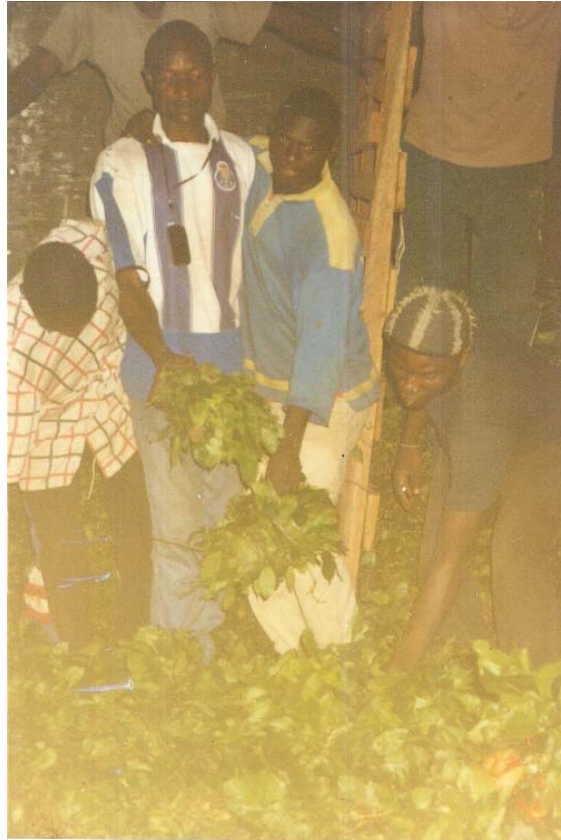


Photo : SUNJOH Brian IDIRISOU, 2007

Il convient de relever que la pratique qui consiste à confectionner le paquet de feuilles, exclusivement avec la liane de la plante, fait partie de ces caprices psychoculturels auxquels les gens sont foncièrement attachés mais qui, du point de vue de la nécessité, ne m'a présenté aucune garantie, encore moins du point de vue de la durabilité, dans la mesure où cette amputation systématique des individus met gravement à l'épreuve leurs capacités de régénération, quand bien même on semble avoir prouvé que celles-ci sont très importantes (J-P. Eyebe, 2002 ; Nde Shiembo, 1998).

Plante transaisonnière, le *Gnetum spp.* est disponible toute l'année dans ses niches forestières. Cette caractéristique qui assure sa permanence en saison sèche comme en saison des pluies, pourrait également constituer l'un des facteurs essentiels de son exploitation interrompue toute l'année ; avec l'abattage des arbustes et autres tuteurs floristiques à la cime desquels les femmes auraient repéré les touffes de feuilles, ces modes frénétiques de

cueillette réduisent à terme les ressources biologiques de reproduction de l'okok de même qu'ils diminuent le potentiel de régénération biogénétique de la plante⁶³.

La diminution des ressources et le niveau d'écolo-sensibilité structurel et chez les cueilleuses

Très faiblement écolo-sensibles, les modes de cueillette pratiqués sont identiques et communs à toutes les cueilleuses rencontrées. Ils démontrent de la faible sensibilité environnementale des femmes dont nous établissons l'origine, moins dans la faiblesse du niveau d'éducation que surtout dans la pression des besoins quotidiens de survie, au-delà de l'inexistence d'une connaissance aussi bien traditionnelle que scientifique de la plante chez les femmes. La précarité économique des populations crée un besoin permanent d'argent qui amène les femmes à une course effrénée aux maxima de quantités d'okok qu'elles peuvent récolter et commercialiser. C'est ainsi que par l'expérience accumulée au fil du temps au contact de la plante dans ses biotopes, les cueilleuses font le constat juste des grandes capacités de régénération de la plante, en même temps qu'elles vivent et disent la raréfaction de la ressource dans leurs milieux naturels.

Toutes les cueilleuses posent à l'amenuisement des ressources la généralisation d'une cueillette dense et aux modes de plus en plus dissolus. Mais, la relation entre la raréfaction unanimement établie des ressources et l'éventualité de la disparition à terme de l'okok n'est formulée ni clairement par l'ensemble des cueilleuses ni de façon homogène chez tous les producteurs. Si pour la plupart on ne croit pas en la disparition, voici deux extraits d'entretien étayant de la diminution des quantités. Le premier est de l'un des deux cueilleurs rencontrés, et le second d'un groupe de cueilleuses.

⁶³ Ce tableau des modes de cueillette est le plus commun. Cependant, la conjonction du besoin de maximiser les gains monétaires, l'inconscience d'un impact dégressif sur les capacités de reproduction de la plante et le degré zéro d'écolo-sensibilité, poussent parfois les femmes à déraciner la plante pour la sortir d'un fouillis et la porter à un endroit qui permette une extraction des feuilles en toute quiétude.

Extrait 4 (Entretien 15) :

[...]

- **Question NGB :** *Quelles quantités de feuilles récoltez-vous en moyenne au cours d'une randonnée de cueillette ?*
- **Réponse M. E. M. :** *Moi... avant, je cueillais... 6 paquets par jour. Comme moi je suis un garçon, mais les femmes cueillent même les 15. Mais... à cette année où nous sommes, les femmes cueillent environ 2 à 3 paquets par jour.*
- **Q. :** *Tel que vous-même vous en êtes aujourd'hui à combien de paquets ?*
- **R. :** *Je fais difficilement 2 bons paquets.*
- **Q. :** *A votre avis, pourquoi est-il plus difficile aujourd'hui de récolter les quantités que vous récoltiez avant ?*
- **R. :** *C'est compliqué aujourd'hui parce que les femmes en cueillent trop !*
- **Q. :** *Quelles sont les raisons qui les poussent à cueillir à ce rythme ?*
- **R. :** *Parce que... (il semble réfléchir) il n'y a plus d'argent, il n'y a plus d'argent. C'est trop fort ! C'est trop fort⁶⁴ aujourd'hui... euh ; nos parents ne travaillent plus ; le cacao ne produit pas (comprendre le cacao ne rapporte plus assez d'argent) ; bon... les femmes se sont élancées (comprendre lancées) en brousse pour chercher l'okok, pour avoir un peu d'argent, mais c'est trop dur.⁶⁵ C'est pour cela que ça diminue.*
- **Q. :** *A votre avis, compte tenu de la diminution des quantités cueillies aujourd'hui et de ses causes, l'okok peut-il disparaître ?*
- **R. :** *Bien et bel, l'okok peut bien et bel disparaître.*
- **Q. :** *Pourquoi ?*
- **R. :** *Parce que les femmes en cueillent trop ! (il réfléchit) Déracinent... bon ça... bon... ça ne peut même pas pousser ; dès que ça commence à pousser, les femmes entrent en brousse, dès qu'elles voient, elles ne peuvent pas laisser que ça grandisse un peu, elles coupent. C'est pour cela que moi je me dis que ça peut finir.⁶⁶*

[...].

Extrait 5 (Entretien 18) :

[...]

- **Question NGB :** *Et au cours d'une randonnée de cueillette, combien de paquets de feuilles récoltez-vous en moyenne ?*

⁶⁴ L'expression « c'est fort » ou « c'est trop fort » signifie dans le parler camerounais du français, une situation existentielle difficile à laquelle on est confronté.

⁶⁵ Ici aussi, l'abondante implication des paysannes dans l'exploitation de l'okok s'explique par la conjoncture structurelle que l'on vit sur les plans socioéconomique et politique global et qui se traduit au quotidien par le chômage et surtout le sous-emploi, la corruption, la chute des cours des produits de base, le traitement de la dette extérieure, etc.

⁶⁶ Sans qu'il ne repose sur une base établie de connaissances scientifiques, la perception empirique amène mon interlocuteur à entrevoir que la pression exercée aujourd'hui sur le *Gnetum* menace sérieusement ses capacités de régénération et à terme, son existence.

- **Réponse Mme S. K.** : *Mszwxuit ! Pour le moment, il n'y a plus même ça beaucoup en brousse. Pour le moment tu peux cueillir 2, 3 paquets. Si peut-être tu vois ça... si tu trouves ça en brousse beaucoup, tu peux cueillir... tu peux cueillir ça, peut-être 5 paquets. Bon, parce que ce n'est plus beaucoup.*
- **Q.** : *Cela veut-il que lorsque vous cueilliez il y a quelques années, il y en avait plus ?*
- **R.** : *Ènhè(Oui) ! C'était beaucoup.*
- **Q.** : *Tel que vous récoltiez, combien de paquets de feuilles en moyenne par randonnée de cueillette ?*
- **R.** : *Peut-être 10 paquets ou 20 paquets mêmes ! (En fond sonore, on entend une autre femme dire "Mais maintenant c'est rare !")*
- **Q.** : *L'okok aurait donc diminué ?*
- **R.** : *Ça a diminué. Ce n'est plus beaucoup en brousse.*
- **Q.** : *A votre avis, qu'est-ce qui est à l'origine de cette raréfaction de l'okok ?*
- **R.** : *Parce que l'on cueille beaucoup. C'est parce que on cueille ça beaucoup.*
- **Q.** : *Justement, n'avez-vous souvent peur de ce que si on continue à cueillir l'okok aussi abondamment, il finisse par disparaître ?*
- **R.** : *(Silence, elle semble inquiète, et réfléchit) Bon, nous... (elle pouffe un sourire coupable et embarrassé) Nous, quand on cueille comme ça, Mszwxuit ! moi je vois que ça ne peut pas fin... ça ne peut pas finir.*
- **Q.** : *Et pourquoi ?*
- **R.** : *Parce que ça sort (comprendre probablement "ça pousse ou ça repousse"). Quand, quand tu commences à faire ton champ, tu finis de faire ton champ, ça pousse seulement. Ça donne. Donc, c'est pour cela on dit que ça ne peut pas finir.*

[...].

Le propos de l'Entretien 4 illustre au mieux le désarroi des populations, leur incapacité actuelle à accéder aux logiques environnementales de conservation, en l'absence d'alternatives viables. Au contraire, avec la répétition du « *même si ça finit* » auquel sont associés « *on va faire comment ?* » et « *nous on cherche seulement* », les cueilleuses traduisent non seulement une sorte de suicide et d'obstination inexorable devant toute éventualité y compris la pire, dans la mesure où ces femmes ne voient pas s'ouvrir devant elles d'autres perspectives réelles de survie, et donc par défaut un acte de croyance non rationnel, dans une

sorte d'inquiétude par rapport à une telle éventualité qui, si elle intervenait actuellement, sonnerait une catastrophe naturelle pour les populations.

Mais pour mieux comprendre l'articulation entre le faible niveau d'instruction et d'éducation, la faible écolo-sensibilité des cueilleuses et leur insouciance quant à l'éventualité d'une disparition des ressources, il faut certainement convoquer Hainard (2005 : 17,18) dans l'interprétation qu'il fait du "risque" :

« (...) C'est ici qu'intervient en force la notion de risque dont on peut mesurer les particularités attachées aux représentations et aux perceptions propres aux femme et aux hommes. En effet, la nature, l'environnement, le risque sont des objets qui se construisent en rapport avec l'univers symbolique des acteurs, leurs émotions et leurs valeurs, l'héritage culturel et collectif et l'habitus de chacun. Les rapports aux risques et à la connaissance des risques étant culturellement déterminés (Douglas et Wildawsky, 1984), les comportements déployés sont donc fortement contrastés selon les systèmes de valeurs privilégiés et l'environnement social et naturel auquel chaque acteur se réfère. Il s'agit notamment des connaissances dont les personnes disposent ou ne disposent pas, et qui jouent dans la compréhension des problèmes environnementaux, des valeurs auxquelles ils adhèrent et qui interviennent dans leur vision de la société et leur projet individuel, de l'image qu'elles se font des rapports qu'elles entretiennent avec l'environnement et des responsabilités individuelles et collectives qui en découlent. »

Mais contrairement au constat que l'auteur en fait par ailleurs, ici l'insouciance que les femmes manifestent tant par leurs modes de cueillette que dans leur rapport intellectuel au processus de raréfaction des quantités récoltées, ne semblent être tempérée par aucune « limite » (Hainard, Ibid). Au contraire, l'internalisation du rôle de production dans un contexte de précarité endémique induit les femmes à une exploitation des ressources qui prend chaque jour un caractère frénétique et suicidaire.

Je n'ai pu déterminer ni le cycle de régénération du *Gnetum* ni les périodes les plus favorables à sa régénération. Cependant, il est fort probable que certaines périodes ou certaines saisons plus que d'autres dans l'année, favorisent un renforcement des capacités de la plante. Il s'avère en effet, qu'en l'absence d'une période de répit systématiquement définie et donnée à la cueillette de l'okok, la mobilisation du système de cultures et du calendrier agricole sur la répartition des saisons pluvieuse ou sèche, contribue considérablement au rééquilibrage du potentiel de régénération de la plante, dans la mesure où le début des pluies à la mi-mars occasionne le début des semailles et le reversement massif des gens dans l'activité agricole classique. Ce moment auquel les paysans se livrent à la culture des champs, absorbe les femmes qui redeviennent plus cultivatrices que cueilleuses d'okok. Généralement, le temps de cueillette diminue ainsi que les quantités d'okok disponibles, et le prix du paquet sur le marché augmente. Mais cette période de relative tempérance qui dure environ huit semaines, ne suffirait certainement pas au *Gnetum* de se reconstituer relativement –non surtout à la productivité biotique mais davantage dans les ressources génétiques. Aussi lit-on chez O. Ndoye *et al* (1999 : 11), « que le *Gnetum africanum* est une espèce très menacée au Congo car il pousse de façon spontanée[Mialoundama, cité par Townson 1995 : 59]. L'okok est aussi une espèce menacée au Cameroun[Sunderland 1996 : 27 ; Ebaï Takang 1997 : 9]. Selon certains commerçants, l'okok est en voie de disparition au Nigeria, ce qui explique la ruée des Nigériens sur les marchés du Cameroun pour s'en procurer »⁶⁷.

En réalité, les sept semaines d'observation que j'ai faites des cueilleuses dans leurs zones respectives de production m'amènent à affirmer que la cueillette a lieu tous les jours de la semaine, y compris le jeudi, jour de marché populaire dans le centre de Sa'a vers où les populations des villages environnants convergent pour acheter les produits de nécessité courante et

⁶⁷ In *Arbres, Forêts et Communautés rurales*, Bulletin FTTP n°17, juin 1999.

vendre les denrées agricoles traditionnelles. Seul le dimanche fait bien souvent exception du fait de la tradition des célébrations religieuses. C'est pourquoi j'ai parlé tantôt ailleurs du « caractère effréné de la cueillette ». Et quand vous les « surprenez » jeudi de retour d'une randonnée de cueillette, les femmes qui vous auraient affirmé quelques jours auparavant s'en abstenir ce jour déclarent, embarrassées, qu'elles ont trouvé l'espace de le faire, et que cela leur permettrait de maximiser leurs quantités et donc leurs revenus. Le détour du "*champ*" que les paysannes mentionnent dans la description qu'elles font de la biographie d'une randonnée de cueillette indique quant à lui, le caractère central du champ et sa vocation de principal facteur de production des ressources alimentaires vitales, et que vient appuyer l'okok aussi bien comme ressource alimentaire que comme activité économique.

III.5- L'IMPACT ECONOMIQUE ET SOCIAL. LA NATURE DES GAINS MONETAIRES ET SOCIAUX

III.5.1- **Le volume des revenus**

Le prix à la vente

Le *Gnetum* a toujours constitué une denrée commercialisée du fait de l'existence d'une demande réelle de consommateurs auxquels il n'est pas à portée immédiate. Mais au cours des époques antérieures, le prix du paquet variait entre CFA 25 et 50 F, et l'okok se cueille et se vend à des quantités extrêmement homéostatiques, pour une demande qui épouse encore la taille locale. Aujourd'hui, compte tenu d'une part des limites de la réglementation qui ne couvre pas ce niveau de la production, et d'autre part du caractère non lobbyiste des productrices d'okok, le cours du prix du paquet est fonction, aussi bien de l'arbitraire du prix le plus élevé que l'acheteur est disposé à payer, que relativement au rapport classique de l'offre et de la demande dans le marché.

En tenant compte des intentions ayant motivé l'indication de telle ou telle autre valeur chez les différents intervenants notamment les cueilleuses et

l'exploitant agréé, j'ai établi que le prix du paquet varie en fonction de la disponibilité saisonnière de la ressource dans l'année, et se situe en moyenne entre 200 et 300 FCFA. Ainsi, à l'évaluation qu'il fait de la qualité des feuilles et du paquet, l'acheteur débourse entre CFA 150 et 350 F, soit à peu près entre CHF 0.40 et 1 F. Mais en réalité, au-delà du spectre relativement important de variation qui s'en dégage, le prix réel moyen du paquet d'okok tourne autour de 200/250 F, soit environ CHF 70 centimes⁶⁸.

III.52- Les gains monétaires et la destination des revenus

L'okok est au centre de la microéconomie des populations et représente aujourd'hui, la source et la garantie par excellence de leurs revenus monétaires. M. L., l'Adjoint d'arrondissement à la Sous-préfecture de Sa'a dit de l'activité de cueillette d'okok qu'elle concerne « (...) *les ménages qui ont des revenus très faibles* »⁶⁹. A l'estimation statistique de la population notamment en zone rurale relevant de cette "catégorie", on conclut aussi bien à l'immense envergure qu'à l'ampleur généralisée du phénomène d'exploitation de l'okok. A cette catégorie de la population, l'okok se présente comme un exutoire ou une sorte de panacée.

En effet, la commercialité du *Gnetum* donne aux cueilleuses de s'assurer une rentrée permanente d'argent liquide permettant de satisfaire plus facilement les besoins ménagers et familiaux dont elles sont les garantes. La comparaison que plusieurs productrices établissent entre l'okok et d'autres denrées alimentaires traditionnelles (les tubercules, ignames, manioc et autres légumes communs, la banane-plantain, etc.) dont elles vendent généralement les excédents de la production, montre la supériorité commerciale de l'okok et la mutation économique qu'il met en place. Cette formulation que les femmes font ainsi d'un nouveau type de possibilités et de conditions de vie est décisive,

⁶⁸ Dans certains marchés et à certaines périodes, le prix du paquet de feuilles oscille entre CFA 400 et 500 F, soit environ CHF 1,30. Mais cette variabilité est fonction moins de la raréfaction absolue de la ressource que des disponibilités des marchés à être approvisionnés.

⁶⁹ Cf. Entretien 19, en Annexes.

notamment par un accès plus autonome et constant à l'argent, dans la mesure où elle traduit l'importance que représente l'okok aujourd'hui dans l'économie villageoise, la situation économique dans ces villages, et la place que l'activité a sur la vie des gens.

Le contexte structurel du développement au Cameroun, dont j'ai tenté la description des ressorts essentiels plus haut, fait du rapport des paysannes à l'okok un rapport chaotique. Dans l'absolu, le caractère sauvage de la ressource et surtout l'inconsistance des bénéfices qu'elles tirent de l'activité, provoquent une sorte de désinvolture qui d'une part, rend possible que tout en reconnaissant les services vitaux que leurs rendent les revenus engrangés⁷⁰, les femmes arrivent tout de même à considérer l'okok comme un pis-aller économique. En effet, dans une participation à deux vitesses à la réussite sociale et au bien-être, la cohabitation que les paysans font des catégories plus aisées, crée un fort sentiment de frustration et d'injustice assorti d'une expérience de besoins quotidiens immenses, essentiellement matériels et économiques. C'est cette capacité de distanciation qui va probablement occasionner par ailleurs, une pratique insistante des modes de cueillette non-durables dont les femmes elles-mêmes constatent bien qu'ils raréfient la ressource.

La perception que les cueilleuses ont de leur activité sur l'okok, est ambiguë. D'une part, quand elles parlent d'« *aller travailler* », c'est essentiellement le fait de se consacrer aux activités agricoles traditionnelles. En effet, malgré l'immersion de l'okok dans le champ économique, dans les représentations des gens, seule la culture des champs ou des plantations reste un « *vrai* » travail. En revanche, la capacité qu'a l'okok de leur procurer immédiatement de l'argent liquide et donc d'augmenter leur pouvoir d'achat et produits et denrées de première nécessité, les amène souvent à sacrifier le « *vrai travail* ». D'où les expressions du genre, « *après avoir travaillé petit* » ou « *je*

⁷⁰ « *Mon okok* », dit l'une d'elle. L'utilisation du possessif pourrait traduire la nécessité et le rapport incontournable que les gens ont développé vis-à-vis du Gnetum comme ressource leur assurant l'essentiel vital.

défriche petit », etc. Défricher devant être compris ici comme pouvant inclure aussi bien le binage, le sarclage, les semailles, ou le défrichage proprement dit.

En effet, il serait étonnant de considérer une activité dont on reconnaît qu'elle apporte une bonne part des revenus dont la famille vit, comme une épi-activité et comme un pis-aller. En réalité, au-delà de la subsistance de la représentation que l'on a de l'okok dans son statut traditionnel de légume que l'on récolte de temps à autre en brousse pour en faire un plat à la maison, représentation dont l'okok a du mal à se défaire malgré son succès commercial, la précarité permanente des opératrices de l'okok, les difficultés quotidiennes auxquelles elles y font face, l'insuffisante viabilisation socio-économique de la filière par les pouvoirs publics, et subséquemment les possibilités de mieux-être qu'elles entrevoient à travers le vécu social global, motivent un comportement ambigu en même temps d'attachement mais aussi d'indifférence ou d'implication conjoncturelle et passagère –ce qui expliquerait par ailleurs le caractère effréné de l'exploitation et l'absence de tout souci environnemental.

Il est intéressant de voir comment les cueilleuses d'okok, procèdent intellectuellement pour expliquer leur difficulté à améliorer leurs conditions de vie avec les revenus de l'okok. Tout en reconnaissant la lourdeur des responsabilités qu'elles sont amenées à assumer aujourd'hui, l'intervention des femmes suggère de se référer essentiellement au contexte structurel dans lequel leurs maris ont du mal à trouver un emploi viable et où le prix du paquet d'okok est laissé à l'arbitraire de l'acheteur.

Dans l'essentiel et sur un tableau totalement identique à l'ensemble des personnes rencontrées, les besoins auxquels les populations rurales de Sa'a sont confrontées, s'établissent dans les services de base : alimentation, vestimentaires, entretien, énergétiques, médico-pharmaceutiques, scolarisation des enfants, etc. A la lettre, l'univers des matières que formulaient les paysannes se résume exhaustivement aux “savon”, “pétrole”, “arachides”, “harengs”, “cotisations”, “comprimés”, “chaussures”, “habits”, “caleçon”, “bic”, termes

français reconnus mais dont la signification dans le contexte du Cameroun renvoie à une réalité plus vaste dans leurs catégories respectives⁷¹. Cependant que les aspirations intimes des populations au bien-être s'énoncent à l'échelle globale, dans des services matériels modernes plus importants qui vont de l'immobilier au transport, à l'électricité, l'eau potable, les moyens de communication et l'accès aux loisirs.

En termes de moyens d'approvisionnement, l'argent gagné à la vente des paquets de feuilles permet aux paysannes d'acquiescer ou satisfaire :

- sur le plan alimentaire, les ressources protéiques en poissons et viandes qui vont équilibrer les repas généralement en sauces de légumes –dont l'okok –et qui accompagnent les féculents ;
- sur le plan vestimentaire, les tissus et pagnes –qu'on donnera à la confection de vêtements aux modèles voulus –aussi bien que les vêtements cousus et les chaussures ;
- sur le plan hygiénique, les détergents ménagers aussi bien que le savon et le lait de toilette ;
- sur le plan énergétique, des lampes tempêtes d'éclairage nocturne, du pétrole lampant pour faciliter l'incandescence au besoin du feu et alimenter les lampes ;
- sur le plan de la santé, d'aménager une petite pharmacie domestique par l'acquisition des antiseptiques et cicatrisants tels que l'alcool ou la bétadine, des médicaments contre toutes les fièvres courantes liées à l'humidité, à la fatigue, et des antipaludiques ;
- sur le plan de la formation scolaire, les frais courants y afférents, les manuels de base et les outils nécessaires au travail écolier des enfants.

⁷¹ A titre d'exemple, dans le parler camerounais du français, le "bic" fait référence à tout stylo à bille ; cette confusion s'origine dans la familiarité des gens avec le stylo fabriqué par Bic, le nom de la marque la plus ancienne de fabrication des stylos distribués au Cameroun. Quant au « hareng », il s'agit de désigner un type d'aloise ou de petite carpe de mer pêchée dans les eaux maritimes au large du Cameroun et du Nigeria ; il est très bon marché et à la portée des bourses même des plus démunis.

Cet éventail de choses n'est pas exhaustif mais simplement indicatif du niveau des besoins auxquels les gens sont confrontés et la satisfaction desquels les aide l'économie de l'okok.

Les deux extraits suivants illustrent ce tableau descriptif mais surtout permet de lui donner le sens total qu'il revêt dans ce contexte social.

Extrait 6 (Entretien 9) :

[...]

- **Question NGB :** *Madame, à quel prix vendez-vous un paquet d'okok, au jour d'aujourd'hui ?*

- **Réponse Mme H. P. A. O. :** *Au jour...je peux...Maintenant même, peut-être 2...à 250.*

- **Q. :** *L'argent que cette activité vous procure, à quoi vous l'utilisez ?*

- **R. :** *A beaucoup de choses*

- **Q. :** *Oui, mais pourriez-vous me dire lesquelles ?*

- **R. :** *La nour...pour nourrir la famille. Bon, il n'y a pas le savon à la maison, le pétrole ; en cas de maladie, je peux voir même un Nigérian pass... euh entrain de passer, je le stoppe, il vient me donner quelques comprimés⁷²...Beaucoup de choses même.*

- **Q. :** *Ainsi donc, en plus de ce que vous préparez et mangez le plat d'okok à la maison, en le vendant en paquets de feuilles, vous avez de l'argent qui vous permet de satisfaire un certain nombre de vos besoins ?!*

- **R. :** *Oui. Parce que, comme on cherche l'okok durant toute la semaine, tu peux économiser !*

[...] ;

Extrait 7 (Entretien 18) :

[...]

⁷² Cette évocation illustre non seulement le niveau et les conditions de vie des paysans, mais par ailleurs aussi les déficiences sociales structurelles. Si l'acquisition du savon ou du pétrole constitue un indicateur du niveau des préoccupations essentielles des gens, l'accès aux soins de santé est un problème majeur.

Un « Nigérian qui passe et à qui on va acheter quelques comprimés » : le Nigeria –qui est le pays limitrophe du Cameroun à l'Ouest, représente une puissance démographique, industrielle et économique en Afrique. On peut oser affirmer que n'eût été son instabilité politique endémique et les perturbations que cela a porté sur le fonctionnement de l'Etat nigérian, le Nigeria serait au moins au niveau des pays dits émergents, dans le monde. Pour le cas d'espèce, dans les rapports entre les deux pays, le Cameroun constitue un important marché pour les produits *made in Nigeria*, et dans l'imagerie populaire et les représentations construites par la contradiction culturelle, ces produits qui ne servent pas moins, ne sont pas réputés de très bonne qualité. Il en est des médicaments et autres produits pharmaceutiques. Moins chers et donc plus accessibles, ces produits qui sont vendus sur des étals à ciel ouvert à longueur de journées ou proménés par des marchands ambulants à pied ou à vélo le long des routes en ville et dans les campagnes, constituent l'unique possibilité offerte aux populations de se soigner. En l'absence de tout système de sécurité sociale.

- **Question NGB** : Madame, combien vous vendez un paquet d'okok ?
- **Réponse Mme S. K.** : Mszwxuit ! (en plus elle souffle, comme si je l'exaspérais déjà) Pour le moment, on nous donne⁷³ 300, 250, le paquet.
- **Q.** : A quoi vous servent les revenus que vous gagnez dans cette activité sur l'okok, quelles utilisations faites-vous de cet argent ?
- **R.** : On achète seulement les harengs pour manger, on achète les arachides... tout, tout... (puis elle murmure) On peut même encore faire quoi avec l'argent d'okok ?
- **Q.** : Dites m'en davantage !
- **R.** : (Elle sourit)... quand tu cueilles ça, tu amènes l'argent-là tu achètes seulement les harengs pour préparer, ça ne... tu peux acheter même quoi alors avec l'argent de... de... ?⁷⁴
- **Q.** : On ne peut pas dire que l'activité vous procure des revenus substantiels ?
- **R.** : Ça ne donne pas.

[...].

L'analyse de ces propos indique l'importance que l'exploitation de l'okok présente en tant que moyen et ressource, dans l'économie des populations : ressource monétaire, moyen d'investissement, facteur d'augmentation du pouvoir d'achat, ressource alimentaire, etc. A côté des "cotisations" –dont j'ai déjà donné la signification par ailleurs et qui sont parfois très spontanées, simplifiées ou moins formelles et institutionnalisées, les "réunions" –c'est en fait l'appellation locale d' « association » ou de regroupements associatifs dont il convient de relever qu'ils constituent un aspect privilégié de l'activité socio-économique des femmes, intègrent dans leur fonctionnement un volet financier qu'on dirait banque/épargne/assurance. Lorsqu'elle évoque la réunion, elle fait essentiellement allusion à la capacité que les revenus de la production d'okok lui donnent de participer à ce volet financier des associations dont elle est membre.

⁷³ L'expression « on nous donne » est forte de signification dans la mesure où elle nous permet de mieux comprendre l'état de résignation dans lequel les productrices se trouvent face à l'arbitraire de leur rapport aux grands exploitants, occasionné par le silence institutionnel et le vide structurel sur le segment de base de la filière : quels types de feuilles doit-on cueillir ? Avec quels types de ficelles doit-on attacher les feuilles ? Quelle est la masse d'un paquet de feuilles ? A quel prix vend-on ou achète-t-on un paquet d'okok ? etc.

Autant de préoccupations qui, malgré leur caractère régulateur, présenteraient l'avantage de l'exhaustivité, notamment par la double prise en charge de la durabilité environnementale et de la viabilisation sociale.

⁷⁴ Elle s'est donnée de déprécier résolument la portée des revenus de l'okok, probablement dans le but de me sensibiliser à leurs besoins de voir leurs revenus augmenter. Puisque dans toute la séquence de la réponse à cette interrogation, mon interlocutrice n'appréciera pas à sa juste valeur même la contribution de ces revenus à la garantie de la restauration quotidienne. Je l'y mènerai par la suite.

Les tontines et autres cotisations que les femmes réalisent dans le cadre de leurs multiples associations –qu’elles nomment couramment “réunions”, constituent des mécanismes d’épargne et d’assurance qui leur permettent au bout d’un certain temps, soit de faire des dépenses substantielles relativement importantes dans l’éducation des enfants, la santé, le matériel ménager, soit de consentir des dépenses personnelles d’agrément. Les “tontines” sont des sortes de mutuelles, de banques tournantes, de caisses communes d’épargne ou d’assurances, par où plusieurs personnes décident de deux choses : épargner leur argent et faire des retraits périodiques substantiels. Avec les cotisations, les femmes arrivent à réaliser des objectifs personnels et familiaux relativement importants tels que s’acheter la vaisselle ou le couvert, les batteries et ustensiles de cuisine, des meubles pour la maison, payer la scolarité des enfants, effectuer des dépenses de santé, etc. A une échelle importante, les gains issus de ces cotisations peuvent donner lieu à un processus d’acquisition immobilière ou foncière, à l’achat d’une voiture, etc.⁷⁵

Dans toute leur humilité objective, ces propos expriment la nature du changement que la production de l’okok a provoqué sinon dans les conditions au moins dans les modes de vie des populations et des femmes : à défaut d’en obtenir une masse critique de revenus qui leur permettent d’améliorer radicalement leur bien-être notamment par l’acquisition d’habitations décentes, de l’eau potable, d’électricité courante, d’accès moins problématique à la santé, et pour leurs enfants à l’école, etc., la facilité que présente l’okok à procurer l’argent frais, semble avoir « quand même » dégagé les femmes d’un certain nombre de préoccupations minimales.

L’amplitude de la précarité est telle que le volume des revenus produits dans l’exploitation de l’okok ne pourrait suffire à l’éradiquer. Cependant, ces

⁷⁵ Il arrive que la collecte des contributions des unes et des autres dure quelque temps, mais sans dépasser un certain nombre de jours ; l’incapacité à rembourser ou à contribuer est une situation aussi embarrassante qu’inconfortable dans cet environnement social caractérisé par la valorisation de l’effort, du travail, de l’honneur, de la dignité, et de la valeur des engagements pris.

revenus constituent un pilier opérationnel qui, au-delà des exigences quotidiennes de survie qu'ils résolvent, peuvent aller jusqu'à soulager des difficultés à une plus large échelle que celle de la cellule familiale de base. Ce potentiel d'action des revenus de l'okok sur une large palette de besoins, finit par convaincre les actrices –malgré la perception de leur modicité en valeur absolue –de l'importance incontournable de l'économie du *Gnetum*, et par conséquent de la nécessité de poursuivre l'activité d'exploitation de la ressource okok.

Mais, si le problème se posait en terme du rôle et des dépenses auxquels servent les revenus de l'okok, alors on dirait que le fait qu'ils permettent effectivement de satisfaire au quotidien à un certain nombre de besoins de base, donne une importance établie à l'activité dans l'économie des populations. Mais au-delà de ce rôle quotidien dont on se rend compte a contrario que non seulement il contribue à la permanence de la précarité des populations mais en plus qu'il accentue la pression anthropique sur les ressources, le problème se situe au niveau du volume critique des revenus, des conditions de leur optimisation maximale, en vue de leur donner la capacité de motiver un changement majeur peut-être pas structurel quand aux conditions de vie générales des populations, mais une amélioration substantielle de degré.

Les hésitations, embarras et refus que les femmes manifestent face à un changement réellement mélioratif que l'activité d'exploitation de l'okok aurait provoqué dans leurs conditions de vie, s'explique globalement par la précarité générale à laquelle le contexte économique global donne lieu, mais surtout en conséquence par la modicité des revenus qu'elles en tirent au regard de l'envergure des besoins d'éducation, de santé, de confort, bref de bien-être, qui se posent. Les populations sont comme contraintes à l'obligation permanente d'acquérir le menu nécessaire.

La qualité du rapport commercial qui s'est instauré entre les productrices d'okok et les acheteurs/exploitants a créé une relation d'addiction qui font des

populations qu'elles suspendent quotidiennement leurs activités classiques, au profit de cette cueillette relativement aux revenus monétaires que cette activité leur procure. Dans la tendance qu'il a parfois manifestée au cours de notre entretien à minorer les difficultés et les faiblesses du système d'exploitation de l'okok, l'exploitant parle de « *l'impatience* » que les cueilleuses manifestent lorsque la tournée de collecte des acheteurs dans les villages accusent un retard. En fait, au lieu d'attester essentiellement l'importance du rôle que l'économie de l'okok présente sur la vie des populations au quotidien, elle est la preuve même du caractère dérisoire et précaire des revenus qu'elles gagnent de l'okok et de la nécessité pour leur survie de disposer de ces miettes au jour le jour. Dans cette situation de permanence du besoin et d'insuffisance des ressources, l'épargne et l'investissement deviennent impossibles, sauf au prix d'énormes privations. Le système des tontines que mes interlocutrices appellent plus communément « *cotisations* » ou « *réunions* », se présentent dès lors comme le mécanisme et le moyen les plus adéquats par lesquels le sacrifice d'une épargne est effectué.

Cependant, il me semble nécessaire de relever une nuance relativement à la pauvreté, à la précarité, à la contrainte des besoins encore élémentaires, etc., dont je mentionne que les paysans connaissent. En réalité, eu égard à la perception que mes interlocutrices ont de moi, il y a parfois dans leur formulation insistante comme une volonté d'hypertrophier les difficultés qu'elles rencontrent, dans l'espoir que leurs doléances que je porterais à un ailleurs institutionnel compétent, puissent trouver satisfaction. Cela dit, l'observation que nous avons pu mener concomitamment sur les conditions d'habitat, l'état des enfants, la régularité des repas et leur contenu, les moyens matériels disponibles, etc., montrent qu'effectivement les populations connaissent une situation de dénuement et de précarité notoire. Cependant, un certain nombre de facteurs structurels tels que l'absence de guerres ou de tous autres conflits d'envergure, la disponibilité de l'environnement naturel, préviennent presque radicalement les populations des situations de faim et de

famine. C'est ainsi que dans ces villages, on trouve donc toujours assez aisément de quoi manger, tout le problème se retrouvant alors plutôt dans la qualité nutritive et la diversité alimentaire des repas.

III.5.3- Les gains sociaux et l'ampleur des mutations de genre

Tout en la dépassant par la nuance déterminante du sens de l'identification sexuelle et de la segmentation sociale des genres qui s'y attache, la description de la situation sociale de laquelle émerge la variable des gains sociaux que les femmes obtiennent de l'exploitation de l'okok, participe directement de celle que j'ai faite tantôt de la situation des rapports de genre, en esquisant le cadre de référence théorique de cette étude.

A la place de Norberto Inda (2005) ou du PANIFD (2005) cités pour illustrer la perception dominante que l'on a des rapports hommes/femmes, considérons Ekoumou Engolo (1999) parlant des mutations socio-économiques intervenues avec la crise économique dans les ménages camerounais des régions de plantations cacaoyères et caféières :

« (...) Avant 1987, année manifeste de la crise, le système productif en milieux rentiers jouit d'une prospérité relative centrée sur le modèle patriarcal et sa clientèle. Ce modèle est responsable de l'affermissement des liens de grégarité qui s'actualisent dans le primat des valeurs communautaires. La famille-providence connaît un essor sensible à travers la reproduction des formes de domination liées aux rapports sociaux de sexe, aux classes d'âge et à la filiation. L'ébranlement de ce modèle de production au profit de la famille conjugale s'harmonise avec la mutation du système productif et de la structure d'emploi ».

En effet, la fragilisation du contexte économique qui faisait des hommes les pourvoyeurs exclusifs et essentiels des ressources monétaires dont les familles avaient besoin pour accéder aux produits manufacturés, de première nécessité ainsi qu'aux services de base, semble avoir résolument ouvert aux femmes non seulement la légitimité publique de l'activité de production économique mais

également en conséquence, l'émancipation d'un esprit, d'un système et d'une culture de dépendance vis-à-vis de l'homme.

Cependant, le contexte de Sa'a se présente au travers de ces deux extraits d'entretien.

Extrait 8 (Entretien 8) :

[...]

- **Question NGB :** *Madame, quelles sont les difficultés que vous rencontrez quand vous allez cueillir l'okok ?*
- **Réponse Mme M. A. :** *On rencontre là-bas des serpents. Quelque chose peut venir te piquer ici... beaucoup de cas, beaucoup. C'est dangereux, en brousse, quand tu entres pour chercher l'okok, tu peux rencontrer beaucoup de choses.*
- **Q.:** *Parlant de votre mari, comment prend-il que vous exploitiez l'okok, quelle est son attitude ?*
- **R.:** *Mon mari... (elle jette un coup d'œil furtif vers l'atelier de son mari, et sourit avec insistance) Mon mari est content, non ? Mon mari est content.*
- **Q.:** *Pourquoi ?*
- **R.:** *Quand je cherche l'okok, n'est-ce pas je...je...j'achète beaucoup de choses ici, pour l'argent d'okok ? (Elle continue d'en sourire)*
- **Q.:** *Quelle activité fait votre mari ?*
- **R.:** *Il est menuisier.*
- **Q.:** *Et si c'est pas trop indiscret, à quoi il utilise les revenus qu'il gagne de ses activités ?*
- **R.:** *Actuellement, il n'a même pas le travail. Il reste comme ça.*

[...].

Extrait 9 (Entretien 27) :

[...]

- **Question NGB :** *A quoi utilisez-vous l'argent que vous gagnez dans cette activité d'exploitation de l'okok ?*
- **Réponse Mme M. A. B. :** *L'argent que nous gagnons, ça nous sert à faire les petites cotisations, les réunions... Là, tu peux même acheter quelque chose, si quelque chose te plait, tu achètes.*
- **Q. :** *Et votre compagnon, quelle est son attitude par rapport à votre activité dans l'okok ?*
- **R. :** *Oui, il aimait quand je cueillais l'okok ; parfois il m'accompagnait...*
- **Q. :** *Et pourquoi, à votre avis ?*
- **R. :** *(Sourire) Moi, je ne sais pas. Parce que il ne voulait pas que (sourire) je reste sans rien faire à la maison... Et ça nous aidait aussi*

- *Q. : C'est-à-dire...*
- *R. : Ça nous aidait, ça lui aussi aidait, parce que, quand il n'avait rien, je lui donnais quelque chose.*

[...].

L'observation de ce contexte –auquel on peut également ajouter comme illustration l'Entretien 3 en Annexes –et l'examen des données qu'il fournit à l'aune de la référenciation culturelle et du sens social, montrent au-delà, la stabilité dans la complexité, de la représentation du rapport de prééminence que dans cette sphère infrapolitique, les femmes, épouses, se font de leurs maris, de leurs ressources, de leur statut et rôle dans la famille. Le sourire d'embarras que cette femme manifeste en répondant à ma question s'explique certainement aussi par l'ironie de la mutation paradigmatique quant à la source de l'argent dans la famille et dans le rapport entre les hommes et les femmes, l'argent comme moyen d'action et de puissance. Aujourd'hui, les disponibilités financières de son homme ainsi que les dépenses courantes qu'il peut être amené à faire, dépendent dans une bonne partie des revenus qu'elle gagne de l'exploitation de l'okok. Non seulement la cueillette de rente semble effectivement avoir modifié les modes de vie des gens, des femmes, mais elle participe largement à un changement social paradigmatique qui consacre la fragilisation des bases de pouvoir et de dépendance entre les hommes et les femmes. Les femmes n'attendent plus des hommes et se présentent même à l'inverse comme les nouveaux bailleurs de fonds.

En outre, l'expression en même temps de gêne et de satisfaction que les femmes donnaient pendant nos échanges, dans le sillage de cette problématique m'a semblé qu'elle traduisait l'inconfort et l'impuissance auxquels les hommes étaient contraints, face à cette activité économique de laquelle ils sont exclus de facto, qui en même temps qu'elle épuise et enlaidit⁷⁶ leurs femmes, offre des

⁷⁶ Dans cette activité que le caractère sauvage de la ressource dispose naturellement à la difficulté, l'accumulation du stress, de l'effort et des blessures, que ne compensent en retour ni le volume des revenus ni la qualité de la vie quotidienne, semble en effet provoquer des maladies et précipiter l'épuisement et le vieillissement des femmes.

ressources indispensables pour la survie quotidienne, mais aussi aux femmes une marge considérable de mouvements qu'ils semblent incapables de contrôler.

III.6- LE CONTEXTE STRUCTUREL ET INSTITUTIONNEL DE L'ECONOMIE DU *GNETUM*

La valeur de l'okok est établie, et toutes les personnes avec lesquelles je me suis entretenu ont entendu parler d'une utilisation industrielle de l'okok qui motiverait le décuplement actuel de la demande sur le marché. Mais au-delà de la rumeur, personne n'a mis à ma disposition une information précise à ce sujet ; et même les travaux plus élaborés et à caractère relativement scientifique que j'ai consultés n'ont été que très allusifs quant à l'exploitation agroalimentaire ou pharmaceutique du *Gnetum*. En fait, selon l'exploitant agréé de Sa'a, la valeur commerciale de l'okok repose essentiellement sur la demande de consommation alimentaire. C'est cette demande qui donne lieu aujourd'hui à l'émergence de son économie. Les gens s'interrogent ainsi sur l'utilisation de la ressource et semblent avoir du mal à l'expliquer par l'unique demande de consommation alimentaire. Cependant, ce doute est plus empirique que fondé, et personne n'a pu confirmer jusque-là la réalité de l'exploitation industrielle du *Gnetum*.

La compréhension de l'économie de l'okok est résumée dans l'expression de la femme qui me dit : « *Ça me sert à nourrir ma famille. Je cueille l'okok, je vends, j'envoie mes enfants à l'école... je les nourris avec* », et où "nourrir" revêt un double sens, moins la satisfaction des besoins d'alimentation par la sauce de légume qui en est préparé, qu'en tant que source directe de revenus financiers qui permettent de satisfaire d'autres besoins de base y compris alimentaires. Quoiqu'il en soit, le plus important pour cette étape de notre projet de recherche se situe dans la formulation des implications auxquels donne déjà lieu la nature de cette économie autour de la production des feuilles par les femmes, et parmi ces enjeux, la prise en charge institutionnelle.

III.6.1- L'encadrement institutionnel

Les populations productrices d'okok disent du prix auquel on leur achète le paquet de feuilles qu'il est insuffisant, et ne reflète ni la valeur beaucoup plus importante du même paquet dans les marchés d'exportation, ni les efforts consentis pour le confectionner et encore moins leurs besoins de bien-être. Cette opinion repose non sur la connaissance du fonctionnement de la filière ou des textes réglementaires qui la régissent, mais sur des informations approximatives glanées ici et là, et renforcées par un certain nombre de préjugés construits sous la forme de rumeur sur les transactions s'opérant en aval de la filière dans les marchés intermédiaires et d'exportation⁷⁷.

Les cueilleuses et leurs hommes semblent ainsi dénoncer les abus et les contraintes dont le niveau de la production est particulièrement victime notamment par son insuffisante prise en charge institutionnelle. En effet, sous réserve de la formulation des bonnes intentions que la loi fait quant au souci d'une exploitation rationnelle et durable des produits forestiers non ligneux, aucun aspect de la réglementation ne semble se préoccuper concrètement ni du caractère genré de cette activité ni des modalités aussi bien au niveau des conditions de récolte que de l'échange entre les productrices et les acheteurs. Or, « (...) *dans la dimension des politiques publiques (...) Il y a dans la définition de la règle, à la fois une des clés de la construction des inégalités selon le genre, mais aussi une des manières de les limiter, voire de les éradiquer puisque c'est dans leur véritable application que les solutions existent* » (F.Hainard, 2005 : 25). En l'absence d'aucune réglementation quant à la qualité de la ressource à

⁷⁷ L'information sur le spectre réel des prix du paquet de feuilles est fondamentale, dans la perspective non seulement d'une évaluation rigoureuse des facteurs de sa variabilité d'une unité à l'autre de la filière, mais surtout aussi dans l'optique d'une détermination de la valeur « juste » à laquelle il pourrait être acheté aux productrices.

En ambitionnant entre autres de remonter l'ensemble de la filière, l'étape suivante de notre projet de recherche sur *La formulation d'un programme de durabilisation de l'économie du gnetum Africanum/okok, à partir d'une analyse de la prise en charge institutionnelle que l'Etat fait des enjeux sociaux, économiques et écologiques inhérents à la dynamique des interactions que le contexte structurel imprime aux rapports de genre et au rapport des populations rurales avec les ressources de la biodiversité*, s'y attèle (voir Projet en Annexes).

récolter, à l'unité de mesure et de vente des feuilles, au prix minimal de cette unité de vente, etc., en face de l'unicité de l'exploitant, et confrontées quotidiennement à la nécessité de satisfaire leurs besoins alimentaires, énergétiques, hygiéniques, de santé, les productrices se sentent spoliées et résignées.

Parmi les situations dont les cueilleuses de Sa'a formulent l'inefficacité et le caractère inconvenient, il y a le monopole d'exploitation accordé à une seule personne dans la région, et qui dépend la fluctuation des prix du paquet ainsi que leur maintien à une valeur faible, à la disponibilité arbitraire de l'exploitant. Sans présenter les garanties qui confirmeraient l'hypothèse d'une complicité déficiente, et sur la base des dysfonctionnements structurels caractéristiques du contexte global dont Awono *et al* (2002) présentent la corruption comme aspect majeur, les producteurs expliquent le monopole de B. S. comme le résultat d'une connivence avec les autorités compétentes.

L'intérêt que suscite l'exploitation de l'okok depuis une quinzaine d'années aurait suscité une foule d'exploitants mais qui, ainsi que nos interlocuteurs décrivent la situation, n'auraient pas eu jusque-là la même facilité d'accès à l'activité. Du coup, l'exploitation de l'okok dans sa capacité à produire des revenus plus substantiels aux productrices, se trouverait biaisée d'un côté par une prise en charge institutionnelle partielle orientée vers les bénéfices macroéconomiques ; et de l'autre côté par un caractère partial, comme dans le cas du monopole stigmatisé ici. Avec dans les deux cas, un résultat identique : la non-optimalité de l'activité pour les productrices, et comme conséquence le maintien des populations dans la pauvreté.

L'exploitant agréé et le réseau local de commercialisation de l'okok

La chaîne d'exploitation de l'okok dans la localité de Sa'a connaît un seul exploitant agréé, c'est-à-dire qui dispose d'une autorisation officielle

d'exploitation appelée *Permis spécial* (Cf. Annexes)⁷⁸. B. S. I. que j'ai rencontré (Entretien 21 en Annexes) assure l'essentiel des transactions commerciales de la filière okok, de l'acquisition des feuilles au niveau de la production, à l'approvisionnement des marchés extérieurs par le Nigeria⁷⁹. Son activité que j'ai pu observer, a lieu trois jours par semaine, lundi, mercredi et samedi, systématiquement dans la nuit, et consiste en un mécanisme simple à deux volets. Il conviendrait de relever que la collecte nocturne peut s'expliquer par deux raisons : le souci de discrétion soit pour éviter d'attirer la curiosité des gens sur les transactions de soudoiement avec les agents des services des Eaux et Forêts, soit pour se soustraire carrément à leurs contrôles ; mais aussi par le fait que la journée est consacrée à d'autres activités.

Cela dit, dans un premier temps l'exploitant mobilise des intermédiaires-acheteurs qui parcourent les différents villages en fourgonnettes à la collecte des feuilles stockées par les cueilleuses, à des points de ramassage précis appelés « *dépôts* ». Ces acheteurs disposent de l'argent liquide avec lequel ils acquièrent la ressource qu'ils ramènent aussitôt à Sa'a-centre. Le second volet a lieu sur un terrain vague non loin du domicile de l'exploitant.

⁷⁸ Le *Permis spécial* d'exploitation des produits spéciaux dont le Gnetum est annuel. Il est délivré par le Ministère en charge des forêts et définit le type de produit à exploiter, la quantité à prélever et les lieux d'exploitation.

⁷⁹ Le port d'Idenau –lire [*Idénao*] –est le principal marché transfrontalier qui assure la liaison commerciale entre le Cameroun et le Nigeria. Idenau est une localité nigériane sur la côte atlantique, frontalière du Cameroun. C'est un port en même temps qu'une plate-forme d'échanges et de contrebande très important entre les deux pays.

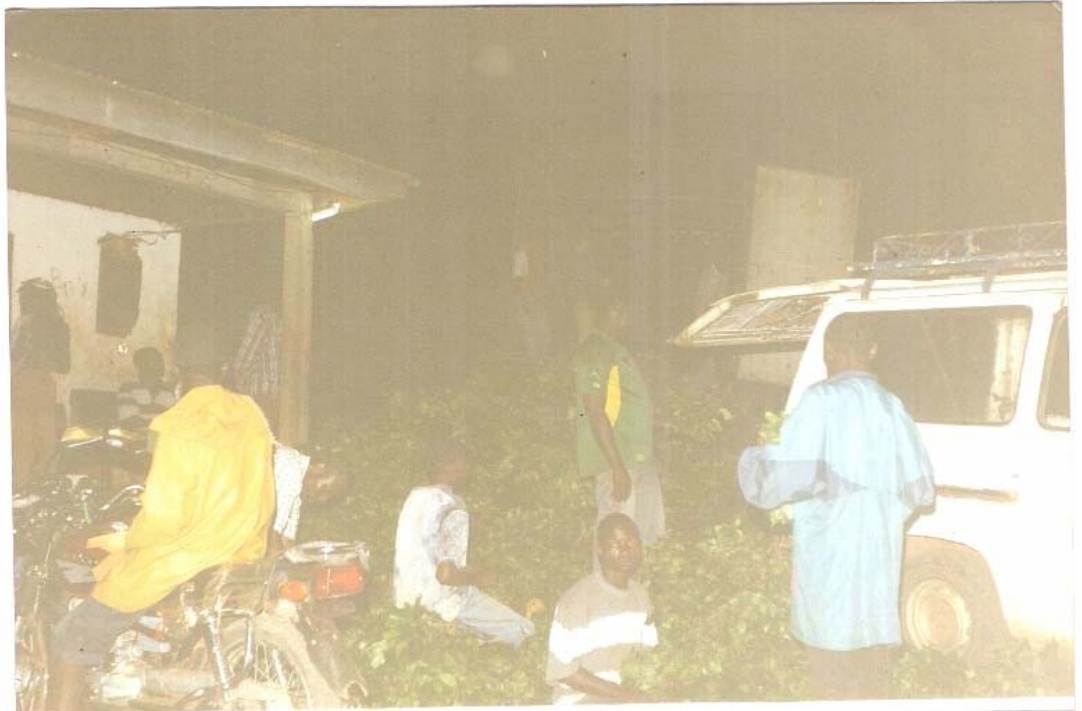


Photo : SUNJOH Brian IDIRISOU, 2007

A côté des femmes retardataires qui viennent présenter leurs paquets de feuilles à l'achat de dernière heure, une intense animation mobilise une main d'œuvre de plus de cinquante jeunes hommes adultes(cf. photo ci-dessus) dont le caractère taylorien et rapide des gestes démontre non seulement de ce qu'ils sont physiquement disposés à la manutention, mais également qu'ils sont déjà rôdés aux techniques d'emballage requises⁸⁰. Des cars et autres véhicules de grand tonnage seront ainsi lourdement chargés, qui transporteront le *Gnetum* de là, vers les grands marchés d'exportation de la frontière nigériane.

III.6.2- Le contexte structurel

La restitution du contexte macroscopique dans lequel se déroule l'économie de l'okok depuis quinze ans ne saurait mieux se faire que par défaut, à travers la perception que les gens ont de l'Etat, des institutions, de leur fonctionnement,

⁸⁰ La filière présente ainsi à ce niveau, une activité pourvoyeuse d'emplois, en ce qu'il mobilise au-delà des trois principaux intervenants que sont les productrices, les acheteurs et l'exploitants, une main-d'œuvre temporaire mais régulière.

surtout de ce qu'ils en disent et davantage des modalités dans lesquelles se détermine ce rapport.

Après m'avoir raconté les fragilités qu'elles vivent dans l'exploitation de l'okok, et à ma demande conclusive d'un dernier mot, une interlocutrice a lancé un appel au "*chef de l'Etat*", « *pour que si l'homme camerounais peut nous aider à développer la feuille qu'on appelle okok ; pour prendre en considération que les femmes qui sont dans ce village-là souffrent. Si l'okok pouvait mieux se vendre, ça va nous encourager* ».

Cette manière en même temps distante, insistante et désespérée d'interpeller la sphère du pouvoir politique, illustre le caractère dysfonctionnel de la relation affective que les populations entretiennent avec les gouvernants ; elle indique comme une perte de confiance des populations envers les institutions dirigeantes. Mes interlocutrices donnent l'impression que les populations sont abandonnées à elles-mêmes, abandonnées à la fatalité de la pauvreté, alors qu'elles objectivent au même moment, dans un espace différent mais dans un même contexte, une certaine autre réalité de l'activité, de la richesse, de l'opulence, et qui prouve qu'il y a un possible. Il se dégage clairement des paysannes rencontrées une conscience évidente non seulement de la situation de précarité matérielle dans laquelle les gens vivent mais également celle d'une possibilité en soi d'améliorer les choses, et de vivre mieux. Ainsi, au regard de la vie moderne dont ils ne vivent que la marge caricaturale tout en côtoyant chaque jour la réalité des avantages par le contact avec la ville, les médias, des familles aisées, les gens affirment un besoin légitime du mieux-être.

En effet, malgré l'importance sans cesse croissante du *Gnetum* dans l'économie locale, je n'ai relevé aucune prise en charge systématique de promotion de ce secteur dans les actions publiques, que ce soit à la Sous-Préfecture ou à la Mairie. En outre, je n'ai pas eu accès au plan d'action municipal pour contrôler la véracité effective de l'intention communale d'une intégration planifiée de la préoccupation d'optimisation de l'économie de l'okok

dans ce que le maire a appelé Programme national de développement participatif. A contrario, l'esprit et la forme des propos de la responsable communale, et surtout le conseil qu'elle formule à "ses" cueilleuses⁸¹ à travers ma médiatisation, m'amènent plutôt à penser que c'est la pertinence comprise de l'objet de notre entretien qui lui suggère l'élaboration d'une action dans ce domaine.

En réalité, j'ai découvert –tant au niveau des structures décentralisées que dans les services déconcentrés du gouvernement –un silence stratégique paradoxal, vis-à-vis d'une activité qui, au-delà du fait qu'elle génère d'énormes revenus au niveau national, constitue de facto un poumon microéconomique local pour les populations.

Cette perception de la situation socio-économique et cette capacité à restituer harmonieusement le fonctionnement actuel de la filière okok dans cet environnement social global, semble confirmer notre hypothèse sur l'influence déterminante du contexte structurel. L'appel lancé au "*chef de l'Etat*" serait symbolique de la couverture partielle que la loi fait de l'exploitation du *Gnetum*. En ignorant l'optimisation de l'activité de ses acteurs les plus fragiles que sont les populations, les femmes, au profit du maillon qu'on dirait capitaliste, des grands opérateurs et du budget dont l'expérience de la redistribution ne donne jusque-là aucune garantie sociale. C'est comme si la production dissolue de la ressource avec son incidence sur la précarisation endémique des populations et la raréfaction inexorable de la ressource naturelle, participait des attributs du contexte social camerounais en général.

De même et par ailleurs, l'opportunité de médiation que je semble constituer pour ces paysannes découvre un autre aspect structurel fondamental, le déficit de citoyenneté, l'externalité citoyenne des gens dont le facteur, au-delà de l'existence dysfonctionnel du modèle de société politique, se trouve non

⁸¹ Il ne serait pas inutile de remarquer l'expression « *mes cueilleuses* » utilisée par ce responsable communal, qui indique la prédilection chez les élites politico-administratives du militantisme et du populisme politiques, et où les intentions s'épuisent moins sur le terrain que dans les discours.

seulement dans la faiblesse du niveau d'éducation de ces populations, mais aussi dans le déficit démocratique et donc la déresponsabilité des politiques et l'absence d'une action publique pleinement investie dans l'amélioration durable des conditions de vie des gens. D'où la nécessité d'un citoyennement des femmes, qui les habilite à la promotion de leurs intérêts économiques dans un rapport direct avec les ressources institutionnelles et le contexte structurel en place.

IV- ANALYSES ET RESULTATS

IV.1- LES ENJEUX SOCIAUX : LE SENS DES RAPPORTS DE SEXE A TRAVERS L'ASSOMPTION DES RESPONSABILITES SOCIALES FONDAMENTALES

IV.1.1- **Les rapports de genre par le détour de la référencement culturelle**

Que ce soit du point de vue organisationnel ou fonctionnel, la socialité à laquelle participe l'exploitation de l'okok par les femmes de Sa'a et l'économie du *Gnetum* au niveau de la production, satisfait tous les caractères essentiels des rapports jusque-là connus de genre. Non seulement, le caractère sauvage, alimentaire et ménager de la ressource l'établit en prolongement de la division traditionnelle des tâches, mais malgré sa pertinence microéconomique et le caractère déterminant de sa vocation sociale, elle semble oubliée par un système institutionnel qui, en ne considérant encore que les activités classiques conventionnelles comptabilisées, le maintient de facto dans l'informel, pérennisant ainsi la précarité de la condition féminine.

Comment comprendre davantage l'absence des hommes du champ de cueillette alors que nous observons dans les randonnées de cueillette, la présence d'enfants garçons et filles confondus, accompagnant leurs mères ? (cf. photo ci-après) :



Photo : NLEND V Georges Boniface, 2007

Le propos que formule au détour d'une question, l'un des deux cueilleurs rencontrés nous disant « *Ma mère ne me permet plus, parce que bon, mon âge ne me permet plus* », me semble déterminant. Les femmes semblent écarter les hommes de certaines activités dont elles veulent garder totalement le contrôle, non pas sur la base de motivations économiques ou financières, mais sous l'influence de cette culture patriarcale dont les femmes sont les actrices à part entière, et dans laquelle l'identification sexuelle par la segmentation des statuts et des rôles sociaux serait la caractéristique centrale⁸².

Ainsi, au rebours de ce qui est considéré aujourd'hui comme un acquis théorique de l'approche féministe, la réalité d'un système dit *patriarcal* de même que sa permanence exceptionnelle dans la durée, me semble inconcevable

⁸² Pour mon approche qui se veut *positive* et restitue nécessairement la lecture des rapports de genre dans le sens total et systémique de la réalité sociale, la ségrégation faite dans leur mode de participation à la socialité entre les hommes et les femmes, n'est ni gratuite ni inintelligente ou absurde. Au contraire, c'est cette logique de la société qui aurait jusque-là assuré sa conservation.

en dehors d'une complicité active des femmes, sans la participation essentielle des femmes aussi bien à sa création qu'à sa conservation.

Dans le cadre d'une étude que je fis il y a une dizaine d'années sur la sémiologie de certains faits culturels dans les sociétés de l'Afrique pré-coloniale, notamment l'excision et les mutilations génitales féminines, je fus conduit à comprendre que

« l'intention et la conduite des mutilations génitales féminines participaient de la compréhension que les femmes avaient non seulement de la portée de leurs responsabilités sociales mais également du rôle central qu'elles jouaient dans la maîtrise du potentiel chaotique que la sexualité présente dans la société. Au regard de l'organisation et du fonctionnement de la société dans laquelle les femmes jouissaient d'une autonomie structurelle efficace, et sur la base du pouvoir diffus qu'elles entretenaient à partir de leurs confréries et qui se déterminait au quotidien par l'influence de leurs rôles dans la régulation sociale, non seulement aucun homme n'intervenait dans le processus de mise en œuvre des mutilations, mais il semblait pratiquement impossible aux hommes de les faire subir aux femmes, en tant que mutilations, brutalités ou souffrances. La maîtrise de l'excision était étrangère aux hommes, et relevait comme l'affirme Davids (cité par M. Erlich 1986), d'un domaine exclusivement réservé aux femmes ; et la décision d'infibuler ou non leurs filles leur a toujours appartenu totalement [...] Il est fort probable qu'incidemment, les hommes aient légitimement été épi-bénéficiaires de ce phénomène de maîtrise du potentiel d'influence que la sexualité présentait pour la société, mais les femmes ont toujours été les propriétaires de l'excision et de l'infibulation, propriétaires de leur sexe et fières de ce qu'il est l'origine de la puissance redoutable dont elles sont conscientes et se prévalent. Personne d'autre ne pouvait ni gérer ni manipuler le sexe des Africaines à leur place » (G.B. Nlend 1997)⁸³.

⁸³ NLEND V, G. B., Op. Cit.

Dès lors, s'il apparaît rétrospectivement que le fait d'avoir été l'unique pôle de production des revenus monétaires de la famille a renforcé structurellement le "pouvoir" de l'homme et cristallisé son statut de leader dans l'institution familiale et auprès de la femme, aucun élément ne nous suggère de comprendre la stabilité du leadership masculin malgré l'économie de l'okok comme participant d'un système en-soi de domination et d'exclusion d'un groupe sur l'autre. Au contraire, la stabilisation du système autour de l'homme comme chef, malgré l'émergence paradigmatique d'un contexte où à défaut de la consacrer comme nouveau monopole de l'argent la femme acquiert une autonomie économique opératoire, montre que le système repose moins sur une assise polémique que sur un consensus efficace dans lequel la prééminence sociale et publique de l'homme assure les conditions de permanence et de conservation du système. Ici dans la société de Sa'a, contrairement aux situations que décrit « *la prise de pouvoir par les femmes* »⁸⁴ en Amérique latine, le revêtement du statut de bailleurs de fonds n'a occasionné ni une crise sociale structurelle ni une crise structurelle d'identité sexuelle.

En dehors de l'inconfort psychologique de principe que les réserves formulées par les hommes présente comme opposition à la volonté des femmes d'agir, notamment quant aux conséquences esthétiques et physiques évoquées plus haut que les difficultés et dangers inhérents à l'activité de cueillette de l'okok peuvent présenter sur elles, les éléments observés –par exemple que les hommes ne dépossèdent pas les femmes des revenus qu'elles gagnent de leurs activités économiques –semblent traduire non une opposition polémique de volontés, fondée sur une base de puissance et de domination, mais plutôt vraisemblablement le résultat d'un rapport de négociation. A l'opposé des femmes argentines de San Cayetano dont l'attitude des hommes leur inspirent qu'ils sont « *faibles, peu engagés, sans conscience communautaire, évasifs ou*

⁸⁴ Telle est l'expression qui synthétise l'état des études intercontinentales menées sur les *Mouvements de quartier et environnements urbains*. Cf. François HAINARD et Christine VERSCHUUR, Op. cit.

inexistants » (N. Inda 2005 : 310-311), les cueilleuses de Sa'a ne semblent pas s'offusquer de la paresse des hommes chez qui on a établi une proximité intellectuelle et affective très dense avec l'univers de l'exploitation de l'okok. Et si la mutation des possibilités économiques et sociales féminines ne bouscule pas la position des hommes, cela pourrait suggérer que la dynamique de la cohabitation entre hommes et femmes, dans le contexte culturel camerounais, repose moins sur un rapport dichotomique et une assise matérielle comme le perçoit Inda (2005 : 311)⁸⁵, que sur une préoccupation ultime de type idéologique et symbolique.

La compréhension des tendances microsociales majeures qui se dégagent des observations faites sur le terrain trouveraient ainsi davantage leur sens, en référence à l'histoire et aux dynamiques culturelles dans lesquelles les sociétés du Cameroun ont été impliquées. C'est pourquoi même si l'étude que je conduis n'est pas anthropologique, il me semble essentiel pour lui assurer une fondation et une durabilité théorique consistantes, de la procéder d'un balisage minimal du paramètre culturel. C'est dans cette perspective que pour F. Hainard (2005 : 333),

« La prise en compte des contextes et notamment des spécificités culturelles vaut aussi pour saisir les catégories d'usage des populations concernées portant sur les valeurs, les rôles sociaux et les normes en vigueur. C'est là qu'interviennent sens commun et représentations, prénotions et idéologies, habitus et sociocentrismes, autant d'éléments nécessaires à la saisie et à la compréhension des logiques d'interprétation des acteurs concernés et, de fait, indispensables au décodage critique du phénomène étudié par le chercheur.

⁸⁵ Dans la compréhension qu'il tente de faire des implications d'études de genre qui se focaliseraient davantage sur la socialité féminine que sur les hommes, Norberto INDA affirme que sur la base du caractère essentiellement binomial du rapport homme-femmes, les changements sur un groupe provoqueraient d'office des changements sur l'autre groupe : « (...) dans le système homme-femme, la modification d'un élément du système a forcément des répercussions sur le système sexe/genre dans sa totalité. Parce que les identités de genre sont établies et construites de façon dichotomique, la variation d'un élément va affecter l'ensemble, particulièrement dans un système de genre où les attributs et les attentes sont construites de manière complémentaire. ». In *Mouvements de quartier et environnements urbains*. Cf. François HAINARD et Christine VERSCHUUR, Ibid.

Contextualiser le fait pour l'analyser c'est mieux échapper au risque de tomber dans la comparaison d'éléments particuliers, c'est se donner la chance de le comprendre dans ses structures (ou configurations, dirait Elias), c'est le saisir dans la cohérence avec l'ensemble dans lequel il prend sens et non en ses particularités anecdotiques appréhendées dans leur juxtapositions. Comme le suggère Maurice (1989), le rapport à la société se fait ici prioritairement sur le processus de construction des acteurs(socialisation) et de leurs espaces(structuration) que la comparaison aura permis d'identifier ».

Au-delà de ce qu'elle constitue l'ensemble des manières de penser et d'agir, la culture doit davantage être comprise comme la trame de représentation psychologique et de repérage schématiques et intellectuels construits dans l'histoire d'une communauté de personnes, et sur l'inspiration desquelles comme une matrice, cette communauté ainsi que ses membres fonctionnent. La culture est comprise comme l'assise psychologique et intellectuelle dont le niveau de stabilité et la qualité des éléments historiques déterminent la capacité de créativité opérationnelle d'une communauté, la qualité et la pertinence de ses modes d'organisation et de fonctionnement, et donc l'efficacité de son insertion dans l'histoire. C'est dans cette perspective que l'histoire et la culture se rencontrent et s'imbriquent intimement.

Je suis parfaitement conscient de la portée du “*capital culturel*” (Bürgenmeier 2004 : 193) et historique et des enjeux intellectuels, idéologiques et politiques qu'il a mobilisés jusque-là et mobilise encore dans le monde de la science ou les rapports entre les peuples. Mais, cette délicatesse avérée ne saurait remettre en question la pertinence et la validité du cadre théorique culturel. Notre démarche est purement sociologique et justifie moins qu'elle se préoccupe d'expliquer les logiques en jeu dans l'économie mise en œuvre autour de l'exploitation que les paysannes font du *Gnetum africanum* au Cameroun.

Jusque-là, la lecture des rapports sociaux de sexe a été largement effectuée d'un point de vue que j'appellerais *néгатif*, c'est-à-dire essentiellement inspirée

par la représentation du système patriarcal comme cadre d'exclusion, de discrimination et de domination d'un groupe sexuel par un autre. Cette approche négative qui, sur une postulation forte et à priori de l'inégalité, comprend exclusivement les relations structurelles entre hommes et femmes comme le résultat d'une structuration sexuelle divergente caractérisée par des rapports tyranniques binaires supériorité/infériorité ou autorité/allégeance, domine les études Genre aujourd'hui encore.

Historiquement, c'est elle qui a fait le succès idéologique et politique du féminisme qui en est le fondement et le vivier. Sa réussite et son efficacité opératoires semblent aussi consubstantiels à la civilisation industrielle des sociétés développées, démocratiques et libérales. C'est elle aussi qui est à l'origine de la promotion féminine comme stratégie politique, qui a motivé la mise en place de législations égalitaires pour les hommes et les femmes dans la plupart des pays du monde, du droit de vote pour les femmes, du droit au travail ou de la liberté de déplacement pour les femmes, et qui a par exemple aussi abouti à la formulation du principe de parité aujourd'hui intégrée dans l'organisation réglementaire de la plupart des sociétés contemporaines.

On comprend donc aisément que l'épithète "négatif" que je porte à cette approche ne revêt aucune connotation péjorative, notamment parce qu'il devient possible non seulement de lui reconnaître, par une influence *bottom-up*, une redoutable efficacité, mais surtout de pouvoir lui procéder des résultats pertinents et des avancées remarquables, sociales, économiques, politiques (Verschuur 2000 : 11, 12,13)⁸⁶.

C'est dans cette optique d'objectivation de la réalité sociale que dans le contexte camerounais ici étudié, les hommes qui ont perdu leurs emplois, qui voient se dissoudre le contexte de leur validité économique, qui se consacrent au

⁸⁶ Incontestablement, parce qu'elle a permis l'identification de facteurs dysfonctionnels et contre-productifs dus à la différence de participation entre les hommes et les femmes au fonctionnement social, l'analyse des rapports sociaux par le genre a effectivement inspiré dans bien des cas, la reformulation des politiques publiques censées dès lors, mieux correspondre aux préoccupations sociales ou des populations.

quotidien moins aux activités créatrices de revenus qu'à flâner et à paresser, cristallisent toujours le pouvoir social ; à côté des femmes qui, en connaissant une densification considérable de leurs rôles, une multiplication de leurs activités, avec un accroissement des difficultés et la pénibilité y afférentes, deviennent également les nouveaux mécènes dans l'économie micro-sociale.

Théoriquement, je m'inspire de l'ouverture méthodologique formulée par F. Hainard (2005 : 335), à l'expérience d'une recherche conduite sur des terrains socioculturels différents :

« Le premier doute réside dans le caractère transculturel du problème posé. On peut s'accorder sur la dimension planétaire des enjeux environnementaux, même si ces enjeux peuvent occuper une place différente dans l'urgence selon les sociétés. Mais l'hésitation ne doit elle pas être plus grande pour ce qui est du rôle que l'on veut attribuer aux femmes dans cette problématique et surtout dans la prise en compte de la dimension "genre" pour ce faire ? On pourrait être tenté de répondre par l'affirmative dans la mesure où l'approche "genre" peut être considérée comme le produit d'une réflexion scientifique (parfois militante) qui émane des sociétés post-industrialisées, voire même, plus précisément, des pays anglo-saxons, bien qu'aujourd'hui elle soit reprise et enrichie avec avantage, voire prééminente dans certains pays en voie de développement ! N'avons-nous pas affaire ici à une analyse conduite avec des catégorisations propres aux sciences (sociales) et aux revendications des mouvements sociaux féminins d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale ? N'avons-nous pas insidieusement "glissé", infiltré une théorie allogène qui organise arbitrairement la vision ? Mais la théorie, fût-elle empruntée, n'est-elle pas une condition indispensable pour accéder à une compréhension des réalités de ce monde ? »

Cet autre biais anthropologique avec S. Heald (2000)⁸⁷, permet davantage d'envisager autrement le sens des rapports de genre en œuvre:

« (...) this impacts on the relationship between the genders, in a way here that might initially seem paradoxical since the ritual which valorises the masculinity in the strongest possible way –and associates it with inherent violence –does not necessarily undervalue femininity, and does not justify the use of force in relationship to women either. As it recognised, gender relations themselves are complex constructions of ideology and practice; indeed, one might say of cross-cutting and overlapping sets of obligations and values which empower in different ways creating different arenas for the negotiation of power between men and women ».

Tel que par exemple, si la circoncision appelle le courage et la manifestation symbolique de la force masculine, la sublimation subséquente de la violence qu'elle exige chez l'homme prévient ce dernier de son usage sur la femme et l'affecte à la sécurité de la famille et à la protection de la société. Chez les Gisu d'Ouganda, ce potentiel de force masculine que la circoncision symbolise au plus haut point, est le fondement du rôle d'assurance et de sécurité que l'homme est destiné à jouer auprès de la femme. En fait, selon Heald, la symbolisation de la force chez l'homme et la destination de cette qualité à la sécurisation des autres membres du corps social dont les femmes, constitue simplement un résumé schématique de la complexité du donné social qui, dans ce contexte spécifique, présente les mêmes traits apparents que la socialité patriarcale décrite par l'approche négative, mais dont la trame signifie davantage une dialectique permanente de relations et d'interactions toujours plutôt négociées entre les hommes et les femmes.

Voici un autre Extrait 10 (Entretien 28) :

[...]

⁸⁷ Lire son article "Celebrations of Masculinity. Circumcision and Male Gender Ideology in East and African Context", in *Quel genre d'homme? Construction sociale de la masculinité, relations de genre et développement*. Textes réunis par Christine Verschuur, Op. cit.

- **Question NGB :** *A propos de votre mari, si vous permettez, quelle est son attitude par rapport à cette activité que vous faites dans l'okok ?*
- **Réponse Mme I. E. :** *Avant il refusait, il ne voulait même pas que je cueille l'okok !*
- **Q. :** *Et pour quelles raisons, à votre avis ?*
- **R. :** *Je ne sais pas. Il ne voulait même pas que j'entre en brousse. Vraiment, sans vous mentir.*
- **Q. :** *Maintenant, les choses ont-elles évolué ?*
- **R. :** *Un peu. Mais ce sont ses oncles qui sont venus le voir, parce que j'étais là-bas les voir que, comment moi je peux rester tout une journée à la maison sans rien faire, or que les femmes entrent en brousse, elles ont de l'argent là-bas ? Ils sont venus le voir, parler ; il a accepté que je cueille l'okok. J'ai commencé à cueillir, il a aussi vu que ça rapportait... parce que de fois, les salaires retardaient, c'est l'argent de l'okok qui nous aidait ici à la maison.*

[...].

L'examen des propos de cette paysanne camerounaise (Entretien 28) rejoint l'analyse qui donne à F. Hainard (2005 : 20) de conclure à la mise en œuvre par les femmes d'une sorte de « *stratégie de la non-concurrence/la non-contestation des usages* », dans un contexte de domination. Tout en évitant la conflictualité avec les hommes, les femmes font par la sourde oreille preuve de ténacité, et s'engagent à agir malgré tout. Dans le contexte social de Sa'a, les cueilleuses utilisent le potentiel opérationnel d'une organisation sociale caractérisée par une envergure étendue des frontières familiales, une proximité permanente des gens, un fonctionnement intra-actif et communautaire des segments de la société, pour atténuer une situation proéminente de domination ou un cas d'abus et de violence dont elles seraient victimes de leurs maris⁸⁸.

⁸⁸ A côté de cette *stratégie de non-concurrence/non contestation des usages* qu'il dit africaine et que l'on procéderait aussi d'une faible capacité à agir sur le système du fait de la faiblesse du niveau d'instruction et d'éducation citoyenne, François HAINARD présente une autre *stratégie de contestation et de remise en question ouverte*, caractéristique de la culture latino-américaine... Mais pour être totalement validée, cette compréhension qui induit des enjeux culturels réels, devrait préalablement restituer ces deux différents types de comportements dans leurs socles historiques et culturels respectifs. En effet, alors que la société latino-américaine, essentiellement « métisse », recomposée par la colonisation et l'immigration, peut aisément se permettre de poursuivre cette dynamique de reconstruction structurelle, la société africaine quoique travestie par l'esclavage et l'histoire coloniale, conserve une sorte de reliquat culturel qui inspire davantage des réflexes compréhensifs ou de conservation.

Si le substrat stratégique sur lequel repose cette activité des femmes à laquelle les hommes ne manquent pas d'opposer des réserves, et où l'on a effectivement l'impression

« d'être en face d'un positionnement tactique qui va consister en une manière subtile de prendre le pouvoir, d'occuper le terrain, de se rendre indispensable, voire incontournable dans le processus de décision, sans s'opposer explicitement et ouvertement aux normes et valeurs en vigueur, qui sont évidemment favorables aux hommes » (Hainard 2005 : 20), l'existence dans la société traditionnelle de limites formelles fixées à l'autorité de l'homme sur les autres membres de la famille, et qu'il ne peut franchir sans risquer une sanction sociale sans fioriture, garantit très faiblement l'hypothèse universalisante qui identifie le système dit patriarcal à un système de domination des hommes sur les femmes.

Le projet d'activité des femmes dans l'okok procède d'une intelligence pragmatique du contexte économique et structurel ambiant, dans lequel la survie des familles se trouve hypothéquée par la disqualification des hommes comme acteurs économiques. Si les réserves des hommes se fondent légitimement sur la peur de voir leurs femmes estropiées, enlaidies et vieilles par une activité pour le moins laborieuse, il n'est pas exclu qu'elles s'originent aussi comme résistance structurelle sur la peur de voir les femmes s'échapper de leur contrôle. Or, l'examen de la destination des revenus obtenus dans cette nouvelle activité montre que par la perspicacité, l'insistance et l'opiniâtreté des femmes, l'exercice effective de la cueillette de rente va d'abord permettre aux femmes de conserver leurs familles, et incidemment de se donner un statut sexuel socialement moins dissimulé.

Il en est de même de l'attitude de cette autre cueilleuse qui semble s'abstenir de toute acquisition personnelle de téléphone portable, alors que ses revenus le lui permettraient bien plus qu'à son mari :

Extrait 11 (Entretien 3)

[...]

- **Question NGB :** *Auriez-vous un contact auquel on peut vous joindre ?*
- **Réponse MmE L. N. :** *Pour le moment, j'ai pas de téléphone, c'est mon mari qui a sa part.*
- **Q. :** *Donc, je pourrais demander vos contacts à votre mari ?*
- **R. :** *Oui*⁸⁹.

[...].

On remarquerait en effet que les revenus qu'elle engrange de la seule exploitation du *Gnetum* l'autorisent de s'acheter plusieurs fois un téléphone portable bas de gamme ou d'occasion. Un cas semblable est rapporté du Sénégal. Une Dakaroise confie que « *Même si c'est effectivement moi qui paie les sacs de riz, je m'arrange toujours pour que ce soit mon mari qui aille les chercher* ».

« *Dans cette nouvelle donne des rôles, pense Hainard (2005 : 353), les hommes ont trouvé du réconfort parce que, nous l'avons dit précédemment, il n'est pas facile d'être un homme dans une culture machiste ou dans un contexte religieux qui vous attribue tous les pouvoirs et donc toutes les responsabilités, alors que justement il n'est plus possible de les assumer. Un rééquilibrage des relations de genre est alors ressenti comme un soulagement surtout s'il est amené délicatement, dans des conditions intelligentes qui ne font pas perdre la face à l'intérieur du groupe familial ou dans la communauté restreinte* ». Il en est de même de cette autre cueilleuse qui, pour répondre à la question que je lui pose relativement à son mari, et donnant l'impression d'ignorer mon statut d'étudiant, formule plutôt en réponse le souci de lui trouver un emploi : elle traduit ainsi que l'appréhension de son besoin fondamental de mieux-être suppose nécessairement la réparation des capacités de participation de son mari.

La convocation du prisme anthropologique d'interprétation aboutit à l'identité de tous ces cas. Par exemple, la femme ne semble pas trouver la nécessité de s'octroyer un téléphone portable, dans la mesure où elle situe les

⁸⁹ Posée à l'origine dans l'objectif d'obtenir le contact de nos interlocuteurs, cette question nous a par hasard conduit à l'observation d'un élément significatif de la nature réelle des rapports entre les hommes et les femmes, du sens que revêtent ces interactions microscopiques et psychosociales influencées par la matrice culturelle traditionnelle.

dépenses prioritaires et essentielles dans les postes d'intérêt commun, l'alimentation, la santé, l'éducation des enfants, l'hygiène de la famille, etc. Cependant, il est fort probable que le fait que ce soit son mari qui dispose d'un téléphone, procède d'une entente tacite des deux conjoints, probablement inspirée par une compréhension consensuelle de leur rapport commun à l'espace extérieur ou public. Car,

« malgré cette situation d'infériorité [sociale de la femme en Afrique] unanimement proclamée, il existe toujours un décalage entre les statuts féminins officiels et la réalité vécue quotidienne : la femme africaine dépasse heureusement toujours, les limites que lui impose sa condition. » (Erlich 1986 : 274).⁹⁰

Le prisme du genre permet ainsi, *« en s'interrogeant sur les constructions sociales de la féminité et de la masculinité, ainsi que sur les rapports sociaux entre les hommes et les femmes, il suscite des questionnements sur les identités de genre, les institutions, les symboles et les valeurs »* (Verschuur 2005 : 69), de comprendre que le retrait manifeste des femmes ici –et dont la description nourrit les énoncés sociologiques de l'approche négative –comme participant d'une sorte de consensus culturel dont la finalité est la conservation et la fonctionnalité soutenue de la société.

A quelques nuances près liées à la densité de l'interprétation et au niveau d'utilisation de l'outil genre⁹¹, M. Abdoul (2005 : 294) établit le même constat à

⁹⁰ Il s'agit d'une citation que Michel ERLICH, dans son ouvrage *La femme blessée. Essai sur les mutilations sexuelles féminines*, fait de Balandier. En 1997, nous avons réexaminé ces éléments dans le cadre de l'étude (1997) déjà cité plus haut.

Il en apparaît que l'analyse par l'approche négative, malgré la lumière que fait entrevoir la compréhension déjà progressiste mais encore partielle de la sémiologie sociale africaine par Georges Balandier, ne restitue pas complètement la réalité sociale des rapports de genre dans les vieilles sociétés d'Afrique. Une relecture du système patriarcal en général à travers les faits majeurs de culture que sont le mariage/la dot, la polygynie, les interdits alimentaires, les mutilations génitales, l'éducation, le pouvoir social et la présence politique, etc., à la lumière du contexte traditionnel, a montré que le sens de la différenciation sociale des statuts, rôles et trajectoires, réside moins dans le besoin de visibilité sociale qu'il s'épuise dans une intention plus consistante liée à la portée des responsabilités globales selon le genre, et visant l'harmonie et la conservation sociales.

⁹¹ En effet, quoiqu'il évoque à juste titre *« les référents socioculturels »*, qui expliqueraient la permanence de l'autorité masculine, Mohamadou ABDOUL ne semble pas opérationnaliser au maximum l'influence de la culture pour en dégager la sémiologie véritable aussi bien des rapports hommes-femmes que du « retrait » public

l'étude des rapports sociaux hommes-femmes à travers les activités économiques féminines à Santhiaba au Sénégal :

« (...) le respect de l'autorité masculine dans les rapports conjugaux est une réalité à Santhiaba et dans la Commune d'Arrondissement de Thiaroye-sur-Mer, en dépit des mutations intervenues dans le paysage urbain et dans les rapports de genre. Cet état de fait est très fortement sous-tendu par les référents socioculturels et l'invocation de la tradition et de la religion qui tempèrent la crise de la dette familiale c'est-à-dire le fait que l'homme n'assure plus seul la subsistance du ménage et que par conséquent son droit régalien sur la famille s'est quelque peu émoussé. La crise de la dette familiale, fondement matériel de la domination masculine dans le foyer, se manifeste par une irruption des femmes dans la sphère publique, notamment à travers les activités génératrices de revenus. Ce faisant, elles participent de façon très déterminante aux dépenses des ménages en même temps qu'elles subviennent à leurs besoins propres. L'autorité masculine n'en est pas pour autant directement remise en cause même si les femmes gagnent quelques pouvoirs dans le foyer et une reconnaissance sociale dans la communauté. »

Avec la disqualification économique des hommes, la précarité sociale ambiante et l'impact que les revenus qu'elles en tirent ont sur la conservation quotidienne de la famille, l'activité d'exploitation de l'okok par les femmes de Sa'a suggère d'apporter au moins des amendements méthodologiques à l'approche négative de lecture des rapports de genre et dont les énoncés se décrédibilisent par une trop grande généralisation. Cela dit, au-delà des transformations émancipatrices qu'elle apporte sur la condition féminine et qui inquièteraient la régence masculine, l'exploitation de l'okok est une activité acceptée et même encouragée –et pour paraphraser Hainard (2005 : 22) –menée avec la bénédiction des hommes ou malgré eux.

de la femme. Son évocation reste dominée par l'approche négative soit par naïveté, soit parce qu'elle est restée au stade d'une perception embryonnaire de l'explication culturelle.

IV.1.2- Les ressorts culturels d'une économie non durable

Comment se fait-il que des gens dont le *Gnetum* constitue un des principaux agents de survie, semblent par leurs pratiques d'exploitation, non seulement si peu soucieux du risque de raréfaction de la ressource, mais surtout incompetents pour assurer la pérennité d'une espèce végétale indigène, issu comme eux du même terroir primaire ? Comment comprendre leur indifférence et leur impuissance face à l'amenuisement inexorable de l'okok ?

La réponse à cette interrogation pour le moins déterminante, encourage à revisiter une imprécision conceptuelle jusque-là couramment admise : l'identité du rural et du traditionnel. Car même si par défaut, les rapports sociaux de genre ont très peu été étudiés en milieu urbain ainsi que le remarque Verschuur (2005 : 51), il me semble important de lever l'équivoque qui induit souvent la croyance que les analyses conduites sur les terrains ruraux valent ipso facto les données traditionnelles.

IV.1.2.1- Le développement inadéquat : différencier la ruralité du traditionnel

La mise en évidence de cette nuance me semble se situer dans le domaine du culturel. L'héritage de la colonisation met en place une société qui va cohabiter les formes d'organisation occidentale et moderne et les formes d'organisation traditionnelle, dans une option à dominance moderne. Or, l'état d'incapacité à aboutir le mouvement d'occidentalisation d'un côté, et de l'autre l'impossibilité de faire marche-arrière, place la société dans une situation extrêmement inconfortable d'inachèvement culturel dans laquelle elle ne dispose plus de ressources suffisantes pour assumer pleinement ni la culture moderne ni la culture traditionnelle. La société camerounaise actuelle est le résultat d'un processus fortement engagé de déracinement des modes de pensée et d'agir traditionnels, et d'une tension en panne vers le modèle de "développement" que propose la civilisation occidentale.

C'est dans ce contexte que l'on peut mieux comprendre par exemple, le scepticisme manifesté par certains paysans à l'égard des possibilités réelles de domestication de la plante pourtant confirmées par Nde Shiembo(1998) et J-P. Eyebe(2002) mais qu'on ne se représente ici que dans son milieu sauvage ; ou du refus d'envisager la disparition du *Gnetum*, et dans lequel s'inscrirait la nature que le traditionnel a de résister à toute nouveauté et de se fermer à priori au changement.

Dans une sorte de contrainte pressante, il s'agit de s'insérer dans un système de fonctionnement qui obéit à une organisation différente d'émanation exogène, mais pour lesquels les gens n'ont pas suffisamment été préparés. Plusieurs réalités opératoires apparaissent, la ville, l'administration, l'école, les familles isolées, l'économie marchande et de profit, l'instruction scolaire comme condition de réussite sociale, etc. Pour Bürgenmeier (2004 : 18,19,193), *« les trois ou quatre principales stratégies de développement mises en œuvre jusque-là dans le Tiers-monde (le développement par étape des besoins et potentiels de base ; le transfert des technologies ; l'éducation et la formation à la production ; la conservation et l'exploitation rationnelle des ressources), ont échoué. Et l'histoire des échecs de ces stratégies met surtout en évidence le choc culturel que le développement implique [...] Le capital culturel exprime la grande diversité qui caractérise le développement durable qui, de ce fait, ne peut être réduit à la croissance économique. La culture occidentale exerce un effet autoréférentiel. Elle est prise comme étalon universel au point que son analyse économique se présente comme la loi naturelle, indépendante de l'espace et du temps. Or, reconnaît l'auteur, la diversité culturelle conduit à de multiples formes d'organisation de la vie en commun. Toutes sont concernées par la mise en place de conditions sociales permettant un développement durable. »*

Dans cette optique de compréhension où le *développement* apparaît comme le produit d'un diktat colonial et post-colonial, les sociétés africaines déjà

profondément déstabilisées par l'histoire, semblent éprouver du mal à s'adapter⁹². La plupart sinon toute les cueilleuses interrogées, de même que leurs conjoints ou parents, ont fait une incursion en ville et à l'école ; elles se retrouvent aujourd'hui au village non peut-être pas comme des étrangers à leur terroirs, mais réellement comme des transfuges et des sortes de funambules auxquels il est exigé

qu'« [...] Afin de doter les pays en voie développement d'instruments leur permettant de se développer, remarque Bürgenmeier (2004 : 197), l'économie a été mise à contribution, alors que le développement n'implique pas seulement une croissance de l'activité économique proprement dite, mais également un changement social et une mutation culturelle. Cet élargissement s'oppose à la croissance économique comme meilleure politique de développement. »

Les gens vivent caricaturalement la modernité, inadaptés et marginalisés dans la société politique moderne, où ils ne sont pas performants, et qui les contraint à des comportements désespérés et de survie. Relativement à la signification qu'on leur en a donné jusque-là, le *développement* dont ils ne méritent pas moins que d'autres de vivre la réalité doit procéder de l'amélioration de la prise en charge institutionnelle de la filière économique okok : on espère par exemple de l'Etat, non seulement qu'il fixe le prix du paquet en tenant compte des difficultés des productrices à cueillir, des types de besoins que les revenus de cette activité sont censés résoudre, et des aspirations de mieux-être des populations ; mais également qu'il développe un programme d'optimisation économique durable par la domestication. C'est ainsi pourquoi

⁹² Pour J-M. Ela (1998, prêtre et sociologue camerounais exilé au Canada), « *Le développement est une croyance occidentale, et sa faillite consacrerait ainsi aussi la faillite du capitalisme en Afrique noire. Compte tenu du poids de ce cadre social et culturel, les Africains ont tendance à prendre leurs distances à l'égard d'un modèle de développement pour lequel les inégalités socio-économiques sont considérées comme un des véritables moteurs du progrès. Ils remettent en cause une modernisation économique imposant la destruction du lien social. Peu d'Africains sont disposés à assumer une modernité aliénante qui vise à instaurer une manière d'être et d'agir centrée sur l'individualisme propre à l'Occident moderne.* » In *Refus du développement ou échec de l'occidentalisation ? Les voies de l'afro-rennaissance*, article publié dans le Monde diplomatique, Paris. Lire également *Restituer l'histoire aux sociétés africaines*, L'Harmattan, Paris, 2000, et *Le Cri de l'homme africain*, L'Harmattan, 2001.

« sur les 5 255 000 individus pauvres, 2 495 000 n'ont jamais été à l'école(système scolaire officiel), soit 47.5% des pauvres. L'incidence de la pauvreté baisse au fur et à mesure que le niveau scolaire augmente. Il apparaît donc que plus l'on a un haut niveau d'instruction, plus on est à même de saisir les opportunités de générer des revenus(...) » (INS, 2002).

C'est le sens qui transparaît clairement des propos de la plupart des cueilleuses et dont voici deux morceaux choisis⁹³:

Extrait 12 (Entretien 12)

[...]

- **Question NGB :** Pour revenir à votre mari, dites-moi, quelle est son attitude par rapport à votre activité sur l'okok ?
- **Réponse J. Z. :** Son attitude est que ça lui gêne ! Ça lui gêne ! Mais, malgré que... malgré ses moyens, ce sont ses moyens qui sont bas. C'est pour ça qu'il me laisse entrer en brousse pour cueillir l'okok. S'il avait suffisamment des moyens, je ne pouvais pas cueillir l'okok⁹⁴. C'est pour ça que je supplie le Bon Dieu que si les gens... **le développement** peut venir ici chez nous que, une comme moi, j'entre en brousse, j'ai mes 2 paquets d'okok, 3 paquets, j'ai peut-être un 1.500, là, ça va m'aider.⁹⁵ Et si... si vraiment l'okok chute comme ça chute là, dans les années antérieures (comprendre ultérieures), nous autres nous allons abannir (comprendre bannir ou abandonner) cela.

[...];

Extrait 13 (Entretien 13)

[...]

- **Question NGB :** Madame, notre entretien tire à sa fin, auriez-vous quelque chose que vous voudriez ajouter ?
- **Réponse Mme S. N. :** Moi, j'aimerais dire que si **le développement** pouvait mettre l'œil(comprendre prêter attention) sur la femme villageoise, la femme villageoise souffre beaucoup. Puisque en ville,

⁹³ Entretiens 12 et 13.

⁹⁴ Au-delà de l'aspiration légitime de ces paysannes à l'aisance, à moins de difficultés dans leur vie et que signifie ce propos, on perçoit aussi sur le plan de la représentation le rapport de prééminence que dans cette sphère infrapolitique, les femmes, épouses, se font de leurs maris, de leurs ressources, de leur statut et rôle dans la famille (Voir cours R. Lévy).

⁹⁵ Elle exprime en effet, la perception que les populations ont du développement. Et quand je disais par ailleurs, expliquant l'enjeu et les implications culturels... que les gens vivent caricaturalement la modernité, c'est que le « développement » ici signifie l'amélioration de la prise en charge structurelle et institutionnelle de la filière économique okok, par l'Etat dont on espère alors, non seulement qu'il fixe le prix du paquet en tenant compte des difficultés des productrices à cueillir, des types de besoins que les revenus de cette activité sont censés résoudre, et des aspirations de mieux-être des populations ; mais également qu'il développe un programme d'optimisation économique durable par la domestication.

parfois quand je m'en vais en ville, je vois que la vie est un peu moins chère là-bas. Mais ici chez nous, on souffre pour que on mange. Donc, si le développement pouvait au moins mettre l'œil sur la femme villageoise. C'est tout.

[...].

Dans ce contexte culturel d'émergence exogène où l'on présente et internalise l'Etat comme le mécanisme d'octroi de richesse, de justice et de bien-être aux gens, mais où en même temps l'économie est concurrentielle, sélective et de profit, le retour au village de ces inadaptés sociaux, ratés de la civilisation, est plus l'effet d'un échec et d'une inadaptation à la culture dominante que le choix délibéré de rentrer dans une autre culture qu'ils maîtrisent mieux, dans laquelle ils se sentent plus à l'aise, et qui de ce fait serait plus susceptible de leur garantir épanouissement et bien-être.

Il en découle naturellement une internalisation inadéquate et inopérante du *développement*, résultat d'une utilisation galvaudée que les hommes politiques en ont fait dans la propagande et le discours public, depuis l'indépendance du pays jusqu'à nos jours, dans une logique néocoloniale. Sans en avoir une compréhension rigoureuse évidente, elles l'utilisent cependant pour signifier une condition qui leur offrirait une vie facile et aisée, à défaut d'un état idéal de grâce ou de félicité sociale, économique et matériel.

Le comportement économique des cueilleuses et le rapport des gens aux ressources de la biodiversité participe ainsi de cette marginalité du traditionnel dans le rural, dans laquelle je n'ai pu établir l'existence d'une systématique de connaissances indigènes de la plante par les populations, c'est-à-dire d'un ensemble de discours et pratiques communes dont la cohérence objective intentionne une préoccupation authentique en fonction de laquelle l'activité d'exploitation est réalisée. En revanche, la connaissance qui ressort des entretiens conduits traduit le résultat d'une accumulation de contacts empiriques ainsi que l'émergence d'un certain nombre d'habiletés acquises avec l'expérience, mais en tout cas qui ne convergent à aucune préoccupation cohérente durable.

Les modes de cueillette pratiqués par les femmes, le caractère effréné que cette activité revêt dans les villages de Sa'a, démontrent que les populations sont dépourvues des moyens d'accès à la sensibilité environnementale et ont très peu d'opportunités alternatives. Leur comportement économique sur la ressource est inapproprié et se rapproche d'une sorte de schizophrénie sociale qui à terme, met en danger les hommes eux-mêmes et les ressources de la biodiversité. En diminuant les peuplements de *Gnetum* ainsi que les capacités biologiques de régénération de la plante, les populations courent le risque non seulement d'être privées d'une source de revenus mais également d'une ressource alimentaire.

Dans le contexte de Sa'a, et contrairement à l'optique occidentale du développement par où il s'agit de résoudre les contraintes dont on est l'objet de la nature (S. Rabourdin 2005), c'est plutôt le rapport des populations à l'environnement qui, par le biais l'inadaptation et de la précarité, constitue la contrainte centrale, « *Parce que si on ne s'y attaque pas, si on ne la prend pas au sérieux, la pauvreté conduit directement les gens à adopter des manières de vivre aux antipodes du développement durable. Et la destruction de la planète va s'accroître en dépit des efforts. Il n'y a pas moyen de laisser la pauvreté gagner du terrain et penser protéger efficacement l'environnement* » (G. H. Brundtland, 2002)⁹⁶.

IV.1.2.2- Les faiblesses structurelles

Les déficiences qui caractérisent l'exploitation de l'okok au niveau de la production, permettent de mettre en évidence les interférences entre les défauts institutionnels et les pesanteurs de type culturel. A l'absence d'une réglementation précise sur la qualité des feuilles à prélever, la masse de l'unité de mesure à la vente et le prix de cette unité, il faut ajouter la contrainte des habitudes et modes traditionnels de confection de la mesure à la vente. La

⁹⁶ Lire l'interview que Gro Harlem BRUNDTLAND a accordée au journal Le Devoir (édition du 31 août et 1^{er} septembre 2002), dans le sillage du dernier Sommet mondial de Johannesburg sur l'environnement et le développement durable. Voir dans <http://www.ledevoir.com/2002/08/31/8063.html>.

faiblesse structurelle relevée quant au manque de réglementation favorise une sorte d'arnaque que les acheteurs exploitent, conscients de la limite des connaissances que les femmes ont de la plante dont non seulement les capacités de conservation des feuilles et la validité nutritive et alimentaire dépassent largement l'imagination des cueilleuses mais dont les modes de consommation débordent les feuilles fraîches pour concerner les feuilles sèches ou séchées. S'il est vrai que même dans le cas de la détermination d'une unité de vente par la masse, le poids des feuilles fraîches favoriserait les femmes qui vendent aussitôt après la cueillette, il n'en demeure pas moins que le mode par le *paquet* reste extrêmement arbitraire, aléatoire et vulnérable, dans la mesure où par exemple il ne s'applique qu'aux feuilles fraîches et dépend de l'appréciation empirique de l'acheteur dont il faut noter en passant qu'il collecte systématiquement les « jeunes » feuilles non achetées de même que les feuilles « sèches » qui se sont échappées du paquet.

Une approche culturaliste prudente du phénomène laisse paraître que l'exubérance de l'environnement végétal en zone tropicale équatoriale et la fondation d'une partie essentielle du vécu des gens sur cette nature qui leur offre abondamment et immédiatement des ressources fraîches en toutes saisons, auraient probablement potentialisé l'imagination des populations forestières ainsi que leurs capacités de création des conditions de stockage et de conservation des ressources exploitées comme aliments ou comme médicaments. Pour s'en tenir strictement au contexte socio-spatial à l'étude, l'imagination des femmes ne conçoit pas une validité théorique alimentaire des feuilles d'okok au-delà d'une période dépassant trois à cinq jours. Or, il se trouve que non seulement les modes de vie développés ailleurs font un usage alimentaire normal et courant des feuilles d'okok sèches ou séchées mais en plus, l'imagination de la validité du produit pourrait y dépasser le seul aspect alimentaire pour toucher l'usage industriel agroalimentaire ou pharmaceutique

qui, objectivement, ne saurait s'accommoder de la raideur temporelle dans laquelle les populations productrices d'okok se trouvent bornées.

Au-delà de toute idéologisation, c'est strictement dans ce sens qu'il faut comprendre la justesse du propos d'Axelle Kabou (1991) lorsqu'elle affirme que « *Le sous développement de l'Afrique n'est pas dû à un manque de capitaux. Il serait naïf de le croire. Pour comprendre pourquoi ce continent n'a cessé de régresser, malgré ses richesses considérables, il faut d'abord se demander comment cela fonctionne au niveau micro-économique le plus élémentaire : dans la tête des Africains.* Et citant Kwame Nkrumah, elle poursuit, (...) *Nous sommes entrés dans un monde où la science a transcendé les limites du monde matériel, où la technologie a envahi les silences mêmes de la nature. Le temps et l'espace ont été réduits au rang d'abstraction sans importance. Des machines géantes tracent des routes, ouvrent les forêts à l'agriculture, creusent des barrages, construisent des aérodromes (...) le monde n'avance plus au rythme des chameaux ou des ânes. Nous ne pouvons plus nous permettre d'aborder nos problèmes de développement, de besoin de sécurité, au rythme lent des chameaux et des ânes!* ».

Mais si cette interprétation pour le moins risquée qui semble rejoindre sur certains aspects les théories du conditionnement géographique (Montesquieu) ou des déterminismes semblables, devrait d'ailleurs faire l'objet d'un approfondissement rigoureux, mon souci consistait tout juste à identifier et débayer l'univers des contraintes auxquelles l'optimisation de l'exploitation de l'okok par les femmes est confrontée.

IV.2- L'ARTICULATION DES ENJEUX SOCIAUX, ECONOMIQUES, ENVIRONNEMENTAUX ET INSTITUTIONNELS

Gordon développe sur l'économie de la pêche une théorie à trois variables pour expliquer le rapport dégressif d'exploitation des ressources halieutiques (Bürgenmeier, 2005). L'usage de cet outil permet aussi au moins de schématiser

l'économie du *Gnetum* et la perception que les femmes ont de la dynamique des quantités au fil des années. On arrive ainsi à mettre en évidence l'influence primo, du caractère sauvage et libre d'accès de la ressource ; secundo, de la cueillette de l'okok comme activité de production ; et tertio, de l'existence d'une demande de plus en plus grande qu'approvisionnent des exploitants agréés.

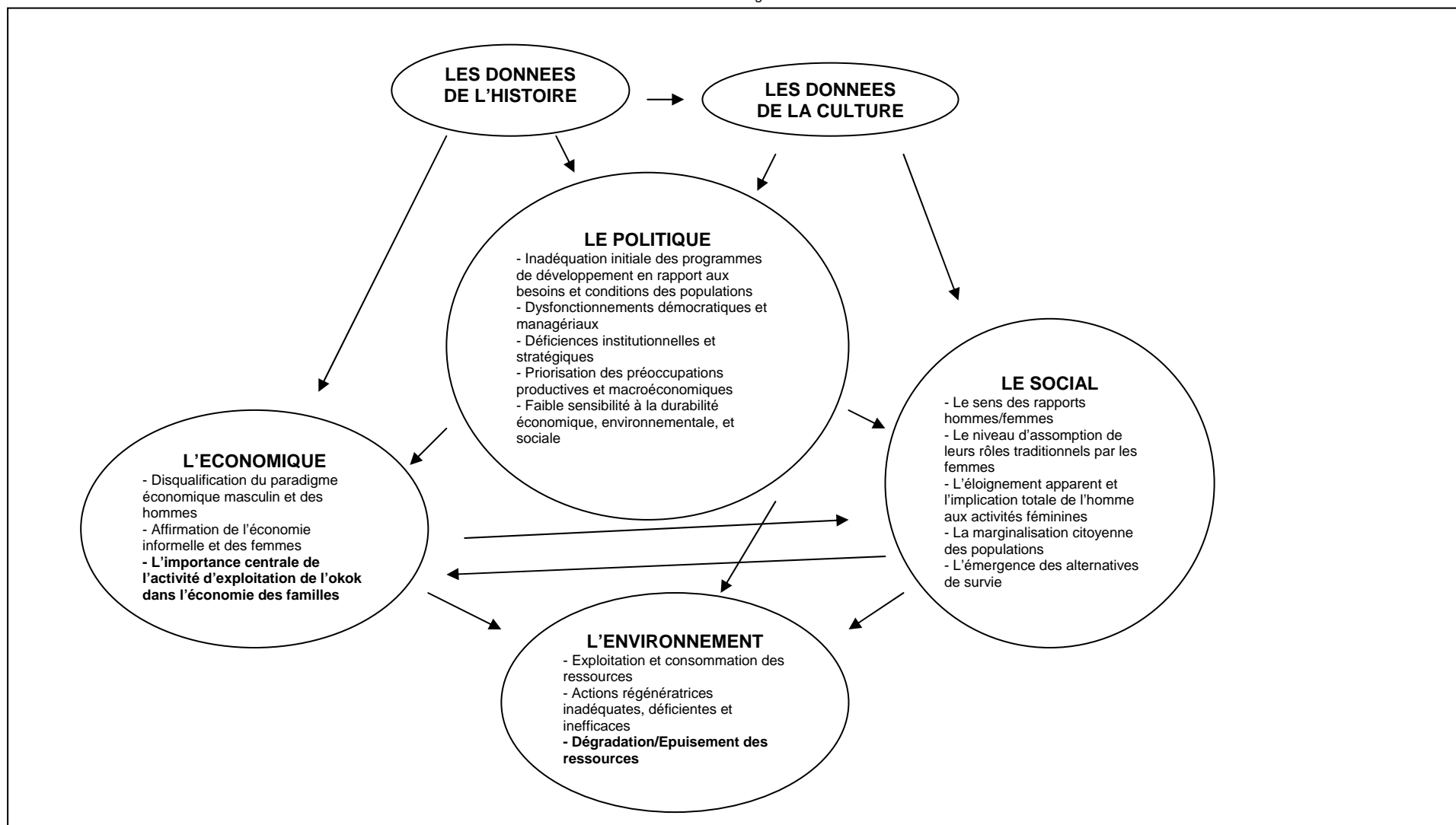
Motivée ainsi par la consolidation commerciale de l'okok, l'augmentation de la population des cueilleuses, le caractère incessant de la récolte des feuilles et l'usage de techniques inadéquates de cueillette, provoquent la destruction de l'infrastructure floristique indispensable à la régénération de la plante. En coupant les petits arbres ou les arbustes autour desquels la liane prend appui et à la cime desquels se développent en touffes les feuilles de la plante, celle-ci perd ses supports naturels d'épanouissement et voit décroître ses potentiels biogénétiques de régénération. Dans ce contexte, la plante présente des tiges de plus en plus chétives, des lianes moins garnies, et des feuilles qui jaunissent ; l'absence de tuteurs naturels de sa croissance inhibe durablement ses capacités d'auto reproductibilité.

Ce scénario en même temps dramatique que présente en son aspect environnemental et écologique la cueillette rentière de l'okok au Cameroun, semble consubstantiel à l'esprit de la loi que le gouvernement a élaborée sur l'exploitation des produits forestiers spéciaux. Le contexte structurel déjà décrit dans lequel émerge l'économie de l'okok, semble tout juste faire de la demande du *Gnetum*, le prétexte d'une sorte de nouvelle économie par défaut, sans préoccupation avérée de durabilisation, et dont le but immédiat serait seulement, pendant le temps de disponibilité critique de la ressource, d'accroître les recettes de l'Etat, et incidemment d'encourager l'enrichissement d'une certaine catégorie d'opérateurs. Or, « *Si le critère d'efficacité ne tient pas compte des inégalités de distribution initiales dans un échange marchand, des situations optimales certes résultent de l'échange, mais restent inacceptables d'un point de vue éthique* » (Bürgenmeier 2004 : 191).

Dans la pratique de la réglementation en effet, en dehors de l'exploitant agréé dont l'activité sans concurrence suggère l'efficacité de la régulation institutionnelle dans ce contexte, je n'ai observé aucun élément quelconque d'impact de la loi au niveau de la production. Les cueilleuses sont oubliées de même que l'environnement.

SCHEMA(3) DES DYNAMIQUES INTERACTIONNELLES DETERMINANTES DES IMPLICATIONS MAJEURES DU PHENOMENE D'EXPLOITATION DE L'OKOK

Source : NLEND V Georges Boniface



Dans un contexte politique dysfonctionnel dans lequel les populations rurales participent essentiellement à la pauvreté, la formulation d'une demande d'okok de grande amplitude, ouvre aux paysannes une brèche économique inespérée dont elles veulent profiter au maximum des disponibilités naturelles pour mieux satisfaire les besoins de base et améliorer les conditions de vie des familles. Cependant, l'absence d'une réglementation de la production induit des revenus dérisoires qui incitent une cueillette frénétique qui épuise les ressources.

Et pour pallier cette tendance dégressive, l'analyse de l'influence que les différentes variables institutionnelles, sociales, économiques et environnementales présente sur la formulation des implications et des enjeux majeurs du phénomène, semble suggérer comme on le verra plus bas, une intervention dans l'institutionnel et l'économique. Une action conjointe sur ces deux entités devrait produire des transformations optimales sur les autres entités, notamment le social, l'environnement, le politique et même le culturel.

IV.2.1- Citoyennement et nécessité d'empowerment des femmes

Pour exprimer non seulement le sentiment de spoliation qu'elles ont à l'égard du prix auquel le paquet de feuilles leur est acheté mais surtout la résignation et l'apathie citoyenne dans la quelle elles se trouvent coincées, les paysannes de Sa'a disent qu'on leur « *arrache* » le produit de leur activité. L'utilisation du terme "arracher" est typique du français parlé communément au Cameroun ; elle est la traduction de l'esprit et du mot des langues locales : pour les cueilleuses, se trouver contraintes de vendre le paquet d'okok à un prix aussi dérisoire que 150 F équivaut à une spoliation et donne le sentiment d'un acte criminel de l'acheteur.

Il en est de même de l'expression « *on nous donne* ». Son usage est fort de signification dans la mesure où il permet de mieux comprendre l'état de résignation dans lequel les productrices se trouvent face à l'arbitraire de leur

rapport aux grands exploitants, occasionné par le silence institutionnel et le vide structurel sur le segment de base de la filière.

La déficience citoyenne qui se dégage de la résignation des productrices d'okok procèderait directement aussi de la faiblesse de leur niveau de scolarisation et surtout d'éducation. Et sur la base culturelle d'une participation artificielle à la forme moderne de la société politique, d'une implication caricaturale à un Etat dont on a inculqué le caractère essentiellement providentiel aux gens, une organisation dont elles n'ont pas pu satisfaire les conditions optimales d'existence, les cueilleuses d'okok se trouvent de facto incapables de conduire une action de revendication civique et de changements institutionnels des politiques publiques.

D'où la manifestation à l'égard de ma personne, d'une perception confuse et ambiguë, teintée à la fois, au-delà de la méfiance, de l'espoir quasi-messianique que je leur apporte des changements mélioratifs, et du mandatement à la médiation avec les autorités et l'Etat. Si l'objet de notre recherche à ce stade précis n'était pas concrètement de motiver des changements aussi bien dans les institutions que dans les perceptions des gens, les entretiens que j'ai eus avec les différents acteurs et les questions que je leur posais, ont semblé leur suggérer fortement sinon des préoccupations stratégiques du moins des conduites et actions nouvelles à mettre en œuvre.

La perception que les cueilleuses ont de moi, et l'intérêt que je porte sur un certain nombre d'aspects poignants liés à leur activité, les amènent de façon détournée et avec beaucoup de pudeur et de circonspection, à m'interpeller en m'exhortant à travailler non seulement à l'amélioration de la filière, de manière à motiver l'augmentation substantielle de leurs revenus, mais surtout également l'ensemble de leurs conditions de vie.

C'est ainsi que, sans que cette étude fut de la recherche-action ni que l'objectif initial de les rencontrer eût été de jouer les médiateurs, les entretiens que j'ai eus avec les autorités, qu'elles furent exécutives (la Sous-Préfecture),

locales (la Mairie), techniques (les Services d'Arrondissement du MINADER et du MINFOF⁹⁷), et même dans une moindre mesure de l'exploitant local agréé, montrent que l'urgence de changements institutionnels exige de « *rendre ces autorités attentives aux problèmes et donc de les bousculer sérieusement !* » (Hainard 2005 : 25).

Cette démarche qui associe politique, politique environnementale et politique sociale, appelle simultanément un processus d'*empowerment* citoyen des femmes et des populations ainsi que la formulation d'une prise en charge institutionnelle plus adéquate de la filière d'exploitation du *Gnetum* qui se préoccupe d'une redistribution équitable des revenus à tous les acteurs de la filière. Dans une démarche semblable portée sur un objet différent de recherche, M. Cassaro-Silva (2005 : 137) suggère que « *Si l'on veut faciliter la réussite d'un projet d'éducation à l'environnement, l'on devra intégrer qu'elle est fonction du degré de compréhension et de participation aux processus mis en œuvre* ».

Dans le cadre du programme de durabilisation de l'économie du *Gnetum* et sous réserve du début effectif de la production agricole de l'okok, l'action institutionnelle d'optimisation de l'économie de l'okok conduirait l'Etat soit à augmenter substantiellement le prix de l'unité des feuilles à l'achat soit à programmer un investissement social dans la localité de production, deux mesures qui pourraient prendre la forme ou bien de l'augmentation de la taxe d'agrément à l'exploitation ou bien de la définition d'une ligne fixe de dépenses qu'on inscrirait dans le budget annuel et dont le financement proviendrait des bénéfices globaux potentiels annuels engendrés par l'exploitation de l'okok.

Contrairement à ce qui a été fait jusque-là, l'élaboration et la mise en œuvre d'une réglementation qui soit efficace, et d'une économie de l'okok qui soit véritablement durable, devront s'inspirer des expériences des acteurs

⁹⁷ Cf. Abréviations : le MINADER est le Ministère de l'agriculture et du développement rural pendant que le MINFOF est le Ministère des forêts et de la faune.

traditionnels et locaux, de leurs connaissances, pratiques et besoins ; supposer une dimension éducative et consultative permanente avec cette base, qui nourrisse finalement l'émergence d'une économie véritablement durable fondée sur la participation citoyenne et démocratique et la culture du développement durable. Cette exigence d'« *empowerment s'exprime aussi, comme le dit Hainard (2005 : 351), par une capacité d'analyser sérieusement les situations dans lesquelles les personnes baignent au quotidien. Cette lecture lucide de la réalité conduit à ce que les femmes se rendent compte des interactions entre l'économique, le politique et le culturel, et à ce qu'elles apprennent à interférer avec les pouvoirs institutionnels. Elles réalisent alors que si ce pouvoir est incontournable, il est aussi joignable et interpellable selon des modalités fort diverses qui vont de la démonstration de rue, au soutien politique ou non lors des élections, en passant dès lors par des aptitudes (acquises souvent en formation) au dialogue et à la négociation. Cette nouvelle lecture des rapports de force leur fait comprendre le rôle et le poids des politiques publiques et la nécessité d'influer sur leurs contenus. Elles vont le faire à l'aide de compétences apprises qui, combinées à cette nouvelle confiance en elles, les rendent courageuses, novatrices et combatives. Le changement [peut donc aussi venir] par elles, d'en bas (...)* ».

Il convient également de relever, autour de la variable instruction/éducation, la faible connaissance que les cueilleuses ont du fonctionnement des mécanismes institutionnels d'organisation de la filière économique du *Gnetum*. Non seulement cette méconnaissance les tétanise et les prévient de se mobiliser par exemple pour agir sur le système, mais elle consolide les déficiences structurelles et renforce leur situation de précarité. Cette question est fondamentale et se situe au cœur même des problématiques démocratiques et de gestion des politiques de développement en Afrique.

L'attitude des populations qui se représentent ma personne comme un agent du gouvernement, ou les propos des femmes qui semblent considérer que le

institutions étatiques sont « *là-bas* », extérieures à elles, montrent jusqu'à quel degré le niveau moyen d'instruction et par conséquent d'implication et d'insertion dans les circuits formels de fonctionnement et de gestion de l'économie, empêche les femmes de se poser comme citoyennes, actrices et protagonistes sociopolitiques à part entière dont les politiques tiennent nécessairement compte, et qui participent à l'existence quotidienne de la république.

Dans ce contexte dès lors, une loi dont la mise en œuvre n'assure pas clairement le bien-être des populations peut-elle exister longuement du fait de l'incapacité des populations à mettre en mouvement des mécanismes d'opposition existant. La perspective d'un positionnement citoyen des paysannes de Sa'a comme productrices, dans le tableau des acteurs de la filière de l'okok, aurait pu être facilitée par une cohésion minimale des femmes. Mais la faiblesse d'organisation qui caractérise les cueilleuses donne justement, au-delà de la faiblesse citoyenne et du niveau d'éducation, à réévaluer l'opérationnalité discriminatoire ou dominatrice du système patriarcal, en face des facteurs économiques et de la détermination par la faiblesse citoyenne et du niveau d'éducation.

La fragilité du problème féminin

Les énoncés auxquels les études féministes et les recherches genre arrivent, à savoir que la socialité⁹⁸ des femmes présente des spécificités profondes, interrogent effectivement la représentation que la société a de la femme par rapport à la place qu'elle y occupe, mais aussi les logiques sociales de formation de cette différenciation. L'analyse du déroulement factuel des trajectoires des femmes, dans tous les aspects fonctionnels du social, la famille, l'éducation, la

⁹⁸ Je préfère le concept de "socialité" à celui de "condition sociale", dans la mesure où j'affecte à priori au premier la capacité d'intégrer la situation, la participation, la dynamique de l'être des femmes dans la société ainsi que l'ensemble des interinfluences psychosociales et psychiques qui découlent de cette présence sociale essentiellement interactive. Autant de caractéristiques qu'arbitrairement, je ne comprends pas dans le second, que je trouve moins significatif de la réalité sociale.

formation, l'emploi, les revenus, les responsabilités publiques, etc., montre une différenciation structurelle des parcours et donc de présence dans les positions sociales, notamment par rapport aux hommes. Cette différenciation structurelle s'articule à la perception culturelle de base et la construction des identités sociales sexuelles de l'être-femme, de l'être-homme, ou de l'être-enfant, etc.

Mais, les résultats obtenus par ces travaux que René Levy (2006) présente amplement dans son cours⁹⁹, confirment-ils la crédibilité du problème féminin, non seulement en tant que classe-en-soi ou classe-position, mais également classe-pour-soi ou classe-identité, au regard des informations obtenues du terrain de Sa'a ? Pouvons-nous en établir que les femmes constituent une articulation [sociale] authentique, un grand ensemble capable d'action ? En réalité, au-delà de la participation spécifique qu'en tant que femmes portées à un haut degré à assumer les rôles de re-créatrices sociales, l'implication sociale de genre inhérente à l'activité de production de l'okok ne semble présenter qu'une détermination de la cohérence interdimensionnelle de statut que les femmes et les hommes qui partageraient dès lors une "*classe-position*" plutôt qu'une "*classe-en-soi*" ou une "*position de classe*", en face d'autres catégories de personnes vivant une condition différente, dans d'autres lieux.

Sur la base de l'organisation sociale traditionnelle, les paysannes que nous avons rencontrées semblent assumer un statut et des rôles sociaux que leur participation à l'économie de l'okok n'a pas structurellement modifié. Dans leurs rapports aux hommes, leurs maris, elles manifestent un comportement et des attitudes caractérisés par la soumission, la réserve, le respect ou le retrait publics ; dans leur participation au système local de régulation sociale, et à travers leurs activités dont l'exploitation du *Gnetum*, l'utilisation que les cueilleuses font de leurs revenus démontrent que leurs valeurs et intérêts sont tournés vers ce que Y. Preiswerk et A. Zwahlen (1998) appellent l'affectif et le

⁹⁹ Cours de René LEVY sur "*Femmes, Hommes et Sociétés. Sociologie des rapports sociaux de sexe*", Université de Lausanne, DEA de sociologie, 2006.

communautaire, la conservation, la production et la reproduction de la famille. De ce point de vue que j'appellerais de solidarité culturelle, mais qui ne satisfait par exemple que quelques-unes des caractéristiques que G. Gurvitch¹⁰⁰ donne à la classe, l'ensemble des femmes pourraient probablement se regrouper autour de leur identité sexuelle ou mieux de genre, en même temps classe-en-soi, mais davantage sous le prétexte d'une identité ou d'une sensibilité sociale commune, que sous le motif du sentiment d'être particulièrement discriminées et dominées comme identité dans une organisation de type superstructurel¹⁰¹.

IV.2.2- L'intervention problématique de l'Etat

Le caractère sans appel du refus que les cueilleuses opposent à l'éventualité d'une disparition de la ressource, est fondé moins sur une base de connaissances réelles des disponibilités des écosystèmes locaux ou des potentialités reproductrices de la plante, que sur une impression empirique de la permanence. La rencontre chez les paysannes entre l'inexistence d'une connaissance traditionnelle de la ressource et une information insuffisante, que couronne un incessant besoin de ressources monétaires, peut également expliquer cette fermeture des cueilleuses à l'éventualité d'une disparition de l'okok. D'où la nécessité de trouver un sens aux propos des cueilleuses dans lesquelles on remarque des contradictions apparentes par certains aspects fondamentaux.

En effet, comment comprendre qu'en même temps qu'on reconnaît à cette ressource à haute valeur commerciale un impact social pour le moins

¹⁰⁰ Après avoir fait le tour des approches du concept de classe, de Marx à son époque, Georges GURVITCH en arrive à la définition suivante : « *Les classes sociales sont des groupements particuliers de très vaste envergure représentant des macrocosmes de groupements subalternes, macrocosmes dont l'unité est fondée sur leur supra-fonctionnalité, leur résistance à la pénétration par la société globale, leur incompatibilité radicale entre eux, leur structuration poussée impliquant une conscience collective prédominante et des œuvres culturelles spécifiques ; ces groupements qui n'apparaissent que dans les sociétés globales industrialisées où les modèles techniques et les fonctions économiques sont particulièrement accentués, ont en plus les traits suivants : ce sont des groupements de fait, ouverts, à distance, de division, permanents, restants inorganisés, ne possédant que la contrainte conditionnelle.* » Op. cit. p116.

¹⁰¹ David GRUSKY nous inspire en effet de comprendre l'enjeu de la problématique des classes aussi bien du point de vue théorique –la capacité de la sociologie à découvrir les outils pertinents d'identifications des classes sociales réelles –que dans un souci pratique opératoire –le sentiment que les femmes sont une véritable classe sociale pourrait motiver une prise de conscience effective pour une organisation plus égalitaire des rapports sociaux hommes/femmes.

considérable dans l'économie quotidienne, et constate l'amenuisement progressif des quantités au fil des années, les femmes ne semblent se préoccuper ni de sa disparition, ni de sa durabilisation aussi bien économique qu'écologique, notamment par l'adoption d'une cueillette plus rationalisée, qui doive par exemple passer par le choix des feuilles à cueillir ou la détermination des périodes de récolte ? A cet effet, la conclusion de « *l'existence d'une demande en constante augmentation joue un rôle vital aux agriculteurs/récoltants d'apprécier la valeur des PFNL dans leur environnement, accroissant du même coup l'incitation à conserver la forêt* » que formule O. Ndoye *et al* (Hiver 1997/1998 : 17), est hâtive et semble procéder non d'une analyse des pratiques réelles d'exploitation des ressources sur le terrain que sur un a priori logiquement juste, mais de principe¹⁰².

Interrogées pour évaluer leur sensibilité écologique et la conscience qu'elles auraient du risque de la disparition de l'okok, l'évocation à répétition que les paysannes font du « *Seigneur qui te donne* » ou du caractère « *sacré de l'herbe que le Seigneur a donnée* », traduit deux dimensions importantes du rapport des populations et des cueilleuses à la ressource. D'une part, en tant que ressource alimentaire et aujourd'hui ressource économique, les populations voient en cette plante, une sorte de chance, une grâce que Dieu leur accorde pour contrecarrer solidement au quotidien l'adversité endémique de la pauvreté. D'autre part, dans ces populations où la faiblesse du niveau d'instruction rencontre une forte inclination religieuse, il en résulte la croyance que la disponibilité de la ressource, ne saurait dépendre que de la bienveillante volonté

¹⁰² En fait, cette erreur est méthodologique et se comprend dans la nature de cette étude menée non sur la durabilité écologique des pratiques et modes d'exploitation des produits forestiers non ligneux par les "agriculteurs" mais plutôt exclusivement sur l'émergence des marchés auxquelles la commercialité des PFNL donne lieu. Le terrain que nous avons fait, la combinaison de la Grounded theory et du holisme, et la focalisation de notre recherche sur plusieurs facteurs explicatifs du phénomène, nous permettent plutôt, au-delà du constat du comportement non durable ou peu écolo-sensible des cueilleuses, de nous préoccuper de comprendre le sens du paradoxe d'une ressource dont on affirme l'importance vitale mais qu'on exploite sans souci de préservation. Et c'est ce qui nous a conduit à l'impact structurant que les déficiences du contexte structurel ont sur le vécu des gens : une économie fragile, une réglementation incomplète, des revenus dérisoires, un réflexe de survie au quotidien, une cueillette, frénétique. Voilà le schéma.

de Dieu. Tel qu'en face de ce qui serait une œuvre divine, l'action anthropique sur l'amenuisement de la ressource, ne constitue pas pour les populations, une menace au point d'en évoquer la disparition de la ressource.

Ainsi, en dépit d'un côté du constat qu'elles font de la diminution des ressources depuis quelques années, et de l'autre côté de l'impact direct de l'okok dans leur économie, les cueilleuses ne semblent pas mesurer les enjeux écologiques et économiques de la raréfaction des ressources. En effet, compte tenu du caractère naturel et sauvage de sa disponibilité actuelle, non seulement l'activité d'exploitation qui en découle, malgré son impact, est considérée comme un épiphénomène économique, mais en même temps le minimum critique des peuplements qui subsisteraient à un certain moment, suffirait à satisfaire la représentation collective de la réalité de l'okok.

Si la faiblesse du prix du paquet de feuilles à la production peut être dans une bonne mesure imputée à la spéculation des acheteurs-exploitants, il n'en demeure pas moins vrai que l'autorégulation à laquelle l'insuffisante prise en charge structurelle de cette filière est confrontée contribue, par la dynamique du rapport de l'offre et de la demande, à l'instabilité et à la précarité des prix. D'où la pertinence de l'éclairage qu'en fait l'analyse de Bürgenmeier (2004 : 203) sur l'influence structurante de la réglementation institutionnelle :

« Les institutions forment des conditions-cadres aux mécanismes économiques qui se trouvent liés aux structures sociales [...] Cependant comme les mécanismes économiques –en l'occurrence le marché comme référence universelle –sont liés aux structures sociales, il appartiendrait à l'Etat de modifier ces structures. Un changement des institutions, si nécessaire du point de vue du développement, justifierait donc une part plus active de l'Etat dans le domaine économique ».

Le besoin d'optimisation macroéconomique des produits forestiers non-ligneux a motivé entre autres, la formulation d'une réglementation plus fiscale que fondée sur la durabilité environnementale. Et si aujourd'hui, on peut

apprécier la valeur croissante en devises des exportations du *Gnetum*, cette tendance croissante cohabite le sentiment unanime de raréfaction constante que les cueilleuses ont de la disponibilité de l'okok, dans la temps. Des études forestières spécifiques n'existent pas encore pour établir par des indicateurs techniques cette raréfaction des quantités, mais une des données majeures les plus constantes de mon enquête établit que les « cinq » paquets de feuilles en moyenne que l'on récoltait aisément il y a dix ou même cinq ans, demandent beaucoup plus d'effort aujourd'hui, en temps et en espaces. On peut donc affirmer qu'il y a une diminution non seulement des peuplements du *Gnetum* dans les biotopes locaux mais également des capacités de production de la biomasse par les plantes existantes.

Toutefois, l'opposition qui apparaît entre le constat que les paysannes de Sa'a font de la raréfaction de la ressource dans leurs biotopes locaux, et la constance statistique des exportations ces dernières années suggère, à défaut de considérer que la tendance de la disparition de l'okok n'est pas encore résolument engagée, mais qu'elle devrait être validée par une étude biométrique qui établisse du même coup les capacités de régénération de la plante ainsi qu'au potentiel des peuplements de *Gnetum* dans ces biotopes locaux. Cependant que dans l'ordre des priorités de cette étape de la recherche, il convient davantage de s'intéresser aux logiques de perception et d'explication que les femmes développent du processus de raréfaction des ressources naturelles de la biodiversité.

En fait, au-delà de la simplification qui consiste à expliquer la raréfaction du *Gnetum* par le lien de causalité direct et exclusive entre l'augmentation de la pression sur les ressources et la hausse sur le marché de la valeur du paquet de feuilles, il me semble plus adéquat de compléter cette analyse par ailleurs juste, par l'intégration d'autres paramètres explicatifs, tels que les modes peu écolo-sensibles de cueillette, la précarité économique structurelle globale, l'émergence et la formation d'une demande réelle de consommation ou l'insuffisante prise en

charge institutionnelle de la filière. Quels types de feuilles doit-on cueillir ? Quelle est la forme de l'unité de vente ? Dans le cas du « paquet », avec quels types de ficelles doit-on attacher les feuilles ? Quelle est la masse d'un paquet de feuilles ? A quel prix vend-on ou achète-t-on un paquet d'okok ? Etc. Autant de préoccupations qui, malgré leur caractère régulateur, présenteraient l'avantage de l'exhaustivité, notamment par la double prise en charge de la durabilité environnementale et de la viabilisation sociale.

A côté de l'incapacité quasi-générale des cueilleuses à envisager la disparition de la ressource, la formulation que cette autre femme donne de cette éventualité, « *On a peur. Parce que tout le monde vit de ça, tout le monde n'a pas de moyens* » (Entretien 17), inspire de comprendre le niveau d'écolosensibilité comme étant tout entière économique, dans la mesure où la disparition de la ressource signifierait la disparition de la source dont les populations disposent pour avoir le minimum vital de revenus. En formulant ainsi le souci de la disparition de l'okok, mon interlocutrice me suggère de comprendre la négation et le refus péremptoire des autres cueilleuses, comme fondés peut-être aussi sur la même peur économique, au-delà de l'absence de toute sensibilité environnementale.

Les cueilleuses dont le volume des revenus est incapable de provoquer un changement qualitatif substantiel des conditions de vie, sont contraintes à une activité frénétique et ininterrompue de cueillette qui mettent à mal les capacités de reproduction de la ressource, d'autant que malgré un début encore embryonnaire de cristallisation des appartenances foncières, l'accès aux peuplements sauvages de la ressource reste généralement libre. Comme dans le cas des pêcheurs décrit par Bürgenmeier (2004 : 159), chaque femme a libre accès aux biotopes, chacune y va pour son intérêt individuel, et cueille pour en tirer un profit individuel.

Le modèle d'analyse de Gordon (voir Bürgenmeier, 2004 : 155) propose une règle définissant une récolte optimale, qui respecte le potentiel naturel de

reproduction, étant donné que de manière générale, les activités d'exploitation non durables des ressources sont toujours supérieures aux capacités de régénération des ressources. Mais si pour le cas des poissons –dont l'économie écologique a fait l'objet-modèle d'analyse des ressources naturelles renouvelables –la reproduction est effectivement tributaire de la taille de la population, dans notre cas, les capacités de régénération de l'okok auxquelles on ne saurait appliquer l'analyse par le *taux d'accroissement décroissant*, sans qu'elles ne soient sujettes aux mêmes contraintes que les poissons, se dégradent probablement aussi à partir d'un seuil minimal critique des peuplements dans un espace donné¹⁰³. Non seulement les paysannes cueillent au prorata de la consolidation du commerce de l'okok existe, mais la permanence de la valeur commerciale de la ressource attire continuellement de nouvelles cueilleuses qui se font toujours plus nombreuses. L'activité de cueillette se développe ainsi sans cesse sur le même mode, nonobstant l'impression que les cueilleuses ont de la raréfaction de la ressource.

Les deux principaux acteurs du niveau de la production affirment en effet que la disponibilité de la ressource il y a une dizaine d'années était plus aisée. Autant les femmes pouvaient encore récolter d'importantes quantités en investissant moins d'efforts notamment en termes de distances parcourues et de temps mis, autant l'exploitant reconnaît qu'il pouvait charger un ou plusieurs camions de feuilles avec plus de facilité. En outre, la conjugaison de la contrainte économique avec le paramètre de l'indifférence et de la distance

¹⁰³ Selon la théorie de Gordon, que l'on pourrait également utiliser pour expliquer le processus de raréfaction de l'okok, « ayant illustré l'évolution de la croissance du nombre de poissons en fonction de la taille de sa population, supposons maintenant que l'activité de pêche commence au point X_{max} . Ce point désigne la capacité de charge de l'écosystème et représente l'équilibre biologique. Si la pêche porte sur Y_1 de poissons, la population de poissons se réduit à X_1 . Or, la pêche est plus importante que la reproduction naturelle, la population continue à baisser à X_2 . La pêche optimale est atteinte à Y^* pour une taille de population de poissons de X_0p [...] Du point de vue économique, la pêche dépend de plusieurs facteurs, comme la durée, le bateau, la technique utilisée et le travail. Ces facteurs décrivent l'effort de pêche, par exemple mesuré en terme d'heures de travail passées à la pêche [...] Pour un effort de pêche L_1 , la pêche s'élève à Y_1 de poissons. Cette pêche peut se répéter indéfiniment dans le temps puisqu'elle est remplacée par une croissance naturelle, mais uniquement pour une taille de population X_1 [...] La même pêche est obtenue avec un effort plus grand signalé par la fonction L_2 . Cette fonction sert donc d'indice de mauvaise allocation des ressources de l'industrie de pêche [...] » (Bürgenmeier 2004 : 155-159). Voir Annexes.

psychologique due au caractère naturel et sauvage de la ressource, aboutit par la suite à la pratique de modes délinquants de cueillette dont la conséquence directe est l'affaiblissement des capacités de régénération des peuplements de la plante et la diminution du volume de production. Dans cette conjonction de facteurs où aucun déterminant ne semble influent indépendamment des autres, il est fort probable que la pression anthropique exercée sur les ressources depuis une quinzaine d'années soit le facteur majeur de la diminution des quantités.

IV.2.3- Les ancrages économiques majeurs de l'exploitation de l'okok

La formulation que je tente de faire ici des implications économiques s'inspire de la souscription de cette étude à l'approche du développement durable. Tout en s'intégrant totalement dans la compréhension qu'en donne Bürgenmeier elle se veut moins romantique, et son pragmatisme s'inspire de l'acuité des problèmes réels qui se dégagent du contexte dans lequel se déroule l'exploitation de l'okok dans la région de Sa'a.

Bürgenmeier (2004) formule l'économie du développement durable à partir de l'opposition de l'économie de l'environnement et de l'économie écologique. Alors que *« l'économie de l'environnement analyse la protection de l'environnement dans l'optique exclusivement économique. Elle réduit le développement durable pour l'essentiel à la théorie des ressources naturelles et montre que la poursuite de la croissance économique reste possible malgré les contraintes environnementales. Elle s'inscrit donc dans le cadre de la théorie économique dominante, [selon l'auteur] l'économie écologique aborde le développement durable dans une optique plus large en prônant l'étude des interactions entre les dimensions économique, sociale et écologique. Elle insiste sur les limites naturelles et sociales des activités économiques. Le bien-être économique n'est plus exprimé par la croissance, mais par un plus grand respect de la nature en tant que lieu habitable pour l'homme et par une*

réduction des inégalités sociales dans le monde, considérant ces inégalités comme un facteur de dégradation de l'environnement ».

L'optique économique que j'entrevois de l'exploitation du *Gnetum* au Cameroun se veut une synthèse de cette opposition burgenmeierienne : elle réconcilie l'économie de l'environnement et l'économie écologique, relève la centralité du facteur économique et formule une stratégie d'optimisation économique qui passe par un projet de domestication agricole de la plante, de renforcement des capacités citoyennes des femmes, et d'amélioration de la prise en charge institutionnelle de cette économie.

Le facteur économique est primordial et essentiel dans la formulation des implications auxquelles la cueillette rentière du *Gnetum* donne lieu dans la région de Sa'a. Dans la même perspective que Barde(1991), l'OCDE (1991b) ou Pearce et al (1991a), il s'agit « *premièrement de montrer les liens qu'entretiennent l'économie et l'environnement et, deuxièmement, de mesurer l'efficacité environnementale des politiques économiques et de l'économie dans son ensemble.* » Et c'est précisément une dimension de cette interaction que tente de dégager dans son aspect économique, le volet théorique de notre travail sur les implications socio-économiques et environnementales de l'exploitation du *Gnetum* par les femmes au Cameroun. L'autre étant de motiver une prise en charge plus globale et conséquente des implications socio-économiques dans les politiques environnementales¹⁰⁴.

IV.2.3.1- Les approches de la comptabilité et des instruments économiques

Jusque dans les années 70, la croissance quantitative de l'économie mondiale a essentiellement reposé sur une exploitation des ressources naturelles

¹⁰⁴ Plus qu'ailleurs, l'Etat au Cameroun devrait être le moteur de l'optimisation environnementale. Cette culture intègre nécessairement les populations ainsi que l'ensemble des partenaires socio-économiques, mais la formulation de l'impulsion partirait des politiques publiques. C'est d'ailleurs ce qui amène Stritt (1997) à constater que « *La protection de l'environnement est aujourd'hui une des tâches importantes confiées à l'Etat* ». Lire son ouvrage *Politique environnementale et efficacité économique. Pour l'introduction de certificats négociables en Suisse*, IRER/EDES/Université de Neuchâtel, 1997.

et environnementales basée sur l'insouciance quant aux limites de leur disponibilité. Seule l'occurrence des phénomènes de disparition de certaines espèces de la biodiversité, d'épuisement notoire de certaines ressources naturelles, de la pollution de l'air, de l'amincissement de la couche d'ozone, son impact sur l'augmentation de l'effet de serre, etc., va suggérer la notion du développement durable, c'est-à-dire à l'inverse, de la vanité d'une production des richesses économiques et matérielles qui n'assurent pas simultanément la qualité de la vie, les conditions générales de bien-être, et surtout le sentiment d'un mieux-être chez les gens (Grosclaude 1996).

Or, l'incapacité que les femmes éprouvent d'aménager une distance écologique de temps qui permettrait aux ressources de se régénérer procède au-delà du contexte économique global, de la faiblesse critique des revenus qu'elles tirent de la vente de l'okok. L'exploitation de l'okok coïncide ainsi avec ce que Bürgenmeier (2004 : 45,46) décrit comme un *échec de marché* : « *un réel échec de marché qui s'observe chaque fois que le bénéfice privé provenant d'une activité économique inflige un coût à un tiers. Si le coût marginal est inférieur au revenu marginal attendu parce qu'un tiers supporte une partie de ce coût, il y a échec de marché. Nous appelons cette partie le coût social* ». Une situation qui convoquerait dès lors une intervention normative de l'Etat, sous la forme d'une « *distribution des revenus s'inscrit dans un débat plus fondamental sur le contenu de la dimension sociale du développement durable. Elle se réfère au lien entre l'efficacité économique et l'équité sociale et rend nécessaire que les politiques de protection environnementale soient accompagnées par des politiques sociales* ».

En outre, l'analyse de l'institutionnalisation de l'exploitation du *Gnetum* montre que la réglementation de la filière a oublié de considérer le niveau de la production, celui des cueilleuses, comme étant une unité institutionnelle proprement dite au même titre que les exploitants-exportateurs ou l'Etat, alors

même que c'est l'unité de base dont l'activité rend toutes les autres unités possibles.¹⁰⁵

Il en découle que le volume des flux aussi bien réels que monétaires mobilisés dans le chaînon Producteurs-Cueilleuses/Acheteurs-Exploitants-Exportateurs n'est pas tenu en compte par le système de comptabilité nationale, et par conséquent de la déficience de la réglementation de la filière, qui a omis de réglementer le niveau de « *la production* [dont on sait qu'elle] *est la première des fonctions économiques* », c'est-à-dire celui des modes de cueillette et des éléments de vente (temps et périodes de cueillette, temps et périodes d'achat, qualité des feuilles et du produit à l'achat, forme de l'unité de vente, prix d'achat –qui serait, sur la base non du Système de Comptabilité Nationale (SCN) mais plutôt du Système de Comptabilité Economique et Environnementale (SCEE), élaboré sur le *prix d'achat net des amortissements cumulés*¹⁰⁶ en référence au statut d'okok comme *actifs économiques produits*. Etc.). Les gains obtenus de l'okok ne suffisent pas à assurer une consommation permanente ou au moins dans une durée critique, sans risque pour les paysannes et leurs familles d'être plus pauvres le lendemain, au j+1.

Il se crée une activité frénétique de récolte de la ressource qui occasionne dans le même temps une forte pression sur les capacités biologiques des plantes. C'est ainsi qu'au fil des années, depuis environ trois ans, les cueilleuses constatent une diminution de la disponibilité de la ressource et qui se traduit

¹⁰⁵ BÜRGENMEIER explique ainsi la théorie du bien-être, dans le débat qui y a opposé A.C. PIGOU et L. ROBBINS : « *En partant de l'hypothèse d'une fonction d'utilité marginale décroissante, il suffirait que l'Etat opère des transferts de revenus de personnes à revenus élevés (et d'utilité marginale moindre) à des personnes à revenus faibles (et d'utilité marginale forte) pour que le bien-être économique global augmente. En termes plus populaires, cela revient à affirmer qu' "un franc n'est pas le même pour tout le monde", affirmation qui relativise la détermination des valeurs. Ce raisonnement a donné lieu au concept de taxe environnementale* » Ibid. p47.

¹⁰⁶ Pour corriger les limites du Système de Comptabilité Nationale, les Nations Unies ont élaboré un nouveau cadre de classification comptable appelé le Système de Comptabilité Economique et Environnementale. Dans la mesure de sa prise en compte des actifs économiques non financiers et naturels que le SCN appelle les actifs non produits corporels, le SCEE évalue la valeur des actifs selon trois méthodes : le prix du marché, le prix d'achat net des amortissements cumulés, et la valeur actualisée des rendements futurs attendus. A cette dernière correspondent les ressources biologiques non cultivées au rang desquelles se trouve l'okok. Mais nous estimons, eu égard à la poignance quotidienne de l'exploitation d'okok, le critère le plus adéquat pour évaluation la valeur du travail de sa production qui tient compte aussi bien des difficultés du travail que des besoins des travailleurs, est le prix d'achat net des amortissements cumulés.

aussi bien par la baisse des quantités moyennes récoltées par randonnée de cueillette (le nombre de paquets de feuilles), que par l'augmentation du temps et des distances moyennes parcourus par randonnée. Alors que dans le même temps, les exploitants exportateurs du *Gnetum* et la comptabilité nationale établissent plutôt un accroissement aussi bien des quantités exportées que des revenus monétaires. Reprenant Repetto et al (1989), Grosclaude (1995 : 2) constate cependant que « *confondre l'épuisement d'actifs naturels avec la création de revenus est contraire aux principes d'une saine gestion de l'économie* », et de l'environnement.

Et sans que mon orientation de recherche conduite à une élaboration de comptes économiques environnementalement ajustés¹⁰⁷, il s'agit tout de même de procéder à l'analyse de la dynamique et de la stabilité des ressources ainsi que des facteurs structurels de leur éventuelle diminution. Tel qu'en effet, on en arrive à présenter un tableau de résultats indicatifs socio-environnementaux qui « *offrent aux milieux politiques et économiques [nationaux et internationaux], ainsi qu'au grand public, une information sur l'environnement qui puissent un complément crédible aux indicateurs économiques traditionnels* » (Grosclaude 1995 : 3). C'est ainsi que tout au long de cette étude, la lecture que je fais des données environnementales repose théoriquement sur deux approches principales adoptées par les Nations Unies (1985) : l'approche "agression-réaction" –ou à défaut l'approche "pression-état-réponse" plus utilisée aujourd'hui –et l'approche "écologique". Selon Grosclaude (1995 : 38,39), « *L'approche agression-réaction a pour objet de mieux rendre compte des processus d'évolution du milieu. ; elle repose sur la mesure des sources d'agression, des agressants, des réactions de l'environnement, des réactions collectives et individuelles et des stocks.* [Pendant que] *Les approches*

¹⁰⁷ « *Les comptes d'environnement ont pour principales fonctions la mesure des effets économiques des politiques d'environnement et l'intégration des objectifs de politiques économiques et environnementales* » L'orientation de recherche que suggère cette mise en rapport entre les politiques environnementales et les implications économiques et sociales constitue en effet, avec l'élaboration de pistes opérationnelles d'action d'optimisation de la filière du *Gnetum*, l'objectif à court terme de notre projet de recherche.

écologiques reposent sur des modèles et des indices écologiques tels que l'évaluation de la biodiversité, la dynamique des populations, la stabilité des écosystèmes, etc. »¹⁰⁸.

En effet, la perspective nécessaire d'une viabilisation de la filière et d'une durabilisation économique globale de l'okok exige non seulement que l'on porte une attention particulière aux acteurs qui fournissent la ressource sur le marché, les femmes-cueilleuses, mais surtout qu'on les considère à leur juste titre comme l'unité institutionnelle de production. Même si de par son caractère naturel et sauvage de produit forestier, l'okok ne satisfait pas au détail près, les caractéristiques de « *la production comme processus physique, conduit sous la responsabilité, le contrôle et la gestion d'une unité institutionnelle, au cours duquel des inputs des biens et services sont transformés en outputs d'autres biens et services, ou que pour qu'il y ait production, il faut de plus que ces outputs puissent être vendus sur un marché ou au moins transférés d'une unité institutionnelle à l'autre* » (Grosclaude 1995 : 7)¹⁰⁹, j'estime qu'il en satisfait l'essentiel de la caractériorité et mérite d'être considéré comme tel. Ousseynou Ndoye *et al* (Hiver 97/98) parlent clairement d'« *agriculteurs* »¹¹⁰. En effet, sur la base de la modélisation économique $Q = f(Kr, Kn)$ dans laquelle on peut la formuler ainsi, où f de Q , la fonction de production, tient essentiellement compte

¹⁰⁸ Le cadre théorique des Nations Unies est appelé CDSE, Cadre pour le Développement des Statistiques d'Environnement. Il comporte quatre approches. A côté des deux premiers que nous utilisons, il y a l'*approche de la comptabilité des ressources* qui aurait pu nous être utile si elle se développait uniquement sur la chaîne « *extraction-transformation-consommation* ». Mais parce qu'elle induit nécessairement le feedback de la production des déchets dans l'environnement, elle semble plus adaptée aux ressources naturelles énergétiques. Quant à l'*approche par élément*, nous pourrions également l'intégrer malgré son caractère réflexif, dans la mesure où elle nous permettrait, dans une étude interdisciplinaire qui associe les biologistes, d'observer le comportement de la plante et de ses peuplements.

Utilisée par l'OCDE (1991a) et Eurostat (1993b), l'*approche pression-état-réponse* se préoccupe « *des liens qu'entretiennent l'environnement et la sphère des activités économiques et humaines selon une chaîne de relations causales composée de trois maillons. La "pression" correspond au premier de ces maillons. Elle inclut à la fois les activités économiques et humaines qui sont à l'origine des pressions exercées sur l'environnement et les pressions correspondantes. Le deuxième maillon se compose des indicateurs d'"état". Il regroupe les indicateurs de qualité de l'environnement et de ressources naturelles. Le troisième maillon recense les indicateurs de "réponse". Ceux-ci incluent les efforts tant publics que privés, collectifs qu'individuels, de gestion et de protection de l'environnement.* » Grosclaude, in *Comptabilité nationale et environnement*, IRER, EDES/Université de Neuchâtel, 1995 p41.

¹⁰⁹ Pascal Grosclaude s'inspire ici du Système de Comptabilité Nationale, le SCN, en tant que référence internationale. Op. cit.

¹¹⁰ Ousseynou NDOYE, Manuel RUIZ PEREZ et Antoine EYEBE, Hiver 1997/1998, Op. cit.

du rapport entre l'activité humaine, K_r et le capital naturel, K_n ¹¹¹, je désignerai dans le cadre de ce travail, les cueilleuses *productrices*, ou leur niveau d'activité, la *production*.

De toute façon, le débat définitionnel sur le statut économique de l'okok ou de sa validité comme *actif économique* ou non, ne constitue pas l'orientation essentielle de ce travail. En dépit de ce qu'il est un produit forestier naturel encore sauvage et exploité à ce titre, je le considère essentiellement ici au regard de l'économie à laquelle son exploitation donne lieu depuis une quinzaine d'années. L'okok émerge en effet comme une denrée dont les besoins d'utilisation alimentaire ont construit une demande substantielle nationale et internationale, et dont le processus de satisfaction donnent lieu à une activité commerciale institutionnalisée dont la base de la production est constituée par les femmes qui en font une cueillette de rente. Telle qu'elle fonctionne jusque-là, la réglementation de la filière des produits forestiers spéciaux, qui exige l'obtention d'un agrément comme condition d'exploitation, montre que le *Gnetum* est perçu aussi bien comme un bien public potentiellement rare que comme un bien économique de l'espace dont l'Etat est le propriétaire.

Cela dit, au-delà du problème de la propriété des espaces forestiers dans lesquels se trouvent les peuplements naturels exploités et qui, du fait de la hausse de la valeur marchande de l'okok, pourrait constituer de plus en plus une difficulté pour les cueilleuses, le contexte culturel et social dans lequel il est exploité fait du *Gnetum africanum* un actif économique réel aujourd'hui, au centre d'une économie de survie des populations. Or, par le fait même qu'ils mobilisent systématiquement l'intérêt et la volonté des femmes qui s'y investissent en dépit non seulement des difficultés diverses auxquelles la récolte donne lieu mais aussi de la modicité des revenus qu'elles y gagnent, le statut opératoire de l'okok et l'activité de sa cueillette sont transformés. Sur le plan définitionnel, ils deviennent davantage *actifs produits* de l'activité même de

¹¹¹ Voir Bürgenmeier, *ibid.*, p212.

cueillette des cueilleuses, plutôt que « *actif non produit corporel* » au statut duquel pourrait l'assigner le paradigme de comptabilité nationale¹¹².

Mais en réalité, le statut d'*actif produit* que je compte accorder au *Gnetum* par le biais de l'univers de l'activité féminine, sera davantage consacré au détour d'une véritable cristallisation des appropriations foncières, et donc incidemment par l'aboutissement d'un programme de domestication agricole de la plante. « *L'Etat doit intervenir d'une manière incitative*, affirme Bürgenmeier (2004 : 23, 160), dans l'approche de l'économie de l'environnement. *La conséquence pour la politique économique consiste en la promotion d'instruments conformes au marché comme les taxes environnementales et des droits de propriété dans de nouveaux domaines environnementaux comme la flore et la faune.* »

Le risque d'être dépouillé du produit de sa randonnée de cueillette par un propriétaire foncier a été évoqué par plusieurs femmes. Même si aucune cueilleuse n'a témoigné d'avoir déjà été victime sinon de brutalités du moins d'une dépossession, il s'agit là d'une entrave réelle à l'optimisation de cette activité. Mais cette entrave qui semble plus conjoncturelle que structurelle dans la mesure où les propriétaires fonciers accordent plus souvent aussi bien formellement que tacitement l'existence de l'activité, questionne avec plus d'acuité la pertinence du droit de libre cueillette, en montrant d'une part sur le plan culturel, le caractère artificiel de la notion de propriété des espaces naturels de même que la représentation encore domestique de l'okok –du fait du

¹¹² Selon le Système de comptabilité nationale (Nations Unies 1993a), on distingue trois types de ressources naturelles : les actifs produits cultivés, les actifs produits cultivés en cours et les actifs non produits corporels. Les *actifs produits cultivés* sont des actifs fixes. Ils correspondent aux actifs biologiques (i.e. animaux et plantes) élevés ou cultivés dans le but d'une production périodique (e.g., moutons élevés pour leur laine, arbres cultivés pour leurs fruits). Les *actifs produits cultivés en cours* sont eux des actifs circulants. Ils regroupent les actifs biologiques élevés ou cultivés dans le but d'une production unique (e.g., moutons élevés pour leur viande, arbres cultivés pour leur bois). Les *actifs non produits corporels* sont des actifs qui sont nécessaires à la production mais qui ne sont pas eux-mêmes des produits. Ils incluent les terrains (e.g., terrains agricoles), les actifs souterrains (e.g., le pétrole), les ressources biologiques non cultivées (e.g., forêt tropicale) et les ressources en eau (e.g., eau souterraines). Mais la faiblesse de cette approche se détermine dans son incapacité à mesurer des variables non nécessairement qualitatives liées à l'émotionnel ou à l'affectif et qui sont mobilisées par la cueillette de l'okok, mais également quantitatives notamment les variables d'impacts de la dégradation de l'environnement sur le bien-être des gens, la qualité de l'air, la santé, etc. Lire Grosclaude, op.cit., p.12

caractère sauvage de ses peuplements –malgré sa consécration commerciale avérée ; et en affirmant l’opportunité de la domestication, d’autre part.

Ainsi, pour paraphraser Stritt (1997), en cristallisant la défense des espaces forestiers, on amène les cueilleuses-productrices d’okok à considérer la terre et les espaces forestiers comme n’importe quel autre input. En d’autres termes, ce qui était jusque-là un bien communautaire au partage naturel de tous est rendu rare et doit désormais être pris en compte en tant que bien privé, selon la théorie de la *rente foncière* élaborée par David Ricardo¹¹³. Et la mise en œuvre résolu d’un programme global de durabilisation économique de l’okok inciterait alors les populations à adopter la solution de la culture qui, en tant que telle, leur serait durablement moins coûteuse dans la mesure où elle annule les difficultés, les dangers et les aléas de la cueillette dans les espaces sauvages, pour satisfaire les objectifs d’optimalisation environnementale et économique¹¹⁴.

Cela dit, quoique réels les problèmes fonciers connaissent une évolution remarquable notamment avec le passage des formes de fonctionnement traditionnelles à l’économie moderne. En effet, si dans les villages, des limites naturelles physiquement internalisées et reconnues par tous étaient fixées entre les propriétés des uns et des autres, et signifiaient l’impossibilité d’entreprendre une activité d’importance notoire (faire un champ, construire une habitation, couper un grand arbre, etc.), l’exploitation des produits sauvages de la forêt, la chasse, la pêche, la cueillette, le ramassage, etc., dont on sait qu’ils étaient destinés à un usage ménager, ne constituait pas un problème. Aujourd’hui, avec le développement de la démographie, l’émergence d’une sollicitation externe des terres, l’exploitation à une haute échelle commerciale des ressources

¹¹³ Selon BÜRGENMEIER, « Ricardo a traité un problème qui s’est révélé par la suite crucial pour la problématique environnementale. En effet, la pression démographique exercée sur les terres a augmenté les prix des terrains. Cette hausse de prix a permis de mettre en exploitation des terres moins fertiles qui, à des prix antérieurs, n’étaient pas rentables. Cette pression soutenue a conduit l’Angleterre en 1817 à une législation qui permettrait de clôturer des terrains introduisant pour la première fois dans l’histoire un droit de propriété sur la terre, un bien environnemental par excellence [...] la définition d’autres biens environnementaux représente une voie que l’économie de l’environnement propose pour protéger le milieu vital ». Op. cit., p33.

¹¹⁴ Marc-Alain STRITT, Op. cit., p2.

ligneuses et non-ligneuses de ces forêts, la revendication de la propriété s'est renforcée.

Dans l'optique de l'approche négative des rapports sociaux de sexe, et donc de mise en évidence d'une discrimination-contrainte structurelle à laquelle les femmes seraient confrontées, j'ai cherché à savoir en quoi les espaces forestiers de cueillette de l'okok constituerait un problème foncier. Je n'ai pas pu établir que la difficulté encore embryonnaire des appartenances foncières que plusieurs ont évoquée sans dire si elles en ont été victimes, était fonction de leur sexe. En fait, l'unique enjeu étant économique, les hommes mis à la place des femmes, rencontreraient la même difficulté.

Donc, si dans la durée le caractère résolument renouvelable et mieux encore cultivé de la ressource dont l'offre de la disponibilité dans le marché s'en trouve garantie, va baisser ou stabiliser les prix, il présente l'avantage incontestable de pérenniser l'économie de l'okok et de lui assurer par ailleurs un potentiel inédit de perspectives. Tel que, l'on puisse également considérer dans l'exploitation de l'okok, comme dans cette option radicale décrite dans le cas de l'exploitation des ressources naturelles et la production des déchets polluants par Stritt (1997), que

« La pratique d'une activité polluante correspond en fait à consommer une quantité donnée d'une ou de plusieurs ressources naturelles par exemple l'air pur ou l'eau propre. Or, le droit d'utiliser ces ressources entraîne désormais un coût, que ce soit le paiement d'une taxe ou l'achat de certificats. Il est dès lors dans l'intérêt de tous les pollueurs de réduire autant que possible les atteintes qu'ils causent au milieu naturel, car il y a un avantage économique à le faire. En effet, toute réduction des rejets de polluants entraîne une réduction du montant de la taxe ou du nombre de certificats à détenir. Mais la liberté de choix reste acquise : lorsque le coût de dépollution est particulièrement élevé, les pollueurs peuvent éviter de prendre des mesures onéreuses. Ils s'acquittent alors d'un paiement (taxes ou achats de certificats) pour la part des nuisances

qu'ils renoncent à réduire. De ce fait les actions de l'environnement sont systématiquement réalisées là où elles sont moins coûteuses. »

S'il est clair que l'on ne saurait appliquer exactement un même système d'encadrement pour l'optimisation de l'exploitation et des ressources de la biodiversité et des autres ressources naturelles notamment énergétiques, j'ai choisi de reprendre in extenso cette analyse de Stritt qui s'inspire du Protocole de Kyoto, pour étayer et expliciter l'unité théorique essentielle par le concept de "développement durable", de l'ensemble de la problématique environnementale, que l'on s'oriente comme mes travaux plutôt vers l'écologie et la biodiversité que vers l'énergie et la pollution.

En effet, même s'il s'avère très difficile d'évaluer leurs quantités avec précision, ou de suivre au quotidien l'estimation des dommages qu'elles subissent de l'activité anthropique, il découlerait sur le plan des enjeux institutionnels comptable et monétaire de la considération de l'okok comme actif produit, que l'on développe aussi bien le contexte actuel d'exploitation de ressources sauvages que dans la perspective de la domestication, un cadre d'information objective sur l'environnement¹¹⁵ et donc d'évaluation des stocks des ressources et d'estimation relative des amortissements cumulés, de façon à les intégrer dans les comptes de production.

En effet, au-delà de l'incidence de mettre en place un système adapté et efficace de statistiques d'environnement qui motiverait « *d'importants progrès, tant dans la collecte, la compilation, l'analyse, la présentation que la diffusion de ces statistiques* » Grosclaude (1995 :34), cette option hicksienne présente l'avantage de se préoccuper de la qualité des revenus engrangés au niveau des

¹¹⁵ Le concept de « *l'information objective sur l'environnement* » élaboré par les Nations Unies signifie l'ensemble des statistiques, des indicateurs et des indices produits sur l'environnement. Ces éléments d'information « *ont pour objet de mesurer les résultats en matière d'environnement et d'intégrer les problèmes d'environnement dans les politiques sectorielles et économiques.* [Il s'agit selon] BARDE (1991), l'OCDE (1991b) ou PEARCE et al (1991a), *premièrement de montrer les liens qu'entretiennent l'économie et l'environnement et, deuxièmement, de mesurer l'efficacité environnementale des politiques économiques et de l'économie dans son ensemble.* » Et c'est précisément une dimension de cette interaction que tente de dégager l'orientation de notre travail sur les implications socio-économiques et environnementales de l'exploitation du *Gnetum* par les femmes au Cameroun. Lire GROSCLAUDE, op. cit., p37.

différentes unités institutionnelles intervenant dans la filière. L'observation permanente de la dynamique du marché donnerait alors lieu constamment, à des réajustements réglementaires qui tiennent compte de l'évolution du Produit intérieur net (PIN), de la marge écologique (ME) ou du produit intérieur écologique (PIE). A l'aune de la triple perspective présentée par Grosclaude (1995 : 31-32),

« L'évaluation de la détérioration des actifs naturels non produits au prix du marché repose sur les mêmes méthodes que celles utilisées pour la construction des comptes de patrimoine. La référence au prix du marché implique que l'imputation des coûts environnementaux se limite aux actifs naturels qui font l'objet d'un échange marchand (e.g., bois tropicaux, pétrole, [autres produits forestiers ligneux ou non ligneux dont le Gnetum]). Les coûts environnementaux ainsi estimés sont imputés aux unités institutionnelles qui les supportent. Lorsque l'on se réfère aux coûts de protection, le point de vue n'est pas, comme dans le cas du prix du marché, celui de la victime mais celui du responsable. ; on parle alors également de coûts environnementaux causés. L'évaluation aux coûts de protection repose sur le calcul des montants qui auraient été nécessaires pour prévenir la détérioration des actifs naturels (coûts de la prévention) ou permettre leur restauration (coûts de restauration). Dans les deux cas, il s'agit de coûts hypothétiques. On recourt enfin à l'évaluation contingente lorsqu'il s'agit d'estimer les coûts environnementaux supportés par les ménages. On interroge alors les individus sur le montant maximal qu'ils seraient disposés à payer pour protéger l'environnement ».

IV.2.3.2- L'approche de la construction de la ressource

On est parti d'une ressource alimentaire forestière sauvage, exploitée comme plusieurs autres à une échelle strictement locale pour des besoins alimentaires et incidemment médico-pharmacologiques traditionnels, à une ressource économique monétarisée, destinée à alimenter non seulement une

demande alimentaire régionale et internationale mais probablement aussi d'autres types de demandes de type industriel, agroalimentaire et pharmaceutique. Ce changement d'échelle et d'intérêt a pour conséquence la transformation du système de récolte de la ressource, notamment par la spécialisation aussi bien des cueilleuses que des acheteurs, l'augmentation des quantités, et la prise en charge institutionnelle et légale du phénomène.

Avec la crise économique et les fluctuations négatives au niveau mondial des prix du cacao, café, coton, etc., les hommes ont perdu leurs emplois en ville et l'agriculture de rente a été disqualifiée dans les zones rurales. Dès lors, inadaptés aux occupations familiales et domestiques, les hommes semblent dépassés, et la responsabilité de la famille va échoir aux femmes qui, tout en intensifiant l'agriculture jadis extensive, développent entre autres activités génératrices de revenus, ce que j'appellerais la cueillette ou le ramassage de rente, par la motivation d'une demande déjà potentiellement forte de consommation d'épices, fruits ou légumes, cultivés et domestiques ou poussant naturellement dans les forêts et autres écosystèmes locaux. Voici comment Ekoumou (1999), sur la base d'une analyse des mutations socio-économiques intervenues avec la crise économique dans les ménages camerounais des régions de plantations cacaoyères et caféières, présente la situation :

« La diversification culturelle de rente/cultures vivrières entraîne l'émergence de la famille restreinte en milieu rural du fait d'une très forte distanciation des cadets sociaux de la logique patrimoniale de la culture de rente. Est valorisée une logique d'enrichissement individuelle qui prône l'exploitation d'autres secteurs d'activités agricoles. Par sa taille et sa structure, la famille agricole permet une régulation des rapports humains par un travail polyvalent dû à une émancipation des cadets sociaux vers la pluriactivité. Les femmes participent activement à cette pluriactivité tant au niveau de la dynamique interne au ménage par la survie alimentaire d'où elles constituent une source de revenus monétaires incontournable, qu'au niveau des échanges

commerciaux. La commercialisation des vivres par les femmes assure dorénavant la survie de la famille en crise. Dans les grandes agglomérations urbaines telles que Douala et Yaoundé, le commerce du maraîcher occupe une place essentielle dans l'économie locale. On y trouve davantage de femmes de plus en plus âgées, qui revendiquent le statut de commerçante notamment dans la vente de légumes frais par rapport aux hommes. Ce repositionnement des femmes dans les rapports sociaux de sexe entraîne leur enracinement au terroir. Cependant, les hommes diminués par la faiblesse des forces productives dans les plantations, favorisent l'expansion de l'exode rural par des abandons massifs des propriétés foncières et immobilières, très souvent au profit de l'élément féminin. De nouveaux liens sociaux se construisent sur la base de l'altérité, dans les prises de décisions micro-économiques, la restructuration de l'emploi dominé par les anciens cadets sociaux reconvertis dans le maraîcher et le commerce agricole de proximité. En conséquence, la régulation par la polyvalence dans les secteurs d'activités a permis l'émergence d'une cellule familiale plus restreinte et plus compétitive fondée sur des liens à construire, sur des normes et valeurs relatives à l'hypothèse de l'optimisation (...) Les temps sociaux sont répartis en fonction des activités agricoles et en fonction des sexes (temps féminin et temps masculin), mensuellement en heures de travail. Il apparaît un budget-temps élevé chez les hommes dans la monoculture d'exportation, des champs de cacao ; les femmes présentent un budget-temps considérable dans la diversification culture de rente / cultures vivrières, le vivrier étant produit dans un double objectif : consommation domestique d'une part, commercialisation, d'autre part. Ainsi, les disparités des sources de revenus ne se saisissent plus seulement entre les ménages, mais se situent également à l'intérieur des unités de production domestiques. La décision micro-économique constitue par conséquent un facteur de ségrégation important, bien qu'il faille intégrer dans l'analyse l'impact des flux monétaires venant des membres de familles des villes ».

C'est ainsi qu'il s'est créé progressivement une importante activité économique des femmes, fondée sur la récolte et le commerce des produits forestiers non-ligneux et qui, en même temps qu'elle semble supporter aujourd'hui l'essentiel des besoins et dépenses des ménages, ne manque pas non seulement de menacer la pérennité des espèces mais aussi en conséquence les ressources alimentaires des populations elles-mêmes.

Le *Gnetum* représente aujourd'hui une denrée commerciale importante en Afrique centrale et de l'Ouest, surtout au Cameroun où la cueillette des feuilles essentiellement faite par les femmes, et destinée à l'approvisionnement des marchés locaux et régionaux et extérieurs (l'Europe et les Etats-Unis) est devenue une activité quotidienne de premier plan. Ainsi, le volume d'exportation des feuilles d'okok vers le Nigeria, le Gabon et le Congo-Brazzaville, a-t-il considérablement augmenté ces dernières années et se chiffrent à des centaines de millions de francs, ainsi que j'en ai présenté quelques chiffres plus haut.

Abordée de cette manière, l'exploitation de l'okok satisfait l'approche de la construction des ressources par les milieux innovateurs (Kébir et Crevoisier : 2004)¹¹⁶, notamment en ceci que la coordination des interactions et des réseaux est réelle, de même que l'existence d'une mise en rapport de territoires de production et de consommation telle que je l'ai observé. Seule le volet dit technologique n'y apparaît pas de manière évidente, même si entre autres l'on peut déjà supposer une projection sûre de l'aspect domestication de la ressource avec en conséquence la formation à cette nouvelle agriculture ou l'utilisation potentielle que l'industrie pourrait faire du *Gnetum* à des fins pharmaceutiques et agroalimentaire.

Selon Kébir et Crevoisier, reprenant De Gregori (1987), « *c'est l'agriculture qui crée la ressource sol arable, et non le contraire* ». Ce dernier affirme que les « *Resources are not fixed and finite because they are not natural. They are a*

¹¹⁶ In *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, GREMI, éd. EDES, Université de Neuchâtel.

product of human ingenuity resulting from the creation of science and technology ». Mais la limite de ce cadre de compréhension quant à l'exploitation de l'okok se détermine dans la nature purement écologique de la ressource. En effet, comme toutes les espèces de la biodiversité, et même si elle obéit davantage à un processus de dégradation réversible, l'okok est soumise à l'altérité et peut disparaître. Dans cette perspective réellement suggérée par les modes de son exploitation dans le contexte étudié, en dépit du potentiel de sa reconstitution –notamment à travers les nouvelles technologies de reproduction par l'ADN ou les cellules souches –aucune autre activité économique en dehors de la mise en œuvre hypothétique d'un projet de recherche de reconstitution génétique, ne saurait en être développée comme c'est le cas avec un biotope ou une industrie, autour d'un néant de la présence et des attributs de cette ressource.

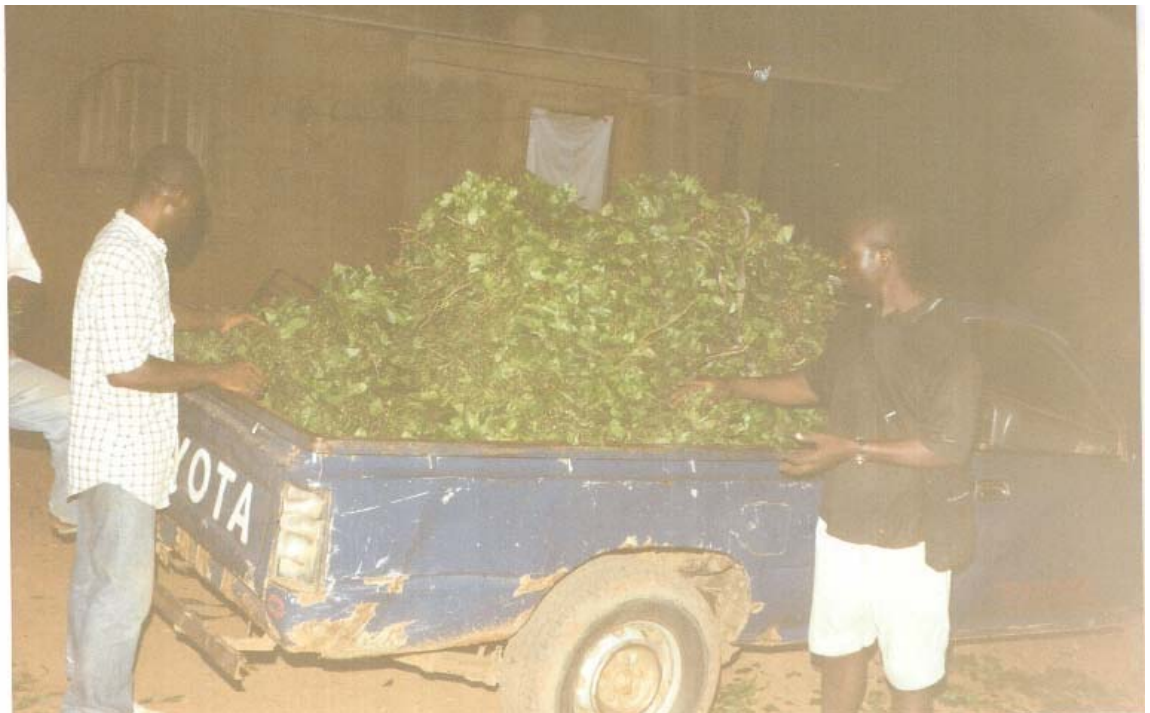


Photo : SUNJOH Brian IDIRISOU, 2007

Dans ce sens, si le *Gnetum* ne prend réellement son sens aujourd'hui que du fait de la mise en place d'un système de production, il s'avère difficilement imaginable selon le schéma de la dynamique de mise en valeur proposé par

Kébir et Crevoisier, de dessiner les contours de sa réhabilitation et de son actualisation économique quand elle aura disparu. « *Or, affirme Bürgenmeier (2004 : 175), si c'est la raison qui nous conduit à admettre que les limites naturelles sont bien réelles, nous changeons radicalement la perception scientifique et sociale. L'environnement est composé d'innombrables processus interactifs entre la physique, la chimie et la biologie. Les limitations à la substitution des différentes ressources ne proviennent pas de la sphère économique, mais s'imposent par les contraintes biophysiques qui limitent la portée pratique de toute approche exclusivement économique du développement durable. L'essence du concept n'est donc pas économique mais plutôt philosophique et porte sur la perception sociale de la science dans le développement. Les approches économiques peuvent définir et rendre opérationnelles des stratégies de développement dans des modèles élargis, mais elles ne se situent pas au centre du débat.* » Même si de ce point de vue que l'économie appelle néoclassique, l'okok en tant que produit forestier sauvage, obéit plutôt au caractère “donné” de la ressource qui existe en tant que telle, indépendamment de la “production” dont elle est l'objet à l'échelle de rente ces dix dernières années.

Il n'en demeure pas moins vrai que l'on doit regarder le *Gnetum* dans l'approche constructiviste, comme une ressource “construite”, ne serait-ce que parce qu'au-delà du statut d'actif évoqué plus haut, l'on peut également discuter du caractère culturel de l'acte même de son identification comme aliment, mais surtout du double fait de la systématisation de la production et de l'approvisionnement d'une demande, ou de la complexification de cette même demande qui, pour le cas d'espèce, ne serait plus simplement alimentaire mais aussi agroalimentaire et pharmaceutique. Ici seulement, on peut affirmer qu'« *Une ressource est une relation entre un acteur, une pratique médiatisée par le travail et une matière : "sans pratique, affirme Raffestin, la matière demeure un pur "donné" inerte et ses propriétés sont latentes. Sans pratique la*

matière n'est pas dévoilée en tant que champs des possibles: sans pratique, aucune relation, aucun rapport avec la matière et partant aucune production" » (Kébir et Crevoisier, *ibid.*).

Quant aux interactions et réseaux d'acteurs, l'efficacité est loin d'être assurée dans la mesure où l'émergence d'une exploitation de l'okok à une haute échelle économique a généré non la dyade producteurs-vendeurs/acheteurs-consommateurs, mais plutôt une chaîne éclectique d'acteurs allant des productrices, les cueilleuses, à une première catégorie d'exploitants qui eux-mêmes délèguent l'achat proprement dit à une sous-catégorie d'acheteurs. La première catégorie d'exploitants approvisionne une deuxième catégorie de consommateurs dans laquelle cohabitent aussi bien des consommateurs directs que des revendeurs.

S'il est objectivement intelligible que même dans le cadre d'une réglementation fixant les critères d'échange à la production, l'auto-régulation du marché présenterait nécessairement une fluctuation économique classique qui obéisse aux rapports de l'offre et de la demande, son absence accentue probablement la fragilité des productrices, et profiterait relativement à l'arbitraire des exploitants. Même si les contraintes liées aux impôts fixés à l'activité et surtout aux coûts relatifs au transport des marchandises, un examen au-delà du premier degré des propos de l'exploitant agréé, suggère une présentation volontairement caricaturée du fonctionnement des échanges à la production qui avancent par exemple comme faiblesses structurelles, les contraintes de conservation et de stockage et qui obligent les paysannes à vendre immédiatement les feuilles aussitôt qu'elles ont été récoltées, parfois à n'importe quel prix.

En réalité, même s'« *Il convient, toutefois, de reconnaître que les exploitants remplissent de nombreuses fonctions commerciales utiles et que ce sont eux qui ont à assumer l'essentiel des risques associés aux difficultés commerciales et aux frais élevés de transport* » (O. Ndoye et al, Hiver

1997/1998 : 17), l'exploitant semble avoir aménagé une distance physique critique vis-à-vis des cueilleuses au point qu'ils n'entretiennent aucun contact direct. Si les raisons de ce comportement qui procèderait d'un réflexe capitaliste est susceptible de renforcer le soupçon d'une intention ou d'un rapport spoliateur dans la mesure où un rapprochement trop dense introduirait des ressentiments susceptibles de remettre la mécanique du profit en question, au moins il établit selon l'analyse par la construction des ressources, non un réseau élémentaire d'acteurs, mais plutôt une multiplicité d'intervenants qui réduisent aussi bien l'opportunité des cueilleuses de surcroît inorganisées, à optimiser leur activité, qu'ils intensifient la dégradation des ressources.

Dès lors, il s'avère extrêmement difficile d'assurer la durabilité sociale, économique et écologique de la ressource, pour autant qu'un maillon de cette chaîne d'acteurs est faible ou beaucoup moins structuré que les autres. En effet, la précarité des productrices d'okok et leur caractère inorganisé en tant que telles, d'un côté, et de l'autre l'inexistence d'un encadrement institutionnel au niveau de la production (fixation du prix du paquet de feuilles, sensibilisation et réglementation des périodes de cueillette et de commercialisation, formation à la domestication et culture de la ressource, etc.), conduisent plutôt non seulement à une précarisation endémique des productrices et des populations, et donc à une précarisation sociale, mais également à une exploitation effrénée de la ressource dont les peuplements et les capacités de régénération et de productibilité s'amenuisent inexorablement. Par la réglementation, l'acteur institutionnel normatif a privilégié les intrants macro-économiques en légitimant les exportateurs de l'okok, au détriment du souci d'amélioration des conditions de vie des populations et de conservation effective des ressources naturelles.

Cette double tendance de précarisation sociale des productrices et des populations, et d'épuisement de la biodiversité, se confirme du point de vue de l'articulation de cette problématique à la grille du territoire et des liens de proximité. Dans le cas de la région de Sa'a, l'existence de la demande au niveau

local et même son extension au marché de Yaoundé n'aurait pas, en l'état actuel de ces marchés locaux, occasionné une telle frénésie autour de l'okok. On peut oser dire qu'en réalité, ces marchés ont toujours existé, mais n'ont pu transformer le système d'exploitation du *Gnetum* ni en provoquer la mutation économique vécue depuis une quinzaine d'années. Même si l'on ne saurait affirmer a contrario non plus qu'ils auraient été garants d'une quelconque durabilité. Cependant, l'épuisement de l'essentiel de la demande dans les marchés extérieurs régionaux en Afrique et internationaux, a démontré la focalisation sur la mise à leur disposition de la ressource et de l'indifférence quant à la pérennité des ressources et encore moins aux conditions de vie et de travail des producteurs.

Avec le concours de la crise économique et les conséquences qu'elle présente sur les conditions de vie des gens notamment en zones rurales, les femmes vont constituer la catégorie de la population qui se spécialise à la production de la ressource –et pour reprendre l'expression de S-C. Abéga¹¹⁷, on est passé d'une agriculture de rente à une cueillette de rente. Ce passage d'un paradigme économique à un autre occasionne des transformations tout aussi paradigmatiques dans l'organisation et le fonctionnement de la société: avec la défaite de l'agriculture de rente, ce sont les hommes qui sont aussi disqualifiés; la cueillette que seules les femmes pratiquaient jusque-là à un niveau homéostatique passe à un niveau supérieur qui consacre leur affirmation sociale au premier plan. Avec la formulation de la loi sur la gestion des produits forestiers non-ligneux, le secteur de l'exploitation de l'okok va se structurer en aval, dans sa partie demande, notamment par l'émergence des exploitants qui sont soumis à l'obtention d'un permis d'exploitation. Mais si l'existence de la loi et du permis traduit le souci de capitaliser l'exploitation de la ressource qui en est devenu un produit de rente, aucune mesure ne semble avoir été prise en amont non seulement pour assurer la durabilité écologique de la ressource mais également pour optimiser les gains des « productrices ».

¹¹⁷ Notes d'entretien, 2007, Yaoundé.

Conséquences, la valeur du volume de production et des exportations augmente et semble nourrir le PNB; mais en même temps les producteurs constatent une diminution constante et irréversible de la ressource dont on n'a jusque-là développé aucune mesure réelle d'optimisation et de pérennisation ; les femmes dont l'activité socioéconomique s'est développée, ont vu leur marge psychologique, économique et sociale de manœuvre changer substantiellement sans que leurs conditions réelles de vie ne s'améliorent radicalement, structurellement. Et finalement, si cette situation perdure et que les tendances en présence se cristallisent, on court le risque de maintenir les populations dans la pauvreté et la précarité, de ramener les femmes à une situation de dépendance, avec la disparition de la ressource.

Comme on le voit, tout en permettant de comprendre les enjeux économiques, commerciaux et institutionnels sur lesquels émerge « la cueillette de rente », l'approche constructiviste de l'économie, en tant que focalisée sur les « objets » dont les caractéristiques ne cadrent pas totalement avec celles que mobilise l'exploitation du *Gnetum*, et dans la mesure où l'innovation et la créativité couvrent exclusivement l'aval du processus de construction de la ressource okok, ne permet pas de saisir clairement ni l'enjeu environnemental en question ni les dynamiques microscopiques en jeu sur les plans socioéconomiques. D'où la nécessité de « *promouvoir la compréhension de cette complexité en abordant les problèmes environnementaux à plusieurs dimensions. La conséquence pour la politique est de miser sur une combinaison de plusieurs instruments afin de donner corps à une stratégie globale* » (Burgenmeier 2004 : 23) mais qui tienne nécessairement compte dans ses modalités d'application, des spécificités localisées et objectives.

V- RECOMMANDATIONS

V.1- LA NECESSITE D'UNE MISE EN PERSPECTIVE THEORIQUE ET OPERATIONNELLE

L'intérêt grandissant manifesté par les marchés nationaux et internationaux ces dernières années pour le *Gnetum* a décuplé ses performances commerciales mais accentué aussi l'intensité de la pression sur les peuplements dans les écosystèmes sauvages. Le caractère précaire et limité des disponibilités quantitatives de la ressource présente à brève échéance, le risque de remettre en question la texture économique que l'exploitation de l'okok a mise en place depuis une quinzaine d'années, aussi bien au bénéfice de la richesse nationale par l'Etat et les opérateurs privés que des économies infrastructurelles des familles par les revenus qu'en engrangent les cueilleuses.

Mais, si la sensibilité manifestée par l'Etat découvre un réel déficit de sensibilité institutionnelle quant à la durabilisation de cette économie, la nature et la destination des gains monétaires, et l'impact économique que cette activité offre aux populations rurales, exigent un urgent investissement multiforme qui mobilise simultanément divers intervenants dans le financement, la recherche, l'amélioration de l'encadrement institutionnel, et motivent la viabilisation de cette économie. Cependant, autant des éléments de changement doivent être introduits dans le système superstructurel, autant il s'avère indispensable de fragiliser certaines pesanteurs microstructurelles d'incidence culturelle. Par exemple, j'ai déjà esquissé le souci de comprendre pourquoi la production de l'okok dont on reconnaît qu'elle fait désormais partie des activités économiques principales, n'était pas considérée par les populations comme un « *travail* ». Et c'est peut-être le lieu d'envisager par supposition d'abord, la disponibilité des populations à la domestication qui porterait dès lors l'okok au rang de plante domestique cultivée, et consacrerait son statut de produit commercial. Je pense que, la prise en charge structurelle du problème aussi bien en ce qui concerne la

mise en œuvre d'un programme de sensibilisation, de formation et d'appui à la domestication, motiverait ce changement psychologique fondamental des schèmes mentaux.

La formulation des implications sociales et institutionnelles ainsi que des enjeux économiques et environnementaux à laquelle a tenté de se consacrer cette étape préliminaire de mon travail, suggère de prioriser les problèmes essentiels que pose l'exploitation que les femmes font de l'okok au Cameroun, et d'annoncer les pistes majeures d'action qui s'ouvrent à ce projet de recherche. Il s'agit de mettre en perspective les conditions institutionnelles de réalisation d'un programme, en insistant davantage sur l'instance de contrôle, de gestion, de structuration, de régulation ou de pouvoir¹¹⁸, dans une vocation claire d'optimisation et de durabilisation économique, d'une politique économique pertinente et efficace, mais en assurant également les conditions sociales de participation des populations.

V.1.1- La pertinence d'un programme de durabilisation de l'économie de l'okok

Les problèmes évoqués par l'ensemble des acteurs montrent bien que les déficiences structurelles dont l'exploitation de l'okok est l'objet handicapent les intervenants à tous les niveaux, les productrices, les exploitants et l'Etat, et même au-delà, les consommateurs qui à terme, risquent d'être privés de la ressource qui se raréfie. Et même si les objectifs et les intérêts ne sont pas exactement les mêmes, cette stigmatisation des déficiences institutionnelles appelle une prise en charge structurelle plus globale de la filière, à différents niveaux d'intervention, pour une optimisation de l'exploitation.

Ousseynou Ndoye *et al* ont déjà une certaine perception du problème en 1999, lorsqu'ils observent que « (...) *l'appréhension de l'importance des produits forestiers non ligneux dans les échanges et la contribution des PFNL*

¹¹⁸ Que ce soit avec Max WEBER, Ross ASHBY, ou en référence au systémisme selon Talcott PARSONS.

dans le développement économique, nécessitent l'accroissement des investissements publics pour améliorer les infrastructures de communication, la clarification des règles qui régissent leur commerce, l'harmonisation des taux d'impôts et les autres taxes (...) ». Cette perspective suggère dans l'essentiel la nécessité de mettre en place les conditions d'émergence d'une filière économique réellement spécialisée, dont le double objectif serait de valoriser davantage la ressource aussi bien dans sa réalité alimentaire que dans son potentiel agroalimentaire et pharmaceutique ; et d'accroître ainsi son rendement économique non seulement à l'exportation pour augmenter les rentrées en devises mais également à l'intérieur du pays, notamment par le développement d'un secteur des professionnels de l'okok qui dispose de ses producteurs et de ses exploitants.

V.1.1.1- Sur le plan réglementaire

A défaut de se fier à la perspective économique d'un "marché efficient" qui voudrait que le processus de raréfaction des ressources enclenche un processus d'autorégulation qui, dans un premier temps augmente substantiellement les prix et stimule incidemment la mise en œuvre d'un mécanisme rétroactif de [re]développement du potentiel de productivité dont l'effet serait dans un second temps la remise à disposition sur le marché de quantités suffisantes avec une stabilisation des prix à un niveau optimal, je pense qu'en amont d'une structuration comptable et statistique, il s'avère déterminant d'encourager l'Etat à améliorer son encadrement environnemental par une généralisation souple mais systématique de la réglementation.

Par la mise en évidence comme *coût social* des inadaptations structurelles (le contexte économique déficient, la précarité, les difficultés, etc.) dans lesquelles les cueilleuses produisent les feuilles, il s'avère indispensable dans l'optique de Coase (cité par Bürgenmeier 2004 : 55), de procéder à une sorte d'arrangement socio-institutionnel optimal à deux aspects : dans un premier

temps, en tant que formulation d'une préoccupation spécifique majeure de la loi portant régime des forêts, la mise en œuvre d'une réglementation minimale appliquée au niveau de la production des feuilles, pourrait revaloriser les prix à l'achat du paquet, et définir un calendrier annuel d'exploitation ; et dans un deuxième temps, par la mise sur pied d'un projet de domestication du *Gnetum*, dans le cadre d'un programme global de durabilisation de l'économie de l'okok.

L'idée en revanche, dans l'approche dite de "l'élasticité de substitution" est que, par la mise en place dans le cadre du programme de durabilisation de l'économie du *Gnetum*, du projet domestication de la plante, la valeur d'élasticité de substitution devienne largement supérieure à un, par le fait notamment de l'aménagement d'un fort capital de reproduction biomatique auquel l'agriculture donnerait lieu¹¹⁹. Ici, contrairement aux objets analysés ailleurs par où un objet est remplacé par un autre différent du premier, je propose le remplacement de la ressource par elle-même, mais de son format sauvage par sa dimension cultivée, à la suite des travaux de Shiembo(1998) et J-P. Eyebe(2002) quant aux réelles disponibilités agricoles dont le *Gnetum* a fait preuve.

Il s'agirait en outre, de procéder comme dans le cas de la Suisse, « *de modifier directement la manière d'agir des individus et des entreprises, les processus de fabrication, la composition des produits, etc. On parle donc, à ce propos, de "réglementation directe" et la littérature anglo-saxonne désigne cette approche par l'expression command-and-control (CAC)* » (Stritt 1997). C'est ainsi par exemple qu'à côté des volets sensibilisation et formation du programme de durabilisation de l'exploitation du *Gnetum* –dont la domestication et l'appui à la culture de l'okok seraient les principaux aspects –la mise en œuvre d'un système de fiscalisation écologique qui s'applique depuis les modes de cueillette jusqu'aux modes de commercialisation, permettrait d'un côté de réguler le marché par une sorte de rationalisation des flux des feuilles et

¹¹⁹ Voir Bürgenmeier, Ibid., p213.

incidemment d'augmenter le prix de l'unité à la vente, mais également de réduire considérablement la pression sur les peuplements sauvages et de développer l'agriculture.

En effet, la mise en œuvre d'un programme d'optimisation et de durabilisation de l'exploitation du *Gnetum* devra tenir compte, avant la durabilité à moyen et long termes, du rôle et de l'impact actuels de l'économie de l'okok pour les populations. C'est ainsi qu'il suscitera préalablement à court terme soit une optimisation des revenus par l'élaboration d'une réglementation spécifique au niveau de la production (fixation des prix, mesure de l'unité à la vente, périodicité de cueillette, etc.), soit la mise en place d'activités alternatives d'appui, d'aide ou d'assistance socio-économique, tout cela pour endiguer le rythme frénétique de cueillir au quotidien pour satisfaire les besoins courants.

Il s'agit d'intégrer pour les dépasser, d'une part la dimension des coûts économiques, sociaux et écologiques, et d'autre part la dimension de la transmission intergénérationnelle, par la définition de mécanismes institutionnels qui, en les rendant vigilants et attentifs à leurs situations quotidiennes (M. Cassaro-Silva, 2006)¹²⁰, encouragent les capacités générales des femmes à l'initiative entrepreneuriale ou de participation des populations à un processus relativement autonome de production des richesses et de bien-être, et pour le cas d'espèce impliquent activement les gens à la conservation des potentiels écologiques de leurs terroirs.

Tout en participant de l'économie de l'environnement pour laquelle *« Lorsque les marchés n'évoluent pas spontanément en faveur d'une meilleure protection de l'environnement, une intervention correctrice devient nécessaire. »*

¹²⁰ L'utilisation de l'approche permet effectivement, comme le constate Marta CASSARO-SILVA, non seulement de mieux comprendre « *la situation des quotidiens* » mais également de formuler de l'analyse des activités sociales et des politiques publiques, des actions plus adéquates.

Lire ses articles "L'écologie urbaine. Un outil pour une éducation environnementale citoyenne dans les favelas brésiliennes" et "Citoyenneté, environnement et politiques publiques dans une favela au Brésil", respectivement publiés dans *Mouvements de quartier et environnements urbains. La prise de pouvoir des femmes dans les pays du Sud et de l'Est* (2005, eds ENDA/Khartala, Dakar/Paris) et *Des brèches dans la ville. Organisations urbaines, environnement et transformations des rapports de genre* (2006, UNESCO/DDC-DFAE/IUED, Berne), de François HAINARD et Christine VERSCHUUR.

*Cette intervention s'appuie sur le raisonnement économique qui compare, "à la marge", dans le sens des néoclassiques, les dégâts environnementaux avec les bénéfices attendus de l'activité économique » (Burgenmeier 2004 : 43), cette approche me semble plus complète dans la mesure où elle démocratise les bénéfices de l'activité économique et les porte à tous les acteurs économiques impliqués, de l'Etat aux cueilleuses/populations, en passant par les exploitants agréés. Tel que finalement, contrairement à Stritt qui les analyse en les opposant, je considère que dans le contexte du Cameroun et surtout de l'exploitation de l'okok, la mise en œuvre d'instruments économiques qui « incitent » à un comportement durable serait d'autant plus efficace qu'elle serait associée avec la réglementation directe.¹²¹ Au-delà de la forte suggestion qu'elle fait pour un encadrement global et plus durable de l'économie du *Gnetum*, ce prisme d'analyse économétrique ainsi que le besoin d'opérationnalisation des agrégats évoqués ci-avant qu'il mobilise, devraient donc faire l'objet d'une étude spécialisée plus approfondie.*

V.1.1.2- Sur le plan stratégique

A côté des améliorations qui seraient apportées aussi bien à la loi qu'aux textes réglementaires et aux structures opérationnelles de gestion, et dont l'objectif serait d'accroître à court terme les gains des producteurs dans le cadre d'une exploitation des peuplements sauvages, l'option d'une maîtrise agricole de la ressource constitue la perspective la plus sûre de rentabilisation effective de l'activité chez les paysannes et de conservation des écosystèmes. En Hiver 97/98, O. Ndoye *et al* entrevoyaient déjà qu'« *Une solution possible à la*

¹²¹ Comme Marc-Alain STRITT, Beat BÜRGENMEIER partage en réalité l'avis qu'en dehors de certains cas, les mesures d'incitation sont généralement meilleures que la réglementation directe. Mais les caractéristiques que nous trouvons au Cameroun, le niveau d'inadaptabilité encore élevé des populations aux exigences modernes de performance, la faiblesse conséquente du niveau de participation au fonctionnement de la vie politique et économique, les déficiences structurelles du système de gouvernement, la faiblesse de l'économie nationale, la spécificité plus écologique et biodiversité qu'énergie et pollution de l'économie du *Gnetum*, etc., nous conduisent à penser que l'orientation de la régulation –ou de la dérégulation –partielle est plus adéquate pour optimiser l'exploitation de l'okok.

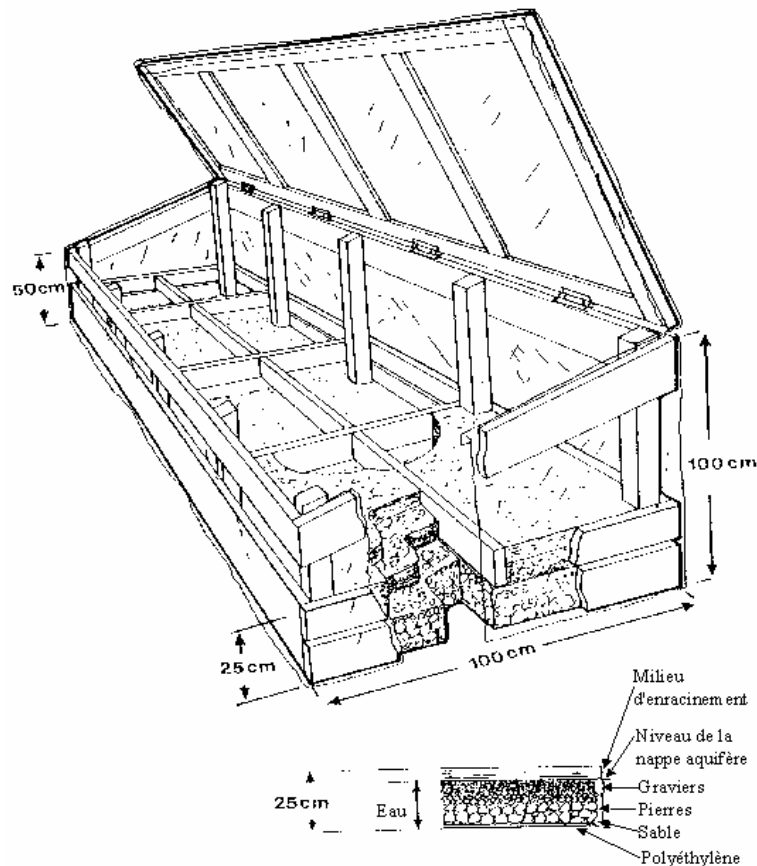
pression environnementale accrue pourrait résider dans plus de recherches et de vulgarisation en matière d'amélioration arboricole des PFNL afin de faciliter leur incorporation par les agriculteurs dans leurs systèmes de production [...] toute tentative pour améliorer la gestion des ressources naturelles ou pour promouvoir leur domestication doit associer les commerçants pour s'assurer que les exigences commerciales seront satisfaites, en termes de quantité et de qualité des produits, de délais, etc. », de même que les agriculteurs, les cueilleuses-productrices dans le cas spécifique du *Gnetum*, pour tenir compte des difficultés, des besoins, de la contrainte des habitudes, de l'expérience qu'elles ont de la plante et des biotopes, etc. Autant d'éléments qui serviraient le moment venu à l'élaboration d'une réglementation plus totale de la filière.

En effet, toute démarche de changement devrait nécessairement être participante et intégrative. Elle doit tenir compte des résistances naturelles dont elle serait naturellement l'objet des populations dont la disponibilité non seulement à consentir un supplément d'effort –quand bien même celui-ci devrait aboutir à une compensation durable –au changement de comportements, en plus des raisons évoquées tantôt, se rendrait difficile par le fait même de la difficulté à changer tout un système d'habitudes, de modes de pensée et d'agir, traditionnellement cultivés et acquis pendant longtemps. Le vécu empirique et l'expérience que les femmes –mais certainement aussi des autres intervenants – ont de l'exploitation de l'okok, devraient constituer, dans la perspective d'une optimisation de cette activité, une référence fondamentale.

Car il est fort probable que telle qu'elle se présente aujourd'hui, aussi bien par rapport aux quantités potentielles disponibles dans les forêts qu'aux capacités de ces réserves à résister à la pression anthropique et à satisfaire à la demande croissante, l'économie de l'okok ne présente aucun avenir durable, avec des perspectives susceptibles de la pérenniser, de la conforter et de la généraliser à l'échelle locale, nationale et régionale ; de porter l'intérêt de la

plante au niveau industriel et international ; et de construire ainsi durablement les bases d'une économie reconnue qui rapporte des revenus substantiels considérables à l'Etat, aux opérateurs commerciaux, en tant qu'exploitants ou en tant que producteurs/cueilleurs. La mise en place d'une réglementation réellement plus "durable" à court terme, qui définisse des conditions de production qui permettent une meilleure régénération biogénétique des peuplements de même qu'un accroissement substantiel des revenus des paysans, ou l'organisation des femmes pour une commercialisation plus efficace des feuilles, doivent être instamment envisagées. Mais, à moyen et long termes, seule la mise en œuvre d'une production sûre, prévisible et lisible, par la voie agricole de la domestication, pourrait assurer l'avenir et le succès juste de l'économie du *Gnetum*.

Figure(1) : Châssis d'enracinement de boutures d'arbres tropicaux et de culture du *Gnetum*.



D'après K. A. Longman(1993). Ce concept a été repris par Nde Shiembo(1998) et J-P. Eyebe(2002).

(...) « *La recherche-action reste néanmoins pour nous une méthode qui colle parfaitement tant à nos choix scientifiques d'une sociologie de l'action et de l'intervention, qu'à nos idéaux d'engagement pour des transformations sociales* » (...)

François Hainard(2005) : *Mouvements de quartier et environnements urbains. La prise de pouvoir par les femmes dans les pays du Sud et de l'Est*



Photo : NLEND V Georges Boniface, 2007

VI- CONCLUSION GENERALE

Nous sommes partis de la trame très large *Femmes, Environnement et Développement durable*. Mais la confrontation des problèmes supposés, avec les préoccupations quotidiennes des gens, a permis l'identification des nœuds gordiens au niveau desquels se cristallisent les enjeux essentiels de l'activité économique des femmes paysannes dans l'environnement. Aussi le projet de recherche dont je conclus ici l'étape fondatrice dévoile-t-il au contact d'un village camerounais, l'identité réelle des implications majeures d'une problématique qui articule dynamique de la socialité féminine, mutations économiques, et exploitation des ressources de la biodiversité en zones rurales dans un contexte sous-développé.

Les conséquences de la crise économique sur la déresponsabilisation ménagère des hommes, la structure très saisonnière de l'agriculture dans la région forestière de Sa'a, et la division sexuelle des tâches dans la société paysanne locale, ont ouvert une ampleur nouvelle sinon à la socialité de la femme, surtout un éclairage pertinent sur les déficiences institutionnelles et leur impact structurant global, la densification des responsabilités sociales des femmes mais aussi leurs faiblesses citoyennes ; elles ont découvert l'influence avérée aussi bien que le potentiel remarquable d'une ressource sauvage non ligneuse dans la microéconomie et la survie des populations.

La disqualification du schéma économique ancien et l'affirmation prédominante des activités jadis réservées aux femmes, ont stigmatisé certains dysfonctionnements réels de genre, notamment dans le volume de participation des hommes aux rôles d'entretien et de conservation des entités familiales ; elles ont cristallisé la place centrale ainsi que l'importante responsabilité sociale de la femme, l'impact conséquent de l'assomption qu'elle fait de ses rôles de re-création sociale, dans la stabilité des ressources des écosystèmes, et la nécessité

d'une sensibilisation réellement durable des politiques économiques environnementales.

Sur le plan méthodologique, j'ai reposé ma recherche sur un terrain spécifique sur lequel enquêtes et observations ont porté. Il s'agissait non seulement de contrôler, d'actualiser et de documenter davantage les données théoriques dont je disposais à la synthèse de la littérature existante sur le rapport des femmes à l'environnement, la dynamique des rapports sociaux de sexe, la problématique du développement durable et l'économie de l'environnement, l'émergence de l'économie formelle des produits forestiers non ligneux, mais surtout également, dans l'optique d'une sociologie de l'action qui provoque des transformations endogènes, pertinentes et soutenues en contextes localisés, de dégager les problèmes réels qui se posent dans le contexte, desquels on formulerait alors des axes d'actions.

Pour cela, j'ai travaillé sur une population que je dirais hétéroclite quant au sexe et à l'activité des personnes rencontrées –mais dont la relation d'homogénéité se déterminait sur leur intérêt commun vis-à-vis du *Gnetum* –soit en tant que chercheur, responsable technique institutionnel ou autorité administrative et locale, soit en tant qu'opérateur économique ou en tant que cueilleuse.

En plus des difficultés matérielles auxquelles j'étais confronté, la relative "indisponibilité" de cette dernière catégorie d'acteurs à une démarche exogène de recherche, m'a contraint à un traitement relativement original de la population d'étude. Pendant sept semaines, j'ai discuté avec une septantaine de paysannes de 4 villages différents de la région de Sa'a, individuellement et en groupe, ai pu suivre les aspects essentiels du vécu quotidien des populations, observé les deux phases (cueillette et marché) de l'activité d'exploitation de l'okok, et obtenu effectivement une trentaine d'interviews dont 29 ont pu effectivement être transcrits.

Ainsi, au regard du contexte structurel global dans lequel se déroule l'exploitation du *Gnetum africanum*, du fonctionnement des institutions réglementaires, de la nature des intervenants, du caractère uniforme des pratiques de récolte, etc., l'envergure-cible du phénomène à l'intérieur duquel cette étape de la recherche a porté –et dont il est possible de densifier le volume par l'amélioration du mode d'approche –me semble suffisant, relativement à la qualité et à l'univers souhaité des données.

Le visage du statut social que la femme assume avec l'avènement de la nouvelle économie découvre non seulement le caractère incident de l'analyse du point de vue du système patriarcal de domination mais surtout son intérêt résiduel. Il appert qu'à défaut de parler de la réalité d'un problème économique structurel, le problème des femmes ne réside pas dans la nature ou le type de leur rapport culturel aux hommes. Ce rapport semble de négociation, d'entente ou de gestion permanente des contre-équilibres ; il procède d'une vision plutôt identitaire, organique et efficace de la société. Si un effort d'implication plus concrète devrait être fait par les hommes dans le partage des rôles quotidiens, la cristallisation des identités sexuelles par la différenciation de principe des positions et des activités, semble constituer un socle central de viabilisation de la société.

S'il apparaît que le contexte de mon terrain de recherche a présenté des différences structurelles de genre, notamment quant à la densité des rôles et responsabilités sociales, à la nature des activités, à la destination des revenus, la mise en évidence de cette différenciation ne m'a pas semblé aussi poignante, relativement aux principales variables que sont le contexte économique, l'amélioration des conditions de vie, ou la dégradation des ressources. En revanche, il se dégage explicitement que le niveau de participation des femmes aux premières variables présente une influence directe sur les secondes. Cependant, peut-on conclure que les implications sociales, économiques, et environnementales que mobilise l'exploitation de l'okok au Cameroun sont

fonction du donné sexo-spécifique ? La réponse est, Oui !

La réponse est affirmative parce que dès le départ, le passage d'un type d'économie à un autre va habiliter les femmes plus que les hommes, à développer une activité dont le statut lui aussi connaît une mutation, et passe du local/domestique, au commercial de l'économie formelle. Tout en restant totalement dans le champ de leurs positions, rôles et activités traditionnels, les nouvelles productrices acquièrent un nouveau statut économique dans la famille et la société, mais qui, s'il modifie la superficie des mouvements et l'espace de leurs libertés, ne change rétroactivement ni le carcan de leurs positions, rôles, activités et responsabilités sociales, dans lesquelles s'épuise d'ailleurs l'utilisation des revenus de l'okok, ni la considération symbolique et la position opératoire des femmes vis-à-vis de leurs maris, et des hommes.

Dans l'Extrait 14 (Entretien 20) suivant :

[...]

- **Question NGB :** *Madame le Maire, quels sont les profits et avantages que les femmes de Sa'a tirent de cette activité d'exploitation de l'okok ?*
- **Réponse Mme S. N. :** *Mais, les avantages sont nombreux ! Si bien que d'abord les femmes qui cueillent l'okok cotisent dans les associations, paient la scolarité des enfants, paient... les traitent c'est-à-dire s'occupent de leur santé, de leur habillement, de leur nutrition. Donc, tout ce que les cueilleuses d'okok re... reprennent (comprendre gagnent) comme revenus d'okok, ça les fait pour soutenir la famille et leurs activités quotidiennes*

[...],

Mme S. N., Adjoint au maire de la commune de Sa'a, résume le dessein social de l'activité des femmes, et met en exergue trois variables principales qui transparaissent déjà clairement dans l'analyse de tous les entretiens effectués. Primo, l'importance et la portée décisives de l'activité d'exploitation de l'okok dans l'économie des populations ; secundo, la responsabilité que la femme assume de la famille/du ménage et des charges familiales, et ; tertio, le caractère tout entier familial, domestique et extérieur à la femme elle-même, du destin de ses revenus.

Mais au lieu d'être un instrument de promotion et d'amélioration des capacités économiques et citoyennes de la femme et de son environnement naturel et social, l'activité d'exploitation d'okok semble plutôt constituer un facteur dysfonctionnel de plus. Non seulement la faiblesse de la prise en charge structurelle de la filière, notamment quant à l'optimisation du travail de production des femmes, provoque une exploitation frénétique qui maintient la pauvreté sociale et intensifie la pression sur les écosystèmes, mais en plus, tout en affrontant l'adversité des obstacles et dangers de la cueillette en forêt, les femmes doivent faire face à d'autres types de contraintes telles que les attitudes de leurs hommes –qui, malgré l'apport intrinsèque qu'ils reconnaissent à l'activité –émettent une résistance diffuse mais réelle sur les conséquences que l'exploitation de l'okok présente sur la beauté de leurs femmes ou sur l'extension incontrôlée qu'elle occasionne dans leur liberté de mouvement.

Mais, dans ce contexte rural d'inadaptation foncière des hommes et des femmes à la socialité économique dominante, de précarité structurelle, les hommes qui semblent très distants de l'activité proprement dite de production ne sont pas moins attentifs au système d'exploitation global du *Gnetum* : autant que les cueilleuses elles-mêmes, ils sont conscients des difficultés physiques auxquelles la cueillette donne lieu et surtout des déficiences institutionnelles dont l'activité est victime, et qui n'offrent aucun potentiel d'amélioration substantielle des conditions de vie. Contraintes autant que les hommes par la sous scolarisation et le faible niveau d'éducation, les femmes dont le sens des responsabilités traditionnelles de mère, d'épouse et de garante ultime de la régénération du corps social n'a pas diminué, se livrent à une action frénétique de prélèvement des ressources sur l'environnement qui voit les peuplements et les potentiels de reproduction des plantes se raréfier progressivement.

Du point de vue de l'approche comparative, la lecture négative des rapports sociaux de sexe dans le contexte de Sa'a, est indubitablement pertinente, en tant que le tableau à l'étude satisfait parfaitement aux universaux formulés par la

théorie du genre. En fait, la relativisation de sa pertinence par rapport au biais méthodologique que j'ai convoqué pour approfondir l'intelligence du cas étudié ici, ne constitue certainement ni un motif de disqualification des acquis théoriques engrangés, ni une preuve de son invalidité, dans la mesure où en effet, « *le degré de justesse ne constitue pas un enjeu aussi important que la mise au point de la configuration structurelle d'un fait* » (B. G. Glaser et A. L. Strauss, 1967)¹²². Cependant, autant son caractère généralisé conforte les approches féministe et Genre, autant le potentiel structurant de la sémiologie culturelle par laquelle je propose de comprendre les rapports sociaux de sexe dans le contexte camerounais, devrait non seulement suggérer une requalification permanente de l'approche négative, mais surtout également motiver un approfondissement de la référenciation culturelle, telle qu'elle devienne au moins un *datum* alternatif de lecture des rapports sociaux de sexe.

Je pense que la formulation de la prééminence publique de l'homme comme catégorie conceptuelle d'analyse, dont l'identification sexuelle par la segmentation des statuts et des rôles sexuels est une caractéristique essentielle et la typification des biographies et trajectoires sociales sexuelles une incidence centrale, pourrait constituer une trame conceptuelle efficace pour une prise en charge théorique et opérationnelle des rapports de genre.

Il en découle finalement que la préoccupation la plus importante se détermine moins dans les femmes qu'on considérerait alors comme un groupe homogène, que dans la segmentation structurelle de la société et qui concerne indifféremment les hommes que les femmes : « *les inégalités de genre doivent être croisées avec les inégalités de classe, de race, ethnique, caste, etc.* » (Verschuur 2005 : 51)¹²³. D'où la pertinence de l'exaspération et du dépit qui

¹²²

¹²³ La possibilité postulée aujourd'hui par les féministes que les femmes soient une classe sociale se fonde sur le système patriarcal comme unité organisationnelle et fonctionnelle de la société, et dans lequel l'ensemble des interactions se rapportent à la relation de domination de l'homme sur la femme, dans toutes « *les échelles "objectives" de stratification* » (WILLENER).

L'analyse de l'espace social établit la réalité des différences culturelles et structurelles caractérisées par la ségrégation et les inégalités, dans la participation des femmes et des hommes aux champs sociaux, aussi bien

transparaissent chez Verschuur d'une part, quand elle constate que « *De nombreux rapports, notamment depuis la conférence des Nations Unies sur les Femmes à Beijing en 1995, il y a dix ans (UNRISD, 2005) affirment que les efforts pour réduire les inégalités de genre n'ont pas abouti à de grandes avancées* » et d'autre part, quand elle se demande « *Est-ce à dire que toute la réflexion critique sur le genre et le développement, sur la nécessaire déconstruction des identités de genre, sur le besoin de transformer les rapports inégaux de pouvoir entre hommes et femmes, n'a ouvert les yeux de personne, et n'a permis d'ouvrir aucune brèche pour les nécessaires transformations sociales ?* »¹²⁴.

Dans cette perspective qui veut insister sur la viabilisation des rapports entre, d'un côté le social et l'économie, les populations, les femmes ; et de l'autre l'environnement et la biodiversité, dans son versant ressources écologiques et stabilité des écosystèmes, il me semble important d'approfondir dans une optique opérationnelle, la compréhension ainsi que l'élaboration des mécanismes institutionnels qui permettent en même temps la viabilisation socio-économique par la prise en compte des besoins des populations dans leurs

dans l'espace domestique et familial que dans l'univers des activités publiques. Mais cette distance dont il faut reconnaître sur une coupe synthétique de l'ensemble des champs sociaux, qu'elle est récurrente et satisfait ce que Jacques LEMEL appelle "la cohérence de statut", se comprendrait plus en terme de degré, en tant que niveau de participation aux différentes échelles, que de nature en tant que cloisonnement radical dans la répartition des tâches et la présence des uns et des autres ici et là. En effet, il ressort des études réalisées ces dernières années sur les rapports sociaux de sexe, que ceux-ci sont segmentés et typifiés, c'est-à-dire qu'ils connaissent une participation des hommes aux dimensions sociales différente de celle des femmes, avec des tendances significatives durablement établies.

Mais la question que l'on se pose est de savoir si ces différences signifient des rapports structurels de domination et d'exploitation d'un groupe par un autre, « *des hommes sur les femmes, dans des structures et des fonctionnements asymétriques, à tous les niveaux : perceptifs, cognitifs, langagier, interpersonnel, professionnel, économique, juridique, scientifique* », ainsi que l'affirment Marie-Claude HURTIG et al. Et éventuellement, la recherche d'une classe des femmes exige qu'en plus, on se demande quel(s) intérêt(s) les autres groupes auraient-ils de ce système de domination et d'exploitation. Le contrôle des femmes comme élément central et enjeu de la sexualité pourrait par exemple contribuer à comprendre le volet domination ; peut-être aussi, la place déterminante des moyens de production et de la richesse dans la capacité de contrôle, peut expliquer la relation essentielle de l'exploitation à la domination. Dès lors, on dirait que la discrimination structurelle dont les femmes font l'objet dans les différents champs économiques a pour but de les déposséder des instruments qui leur permettrait de s'émanciper du contrôle. Mais cette analyse est contestée par Samir AMIN (1979) pour qui les dimensions de la vie familiale et domestique et les rapports qui en découlent n'inspirent ni ne fondent les dimensions de l'organisation et du fonctionnement macroscopiques de la société.

¹²⁴ A mon sens, ce constat d'échec suggère fortement une réflexion sur la pertinence même aussi bien de la validité de l'intention féministe en général que de l'objectif formulé dans cette foulée l'approche genre, de « *la nécessaire déconstruction des identités de genre* »Christine Verschuur, op.cit., p51.

spécificités, et l'optimisation des « *prestations écosystémiques* » comme facteur économique majeur¹²⁵.

Le programme de durabilisation de l'économie de l'okok dont la formulation émerge de ce travail, procède donc de la réponse à la question « *Comment le concept de développement durable peut-il devenir opérationnel ? Cette question nous invite à repenser la régulation sociale sur laquelle reposent nos activités économiques à l'heure actuelle* » (Bürgenmeier 2004 : 226). La diversité des implications formulées et des enjeux sociaux, économiques et politiques auxquels l'exploitation de l'okok donne lieu en ce moment, appelle nécessairement à cet effet, la mise en œuvre d'une action interdisciplinaire. Par la confluence que cette action de management durable¹²⁶ devrait faire des préoccupations écologiques, économiques, citoyennes et sociales, il s'agit d'optimiser le pan opératoire de ma recherche. Et comme le reconnaît Bürgenmeier (2004 : 228), « *Définir la combinaison optimale fait l'objet d'un agenda de recherche orientée vers les politiques publiques dans le domaine du développement durable. Souvent ces combinaisons ne peuvent être définies qu'à l'aide de cas concrets. Identifier les conflits et les convergences que la recherche des combinaisons les plus prometteuses entraîne ouvre un champ encore peu défriché pour la recherche en sciences économiques et sociales.* » Tel aussi se formule le défi que veut relever l'étape suivante de ce projet.

Tel qu'en fin de compte et à mon avis, l'acquisition de durabilités économiques structurelles qui ne peut que minimiser –et non éradiquer –la manifestation des dysfonctionnements provenant des dispositions et interactions

¹²⁵ Lire le « Dossier » de Gabriela NEUHAUS sur Environnement et OMD, dans le n°4 de *Un seul monde*, le Magazine de la Direction suisse du développement et de la coopération, DDC/DFAE, décembre 2006, p.6-14.

¹²⁶ Le concept de “management durable” « *traduit les principes du développement durable dans les pratiques productrices, financières et commerciales en réformant l'organisation de l'entreprise. Parmi les domaines les plus touchés se trouvent la recherche et le développement de nouveaux procédés de production ou de produits, la gestion des déchets, les économies d'énergie, les ressources humaines, la commercialisation verte et l'analyse financière [...]* Le management durable augmente la valeur économique et le capital social, stimule le progrès technique pour l'économie dans son ensemble, contribue à internaliser les coûts environnementaux et sociaux souvent absents dans le calcul du prix de revient, contribue grâce à de nouveaux outils à la mise en œuvre de l'Agenda 21 [...] »Bürgenmeier, op. cit., p228-229.

individuelles, relativement aux déterminismes physiques entre les hommes et les femmes (G. B. Nlend, 1997), se présente comme l'enjeu majeur et essentiel qu'énonce l'activité actuelle que les femmes font du *Gnetum africanum* au Cameroun. Par-delà les complicités et les biais idéologiques, par-delà les embarras du culturellement incorrecte.

Mais en même temps que le nouveau schéma économique améliore la visibilité et l'ampleur de l'activité économique et sociale des femmes, la faiblesse de son optimisation au niveau structurel, constitue un facteur dépréciant majeur aussi bien pour la femme qui travaille dur et beaucoup, mais qui, en dehors des espaces de mouvements qu'elle gagne, n'en améliore pas sa propre qualité de vie, pour autant que cela participe dans ce contexte, de ses préoccupations essentielles.

En outre, même si elles conservent et utilisent des réminiscences dans leur rapport à la plante, les cueilleuses qui subissent la précarité et dont le projet obsessionnel est d'en sortir, n'ont d'autre idéal de réussite sociale que celle de l'argent, de la richesse, le luxe et l'aisance, et des avantages matériels que vivent certains citadins et familles, selon que « *Le comportement individuel, les images que la société projette à ses membres par les médias sur la réussite et le positionnement sociaux ainsi que les signaux de domination et de soumission que les individus émettent, ont des conséquences sur l'environnement naturel. Un individu élevé dans une taille de population donnée(P), disposant d'un revenu élevé(A) et jouissant de toute la connaissance technologique(T) a un impact sur l'environnement par son comportement et son style de vie. Disposer de plusieurs voitures et de plusieurs résidences n'ont pas le même impact environnemental que vivre au calme en un seul lieu* » (Bürgenmeier 2004 : 217), par analogie.

En effet, en face d'un tableau social dichotomique qui leur présente au quotidien, d'un côté les signes ostentatoires de richesse et de réussite sociale, alors qu'elles-mêmes vivent la contrainte d'un faible niveau d'éducation

environnementale et citoyenne, et de l'autre une sorte de pauvreté endémique et de résignation dans la précarité, les femmes et populations productrices d'okok semblent clairement hurler une aspiration légitime au mieux-être. Elles veulent saisir au maximum l'opportunité fortuite de la mutation commerciale de cette plante sauvage qui les cohabitent naturellement, pour améliorer les conditions de vie de leurs familles. Dans cette logique, la contradiction d'une déficience institutionnelle qui ignorent la valeur réelle de leur activité de production, va motiver un rapport frénétique de prédation dont la conséquence écologique est l'affaiblissement progressif des capacités de régénération de la ressource et son épuisement. L'okok se présente ainsi par un truchement conjoncturel, à une période bien déterminée, comme un « *don de Dieu* » Lui-même, qui devrait les sortir de la pauvreté, et leur donner les éléments essentiels de leur adaptabilité optimale à l'économie moderne.

C'est pourquoi la conséquence toute logique que formule O. Ndoye *et al* (Hiver 1997/1998 : 17) est erronée : sur la base d'une approche d'analyse multifactorielle holistique et systémique, c'est-à-dire dans laquelle j'ai tenté de mettre en exergue les interactions réelles entre les données structurels historico-culturels, politiques, économiques et sociaux, les différents sous-systèmes s'associent et s'éclairent, le contexte d'exploitation du *Gnetum* dans la région de Sa'a contredit sans appel la relation d'« *un accroissement du statut commercial des produits forestiers non ligneux qui amènent les agriculteurs récoltants à mieux apprécier la valeur des PFNL dans leur environnement, accroissant du même coup l'incitation à conserver la forêt* »¹²⁷.

¹²⁷ En fait, cette erreur est méthodologique et se comprend dans la nature de cette étude menée non sur la durabilité écologique des pratiques et modes d'exploitation des produits forestiers non ligneux par les "agriculteurs" mais plutôt exclusivement sur l'émergence des marchés auxquelles la commercialité des PFNL donne lieu. Le terrain que nous avons fait, la combinaison de la Grounded theory et du holisme, et la focalisation de notre recherche sur plusieurs facteurs explicatifs du phénomène, nous permettent plutôt, au-delà du constat du comportement non durable ou peu écolo-sensible des cueilleuses, de nous préoccuper de comprendre le sens du paradoxe d'une ressource dont on affirme l'importance vitale mais qu'on exploite sans souci de préservation. Et c'est ce qui nous a conduit à l'impact structurant que les déficiences du contexte structurel ont sur le vécu des gens : une économie fragile, une réglementation incomplète, des revenus dérisoires, un réflexe de survie au quotidien, une cueillette, frénétique. Voilà le schéma.

C'est aussi pourquoi, si la formulation d'une pression dépressive des contraintes structurelles est réelle, à l'opposé de l'optimisme dont fait preuve J-M. Ela (1998), la frénésie que les cueilleuses démontrent dans leur rapport quotidien à la ressource, semblent plutôt présenter un comportement désespéré que l'apathie structurelle précipite inexorablement dans une double catastrophe sociale et écologique. Et dans ce cadre-là, il s'avère exact que les nouveaux dynamismes féminins « *ne se réclament pourtant pas du féminisme et ne cherchent pas à renverser un ordre patriarcal qui maintient la subordination des femmes, cela n'est pas l'objectif des femmes qui sont actives dans ces mouvements. Ils ne cherchent pas non plus à renverser le système capitaliste, sous la direction d'une structure politique ou d'un guide idéologique. Ils nous semblent être des lieux où les sujets(femmes et hommes) construisent de l'intérieur, sur ce territoire-là, des solutions à l'ébauche de nouveaux rapports entre et femmes, elles n'attendent plus quelque chose de l'Etat, plus toujours... Ce sont des lieux de réinvention culturelle du politique* » (Verschuur 2005 : 52)¹²⁸. Ainsi, là où le niveau d'immersion des femmes dans leur culture les amène à assumer normalement leurs rôles, l'intrusion d'un regard qui reste extérieur, identifierait des "dysfonctionnements" et des "problèmes".

La formulation d'un projet d'optimisation de l'économie du *Gnetum* par la saisie des implications sociales et environnementales de l'activité des femmes dans ce domaine, confirme la pertinence d'une approche genre : en relevant la qualité de la participation à la socialité des différents groupes sociaux, elle a favorisé l'identification des facteurs dysfonctionnels et optimisant, et les a restitué rétroactivement comme constitutifs d'une seule dynamique sociale. En fait, on peut dire que l'exploitation rentière de l'okok dont je compte développer les conditions théoriques et opérationnelles de réalisation, est aussi le résultat de la "gendérisation" (M. Cassaro-Silva, 2005) de la problématique

¹²⁸ La timidité des résultats obtenus jusque-là tend à disqualifier la validité de l'intention féministe de réinvention culturelle.

environnementale dans son volet économie des ressources écologiques et de la biodiversité.

Or, comme on l'a vu par l'analyse par les milieux innovateurs, toutes les conditions structurelles ne sont pas réunies pour assurer la durabilité économique et l'exploitation optimale de la ressource. Car la présence naturelle de la ressource dans les biotopes n'en fait pas moins, en terme de volume ou de quantité, une ressource à disponibilité aléatoire. C'est pourquoi les femmes entrent en brousse sans lieu précis de cueillette, parfois sur des terres qui ne sont pas les leurs, sans l'assurance de récolter « *deux* » plutôt que « *cinq paquets* », sans aucune garantie géographique de trouver la ressource. Cette difficulté de longues distances à la recherche de l'okok semble renforcée par le caractère aléatoire des peuplements sauvages. S'il est vrai que les cueilleuses ont développé une connaissance empirique des textures forestières leur permettant non seulement de remarquer les lieux où elles ont l'habitude de récolter la ressource à suffisance mais également d'identifier par sélection visuelle les espaces les plus susceptibles d'abriter l'okok, le développement naturel de la plante décuple l'effort et la difficulté en occasionnant une sorte de tâtonnement dans cette chasse hypothétique et arbitraire à la plante. Autant de problèmes par exemple que résoudrait la domestication.

Cette permanence du risque psychopathologique accompagnant le quotidien des gens explique probablement aussi, l'insécurité foncière dans laquelle les populations vivent du fait de la précarité, et qui constitue un élément central dans l'herméneutique de la pauvreté et du sous-développement africains. Quand à cela s'ajoute l'arbitraire du prix pratiqué pour la cession du paquet de feuilles, il s'avère conséquent que la ressource diminue pendant que leurs conditions de vie ne s'en améliorent pas.

Il en découle que pour une ressource présentant un impact aussi profond sur la structure économique de base des populations, dont les quantités semblent s'amenuiser à vue d'œil, et qui donne lieu à une intense exploitation forestière et

économique depuis un peu plus de dix ans, l'évocation allusive que l'autorité locale en fait au cours d'une tournée de routine dans les villages, démontre de la légèreté caractéristique du souci environnemental, économique et durable de l'exploitation du *Gnetum*, au niveau structurel. Si une initiative de domestication a été suggérée, son caractère extrêmement vague aussi bien à la sous-préfecture qu'au service local des Eaux et Forêts, montre qu'elle n'a jamais réellement participé d'un véritable projet, d'une stratégie réelle de développement. Au-delà de ce que seule une cueilleuse m'en a parlé comme ayant fait l'objet d'une évocation incidente, certainement dans le cadre de l'une de ces rencontres auxquelles elle aurait participé et dont l'adjoint d'arrondissement nous a parlé. Une mobilisation institutionnelle tangible autour de la « conservation » de l'okok se serait entourée d'un minimum de facteurs de viabilité que sont l'information, la sensibilisation, la mobilisation des ressources et des populations, la formation, l'expérimentation, la mobilisation d'appuis aux initiatives pilotes, la mise en œuvre d'un calendrier d'activité sur la durée, etc.

Au total, il s'agit d'élaborer les bases théoriques pertinentes du *Programme de durabilisation de l'économie du Gnetum africanum au Cameroun*, autour de trois orientations opérationnelles reposant sur :

- 1- Une action de citoyennement (*empowerment* citoyen) des femmes ;
- 2- La viabilisation du cadre institutionnel réglementaire et structurel d'exploitation du *Gnetum* ;
- 3- La motivation aussi bien d'un projet de domestication de l'okok que d'une démarche de développement des potentiels industriels de cette plante.

Tel est le triple défi qui s'interpose dans ce projet et absorbe désormais ma préoccupation centrale de recherche. Dès lors, ces trois orientations doivent faire l'objet d'une élaboration de projets dont il s'agira de soumettre les conditions de réalisation aux institutions compétentes, camerounaises et internationales. On pense notamment au gouvernement du Cameroun, à la FAO, à l'Organisation

mondiale pour la nature, au Secrétariat suisse SECO, à l'IDRC ou au CIDA canadiens, à l'USAID, etc. En effet, au regard des impératifs qu'inspire la photographie sociale qui nourrit cette étude et dont j'éprouve du mal à éviter l'adhésion affective, la mise en œuvre de ce triple enjeu se positionne carrément comme un devoir aussi bien épistémologique qu'éthique.

Cet appel procède des conclusions que je donne à la portée réelle des implications structurelles sociales de genre en jeu autour du phénomène d'exploitation du *Gnetum* à Sa'a. Elles sont peut-être erronées. Mais je pense avoir commencé à cerner dans ses contours essentiels, l'un des aspects les plus pertinents que pose la cueillette rentière de l'okok au Cameroun, dans ses articulations socio-économiques, institutionnelles et environnementales.

C'est ce capital théorique qui met en perspective la nécessité de continuer ce travail et de faire quelque chose. Nous ne saurions nous en dérober. Autrement, l'initiative aurait été vaine.

QUELQUES ANNEXES

GUIDE D'ENTRETIEN 1

I/ INTRODUCTION

[Bonjour Madame, Monsieur, et merci de m'avoir accordé cette entrevue.

Je m'appelle NLEND Georges, étudiant à l'Université. Et dans le cadre de mon Mémoire, je mène une recherche sur les *Logiques socioéconomiques et environnementales dans les activités paysannes des femmes du Sud-Cameroun*.

Il s'agit grosso modo de voir, à travers une activité socio-économique spécifique des femmes en zone forestière rurale, en l'occurrence la cueillette de l'okok(*Gnetum africanum*), non seulement quelle est l'importance de la relation -dépendance ou interdépendance -entre les femmes et les ressources de l'environnement mais également comment s'opposent les exigences économiques et les préoccupations environnementales, et quelles influences l'évolution des facteurs socio-économiques peut présenter sur l'exploitation des ressources de la biodiversité.]

II/ IDENTIFICATION DU REpondant (LES CUEILLEUSES)

* Nom(s) et prénom(s) :

* Qualité/titre/activité :

* Statut matrimonial : Célibataire; Célibataire avec compagnon; Mariée; Veuve...

* Enfants(Nombre d') :

* Âge/Année de naissance:

* Niveau d'instruction/de scolarité:

* Contacts :

III/ QUESTIONS

* Comment vous appelez l'herbe que vous cueillez là(désignez-la)?

* A quoi vous sert-elle? Quelles utilisations en faites-vous?

* Où le cueillez-vous/où pousse-t-il?

* Depuis combien d'années le cueillez-vous(Approfondir dans le sens de la grande exploitation et en chercher les facteurs et motivations)?

* Quand le cueillez-vous et comment? Quelles sont les techniques que vous utilisez pour le cueillir?

* A quels moments/périodes/saisons le cueillez-vous?

* Quelles sont les quantités que vous cueillez à chaque cueillette? Avez-vous le sentiment que vous récoltez les mêmes quantités dans les mêmes espaces?

Si NON, qu'est-ce qui a changé ? Et pour quelles raisons ?

* Vous arrive-t-il de modifier les quantités que vous cueillez? Si OUI, pour quelles raisons?

* Sous quels modes exploitez-vous les différents espaces dans lesquels vous cueillez? Cultivez-vous ça(désignez l'herbe, et approfondir dans le sens du souci de permanence et de régénération de la ressource)?

* Combien vous rapporte un kg de ça(désignez par le nom local)?

* Combien cela vous rapporte-t-il par cueillette? Et par saison/période/moment de cueillette?

* A quoi utilisez-vous les revenus que vous en obtenez?

* Cette activité a-t-elle modifié vos conditions de vie? Si OUI, dans quels aspects/domaines, et comment?

* Comment insérez-vous cette activité de cueillette dans vos autres activités économiques, familiales, communautaires?

* Y aurait-il des difficultés auxquelles vous seriez confrontée dans l'exercice de cette activité ? Si OUI, lesquelles ?

* Et quelle est la place ou l'influence de la présence de votre mari/conjoint/compagnon/parent mâle dans votre activité ? A quelles activités s'occupe-t-il ? A quoi sert le produit de ses activités ? Y est-il confronté à certaines difficultés ? Si OUI, lesquelles ? Si NON, pourquoi ?

* Etes-vous satisfaites de vos activités ? Si OUI, pourquoi ? Si NON, pourquoi?

* Envisagez-vous souvent comment vous(la forêt, le village, les espaces environnants aujourd'hui exploités) serez dans quelques années ? Comment sera le village ? Quels types d'activités vous/vos enfants ferez ? Où ?

(Approfondir la capacité

de prédiction d'une diminution radicale des ressources environnementales de recherche de solutions alternatives)

[Je vous remercie de votre disponibilité]

GUIDE D'ENTRETIEN 2

1/ INTRODUCTION

[Bonjour Madame, Monsieur, et merci de m'avoir accordé cette entrevue.

Je m'appelle NLEND Georges, étudiant à l'Université. Et dans le cadre de mon Mémoire, je mène une recherche sur les *Logiques socioéconomiques et environnementales dans les activités paysannes des femmes du Sud-Cameroun*.

Il s'agit grosso modo de voir, à travers une activité socio-économique spécifique des femmes en zone forestière rurale, en l'occurrence la cueillette de l'okok(*Gnetum africanum*), non seulement quelle est l'importance de la relation -dépendance ou interdépendance -entre les femmes et les ressources de l'environnement mais également comment s'opposent les exigences économiques et les préoccupations environnementales, et quelles influences l'évolution des facteurs socio-économiques peut présenter sur l'exploitation des ressources de la biodiversité.]

A D'AUTRES PERSONNES-RESSOURCE

1/ TECHNICIENS/CHERCHEURS/RESPONSABLES DES FORETS

- Nom et prénom
- Pour quelles raisons l'okok pousse abondamment dans cette région/Y aurait-il des facteurs géographiques spécifiques qui favorisent la croissance de l'okok dans cette régions
- Quelle est l'ampleur de son exploitation(les quantités, les techniques et modes, les acteurs)
- Qu'est-ce que l'okok(son potentiel, ses qualités, son utilisation)
- Quelles sont les diverses actions prises autour de l'okok ou de son exploitation

2/ EXPLOITANT OFFICIEL

- Nom et prénom
- Votre activité/Que peut-on dire que vous faite
- Que faites-vous de l'okok/A qui le vendez-vous/Où
- A quoi sert l'okok/Quelles utilisations on en fait
- Depuis quand faites-vous cette activité
- Quels sont vos rapports avec les cueilleuses
- Quels changements avez-vous noté dans les quantités que vous collectez(début-midterm-auj.)
- Quelles sont les causes de la raréfaction de la ressource
- Quelles sont les quantités que vous collectez annuellement
- N'avez-vous pas le sentiment que l'okok peut finir/disparaître
- Savez-vous les techniques et modes de cueillette que les femmes utilisent en brousse pour vous fournir la ressource
- Avez-vous une idée des types de difficultés qu'elles rencontrent dans cette activité
- Sur quels critères le prix du paquet d'okok est-il fixé
- Quelles sont leurs conditions de vie et quel impact l'activité de l'okok aurait sur leur vie quotidienne/Avez-vous le sentiment que les femmes gagnent bien leur vie de cette activité
- A votre avis, quels est l'avenir de l'okok et des cueilleuses

4/ SOUS-PREFET/MAIRE

- Nom et prénom
 - Présentation générale de votre arrondissement(administration, géographie, démographie, économie, [politique])/Besoin d'une carte et des données déjà élaborées
 - Comment connaissez-vous/A travers quoi vous avez connaissance de l'activité d'exploitation de l'okok dans votre village
 - Parlez-nous en
 - Les acteurs
 - Les problèmes
 - Comment voyez-vous les femmes dans cette activité
 - La raréfaction continue de l'okok ne vous inquiète-t-elle pas
 - Existe-t-il des dispositions pour l'optimisation durable de cette activité dans l'arrondissement
- [Je vous remercie de votre disponibilité]

ENTRETIEN 3(avec Mme L. N., une cueilleuse), Legoung, le 19 janvier 2007
Entretien réalisé par Georges Boniface NLEND V
(...)

- **Question NGB** : Bonjour Madame. Comment vous appelez-vous, s'il vous plaît ?
- **Réponse Mme L. N.** : Pas de problème, moi c'est Nké Léontine
- **Q** : Que faites-vous, quelles sont vos activités ?
- **R** : Comme maintenant là, je suis en brousse, je suis une agricultrice.
- **Q** : Quel est votre statut matrimonial ?
- **R** : Actuellement , je suis avec un homme mais, même comme on n'a pas encore l'acte.
- **Q** : C'est votre compagnon ?
- **R** : Oui, c'est...on peut dire comme ça
- **Q** : Avez-vous des enfants ?
- **R** : J'ai 6 enfants
- **Q** : Auriez-vous un contact auquel on peut vous joindre ?
- **R** : Pour le moment, j'ai pas de téléphone, c'est mon mari qui a sa part.
- **Q** : Donc, je pourrais demander vos contacts à votre mari ?
- **R** : Oui¹²⁹.
- **Q** : Madame, comment appelez-vous cette herbe-là ?
- **R** : L'herbe-là c'est l'okok.
- **Q** : A quoi l'okok vous sert-il ?
- **R** : Avec l'okok, on prépare, on mange ; on attache, on vend, ça nous donne un peu d'argent.
- **Q** : Où récoltez-vous l'okok, où pousse-t-il ?
- **R** : Il y a des brousses, mais c'est pas partout, il y a les endroits que ça pousse, il y a les endroits qu'il n'y a pas.
- **Q** : Quand vous dites que ça pousse en brousse, c'est quoi la brousse ?
- **R** : Ça pousse dans des forêts, même là où on venait de travailler, dans des champs, il y a.
- **Q** : Madame, depuis combien d'années faites-vous dans la cueillette de l'okok ?
- **R** : Moi j'ai déjà fait ici 6 ans, je cueille l'okok, depuis six ans, que je suis ici au village.
- **Q** : ...Que vous cueillez beaucoup, en grandes quantités ?
- **R** : Avant je cueillissais(sic)¹³⁰ beaucoup, mais maintenant là, je cueille un peu, il n'y a plus ça beaucoup.
- **Q** : Mais avant que vous ne veniez vous installer ici au village pour commencer à cueillir, auriez-vous remarqué que d'autres personnes cueillaient déjà pour vendre ?
- **R** : Oui, ici au village, j'ai trouvé mes coépouses¹³¹, il y avait l'okok, ils cueillissais beaucoup, beaucoup, moi-même comme ça là, il arrivait des fois que je cueillissais même 20 paquets, 40 en deux jours. Mais maintenant, je n'arrive plus à cueillir comme ça.
- **Q** : Quelles sont vos périodes de cueillette¹³² dans l'année ?
- **R** : Pour moi, je n'ai pas de saison
- **Q** : Vous cueillez à tout moment ?!
- **R** : à tout moment
- **Q** : Cela veut-il dire que vous cueillez pareillement en saison sèche et en saison des pluies ?
- **R** : Même chose, même chose. Mais c'est en saison sèche comme ça¹³³ que ça pousse beaucoup.
- **Q** : Madame, quand vous cueillez l'okok, quelles sont vos techniques de cueillette, comment cueillez-vous ?
- **R** : Non, non. Il n'y a pas une technique : pour ça, c'est comme tu peux aller même dans ton champ, tu cueilles aussi ton okok. Donc, il faut seulement travailler, c'est un travail dur, mais il faut travailler, pour cueillir l'okok. Mais il n'y a pas trop de techniques sur ça. Il faut seulement travailler¹³⁴.
- **Q** : Quelles quantités récoltez-vous en moyenne pour chaque randonnée de cueillette ?
- **R** : Moi, je peux cueillir même 5 paquets, au trop maintenant-là, il y a des fois je pars, je cueille seulement 4.
- **Q** : Et le nombre moyen de paquets par randonnée, selon les saisons, c'est à peu près combien ?
- **R** : 4 paquets. Je peux cueillir comme ça là, je cueille aujourd'hui 4, je cueille demain 4, ça me donne 8. Donc par livraison, je peux livrer comme ça là 8 paquets maintenant parce que c'est dur.
- **Q** : Depuis 6 ans que vous cueillez à aujourd'hui, avez-vous l'impression de toujours fournir le même effort pour obtenir les 4/5 paquets que vous cueillez par randonnée ?
- **R** : Ooooh ! Maintenant-là, on pars loinn(loin) ! il faut marcher des kilomètres pour avoir 5 paquets. Ici aux alentours maintenant, on ne plus rien trouver. Même un paquet même, tu ne peux pas.
- **Q** : Ici alentours ?
- **R** : oui, ici aux alentours.
- **Q** : Que voulez-vous dire par « même un paquet ici alentours » ? La situation a-t-elle changé ?

¹²⁹ Il est remarquable de noter que les revenus qu'elle engrange de la seule exploitation du *Gnetum* lui permettent d'acquérir plusieurs fois un téléphone portable bas de gamme ou d'occasion. Non seulement elle ne semble pas y trouver de nécessité, le plus important étant l'utilisation de cet argent aux dépenses d'intérêt commun (alimentation, santé, éducation des enfants, autres menus quotidiens, etc.), mais il est fort probable que le fait que ce soit son mari qui dispose d'un téléphone, procède d'un consensus des deux conjoints.

¹³⁰ Pour dire cueillais. Elle a du mal à conjuguer le verbe « cueillir » à la première personne de l'imparfait de l'indicatif.

¹³¹ Elle désigne ainsi dans l'univers du village, les femmes des oncles ou cousins et autres hommes de la même génération que son mari.

¹³² Je préfère le terme cueillette à celui de récolte dans ce contexte, dans la mesure où non seulement il s'agit d'une espèce non cultivée mais également en fonction du mode d'appropriation de la ressource.

¹³³ Elle veut préciser que l'entretien se passe au mois de janvier, en pleine saison sèche, l'équivalent tropical de l'été.

¹³⁴ L'insistance répétée sur l'effort et le travail dénote effectivement de l'endurance, de l'opiniâtreté et de la volonté requises par cette activité qui demandent aux femmes d'affronter diverses difficultés et dangers, de couvrir d'assez importantes distances non pas nécessairement sur des axes droits... Il convient également de relever que l'abstraction de toute « technique » dans la cueillette est consubstantielle à la culture de l'habitude, de la non-distanciation ou plutôt de « la non-conscience » de l'ipséité et de la différence des choses et des gens avec lesquels on vit... Tel que quand bien même il n'y aurait pas de « technique », les cueilleuses ont développé des habiletés dans l'orientation, l'identification des zones pourvues, la coupe des feuilles et la confection des paquets dans lesquels au-delà des profanes, même les rares hommes qui s'y aventurent ne sont pas familiers...

- R. : Mais avant-là, on cueillissait que je tire même une corde seulement comme ça, ça me donne tout un paquet d'okok, rien que derrière la maison, mais maintenant-là, je n'arrive plus à cueillir même 1 paquet.
- Q. : Maintenant madame, combien d'argent vous rapporte un paquet d'okok, un paquet, ça coûte combien ?
- R. : 1 paquet maintenant on nous donne 250 F, 200/250, ça balance comme ça.
- Q. : A propos justement de vos revenus de cette activité, à quoi utilisez-vous cet argent ?
- R. : Maintenant-là, le petit argent que je touche là pour l'okok...il n'y a pas le pétrole, le hareng, comme ça là¹³⁵...donc ça m'aide beaucoup..!¹³⁶ à nourrir les enfants, nous-mêmes comme ça là, est-ce que moi-même je peux travailler sans manger ? Il faut chercher de quoi manger avec. Mais il arrive des fois même, on résout même, comme je venais de vous dire-là, les problèmes de la famille, ça arrive comme ça là, que tu as même ton argent d'okok toujours, tu règle le problème. Ça m'aide à régler les problèmes, à manger...je peux vous dire comment ? Ca rapporte beaucoup !¹³⁷
- Q. : J'en profite pour vous demander si avec les gains de l'okok, vos conditions de vie ont changé.
- R. : (Hésitation et recherche des mots) Moi ici, même chose, c'est la même chose. Si c'est l'argent d'okok, je n'ai pas beaucoup, ça n'a pas changé ma vie.
- Q. : Oui madame, je suppose que la cueillette de l'okok cohabite d'autres activités que vous faites, le ménage, les champs, etc. Comment arrivez-vous à gérer cela ?
- R. : C'est que moi comme ça là, ça dépend de...Je peux vous dire que de mon côté, je fais toutes mes activités, il n'y a pas l'autre qui est que je peux abandonner. Comme je vous ai dit maintenant-là que le matin, je me lève, je pars au champs, je peux faire au champ-là de...disons de 7h, 8h, 9h, au plus tard à 10h, je rentre. Là quand je rentre comme ça là, je cherche de quoi manger, je mange. Après je pars en brousse pour chercher l'okok. Je peux vous dire comme ça que moi je fais tous mes travaux, il n'y a pas un autre qui est que je peux abandonner ceci parce que je cueille l'okok¹³⁸.
- Q. : Y a-t-il des difficultés auxquelles vous êtes confrontées dans cette activité de cueillette et de vente de l'okok ?
- R. : Oui, il y a les difficultés.
- Q. : Lesquelles, par exemple ?
- R. : Comme maintenant, les acheteurs nous disent de ne pas cueillir les jeunes feuilles, vous voyez non ? Mais la saison-ci, il y a beaucoup de jeunes feuilles. Quand tu...comme je vous dis, ces paquets que j'ai fait là, quand ils vont venir demain, ils vont commencer à trier, les autres, on coupe même les paquets, on laisse. Là, je peux voir que c'est toujours les difficultés, non ?¹³⁹
- Q. : Tout à fait...c'est un aspect..
- R. : Mais en brousse même, il y a des trucs, si tu ne t'habilles pas bien, il y a les serpents, je peux ...trop, trop, trop, trop les difficultés, trop même.
- Q. : D'autres difficultés ?
- R. : En dehors de ce que j'ai dit ?
- Q. : Oui.
- R. : Je sais pas, je sais pas.
- Q. : Il y a donc beaucoup de travail à cueillir l'okok ?
- R. : Beaucoup, beaucoup. Quand il n'y a même pas ça, disons quand il n'y a pas les difficultés là, il y a les arbres qui...tu vas commencer à couper l'arbre-là maintenant-là, encore plus la force de la femme, comme moi comme ça là, ça me casse beaucoup, ça me casse. Abattre les arbres, un travail !
- Q. : Donc l'okok pousse à la cime des arbres.. ?
- R. : Ça ne pousse pas en haut des arbres, c'est que ça pousse en bas, ça monte, et ça donne les touffes en haut des arbres, quand tu vois comme ça là, que tu as moyen de couper, tu coupes. Même si c'est gros, tu coupes.
- Q. : Et c'est quand l'arbre est abattu que...
- R. : C'est quand l'arbre tombe alors que tu..., tu...(hésitation) là alors...(et grand sourire)¹⁴⁰ que tu cueilles les feuilles. Quand c'est déjà à terre.
- Q. : En dehors des feuilles, qu'est-ce que vous utilisez aussi dans l'okok ?
- R. : La liane aussi, on coupe généralement la partie¹⁴¹ qui nous aide pour attacher, c'est les lianes là qu'on attache l'okok avec¹⁴². Parce que tu ne peux pas attacher le paquet avec autre chose, avec une autre liane¹⁴³. Il faut tirer les lianes d'okok là, tu attaches l'okok avec.

¹³⁵ Pour signifier l'univers du menu fretin quotidiennement nécessaire pour [sur]vivre, et que les revenus de l'exploitation de l'okok lui permettent d'acquérir. Le « pétrole » ici, renvoie au pétrole lampant dont les villageois des zones rurales non encore électrifiées se servent pour l'éclairage nocturne à la lampe. Quant au « hareng », il s'agit de désigner un type d'aloise ou de petite carpe de mer pêchée dans les eaux maritimes au large du Cameroun ; il est très bon marché et à la portée des bourses même des plus démunis.

¹³⁶ Elle semble se désoler de le dire, mais le dit avec beaucoup d'insistance.

¹³⁷ Je crois que cette intervention résume l'ensemble de la problématique à l'examen : de manière générale, l'amplitude de la pauvreté est telle que le volume des revenus engrangés ne pourrait suffire à l'éradiquer. Cependant, ces revenus constituent un pilier opérationnel qui, au-delà des exigences quotidiennes de survie qu'ils résolvent, peuvent aller jusqu'à soulager des difficultés à une plus large échelle que la celle de la cellule familiale de base. Ce potentiel d'action des revenus de l'okok sur une large palette de besoins, finit par convaincre les actrices –malgré la perception de leur modicité en valeur absolue –de l'importance incontournable de l'économie de l'okok. Et par conséquent, de la nécessité de poursuivre l'activité d'exploitation de la ressource okok.

¹³⁸ Il se dégage de ce propos une [volonté d'] assomption complète des activités et rôles qu'elles sont censées accomplir. Le « moi, je » semble traduire une certaine fierté à cette activité totale mais aussi une sorte de défense quant à l'accusation qu'elles délaisseraient ou n'assumerait plus convenablement un type particulier d'activité qui leurs sont dévolues, au profit de l'okok. On perçoit aisément la situation d'embarras et d'ambivalence culturels dans laquelle les femmes et les populations se trouvent du fait d'un rapport très défaillant entre le citoyen et l'Etat, la société d'économie moderne. Les gens, les populations au même titre que l'Etat, ne semblent pas avoir été préparés à cette forme d'organisation et de fonctionnement où il aurait été donné aux institutions la responsabilité d'assurer le bien-être aux populations insuffisamment préparées en revanche, à l'effort de participation, de créativité et d'entreprise, dans la production des richesses...C'est dans cette société étourdie, que tentent de s'imposer les revendications féministes « d'émancipation de la domination patriarcale », en même temps que résiste la compréhension traditionnelle de la répartition des rôles selon les sexes.

Réagissant à ma question, l'interlocutrice l'interprète comme une accusation que je formule de privilégier une activité économique génératrice de revenus, au détriment de ses obligations d'épouse et de mère.

¹³⁹ En effet, l'un des problèmes qui entravent l'optimisation de l'activité chez les cueilleuses est leur ignorance technique quasi totale de la destination des feuilles. En plus d'une certaine avidité qui conduirait les cueilleuses à vouloir maximiser les quantités au détriment non seulement de la qualité et du besoin des exploitants qui se fonde sur la maturité des feuilles, mais également de la ressource elle-même qui, étant privée prématurément des jeunes feuilles dont la fonction rétroactive pour la plante tout entière est de stimuler les fonctions de stabilité et de régénération des lianes et des racines ; l'absence d'un descriptif à priori des besoins des acheteurs, créent un flou dont ces derniers se servent souvent pour spolier les cueilleuses : les acheteurs profitent souvent du prétexte des feuilles immatures dans un paquet pour en minorer le prix d'achat, tout en les emportant à la fin.

¹⁴⁰ Sans en traduire la réaction pavlovienne, le sourire et la satisfaction que présente mon interlocutrice à cet instant de son propos, dénote de la mise à l'immédiateté d'une quantité réelle de feuilles et par conséquent de ressources qui a priori, n'étaient pas évidentes à atteindre.

¹⁴¹ Cette partie de la liane n'est généralement pas volumineuse ; elle est assez flexible et relativement solide pour servir de ficelle ou de cordelette.

- Q : Mais en coupant la liane, ne vous inquiétez-vous pas de ce que l'okok ne pousse plus ?¹⁴⁴
- R : Quand tu vas couper la liane, est-ce que tu vas enlever ça...tu ne peux pas...donc tu ne tires pas du sol¹⁴⁵, tu coupes en haut, ça reste pousser encore(l'insouciance environnementale, la surestimation des capacités de la plante, la croyance primaire en l'éternité de la ressource).Ca reste pousser.¹⁴⁶
- Q : Madame, la brousse dans laquelle vous allez cueillir l'okok, y allez-vous librement, sont-ce vos terres ?
- R : Pour ça justement, il y a des problèmes maintenant. C'est que les gens ont déjà su que l'okok donne beaucoup¹⁴⁷ d'argent. Comme les nous comme ça-là, on nourrit les familles avec l'argent d'okok, donc tu dois cueillir l'okok dans ta brousse ! Tu pars même dans la brousse d'une autre personne, il te voit comme ça-là, ça peut te causer des problèmes. Normalement, tu dois cueillir l'okok dans ta brousse¹⁴⁸.
- Q : Et qu'arriverait-t-il si le propriétaire foncier te trouve en pleine activité sur ses terres ?
- R : Quand il te voit comme ça-là, il y a des fois ils arrachent même l'okok que tu as cueillis. Des fois, les autres...comme moi comme ça-là, je n'ai pas l'habitude d'aller dans les forêt des gens, vous voyez non ? Moi je suis toujours dans nos forêts...je sais pas...il y a beaucoup de problèmes qui peuvent arriver aux femmes. Mais, moi comme ça-là, ça m'a jamais arrivé. Je ne peux pas connaître.
- Q : Oui, madame, et votre mari, quelle est son attitude par rapport à cette activité que vous faite sur l'okok ? Vous y encourage-t-il, ou alors il s'oppose à ce que vous fassiez ce travail ?
- R : (Elle a adopté un profil bas, comme si elle était gênée et embarrassée)Non, par exemple comme mon mari, lui me laisse toujours l'okok, parce qu'il sait que pour le moment il n'y a pas...il n'a pas de moyens, donc pour encadrer, pour encadrer nous tous ; le peu de moyens qu'il a, ça ne lui permet pas de...disons de...nous nourrir nous tous ici au village. Avec le petit argent que je cherche aussi, ça l'aide aussi.
- Q : Et lui-même, votre mari, quelles sont ses activités, à quoi s'occupe-t-il ?
- R : (Sourire d'embarras ; son mari nous aurait entendu, et il décide de s'approcher) Moi je sais alors moi maintenant-là quoi dire ? N'est-ce pas le voilà lui-même à côté, lui-même peut te dire non, moi je sais alors que je vais te dire comment(sourire de gêne et d'embarras, mais dans une atmosphère plutôt joviale, détendue et sereine ; sourire) ?
- Q : (après une rapide réflexion) Bien, je vais le-lui demander directement. Mais poursuivons, si vous le voulez bien. Alors, est-ce qu'on peut dire que vous êtes satisfaite de cette activité ? Dans un cas comme dans l'autre, vous voudrez bien m'en donnez les raisons.
- R : Moi je vois que je ne suis pas satisfaite. Parce que avec l'argent-là, comme maintenant-là, je n'ai pas de maison, est-ce que l'argent d'okok peut me faire même construire une maison ? C'est là alors que je peux dire que je ne suis pas satisfaite. Parce que j'ai aussi... disons envie de faire des autres...euh...de progresser beaucoup, par rapport à ce que je fais maintenant. Donc, ça ne me suffit pas.¹⁴⁹
- Q : A votre avis Madame, l'okok peut-il finir du fait que vous le cueillez comme cela depuis six ans ?
- R : Mais sinon, Hum ! on ne sait pas.(Elle prend un air inquiet et semble réfléchir) Mais comme on voit maintenant-là, je me dis que d'ici 5 ans encore, ça peut finir...comme ça ne peut pas finir.
- Q : Comment cela, vous pourriez m'expliquer un peu plus ?
- R : Parce que il y a des fois, quand il y a les cordes d'okok en bas, les lianes-là en bas, dans le sol, vous voyez non ? on peut cueillir, on cueille, tant que les cordes-là ne sont pas tout sortir, l'okok pousse toujours. Ce qui est seulement que ça va...ça serait difficile, mais ça ne peut pas finir complètement. A part que vous creusez, enlevez les lianes-là, toutes les lianes¹⁵⁰ qui sont en bas.
- Q : Vous-même disiez tantôt qu'il y a six ans et bien après, il vous suffisait de rentrer en brousse pour récolter en quelque temps cinq paquets de feuilles, alors qu'aujourd'hui cela vous exige d'aller loin et beaucoup plus de temps. Comment expliquez-vous ce changement ?
- R : C'est que comme moi maintenant-là, [nos goûts], ça nous prenait de cueillir l'okok, on ne part pas en brousse. Donc, il y a les autres...femmes encore des autres familles, qui viennent aussi cueillir, donc ça ne nous permet pas alors d'avoir beaucoup d'okok. C'est ça qui nous dérange. C'est ça qui nous dérange.¹⁵¹
- Q : Madame, auriez-vous quelque chose d'autre à ajouter par rapport à votre activité dans l'okok ?
- R : Moi je vais alors ajouter quoi, moi ? Comme vous êtes venu comme ça-là, si pouvez faire...disons...nous faire gagner...ou...jeuuh...mais je n'ai pas beaucoup de choses à dire, mais je sais pas...euh...de ton côté, comment toi tu peux voir. C'est ça. Si vous pouvez nous aider, ou c'est que vous voyez que le travail que nous nous faisons-là, c'est bien, je ne sais pas. Comme toi tu me demandes-là, je sais que je vais dire quoi. Moi je n'ai rien à dire...je n'ai rien à dire.¹⁵²
- Q : Madame je vous remercie infiniment.

¹⁴² Cette forme de parler le français, est commune au Cameroun et typique des populations d'un niveau de scolarité négligeable... A ce propos, la plupart des femmes et personnes interviewées n'ont pas dépassé le CM2, l'équivalent de la 6^e année, ou alors atteint la classe de 5^e, l'équivalent de la 8^e année...

¹⁴³ Il est évident que cette pratique d'attacher le paquet de feuilles, exclusivement avec la liane de la plante, fait partie de ces multiples caprices psychoculturels auxquels les gens sont foncièrement attachés, mais qui, du point de vue de la nécessité, ne nous a présenté aucune garantie, encore moins du point de vue de la durabilité, dans la mesure où l'amputation à la plante d'une partie de sa liane met gravement à l'épreuve ses capacités de régénération, quand bien même on semble avoir prouvé que celles-ci sont très importantes.

¹⁴⁴ Cette question avait essentiellement pour objectif de déterminer le niveau de sensibilité environnemental des cueilleuses.

¹⁴⁵ Tu ne déracines pas, veut-elle dire.

¹⁴⁶ Cette répétition et cette insistance de/sur « ça reste pousser » montre davantage la force de cette croyance...

¹⁴⁷ « Beaucoup » ici doit bien entendu, être relativisé au regard des réponses qui ont été données tantôt sur les revenus engrangés dans cette activité. Cependant, l'utilisation de cet adjectif est faite pour montrer davantage le caractère très utilitaire de l'argent gagné sur l'okok.

¹⁴⁸ Quoique réels, les problèmes fonciers ont connu une évolution remarquable notamment avec le passage des formes de fonctionnement traditionnelles à l'économie moderne. En effet, si dans les villages, des limites naturelles étaient fixées entre les propriétés des uns et des autres, et signifiaient l'impossibilité d'entreprendre une activité d'importance notoire(faire un champ, construire une habitation, couper un grand arbre, etc.), l'exploitation des produits sauvages de la forêt, la chasse, la pêche, la cueillette, le ramassage, etc., dont on sait qu'ils étaient destinés à un usage ménager, ne constituait pas un problème. Aujourd'hui, avec le développement de la démographie, l'émergence d'une sollicitation externe des terres, l'exploitation à une haute échelle commerciale des ressources ligneuses et non-ligneuses de ces forêts, la revendication de la propriété s'est renforcée.

Cela dit, si cette question cherchait aussi à établir l'occurrence de difficultés que les cueilleuses rencontreraient dans les brousses du fait qu'elles sont femmes, nous n'avons pas pu l'établir en tant que telle, dans la mesure où mis à leur place, les hommes rencontreraient les mêmes problèmes que les femmes.

¹⁴⁹ Il se dégage clairement de ce propos une conscience évidente non seulement de la situation de précarité matérielle dans laquelle les gens vivent mais également celle d'une possibilité en soi d'améliorer les choses, et de vivre mieux. Ainsi, au regard de la vie moderne dont ils ne vivent que la marge caricaturale tout en côtoyant chaque jour la réalité des avantages par le contact avec la ville, les médias, des familles aisées, les gens affirment un besoin légitime du mieux-être.

¹⁵⁰ Il faut comprendre « corde » et « liane » ici comme racines et partie enfouie de la plante dans le sol. En outre, il se dégage une méconnaissance réelle de la plante, de son fonctionnement et de ses potentialités organiques.

¹⁵¹ Il convient de noter deux éléments ici. D'une part, la communauté de facto de la brousse dont il est laissé libre cours à chacun dans le village d'exploiter les ressources sauvages, et d'autre part la formulation de l'intérêt que l'okok présente à une population croissante de femmes.

¹⁵² La perception qu'elle a de moi, et l'intérêt que je porte sur un certain nombre d'aspects poignants liés à son activité, l'amène de façon détournée et avec beaucoup de pudeur et de circonspection, à m'interpeller en m'exhortant à travailler non seulement à l'amélioration de la filière de manière à augmenter substantiellement leurs revenus, mais surtout également l'ensemble de leurs conditions de vie.

(A la suite de cet entretien, le mari s'est senti le besoin de faire quelques commentaires que j'ai jugé utiles d'enregistrer)
(...)

- Q. : Pardon, pourriez-vous reprendre ce que vous disiez ?

- R. : (du mari): Bon euh...Je voulais dire que...Je parle à la place de cette dernière(sa femme)...

- Q. : Ne vous gênez pas, je vous prie de donner votre propre avis

- R. : Oui, je voulais dire si les décideurs de ce pays peuvent voir la situation de ces femmes, disons qui sont à l'arrondissement de Sa'a, village de Legoung, euh, euh, à propos du prix d'okok, parce que je voulais tirer, euh, disons je voulais prendre le prix vers la route de Ezezang, en allant vers Monatélé, on paie le paquet d'okok à 400, à 500, 500 ou 400 F...¹⁵³

- Q. : Et combien ici?

- R. : Sans qu'il n'y ait une différence de grosseur entre les paquets de là-bas et d'ici, on vient les tromper des fois à 200, 250. Alors que maintenant elles parcourent des kilomètres pour trouver cet okok qui est maintenant rare en brousse, avec beaucoup de risques: elles peuvent même être mordues par des serpents, piquées par les guêpes, toutes sortes de trucs et de mauvaises choses.

- Q. : Cela dit, quelle est l'importance des revenus que votre femme tire de cette activité sur l'okok, pour la famille et pour elle-même?

- R. : Ca aide quand même à la famille, disons quelques petits problèmes, soit payer le savon, le pétrole, de quoi manger, à peu près.

- Q. : Merci monsieur.

¹⁵³ Quoique essayant dans un style détourné, de confondre son intervention avec celle de sa femme, on comprend que mon interlocuteur sympathise complètement avec sa conjointe et les conditions d'exploitation de l'okok. La cristallisation de son propos sur la question du prix du paquet révèle également en la soulignant, la préoccupation qu'ils ont d'y gagner un maximum de revenus afin d'améliorer leurs conditions de vie.

ENTRETIEN 21 (avec M. B. S. I., exploitant agréé dans la région de Sa'a) ; Sa'a, le 07 mars 2007
Entretien réalisé par Georges Boniface NLEND V

[Il est originaire du Nord-Ouest, une des provinces anglophones du Cameroun -et moi-même du Littoral dans la partie francophone ; mais il a insisté que l'entretien se fasse en français]

- Question NGB : Bonjour Monsieur Brian

- Réponse M. B. S. I. : Oui, bonjour.

- Q. : Je suis NLEND Georges, étudiant, je mène une recherche sur les implications socioéconomiques et environnementales de l'exploitation que les femmes font de l'okok... et mon terrain d'observation est Sa'a. Je souhaiterais m'entretenir avec vous au sujet de l'activité d'exploitation de l'okok ici dans la région de Sa'a. Pour commencer, pourriez-vous me dire quelle est votre activité dans ce secteur économique ?

- R. : L'activité c'est de... de... dans le *Gnetum africanum*, c'est de collecter et de commercialiser ça.

- Q. : Oui, que faites-vous de l'okok et à qui le vendez-vous ? En plus, je voudrais bien savoir à quoi sert le *Gnetum africanum*.

- R. : *Huum* /La question-là, est un peu longue. Parce que nous, on passe les commandes en brousse, les villageoises elles cueillent dans les zones où on en trouve, et on passe avec les véhicules dans la soirée récupérer. Et le point de chargement, c'est à Sa'a-Centre.¹⁵⁴ Mais d'autres vont jusqu'à Yoko, d'autres partent jusqu'à Awae...

- Q. : Ils vont collecter à Yoko et Awae¹⁵⁵... ?

- R. : Oui, ils collectent aussi là-bas, et on ramène à Sa'a. Bon quand on ramène à Sa'a, on charge, puis quand c'est déjà minuit, on prend la route pour la frontière¹⁵⁶, directement vers le pays voisin Nigeria.

- Q. : Monsieur B., depuis quand faites-vous cette activité ?

- R. : Depuis Deux mil...(Je perçois qu'il hésite)

- Q. : Depuis quand à peu près ?

- R. : Depuis... Mil neuf cent... 1995.

- Q. : Et quels sont vos rapports avec les femmes productrices, les cueilleuses de l'okok ?

- R. : Les rapports... bon, quels rapports ? Je ne sais pas ?

- Q. : Non, je parle de vos rapports professionnels d'opérateur collecteur et exportateur, à cueilleuses, productrices.

- R. : Non, moi... On n'a pas... On a les bons rapports, puisque nous, en termes d'affaires, quand il n'y a pas de crédits(Comprendre soit le fait ponctuel de collecter l'okok en différant le paiement en espèces soit la systématisation de la pratique), quand il n'y pas de détournements de fonds, il n'y a pas de problèmes. Bon, on se dit que même si on ne peut pas tellement être en accord, quand il y a... mais on fait le maximum. C'est-à-dire on fixe le prix qu'on fixe, on les paie, et on s'engage à aller vendre.¹⁵⁷

- Q. : A propos des prix du paquet de l'okok, quels sont les critères sur lesquels se fonde leur détermination ?

- R. : Le prix... le prix aussi vient d'en haut, comme on dit.

- Q. : C'est-à-dire où ?

- R. : Du marché. Bon, là... le prix est gouverné par la quantité qui est au marché. Quand la demande est haut, comme vers les fins de mois, le prix du paquet aussi hausse. Quand ça baisse, quand il y a l'abondance, comme quand les enfants sont en vacances, les prix chutent. Donc, c'est vraiment question de quantités, et l'offre et la demande. Quand c'est beaucoup, comme on ne peut pas garder(comprendre conserver ou stocker), on est obligé de ventiler(comprendre vendre à tout prix ou brader). Et quand on vend moins cher, nous aussi on doit baisser les prix en brousse, pour ne pas... pour la continuité. On ne peut pas vendre moins cher pour venir acheter ici cher.¹⁵⁸

- Q. : Quand vous commenciez cette activité d'exploitation de l'okok il y a une douzaine d'années, quelles sont les quantités que vous collectiez annuellement ?

- R. : Quand on a débuté bon, ce n'était pas encore demandé en larges quantités comme maintenant. Bon, on prenait un peu, mais on ne partait pas si loin... aux alentours de Sa'a même, juste au marché, tu pouvais charger... faire même un chargement, tu rentres. Maintenant, le même chargement qu'on faisait le temps-là au marché, il faut aller à plus de 50 kilomètres maintenant avant de trouver.¹⁵⁹

- Q. : A votre avis, pourquoi éprouvez-vous plus de difficultés aujourd'hui à mobiliser les quantités que vous obteniez plus facilement hier ?

- R. : Parce que le... (Il semble réfléchir et embarrassé) je me dis que la quantité est entrain de... se... entrain de finir, c'est entrain de diminuer. Ouais, c'est entrain de diminuer. C'est entrain de finir, moi je me dis.¹⁶⁰

¹⁵⁴ En effet, j'ai pu observer relativement au système de collecte, que l'exploitant mobilise simultanément plusieurs de ses collaborateurs avec des fourgonnettes pour la collecte des quantités déposées par les cueilleuses dans leurs villages respectifs, à des points de ramassage précis appelés « dépôts ». Ces acheteurs disposent de l'argent liquide avec lequel ils acquièrent la ressource qu'ils ramènent à Sa'a où l'exploitant est domicilié. De là, des camions de grand tonnage sont lourdement chargés et transporteront le *Gnetum* vers les grands marchés d'exportation.

¹⁵⁵ Les localités de Yoko et Awae ne font pas partie de la Léké, l'arrondissement dont Sa'a est le centre. Elles relèvent respectivement des départements du Mbam et du Mfoundi.

¹⁵⁶ J'aurais dû par exemple approfondir les raisons des déplacements de nuit, mais le caractère que j'ai jugé relativement peu déterminant de cette information par rapport à son influence sur l'ensemble de la problématique, et la crainte que mon interlocuteur se rebiffe, m'ont finalement prévenu de l'interroger là-dessus.

¹⁵⁷ En réalité, l'exploitant semble avoir aménagé une distance physique critique vis-à-vis des cueilleuses au point qu'ils n'entretiennent aucun contacts direct. Si les raisons de ce comportement qui procéderait de la culture capitaliste est susceptible de renforcer le soupçon d'une intention ou d'un rapport spoliateur dans la mesure où un rapprochement trop dense introduirait des ressentiments susceptibles de remettre la mécanique du profit en question, au moins il établit selon l'analyse par la construction des ressources, non un réseau élémentaire d'acteurs, mais plutôt une multiplicité d'intervenants qui réduisent aussi bien l'opportunité des cueilleuses de surcroît inorganisées, à optimiser leur activité(Intégrer dans l'analyse par la théorie de la construction des ressources de Kébir & Crevoisier), qu'ils intensifient la dégradation des ressources.

¹⁵⁸ S'il est objectivement intelligible que même dans le cadre d'une réglementation fixant les critères d'échange à la production, l'auto-régulation du marché présenterait nécessairement une fluctuation économique classique qui obéisse aux rapports de l'offre et de la demande, son absence fragilise les productrices et profite à l'arbitraire des exploitants.

En effet, un examen au-delà du premier degré des propos de l'exploitant que nous avons interviewé, suggère une présentation volontairement caricaturée du fonctionnement des échanges à la production ; et tous les prétextes généraux et simplistes sont avancés pour légitimer la position de faiblesse des cueilleuses. Il en est ainsi de l'affirmation facile des contraintes de conservation et de stockage et par conséquent de la nécessité de vendre immédiatement les feuilles aussitôt qu'elles ont été récoltées.

¹⁵⁹ Il se confirme, autant au niveau des cueilleuses elles-mêmes qu'auprès des autres acteurs locaux dont l'exploitant, que la disponibilité de la ressource il y a une dizaine d'années était plus aisée. Autant les femmes pouvaient encore récolter d'importantes quantités en investissant moins d'efforts(les distances parcourues et le temps mis), autant l'exploitant pouvait charger un ou plusieurs camions de feuilles avec autant de facilité.

¹⁶⁰ Si le processus de raréfaction considérable du *Gnetum* et l'éventualité de sa disparition semblent encore n'émouvoir personne, il faudrait restituer cette attitude écologiquement insouciance dans l'histoire de la problématique environnementale et la genèse d'une culture écologique dans le contexte camerounais. En effet, l'abondante, immédiate et permanente disponibilité des ressources forestières et de la biodiversité suscite plus une perspective de leur capitalisation économique en vue de donner à l'Etat toujours plus de moyens financiers qu'une préoccupation de durabilisation fondée sur une inquiétude de raréfaction

- Q. : Justement, qu'est-ce qui explique cette forte diminution des quantités ?
- R. : Bon, quand c'est... Il y a les manières que on cueille... il y a les manières dont les femmes cueillent. Les femmes déracinent les plantes ; quand quelqu'un trouve une plante qui est sur un arbre, elle préfèrent d'abord couper, déraciner la plante et tirer ça et venir cueillir même à la maison... Déjà, c'est..., et de deux c'est que le... les cordes qu'on emballe avec c'est la plante elle-même, donc quand elles cueillent, elles déracinent une plante pour (...) Donc tout ça, on a cherché à leur dire ça, bon, elles ne veulent pas comprendre¹⁶¹ ; il y a aussi l'agriculture... il y a aussi les forêts qui à l'époque étaient les forêts, maintenant c'est déjà les plantations. Donc ça diminue aussi...¹⁶²
- Q. : A propos de ce que vous auriez « cherché à leur dire ça », est-ce que vous avez développé une action systématique d'information, de sensibilisation et de formation des femmes à des modes plus durables d'exploitation du *Gnetum* ?
- R. : On a... même euh... on... on... on... On cherche à leur dire ça, mais comme ce n'est pas une affaire bien organisée, ils ne veulent pas comprendre ; chacun se défend, c'est le sauve-qui-peut ; quand elles partent là, elles déracinent, elles viennent vendre, c'est ça. Elles ne voient pas et ne pensent pas à l'avenir. Mais il y a aussi... quand on organise des séminaires comme la FAO organise souvent les séminaires, on me demande d'amener les femmes, les déléguées dans les villages, tu vois je sélectionne les déléguées dans les villages... On a fait un séminaire à Limbé..., un séminaire de... de... organisé par la FAO¹⁶³...(pendant que nous entretenons, il est également très attentif à la réparation qu'on fait sur la cour de son domicile d'une de ses fougonnettes de collecte d'okok ; il est perturbé et s'interrompt pour donner quelques directives)... *inhi*, ouais, comme ça. C'est une manière de faire ça, bon il y a aussi souvent quand les commandes à la radio¹⁶⁴, on dit, on demande que bon, on va prendre l'okok demain, mais... il faut des fois... il faut cueillir et ne pas déraciner, eux ils comprennent, d'autres ne veulent pas comprendre. Donc... *Mszwxuit!*(il émet une sorte de grincement de dents manifeste d'une sorte d'interjection, mais qui en fait associe tout l'appareil buccal interne et externe. La formulation que j'en ai fait ici est presque totalement inexacte)¹⁶⁵ c'est quelque chose comme ça. Et on les a même cherché à leur dire de domestiquer ça ; ceux qui pensaient... il y en a qui ont commencé à faire des... à faire ça dans leur... à cultiver des plantations de *Gnetum*
- Q. : Tout à fait...
- R. : Ouais mais... il y en a d'autres qui essaient de faire mais d'autres... qui se disent que comme c'est encore en brousse, mieux vaut aller chercher ça en brousse.¹⁶⁶
- Q. : Monsieur B., est-ce que à votre avis, l'activité des femmes sur l'okok améliorent leurs propres conditions de vie et celles de leurs familles ?
- R. : Oui, effectivement. Parce que j'en connais ceux qui ont... que les élèves qui paient même leurs livres, leurs cahiers à base de ça. Et quand souvent même... quand tu es dans un village, tu vois, si par exemple, tu... tu viens acheter... le jour où des fois... qu'on n'a pas les moyens(comprendre quand les acheteurs ne disposent pas de liquidités pour acheter directement les feuilles en espèces), parce qu'il y en a des jours qu'on arrive en brousse, il n'y a pas l'argent(comprendre suffisamment d'argent liquide), on prend d'abord, on part vendre, on revient leur donner l'argent après, ils se plaignent que *on a nos réunions à base de ça qu'on fait, on a le nécessaire de la maison à payer à base de ça*, donc, je me dis que c'est important aussi.¹⁶⁷

écologique. La détermination d'un paradigme du rapport entre la réalité des ressources disponibles et le niveau de développement –dans le projet occidental du développement –rend logiquement impossible l'émergence du souci environnemental tel qu'il est formulé par la suite dans le monde. Mais en dépit de cette inspiration écologique exogène, la raréfaction considérable du *Gnetum* et l'éventualité de sa disparition constituent en soi un problème réel, au regard des implications humaines et culturelles qu'elles mobilisent, et des enjeux socio-économiques et environnementaux qui s'en dégagent. Sur les plans humain et culturel, les populations dont on suppose que l'équilibre global dans leur environnement reposait aussi non seulement sur l'existence du *Gnetum* comme existant constitutif de leur univers mais surtout comme repère et ressource alimentaire, perdraient un élément constitutif de leur patrimoine. Sur les plans socio-économiques et environnementaux, la raréfaction et la disparition de l'okok vont immédiatement remettre en question le fonctionnement de l'économie familiale ainsi que les équilibres qui avaient pu être fondés sur l'exploitation de cette ressource. Sur le plan macro-économique, même si l'inexistence d'un programme de développement de la domestication du *Gnetum* montre que l'Etat se soucie moins de la durabilisation économique de cette plante qu'il ne semble profiter facilement de sa disponibilité ponctuelle naturelle –ce qui démontre une déficience dans la vision durable du développement ou suggère à voir d'autres faiblesses structurelles –il n'en demeure pas moins vrai que le *Gnetum* a prouvé son potentiel économique et que sa gestion dans une perspective plus massive contribuerait davantage à une optimisation de son exploitation au niveau de l'Etat. Quant à l'écologie, la perte d'une espèce en plus augmenterait la fragilité de l'environnement et sa vulnérabilité, et accroîtrait ses risques de dégradabilité.

¹⁶¹ Il renforce ici la description des modes non-durables de cueillette que les femmes pratiquent, mais dont il s'agit peut-être par ailleurs de situer la compréhension aussi bien dans la faiblesse du niveau d'information, de sensibilisation et d'éducation/instruction des femmes, que surtout probablement dans l'émergence paradoxale auprès des femmes d'une sorte d'indifférence affective et de désinvolture dues à l'inconsistance des bénéfices qu'elles tirent de l'activité.

En effet, comment expliquer autrement que parmi les cueilleuses que nous avons interrogées, plusieurs nous affirmaient, tout en reconnaissant les services que leurs rendent les revenus de l'activité, que l'okok est un pis-aller, en l'absence d'une opportunité plus consistante de revenus.

¹⁶² Parti nous-mêmes sur l'à priori que les biotopes internes à la forêt dense vierge constituaient les niches par excellence de développement de la plante, l'observation des différents espaces de cueillette et l'exploitation d'autres travaux effectués précisément là-dessus, nous ont permis d'établir que même si probablement la forêt dense vierge représente comme une sorte de garantie naturelle de génération de la plante en ceci que la stabilité de sa texture assurait la pérennité des potentiels organiques du *Gnetum*, celle-ci dispose d'énormes capacités de régénération qu'elle optimisait davantage dans les jachères et les forêts secondaires qu'ailleurs.(Voir Eyebe).

¹⁶³ Food and Agriculture Organization, la FAO est l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Si le rôle qu'un tel organisme peut jouer se limite à l'appui aux actions que l'Etat lui-même développe, on comprend davantage que le caractère lointain, isolé, ponctuel et unique signifie encore une fois une déficience structurelle et l'absence d'une internalisation ou d'une appropriation véritable de l'optimisation totale de l'exploitation du *Gnetum* comme ressource, nonobstant la finalité d'interpellation et de piston qu'aurait pu jouer la rencontre organisée par la FAO.

¹⁶⁴ Sa'a abrite une station de radiodiffusion locale. Elle constitue un moyen efficace d'information et de communication des populations.

¹⁶⁵ Dans son roman, 2005, *L'intérieur de la nuit*(prix Goncourt des Lycéens 2006), Plon, Paris, Léonora Miano fait une description pittoresque de cette espèce d'interjection : « (...) cette sorte de grincement qui faisait partie de l'héritage que s'étaient transmis les nègres par-delà les âges et les océans, et qui disait plus que tous les mots. La plupart du temps, c'étaient les femmes qui émettaient ce son, pour signifier mille choses. Chez la marchande de gâteaux, il s'agissait d'une incompréhension totale devant ce qu'elle semblait considérer comme une incurable imbécillité (...) » pages 152 et 153.

¹⁶⁶ En plus de la compréhension que nous en avons esquissée tantôt (cf. note 8), il convient d'ajouter que la mise en œuvre dans la durée d'un programme de durabilisation de l'exploitation du *Gnetum* qui intégrera nécessairement le volet domestication, doit tenir compte des résistances naturelles dont elle serait naturellement l'objet des populations dont la disponibilité non seulement à consentir un supplément d'effort –quand bien même celui-ci devrait aboutir à une rétribution au bout –au changement de comportements, en plus des raisons évoquées tantôt, se rendrait difficile par le fait même de la difficulté à changer tout un système d'habitudes, de modes de pensée et d'agir, traditionnellement cultivés et acquis pendant longtemps.

En fait, la mise en œuvre d'un programme d'optimisation et de durabilisation de l'exploitation du *Gnetum* devrait tenir compte, avant la durabilité à moyen et long termes, du rôle et de l'impact actuels de l'économie de l'okok pour les populations. C'est ainsi qu'il suscitera préalablement à court terme soit une optimisation des revenus par l'élaboration d'une réglementation au niveau de la production(fixation des prix, mesure de l'unité à la vente, périodicité de cueillette, etc.), soit la mise en place d'activités alternatives d'appui, d'aide ou d'assistance socio-économique, tout cela pour endiguer le rythme frénétique de cueillir au quotidien pour satisfaire les besoins courants.

¹⁶⁷ Si le problème se posait en terme du rôle et des dépenses auxquels servent les revenus de l'okok, alors on dirait que le fait qu'ils permettent effectivement de satisfaire au quotidien à un certain nombre de besoins de base, donne une importance établie à l'activité dans l'économie des population. Mais au-delà de ce rôle quotidien dont on se rend compte a contrario que non seulement il contribue à la permanence de la précarité des populations mais en plus qu'il accentue la pression anthropique sur les ressources, le problème se situe au niveau du volume critique des revenus, des conditions de leur optimisation maximale, en vue de

- Q. : Donc votre impression est que les femmes sont relativement satisfaites de...
- R. : Ouais, elles sont satisfaites. Parce qu'il y a... il y a les jours que... comme il y a souvent les problèmes à la frontière, comme il y avait les élections au Nigeria, on nous a demandé d'abord de... le gouvernement nigérian a demandé qu'ils vont fermer les frontières, quand on a arrêté là, il y avait beaucoup de problèmes. Il y en a même celles qui venaient me demander que *mais, pourquoi, pourquoi, pourquoi ? Nous on attend déjà impatientement*. Donc, je me dis que ça aussi... ça... ça les aide¹⁶⁸. D'abord même, si vous êtes venu ici quand on travaillait (comprendre si vous étiez venu ou mieux si vous aviez assisté au chargement), vous allez voir le nombre de personnes qui travaillent ici dans la nuit. On n'est pas moins de 100. On n'est pas à moins de 100.
- Q. : *Waaah ! Cela démontre bien l'importance...*
- R. : Ouais, déjà seulement ceux qui sont ici, on ne compte pas ceux qui ont travaillé pour ramener ça dans les champs. Donc, c'est une activité qui englobe... pas moins de 300 à 500 personnes.¹⁶⁹
- Q. : Monsieur, qu'est-ce qui explique cette hausse subite depuis une dizaine d'année de la valeur commerciale du Gnetum, en dehors de la nourriture quels autres usages on en fait ?
- R. : Non, c'est... le truc c'est nutritif (comprendre que son usage est essentiellement alimentaire). Il n'y a pas d'autres choses qu'on fait avec. On mange. Puisque moi j'ai eu à vendre ça au Cameroun, j'ai vendu ça au Nigeria... Bon, quand on arrive même... si on arrive déjà dans les grandes quantités, il y a les... au port, quand on décharge ça dans les chaloupes, les bateaux, les pirogues, les femmes viennent en... dans les marchés des villes, les *buyam sellam* comme on les appelle, ce sont eux qui... séparent avec ça dans les petites, petites quantités, pour aller se faire découper dans leurs villages... dans leurs marchés de villages. Donc, je n'ai pas encore vu une quantité très importante qu'une voiture vient encore prendre pour aller peut-être usiner, ou faire quelque chose.¹⁷⁰
- Q. : Justement parce qu'on a entendu dire que l'okok serait également utilisé dans la fabrication du whisky...
- R. : Non. On mange, c'est pour manger, il n'y a pas autre chose qu'on fait avec.
- Q. : Monsieur B., selon vous quel est l'avenir de l'économie du Gnetum ici et pour le Cameroun ?
- R. : A Sa'a en particulier et au Cameroun en général, c'est une activité... bon, comme l'Etat a reconnu ça, l'Etat a... on a voté à l'Assemblée, nous on paie déjà les taxes, soit 10 F par kilogramme et 10.000 par tonne, bon afin de payer l'exportation, dédouaner pour exporter. Bon, l'Etat... ça donne déjà l'argent à l'Etat. Bon, il faut seulement qu'on organise ça, il faut d'empêcher l'exploitation. L'exploitation abusive c'est quoi ? D'organiser... il y a une filière... un syndicat d'exploitants. Bon, si le syndicat pouvait organiser cette filière, tel qu'on ne détruit pas seulement... Parce que j'ai l'impression qu'il y a des fois nous détruisons seulement, on porte ça en grandes quantité, on part faire... fabriquer ça au Nigeria pour rien... ça ne rapporte pas... Parce que à la fois on amène beaucoup... Si on pouvait organiser ça de telle sorte que on amène ça dans des quantités qui vont chercher beaucoup d'argent et ne pas finir vite en brousse, ça devait être bien. Parce que là, ce n'est que là-bas que on a les difficultés. Mais déjà ici à Sa'a, si... ça va aider beaucoup si on protège ça, si les femmes sont sensibilisées à connaître comment cueillir. A connaître comment cueillir pour que ça dure longtemps. Ça va beaucoup aider. Parce que je constate que au fur et à mesure que les années passent... maintenant on paie le paquet tantôt à 400, tantôt à 350, tantôt à 250. Or qu'auparavant quand j'ai débuté, nous on payait le paquet à 25 F. donc, moi je vois que c'est entrain de prendre de l'importance. Il y a même des fois les mois de décembre, novembre, on achète le paquet jusqu'à 500. Donc moi je vois que si on protège ça, ça va beaucoup aider.¹⁷¹
- Q. : Vous me permettez de revenir sur un petit détail, est-ce que vous êtes au courant des difficultés que les femmes rencontrent des cette activité ?
- R. : Ouais ici... Il y a les difficultés... je connais... je connais... il y a... d'abord les difficultés que comme c'est déjà très loin... elles partent loin ; de deux, il y a les dangers comme le serpent... tout et tout et tout, bon... moi je sais pas... je sais pas comment résoudre... parler de ces problèmes... c'est que les femmes... chacun doit... doit s'approprier aux dangers qui se trouvent en brousse ; il y a le haricot sauvage... bon... Je sais pas si c'est l'Etat qui peut... si... et déjà il faut, s'il faut s'occuper de ce problème, il faut qu'on commence à domestiquer... ça c'est un problème que j'envisage aussi ; que les gens commencent déjà à créer les champs de ça, puisque d'ici 10 ans, l'okok va se vendre déjà cher, plus cher que là si quelqu'un a déjà sa plantation de ça, il va cueillir sur place et vendre.¹⁷²
- Q. : Monsieur B., nous arrivons au terme de cet entretien. Auriez-vous une remarque, une observation à formuler sur un aspect ou un autre de ce tout ce qu'on a évoqué ?
- R. : Non... Je dis seulement que comme j'ai d'abord dit que l'Etat doit... pas l'Etat, qu'on doit organiser cette filière tel que ça doit...(il semble chercher les mots) ça doit, euh... aller longtemps. Parce que moi je vois que c'est... le niveau qu'on exploite, on est entrain de gâcher, on gâche ! Parce que c'est... si c'était qu'on... le prix... le prix venant de... la quantité qui est au marché, on pouvait organiser, on part avec les quantités qui vont nous chercher beaucoup d'argent. Oui, ce n'est que ça.¹⁷³
- Q. : Monsieur B., je vous remercie beaucoup
- R. : A vous autant.

leur donner la capacité de motiver un changement majeur peut-être pas structurel quand aux conditions de vie générales des populations, mais une amélioration substantielle de degré.

¹⁶⁸ Il n'est pas étonnant que le point de vue de l'exploitant ait tendance à minorer les difficultés et les faiblesses qu'à présenter plus une situation plus optimiste. En réalité, « l'impatience » dont les cueilleuses feraient preuve, au-delà de ce qu'elle attestent de l'importance du rôle que cette activité présente sur la vie des populations au quotidien, elle est la preuve même du caractère dérisoire et précaire des revenus qu'elles gagnent de l'okok et de la nécessité pour leur survie de disposer de ces miettes au jour le jour.

¹⁶⁹ L'intervention de l'exploitant renforce le potentiel économique de l'okok qui, au-delà des aspects déjà évoqués, et des intervenants cités qui sont les cueilleuses productrices, les acheteurs, peut être également pourvoyeuse d'emplois.

¹⁷⁰ En dehors du fait qu'il pourrait dissimuler une information pour une raison qui nous échapperait (cf. entretien avec le Technicien des Eaux et Forêts), Brian est le seul exploitant-exportateur que nous avons rencontré, et dont l'espace des transactions se limite entre le Cameroun et le Nigeria. Alors même que d'autres trajectoires d'exportations existent (Voir autres références).

¹⁷¹ Même si les objectifs et les intérêts ne sont pas exactement les mêmes, les propos des intervenants directs de terrain s'accordent à stigmatiser les déficiences institutionnelles qui appellent une prise en charge structurelle plus globale de la filière, à différents niveaux d'intervention, pour une optimisation de l'exploitation (Approfondir l'analyse de cette intervention). Car il s'agit de mettre en place les conditions d'émergence d'une filière économique réellement spécialisée, dont le double objectif serait de valoriser davantage la ressource aussi bien dans sa réalité alimentaire que dans son potentiel agroalimentaire et pharmaceutique ; et d'accroître ainsi son rendement économique non seulement à l'exportation pour augmenter les rentrées en devises mais également à l'intérieur du pays, notamment par le développement d'un secteur des professionnels de l'okok qui dispose de ses producteurs et de ses exploitants.

¹⁷² Il est remarquable de noter que la question sur les difficultés des cueilleuses semble avoir perturbé l'exploitant au point que tout en essayant d'énumérer les différents types de problèmes que les femmes rencontrent, il semble très embarrassé à l'idée de qui ou de ce qui assumerait la responsabilité de les en dédommager... d'autant que l'unique solution qui se profile est celle de l'augmentation substantielle de leurs revenus. Et justement, parti pour répondre à la question sur la nature des difficultés auxquelles les femmes sont confrontées, il semble « logiquement » aboutir à la formulation de la solution qui est la mise en œuvre d'un programme de domestication, au regard des perspectives qu'il trouve plutôt prometteuses pour l'économie de l'okok.

¹⁷³ En fait, les problèmes évoqués par l'ensemble des acteurs montrent bien que les déficiences structurelles dont l'exploitation de l'okok est l'objet handicapent les intervenants à tous les niveaux, les productrices, les exploitants et l'Etat, et même au-delà, les consommateurs qui à terme, risquent d'être privés de la ressource qui se raréfie.

[A cet entretien qu'elle m'accorde à son bureau, les femmes rentrent et ressortent sans discontinuer. Cinq d'entre elles assistent, curieuses et intéressées par le sujet.]

- **Question NGB** : Bonjour Madame le Maire. Je suis NLEND Georges Boniface, étudiant, et je mène une recherche sur les implications socioéconomiques et environnementales de l'exploitation que les femmes font de l'okok... et mon terrain d'observation est Sa'a, l'unité administrative dont vous avez la charge.¹⁷⁴ Je regrette d'avoir commencé mon travail dans votre circonscription sans en avoir préalablement obtenu votre autorisation, mais il se trouve qu'au moment de commencer vous étiez très sollicité par un enchaînement d'activités hors de vos services. Cela dit, j'ai estimé qu'au regard de l'importance que revêt l'activité d'exploitation de l'okok dans l'arrondissement de Sa'a, il m'était nécessaire d'avoir l'idée du chef de terre quant à la gestion effective dont ce phénomène est l'objet de ses services, mais aussi quant à la lecture et la vision qu'il en a. Aussi, je vous remercie encore infiniment de m'accorder cet entretien, en dépit de votre agenda déjà très chargé. Si vous permettez, je voudrais déjà vous demander de me parler de l'arrondissement de Sa'a dans ses généralités géographiques, démographiques, socio-économiques et politiques, par-delà la documentation que je voudrais en obtenir à la fin.

- **Réponse Mme S. N.** : Merci monsieur NLEND, euh... de prendre tout ce temps pour venir discuter avec moi en ce qui concerne la Commune de Sa'a. Euh... je m'app... je suis Maire, mais je m'appelle Mme Ndzana Sophie, 2è Adjoint au Maire de la Commune, mais je vous dirais que la Commune de Sa'a est pratiquement(elle semble appuyer sur *pratiquement*) agricole. Donc, euh... les habitants de la Commune sont des agriculteurs, ils sont aussi des commerçants, ils font le petit commerce, le petit élevage ; bon, même... la pisciculture, ils en font, et même le maraîchage, en ce qui concerne les jeunes. Et beaucoup plus en matière d'associations, les femmes sont beaucoup plus basées sur les associations et tontines, il y a des GIC d'hommes et de femmes¹⁷⁵, en ce qui concerne les activités des habitants de la Commune.

- **Q.** : Merci Madame le Maire, et venons-en directement, si vous le permettez, au sujet qui nous préoccupe. Pouvez-vous me dire à travers quoi vous connaissez l'activité d'exploitation de l'okok dans l'espace de la commune de Sa'a ?¹⁷⁶

- **R.** : Euh... personnellement, je suis le Maire, mais je suis aussi villageoise. Etant donné que je suis villageoise, moi-même je fais la cueillette d'okok, pour manger d'abord. Je connais l'okok parce que c'est une plante qui nourrit les populations dans la Commune de Sa'a. Et de deux, après avoir euh... mangé, les populations cherchent aussi de quoi payer(comprendre acheter ou se procurer) à peu près le pétrole ! mais, elles... ils... elles cueillent donc l'okok pour vendre ! C'est par rapport à cela que je connais l'activité d'okok.

- **Q.** : Oui, justement au-delà de l'usage ménager et alimentaire que les populations auraient toujours pratiqué traditionnellement de la ressource, depuis quand à votre estimation, exploite-t-on l'okok de façon intensive dans votre localité ?

- **R.** : *Ouh (Oh)*, je dirais que c'est à plus de 10 ans maintenant-là. Mais vous savez que c'est au fur et à mesure que les populations sont motivées, que ça prend l'ampleur. Donc, ça a commencé petit à petit, petit à petit, et ça ne fait que grandir ; maintenant on quitte la ville de Sa'a pour aller dans d'autres villes, et ce sont les gens de Sa'a qui exploitent l'activité d'okok.

- **Q.** : Madame le Maire, quels sont les profits et avantages que les femmes de Sa'a tirent de cette activité d'exploitation de l'okok ?

- **R.** : Mais, les avantages sont nombreux ! Si bien que d'abord les femmes qui cueillent l'okok cotisent dans les associations, paient la scolarité des enfants, paient... les traitent c'est-à-dire s'occupent de leur santé, de leur habillement, de leur nutrition. Donc, tout ce que les cueilleuses d'okok re... reprennent(comprendre gagnent) comme revenus d'okok, ça les fait pour soutenir la famille et leurs activités quotidiennes¹⁷⁷.

- **Q.** : Cela dit, quelles sont les difficultés auxquelles elles seraient confrontées dans le volet cueillette et les problèmes qu'elles rencontreraient dans l'aspect vente ?

- **R.** : Euh... ces femmes-là ont beaucoup de risques. Le premier c'est que dans la forêt, elles peuvent être mordues par les serpents, parce que c'est la forêt, elles cherchent ça dans la forêt ; et deux, elles peuvent aussi manquer d'okok quelque part, et elles font de longues distances en brousse pour chercher l'okok. Ce n'est pas qu'on trouve ça sur place

- **Q.** : Non, non

- **R.** : Ce n'est pas que... vous allez... peut-être entrer ici, faire 2 mètres et trouver la quantité que vous voulez. Il faut beaucoup marcher dans la brousse pour trouver la quantité, et parfois même vous ne trouvez pas la quantité que vous voulez.¹⁷⁸ Et quelque part, après ça, bon, pour vendre, peut-être l'acheteur n'arrive pas, et l'okok quand ça dort..., vous savez que c'est une plante... je ne sais pas comment qualifier,

¹⁷⁴ En attendant la mise en œuvre effective du nouveau système de décentralisation que le Cameroun a adopté par la révision constitutionnelle intervenue en janvier 1996, la Commune en tant que entité spatiale et structure administrative décentralisée, est l'unique cadre d'exercice de la démocratie locale. Par le suffrage universel direct, les populations élisent un Conseil municipal auquel il revient la charge et la compétence de la gestion du développement local sur un certain nombre de matières dont la compétence est également échue aux structures déconcentrées de l'Administration centrale. Le conseil municipal élit en son sein un Maire ainsi que trois adjoints. Sur la base de l'étude à la réalisation de laquelle nous avons participé en 1996 sur « Le Cameroun et les défis de la décentralisation », notamment par la contribution « *Collectivités locales et gestion des problèmes sociaux* »(inédit, ENAM, Yaoundé), il nous a été donné de remarquer entre autres que les femmes, quand elles sont élues adjoint au maire par leurs pairs du conseil, ont généralement la charge des matières dites sociales. Dans le cadre de cette étude, à défaut de rencontrer le maire lui-même pour lui solliciter la carte et les données de base de sa circonscription, j'ai délibérément ciblé le 2è adjoint dont on m'avait préalablement informé que non seulement c'était une femme, mais qu'elle était très proche des groupes tels que les cueilleuses d'okok. Elle-même m'aurait dit en aparté ou dans notre entretien qu'elle a exercé la cueillette de l'okok. Au cours de l'entretien, je l'appelle *Madame le Maire*, c'est-à-dire par le titre du titulaire, pour obéir aux convenances formalistes auxquelles les gens sont très attentifs au Cameroun.

¹⁷⁵ Comme partout ailleurs au Cameroun, la segmentation sexuelle de l'espace quotidien de vie et des activités, sans qu'elle ne signe un quelconque cloisonnement essentiel entre les hommes et les femmes et encore moins la démonstration d'une domination d'un groupe sur un autre, participe encore vivement de l'organisation et du fonctionnement social, et semble davantage signifier un souci de différenciation et de cristallisation des identités sexuelles.

¹⁷⁶ Dans un souci d'efficacité pratique, ma question avait le souci d'établir le niveau de préoccupation et de prise en charge dont l'exploitation du *Gnetum* faisait l'objet auprès du « gouvernement » local.

¹⁷⁷ Son propos met en exergue trois variables principales qui transparaissent déjà clairement dans l'analyse des autres entretiens. Primo, l'importance et la portée décisives de l'activité d'exploitation de l'okok dans l'économie des populations ; secundo, la responsabilité que la femme assume de la famille/du ménage et des charges familiales, et ; tertio, le caractère tout entier familial, domestique et extérieur à la femme elle-même, du destin de ses revenus.

¹⁷⁸ A côté des difficultés déjà abondamment évoqués par ailleurs, il convient d'insister sur la raréfaction de la ressource dans les biotopes avoisinant les habitations et par conséquent la nécessité de couvrir d'importantes distances à l'intérieur de la forêt pour trouver les peuplements de *Gnetum* en quantités souhaitées. Par ailleurs, cette difficulté de longues distances à la recherche de l'okok semble renforcée par le caractère aléatoire des peuplements sauvages. S'il est vrai que les cueilleuses ont développé une connaissance empirique des textures forestières leur permettant non seulement de remarquer les lieux où elles ont l'habitude de récolter la ressource à suffisance mais également d'identifier par sélection visuelle les espaces les plus susceptibles d'abriter l'okok, le développement naturel de la plante décuple l'effort et la difficulté en occasionnant une sorte de tâtonnement dans cette chasse hypothétique et arbitraire à la plante. Autant de problèmes par exemple que résoudrait la domestication.

dès que ça dort, ça commence à se détacher de lui-même, et peut-être vous pouvez perdre beaucoup de paquets quand ça dort, donc, il faut vendre à tout prix le jour-même que vous cueillez¹⁷⁹.

- Q. : En fin de compte, pensez-vous que les prix pratiqués à la vente du paquet d'okok est juste et occasionne une réelle amélioration des conditions de vie des femmes et des populations ?

- R. : Je vous dit que...(silence, elle semble réfléchir) le prix n'est pas... euh... fixe.

- Q. : Oui

- R. : C'est par rapport... Quand ça, quand ça se vend plus cher, là l'acheteur part vendre ; et quand il y a manque, il y a... quelque part que vous allez trouver le paquet à 300, et ça l'est en force ! Mais quand ça ne se vend pas, ils prennent même le paquet à 100 F, 150, ça se répercute sur la... sur les cueilleurs. Donc, je ne peux pas vous dire qu'il y a un prix fixe.

- Q. : Je comprends Madame, je comprends. Une avant-dernière question, relative aux difficultés qu'elles semblent avoir aujourd'hui du fait de la raréfaction des ressources. Que pensez-vous de l'éventualité d'une disparition de l'okok ?

- R. : Mais il y a certainement cette inquiétude ! Il y a vraiment l'inquiétude que par endroits maintenant... pour manger même l'okok comme on mangeait avant, c'est-à-dire tu tournais seulement derrière la maison comme ça, tu prends la quantité que tu veux manger... maintenant, on ne peut plus trouver ça.

- Q. : Et pourquoi, Madame ?

- R. : Parce que c'est... on cueille ça chaque jour. Donc, mon inquiétude est basée... parce que c'est une denrée alimentaire naturelle que Dieu a créée pour faire vivre les populations, maintenant que c'est devenu commercial... mais je pense à mon avis que il serait mieux, pour qu'on manque plus d'okok, qu'on essaie vraiment de vulgariser la culture d'okok chez nous.¹⁸⁰

- Q. : Justement Madame le Maire, est-ce qu'au niveau de la Mairie, une action a été faite dans le sens de la domestication ou de l'optimisation de cette activité pour les cueilleuses et les populations ?

- R. : Pour le moment je ne peux pas vous dire qu'il y a une action, mais c'est en prévision, dans la Commune parce que maintenant nous sommes entrain de vouloir travailler avec le PNDP qui...

- Q. : C'est quoi le PNDP, s'il vous plaît ?

- R. : Programme National de Développement Participatif, euh... qui voudrait avec les populations, s'engager à leur développement, c'est-à-dire les aider à se développer eux-mêmes. Donc maintenant à partir de là, il y a certains projets comme euh... celui que je viens d'évoquer, qui peut entrer dans la... le programme du PNDP, le projet okok.

- Q. : Madame le Maire, auriez-vous un dernier mot à dire par rapport à l'activité d'exploitation de l'okok dans la Commune de Sa'a ?

- R. : Si je peux ajouter quelque chose, je dirais tout simplement... euh...(elle semble réfléchir)... si je peux donner un conseil, je dirais tout simplement aux femmes qui... qui cueillent l'okok, de s'organiser. C'est-à-dire dès qu'elles auront un seul... elles peuvent avoir un même prix. Parce que si tout le monde, toutes les femmes... euh peuvent dire que notre paquet d'okok aujourd'hui, c'est 400, pour qu'elles soient en mesure, vraiment de... d'imposer ce prix, l'acheteur n'aura pas moyen de... de regimber. Donc, c'est plutôt l'acheteur qui impose le prix, donc je demande à mes cueilleuses de s'organiser pour imposer des prix.¹⁸¹

- Q. : Madame le Maire, merci beaucoup.

¹⁷⁹ Plusieurs autres contraintes préréclament l'optimisation de l'activité à la vente des paquets de feuilles : à l'absence d'une réglementation précise sur la qualité des feuilles, l'unité de mesure de la quantité à la vente, l'unité de masse à la vente, le prix de cette unité, etc., il faut ajouter la contrainte des habitudes et modes traditionnels de vente et de confection de la mesure à la vente.

La faiblesse structurelle relevée quant au manque de réglementation favorise une sorte d'arnaque que les acheteurs exploitent, conscients de la limite des connaissances que les femmes ont de la plante dont non seulement les capacités de conservation des feuilles et la validité nutritive et alimentaire dépassent largement l'imagination des cueilleuses mais dont les modes de consommation débordent les feuilles fraîches pour concerner les feuilles sèches ou séchées. S'il est vrai que même dans le cas de la détermination d'une unité de vente par la masse, le poids des feuilles fraîches favoriserait les femmes qui vendent aussitôt après la cueillette, il n'en demeure pas moins que le mode par le *paquet* reste extrêmement arbitraire, aléatoire et vulnérable, dans la mesure où par exemple il ne sied qu'aux feuilles fraîches et dépend de l'appréciation empirique de l'acheteur dont il faut noter en passant qu'il collecte systématiquement les « *jeunes* » feuilles non achetées de même que les feuilles « *sèches* » qui se sont échappées du paquet.

Cette approche du phénomène suggère incidemment d'évoquer une autre sorte de contrainte structurelle mais cette fois-ci culturelle –et non politique ou institutionnelle –à laquelle les femmes sont également confrontées. L'exubérance de l'environnement végétal en zone tropicale équatoriale et la fondation d'une partie essentielle du vécu des gens sur cette nature qui leur offre abondamment et immédiatement des ressources fraîches en toutes saisons, auraient probablement potentialisé l'imagination des populations forestières ainsi que leur capacités de stockage et de conservation des ressources exploitées comme aliments ou comme médicaments. Pour s'en tenir strictement au contexte socio-spatial à l'étude, l'imagination des femmes ne conçoit pas une validité –théorique alimentaire –des feuilles d'okok au-delà d'une période dépassant trois jours. Or, il se trouve que non seulement les modes de vie développés ailleurs font un usage alimentaire normal et courant des feuilles d'okok sèches ou séchées, mais en plus l'imagination de la validité du produit pourrait y dépasser le seul aspect alimentaire pour toucher l'usage industriel agroalimentaire ou pharmaceutique qui, objectivement, ne saurait s'accommoder de la raideur temporelle conçue par les populations productrices d'okok.

Mais si cette analyse qui semble rejoindre sur certains aspects les théories du conditionnement géographique (Montesquieu) ou des déterminismes semblables, devrait d'ailleurs faire l'objet d'un approfondissement, notre souci consistait tout juste à identifier et à débayer l'univers des contraintes auxquelles l'optimisation de l'exploitation de l'okok par les femmes est confrontée.

¹⁸⁰ Si l'objet de notre recherche à ce stade précis n'était pas concrètement de motiver des changements aussi bien dans les institutions que dans les perceptions des gens, les entretiens que j'ai eus avec les différents acteurs et les questions que je leur posais, ont semblé leur suggérer fortement sinon des préoccupations stratégiques du moins des conduites et actions nouvelles à mettre en œuvre.

¹⁸¹ J'ai pas eu accès au Plan d'action communal pour contrôler la véracité effective de cette intention ; mais l'esprit et la forme des propos de ce responsable communal, et surtout le conseil qu'elle formule à travers ma médiatisation, m'amènent plutôt à penser que c'est la pertinence comprise de l'objet de notre entretien qui lui suggère l'élaboration d'une action dans ce domaine. En réalité, nous avons découvert –tant au niveau des structures décentralisées que dans les services du gouvernement –un paradoxal et curieux silence massif stratégique, dans l'attention à une activité qui, au-delà du fait qu'elle génère d'énormes revenus au niveau national, constitue de facto un poumon microéconomique local pour les populations. En fait, cette déficience structurelle qui concerne la culture politique du développement au Cameroun, n'est ni ponctuelle ni conjoncturelle, au-delà du constat qu'on peut faire au quotidien et sur la durée de sa permanence endémique, nous l'établissions déjà en 1996 à l'issue de l'étude que nous avons évoquée tantôt sur les défis de la décentralisation (Voir peut-être Axelle KABOU ou Daniel ETOUNGA MANGUELLE).

Par ailleurs, il n'est pas inutile de remarquer l'expression « *mes cueilleuses* » utilisée par ce responsable communal, qui indique la préférence chez les élites politico-administratives du militantisme et du populisme politiques, et où les intentions s'épuisent moins sur le terrain que dans les discours.

- **Question NGB** : Bonjour Monsieur le Sous-Préfet. Je suis NLEND Georges Boniface, étudiant, et je mène une recherche sur les implications socioéconomiques et environnementales de l'exploitation que les femmes font de l'okok... et mon terrain d'observation est Sa'a, l'unité administrative dont vous avez la charge.¹⁸² Je regrette d'avoir commencé mon travail dans votre circonscription sans en avoir préalablement obtenu votre autorisation, mais il se trouve qu'au moment de commencer vous étiez très sollicité par un enchaînement d'activités hors de vos services. Cela dit, j'ai estimé qu'au regard de l'importance que revêt l'activité d'exploitation de l'okok dans l'arrondissement de Sa'a, il m'était nécessaire d'avoir l'idée du chef de terre quant à la gestion effective dont ce phénomène est l'objet de ses services, mais aussi quant à la lecture et la vision qu'il en a. Aussi, je vous remercie encore infiniment de m'accorder cet entretien, en dépit de votre agenda déjà très chargé. Si vous permettez, je voudrais déjà vous demander de me parler de l'arrondissement de Sa'a dans ses généralités géographiques, démographiques, socio-économiques et politiques, par-delà la documentation que je voudrais en obtenir à la fin.

- **Réponse M. M. L.** : Oui, merci beaucoup monsieur NLEND. Moi je suis Monsieur Effa Michel, l'Adjoint d'Arrondissement de Sa'a. Comme vous l'avez constaté, mon chef a été appelé d'urgence pour des besoins de service, c'est pour cela que je vais me permettre de répondre à vos préoccupations.¹⁸³

- **Q.** : Je vous en remercie beaucoup, Monsieur le Sous-Préfet.

- **R.** : Donc, cela dit, l'arrondissement de Sa'a est un vaste arrondissement, qui d'ailleurs a été créé depuis les années 52 (comprendre 1952), c'est donc une unité qui a vieilli.¹⁸⁴

- **Q.** : Ah oui !

- **R.** : Alors, cet arrondissement est distant d'abord de Yaoundé de 72 kilomètres, capitale du Cameroun, comme vous pouvez le constater, avec une population de 71.000 habitants. Alors, avec une densité, je crois c'est de 1237 hab/km². Ceci dit, en fait, la population vit essentiellement de l'agriculture, du petit élevage, de petites activités commerciales, euh... de l'artisanat qui se fait encore de manière, euh..., de manière un peu... rudimentaire, c'est pas bien fait.

- **Q.** : Oui

- **R.** : Voilà. Quant à ce qui concerne la carte, le document je ne vais pas vous le présenter parce que un étudiant aussi l'a emportée...

- **Q.** : Ah ! Et il ne vous l'a pas encore ramené

- **R.** : Il l'a pas ramené, voilà. Donc c'est ça brièvement la carte géographique de l'arrondissement de Sa'a.

- **Q.** : Oui, M. le Sous-Préfet, est-ce que à la suite des données que vous me donnez verbalement, je pourrais obtenir un document écrit dans lequel je trouverais plus en détail et certainement plus exhaustivement, les informations générales sur l'arrondissement ?

- **R.** : Oui, si vous voulez avoir des documents, je vous envoie aux archives de la Commune.¹⁸⁵ La commune sera bien placée pour vous fournir ce document. Si le patron, M. le sous-préfet, était là aussi... on a des Rapports sur l'arrondissement qui sont malheureusement conservés dans son Secrétariat particulier.

- **Q.** : Ah ouais...

- **R.** : Voilà.

- **Q.** : Mais je pourrais peut-être en prendre rendez-vous pour la semaine prochaine...

- **R.** : Si. Il sera de retour

- **Q.** : Merci beaucoup. Monsieur le sous-préfet, je vous en prie, pouvez-vous me dire à travers quoi vous connaissez l'activité d'exploitation de l'okok dans l'arrondissement de Sa'a ?¹⁸⁶

- **R.** : Oui. Je crois que c'est une activité qui est très intense et qui a cours en toutes saisons

- **Q.** : Tout au long de l'année ?!

- **R.** : Tout au long de l'année. Parce que... à voir les ménages qui ont des revenus très faibles¹⁸⁷... Vous allez rencontrer les petits enfants avec des paquets sur la tête chaque soir ou chaque matin.¹⁸⁸ Les prix sont dérisoires, les petits paquets¹⁸⁹ à 300, 200... Mais nous avons su que ça nourrit l'homme parce que, il y a un opérateur économique qui s'intéresse uniquement (...) il est basé, il collecte village par village, il remplit son camion, et... il se peut qu'il est en train d'aller livrer ça au pays voisin, c'est-à-dire le Nigeria, qui est aussi un pays consommateur de ce produit.

¹⁸² Dans l'administration territoriale au Cameroun, le *Sous-Préfet* est la personnalité sous l'autorité de laquelle est placé l'*Arrondissement*. Dans l'organisation administrative du pays, l'*Arrondissement* est la division qui dans l'ordre croissant, est au-dessus du Village, du Canton et du District, et au-dessous du Département et de la Province. Il faut noter que cet ordre d'autorité est déconcentré et participe directement du pouvoir exécutif central – par opposition au système décentralisé que pratique simultanément le Cameroun. C'est ainsi par exemple que pour le cas de Sa'a, il y a un arrondissement de Sa'a et une *Commune rurale* de Sa'a. Le premier relève de la déconcentration du pouvoir central alors que la seconde participe de la décentralisation et est dirigé par un *Maire* élu par un conseil municipal, lui-même élu au suffrage universel direct. Si *de jure*, ces deux modes d'administration sont « séparés » pour garantir la démocratie locale et assurer le contrôle effectif de leur territoire par les populations, le pouvoir et les compétences du premier sont supérieurs à ceux du second. Pour illustrer en caricaturant, on peut dire que l'arrondissement est l'Etat en miniature dans l'espace territorial correspondant, et le sous-préfet en est le chef. Il y représente le chef de l'Etat qui le nomme.

Dans le cadre de cette étude, je n'ai pu rencontrer le sous-préfet lui-même que brièvement pour lui solliciter la carte et les données de base de sa circonscription. Cependant, pour des convenances protocolaires formelles indiquées en pareilles circonstances, j'appelle au cours de notre entretien l'*Adjoint d'arrondissement* – désignation de l'adjoint au sous-préfet – par le titre de son chef.

¹⁸³ En fait, ainsi qu'il sied dans la culture administrative au Cameroun, j'aurais souhaité rencontrer et m'entretenir avec le sous-préfet lui-même. Mais en son absence et compte tenu de mes contraintes de temps, je me suis contenté de son adjoint.

¹⁸⁴ Soit 6 ans avant l'indépendance officielle du Cameroun de la double tutelle coloniale britannique et française qui aura duré près de 40 ans, et après plusieurs siècles d'occupation européenne, essentiellement portugaise et allemande.

¹⁸⁵ Aussi curieux que cela paraisse, je n'ai pas pu obtenir de la Sous-Préfecture une documentation minimale qui présente l'arrondissement de Sa'a dans ses contours et caractéristiques générales sur les plans géographique, culturel, humain, social, économique, politique. Même l'audience que j'ai eue par la suite avec le sous-préfet n'a concrètement rien donné. Au moment où je transcris cet entretien, j'envisage lui écrire une lettre qui relance mon besoin, d'autant que j'ai appris peu de temps avant mon départ définitif de la région, qu'il aurait demandé à un de ses collaborateurs de s'occuper de « mon dossier ».

¹⁸⁶ Dans un souci d'efficacité pratique, ma question avait le souci d'établir le niveau de préoccupation et de prise en charge dont l'exploitation du *Gnetum* faisait l'objet auprès des représentants locaux du gouvernement.

¹⁸⁷ Et quand on sait la proportion des « ménages à très faibles revenus », on peut évaluer l'immense envergure et l'ampleur généralisée du phénomène d'exploitation de l'okok.

¹⁸⁸ Ainsi que nous l'avons observé et relevé notamment dans les interviews avec les cueilleuses mais aussi par l'entretien que nous avons eu avec un cueilleur-élève, si les femmes sont les principales productrices, elles sont accompagnées, assistées et côtoyées dans l'activité de cueillette par les enfants, indifféremment de leur sexe.

¹⁸⁹ C'est juste une forme de langage pour désigner le paquet de feuilles. Il n'y a aucune référence rigoureuse à un standard, dans l'estimation ni de la masse ni du volume de ce que devrait être le paquet de feuilles à la vente.

- Q. : Justement, vous pourriez me dire à quoi sert l'okok ?
- R. : Oui, localement c'est une denrée qui se consomme !
- Q. : Oui, au-delà bien entendu de ce que c'est un plat qu'on mange ici... est-ce que vous seriez au courant des utilisations qu'on en fait de façon peut-être industrielle ?
- R. : (Sourire) Ouais, bon, vous savez comme moi je n'ai pas fait le Nigeria, je ne peux pas m'hasarder... Mais j'apprends que tous les produits frelatés que nous consommons sur le champ ... que la plupart sont faits à base d'okok... vous voyez ! Mais je ne sais pas avec certitude, parce que je n'ai jamais été ; et donc je ne peux pas me mettre à le dire, parce que tel a entendu...¹⁹⁰
- Q. : Absolument, absolument... Et quels sont dans votre arrondissement, les principaux acteurs de la cueillette de l'okok
- R. : La plupart, c'est les gens de petite classe. C'est les couches défavorisées, les femmes ! Parce que en dehors du fait que ça ne produit pas beaucoup, mais c'est les femmes qui portent les villages en temps mort. Parce que actuellement, les hommes n'ont plus de revenus !¹⁹¹ Ils se contentent du vin de palme et autres...
- Q. : Quand vous parlez de « temps mort », vous voulez dire...
- R. : Oui, la période du cacao est finie.
- Q. : Ah d'accord
- R. : C'est la femme qui fait tout à la maison avec l'okok. Si elle vend ses 10 paquets, elle est sûre d'avoir 3.000 F, elle sûre de faire... d'avoir du pétrole, du savon, et tous les besoins de la santé des enfants. Ça au moins je peux l'assurer parce que je fais la ronde des villages.
- Q. : Justement, quelles sont les difficultés que les femmes rencontrent dans toute cette activité de cueillette et de vente de l'okok ?
- R. : C'est énorme... d'énormes difficultés. Les piqûres de serpents (comprendre morsures), les chutes d'arbres... parce qu'ils semblent qu'elles grimpent (il le dit en même temps avec étonnement et une sorte d'émerveillement)... parce que c'est une herbe qui monte, c'est une liane qu'il faut poursuivre, qu'il faut cueillir en montant... et si elle n'est pas spécialiste (comprendre habile) de grimper sur les arbres (il le dit avec un sourire narquois), elle va s'écrouler et puis les (...) Bon, c'est les serpents aussi. Parfois, ça fait aussi les hommes parce quand elles rentrent tard, l'homme n'est pas content, et ça fait des problèmes... Voilà les difficultés... voilà les difficultés qu'elles rencontrent au cours des travaux qu'elles effectuent... Et nous, parfois on est obligé d'aller intervenir, surtout les cas les plus compliqués... Les difficultés au niveau des enfants, les enfants abandonnent les classes !¹⁹² Dans ces couches les plus défavorisées, les enfants abandonnent les classes pour aller faire l'okok et...
- Q. : Sur la base des contacts que nous avons eus avec les cueilleuses, il semble qu'au fil des années, les quantités qu'elles cueillent diminuent. Est-ce que vous seriez au courant de cette raréfaction apparemment inexorable, et... qu'est-ce que vous en pensez ?
- R. : Oui, la ressource est entraîné de se raréfier parce que... le Ministère de l'Environnement a lancé une campagne de... je ne peux pas dire reboisement, ils appellent ça repiquage (si ce terme n'est pas inexact, il convient de comprendre domestication), malheureusement les gens ne maîtrisent pas encore cette technique ici... Parce que le chef de Poste forestier a essayé de sensi... de faire des sensibilisations lors de notre tournée de prise de contact, pour dire que l'okok désormais devrait faire l'objet d'une autorisation de cueillette. Parce que sinon, l'espèce va disparaître, et les générations de 10 à 20 ans n'y auront pas accès. Parce que là maintenant, il faut tout faire 10 kilomètres... alors si c'est une femme fatiguée, le retour, ça va être le retour de nuit ; si c'est des enfants, tout de suite c'est les pieds vont faire mal... Bon, tout ça là. Donc, le gouvernement est entraîné de prendre des dispositions telles, qu'il faut limiter un peu, et... repiquer, régénérer. C'est... c'est des produits que nous négligeons au départ, mais nous ne savions pas que certains pays voisins... (il semble chercher un terme qui montre le vif intérêt dont le *Gnetum* fait l'objet) affolent (comprendre en raffolent)... adorent ça, comme eux ils n'en n'ont plus. C'est ainsi donc qu'il faut que les populations acceptent...¹⁹³
- Q. : Ces pays augmentent la demande...
- R. : Oui, ils viennent même au secteur... je peux même vous dire qu'ils ont des gens placés dans la République ! C'est-à-dire ils placent un exploitant ici, qui envoient des petits enfants en brousse, (...) qui ramassent et venir déposer (j'aurai pas bien suivi l'enregistrement) puis il fait le transport au Nigeria le matin, et puis c'est terminé. C'est comme ça que ça se passe, du moins au niveau de S'da.
- Q. : A côté de ce discours du chef du Poste forestier lors de la tournée dont vous avez parlé tantôt et dont on peut dire qu'il n'a pas connu jusque-là de grands lendemains, il n'y a pas une autre prise en charge institutionnelle de la filière okok au niveau de l'arrondissement ?
- R. : Non, vous savez quand ces histoires-là vont un peu vite, les populations ne suivent pas beaucoup... Il faut quelqu'un qui apprenne d'abord à ces gens comment on peut repiquer une herbe qui n'est pas domestique. Parce que moi-même je ne peux pas vous dire comment planter une herbe de brousse qui n'a pas de fleur ! Une herbe qui n'a pas de fleur, qui n'a pas de graine, comment on va faire ? ! Parce que c'est ce que les femmes aussi se posent comme question ! *Cet homme-là, il a bavardé, d'accord, qu'est-ce... qu'il nous montre... nous on peut même faire des champs d'okok ici, dans nos plantations* (il se met à la place des paysannes). Bon, c'est un peu ça la difficulté. Parce qu'on a

¹⁹⁰ Ici encore, l'utilisation certaine que nous avons pu établir du *Gnetum* est de consommation alimentaire directe. Nous n'avons pu établir la réalité des usages industriels évoqués en permanence dans l'opinion et la rumeur.

¹⁹¹ Sans que son propos ne présente toutes les garanties de rigueur scientifique, son analyse purement logique au premier abord fait des femmes une catégorie sociale particulièrement précaire, mais à laquelle paradoxalement revient la responsabilité et la tâche quotidienne d'assurer la survie (la reproduction, la production et l'entretien) des familles ; et qui plus est, à un moment critique de conjoncture structurelle dans lequel les hommes dont l'activité dans le cacao ou d'autres emplois étaient la principale source de revenus, ont perdu cette capacité en perdant leurs emplois, et ne peuvent plus l'assumer.

¹⁹² En fin de compte, il apparaît qu'au lieu d'être un instrument de promotion et d'amélioration des capacités économiques et citoyennes de la femmes et de son environnement naturel et social, l'activité d'exploitation d'okok semble plutôt constituer un facteur dysfonctionnel de plus. Non seulement la faiblesse de la prise en charge structurelle de la filière, notamment quant à l'optimisation du travail de production des femmes, provoque une exploitation frénétique qui maintient la pauvreté sociale et intensifie la pression sur les écosystèmes, mais en plus, tout en affrontant l'adversité des obstacles et dangers de la cueillette en forêt, les femmes doivent faire face à d'autres types de contraintes telles que les attitudes de leurs hommes – qui, malgré l'apport intrinsèque de l'activité – émettent une résistance diffuse mais réelle sur les conséquences que l'activité présente sur la beauté de leurs femmes ou l'extension incontrôlée qu'elle occasionne dans leur liberté de mouvement.

¹⁹³ Pour une ressource présentant un impact aussi profond sur la structure économique de base des populations, dont les quantités semblent s'amenuiser à vue d'œil, et qui donne lieu à une intense exploitation forestière et économique depuis un peu plus de dix ans, l'évocation que l'autorité fait d'une tournée ponctuelle de routine dans les villages, démontre au niveau structurel de la légèreté caractéristique du souci environnemental et économique de l'exploitation du *Gnetum*. Si une initiative de domestication a été suggérée, son caractère extrêmement allusif aussi bien à la sous-préfecture qu'au service local des Eaux et Forêts, montre qu'elle n'a jamais réellement participé d'une véritable action ou d'un projet assumé en tant que tel. Au-delà de ce que seule une cueilleuse nous en a parlé comme ayant fait l'objet d'une évocation incidente, certainement dans le cadre de l'une de ces rencontres auxquelles elle aurait participé et dont parle l'adjoint d'arrondissement. Une mobilisation institutionnelle réelle autour de la « conservation » de l'okok se serait entourée d'un minimum de facteurs de viabilité : information, sensibilisation, mobilisation des ressources et des populations, formation, expérimentation, appuis aux initiatives pilotes, calendrier sur la durée, etc. Si l'approche des propos des cueilleuses par exemple devrait tenir compte de la perception qu'elles ont de moi, des difficultés et besoins qu'elles présentent, et de leur souci légitime de mieux-être, ceux des autorités devraient nécessairement aussi être considérés, sur bien des détails, comme participant de la culture camerounaise de l'inféodation et de flagornerie de l'administratif vis-à-vis du politique.

beau dire que les femmes sont entrain (...) de terminer l'espèce, mais reboiser ou bien repiquer, il faut une technique ! il faut des techniciens pour leur apprendre ça !

- **Q.** : Avec votre permission, Monsieur le sous-préfet, j'ai une dernière préoccupation qui concerne les femmes dont vous releviez déjà tout à l'heure l'importance de l'activité dans les ménages... et comment percevez-vous la femme de manière générale dans la société, ici à Sa'a ?

- **R.** : Non, la femme est suffisamment impliquée dans l'activité économique, dans notre zone, suffisamment impliquée ! Et... soit dans l'agriculture, soit même dans l'élevage, la femme, je peux dire qu'elle est entrain de vouloir supplanter l'homme. Parce que l'homme se limite dans ses champs

- **Q.** : Dans ses plantations...

- **R.** : Dès que c'est fini, il sait qu'il faut croiser les bras pour attendre l'année prochaine. Bon, s'il peut faire encore mieux, peut-être c'est l'élevage. Pendant que la femme, c'est elle qui va s'occuper de ceci, c'est elle qui va faire ses champs de manioc, cultiver le maïs, c'est elle qui va faire son gombo, c'est elle qui va faire cela... Et...puis, ce qui me plaît, parce que la femme de Sa'a a déjà compris qu'il faut se regrouper aujourd'hui se réunir, se mettre en groupe... il y a plein de GIC qui fonctionnent, on appelle GIC, Groupes d'Initiative Commune. Bon, alors, vous voyez, quand les femmes sont en groupe, ça veut dire que les efforts sont conjugués, et tout le monde trouve son compte facilement. Et tout récemment le Ministère de l'Agriculture nous a beaucoup surpris, parce que quand on a fait un Rapport sur l'activité de la femme à Sa'a, on était obligé de venir donner du matériel agricole d'une importance très appréciable., pour les encourager, voilà¹⁹⁴.

- **Q.** : Chef de terre, merci beaucoup

- **R.** : C'est moi qui vous remercie.

¹⁹⁴ Les changements économiques et sociaux au niveau structurel apportent des mutations dans l'organisation et surtout le fonctionnement de la société, présentent des implications réelles sur la socialité de la femme. Au-delà des conséquences de la crise économique sur le mode d'activité des hommes et leur responsabilité sur la création des ressources dont dépendent les familles, la structure très saisonnière de l'agriculture dans cette région et la division sexuelle des tâches dans la construction des champs, etc., ont donné une ampleur nouvelle aussi bien à l'activité économique des femmes qu'à son envergure. La disqualification du schéma ancien d'économie et l'affirmation prédominante au niveau économique des activités jadis réservées aux femmes, ont stigmatisé la paresse masculine et cristallisé la place centrale ainsi que l'importante responsabilité sociale de la femme qui s'en est par exemple trouvée plus apte à se déployer dans le nouveau paradigme économique. Mais en même temps que ce nouveau schéma économique améliore la visibilité et l'ampleur de son activité économique et sociale, la faiblesse de son optimisation au niveau structurel (culturel traditionnel et surtout sa gestion par l'Etat) constitue un facteur dépréciant majeur aussi bien pour la femme qui travaille dur et beaucoup mais qui, en dehors des espaces de mouvements qu'elle gagne, n'en améliore pas sa propre qualité de vie, pour autant que cela participe dans ce contexte, de ses préoccupations essentielles.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail- Patrie

MINISTRE DES FORETS
ET DE LA FAUNE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES FORETS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FORESTRY

Yaoundé, le

Décision N° ⁰²¹⁵ /D/MINFOF/SG/DF/SDAFF/SAG du 10 FEV 2006
Accordant un permis spécial

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°94/01 du 20 janvier 1994 portant Régime des Forêts, de la Faune et de la Pêche ;
- Vu le Décret n°95/531/PM du 23 août 1995 fixant les modalités d'application du régime des Forêts ;
- Vu le Décret n° 2004/320 du 8 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement;
- Vu le Décret n° 2004/322 du 8 décembre 2004 portant formation du Gouvernement;
- Vu les Résultats de la Commission Interministérielle du 12 décembre 2005 ;
- Vu la Décision N° 0009/D/MINFOF/SG/DF du 13 janvier 2006 portant octroi des quotas des produits forestiers spéciaux.

DECIDE

Article 1^{er}: Un permis spécial valable pour une période d'un (1) an non renouvelable, est à compter de la date de signature de la présente Décision, accordé à la société **MARGO** pour l'exploitation des produits suivant :

n° Ordre GPE I	Produits	Quantité (tonne)	Lieux de récolte
23	gnetum	1000	Toutes les Provinces (dans le domaine national)
	Yohimbé	100	
	Gomme Arabique	50	
	Ebène	100	
	Charbon	20	
	Rauwolfia	30	
	Rotin	02	

Article 2 : L'exportation à l'état brut des produits énumérés à l'article 1 ci-dessus est soumise à l'obtention d'une autorisation annuelle.


Article 3 : Conformément aux dispositions de l'article 15 du décret n°95/531/PM du 23 août 1995 susvisé, ces produits ne pourront être exportés que sur présentation d'un certificat d'origine délivré par le Ministre des Forêts et de la Faune, sous réserve de la production des quittances attestant le paiement des droits assis sur les tonnages de produit à exporter.

Article 4 : La société **MARGO** est tenue au respect des dispositions de la présente Décision.

Article 5 : La présente Décision qui abroge toute disposition antérieure contraire sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

Ampliations :

- DIR Forêts /Ydé
- DPT/Ydé
- DG/DOUANE/Dla
- DPFOP
- CHRONO


 [Signature]

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

I- Ouvrages et cours

- Samir AMIN(1979) : *Classe et Nation dans l'histoire et la crise contemporaine*, Paris, éd. de Minuit.
- Ludwig von BERTALANFFY(1973): *La théorie générale des systèmes*, Paris, Dunod.
- Daniel BERTAUX(1977) : *Destins personnels et structure de classe. Pour une critique de l'anthroponomie politique*, Paris, PUF.
- Ulrich BECK(2001) : *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion.
- Thierry BLÖSS(sous la direction de, 2000) : *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, PUF, 2001.
- Beat BÜRGENMEIER(2004) : *Economie du développement durable*, Bruxelles, De Boeck.
- Soukeynatou FALL et Pierre NGOM(2001) : *Baisse de la fécondité en Afrique francophone. Tendances récentes*, synthèse des résultats in *Workshop on prospects for fertility decline in high fertility countries*, PD/DESA, United Nations Secretariat, New York.
- Anthony GIDDENS(1999) : *La constitution de la société*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Anthony GIDDENS(1987) : *The Nation-State and Violence. Volume two of a Contemporary Critique of Historical Materialism*, University of California Press, Berkeley and Los Angeles.
- Barney Galland GLASER and Anselm STRAUSS(1967): *The discovery of Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research*, New York, Aldine D.G. Transaction.
- Pascal GROSCLAUDE(1995) : *Comptabilité nationale et environnement*, IRER, EDES/Université de Neuchâtel.
- Georges GURVITCH(1954), *Le concept de classes sociales de Marx à nos jours*, Paris, Centre de Documentation Universitaire, cours à la Sorbonne.
- François HAINARD(1981) : *Sociologie de la paysannerie. Approche pluraliste de la collectivité paysanne du Val-de-Travers*, Berne, éd. Peter Lang.
- François HAINARD et Christine VERSCHUUR(2005) : *Mouvements de quartier et environnements urbains. La prise de pouvoir par les femmes dans les pays du Sud et de l'Est*, Paris, Khartala.
- Marie-Claude HURTIG, Michèle KAIL et Hélène ROUCH(sous la coordination de, 1991/2002) : *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, Paris, CNRS.
- Leila KÉBIR et Olivier CREVOISIER(2004) : *Dynamique des ressources et milieux innovateurs*, in *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, GREMI, éd. EDES, Université de Neuchâtel.
- Georges LAPASSADE(1991) : *L'ethnosociologie : les sources anglo-saxonnes*, Klincksieck, éd. Méridien.
- Yannick LEMEL(2004) : *Les classes sociales*, Paris, "Que-sais-je ?", PUF.
- Jean-Louis LE MOIGNE(1977/1994) : *La théorie du système général. Théorie de la modélisation*, Paris, PUF
- René LEVY(cours, 2006) : *Femmes, Hommes et Sociétés. Sociologie des rapports sociaux de sexe*, Université de Lausanne.
- Andrée MICHEL(sous la coordination de, 1977) : *Femmes, sexisme et sociétés*, Paris, PUF.
- Pierre NAVILLE(sous la direction de, 1970) : *Epistémologies sociologiques. Cahiers semestriels*, Paris, éd. Anthropos.
- Mihaela NEDELICU et François HAINARD(2006) : *Pour une écologie citoyenne. Risques environnementaux, médiations et politiques publiques*, Paris, L'Harmattan, Coll. "Questions sociologiques".
- Yvonne PREISWERK et Isabelle MILBERT(Textes réunis par, 1995) : *Femmes, villes et environnement*, Berne, IUED/DDACE/Commission nationale suisse pour l'UNESCO.
- Yvonne PREISWERK(Textes réunis par, 1998) : *Les silences pudiques de l'économie. Economie et rapports sociaux entre hommes et femmes*, Berne/Genève, UNESCO/DDC/IUED.

- Sabine RABOURDIN(2005) : *Les sociétés traditionnelles au secours des sociétés modernes*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- Feneke REYSOO et Christine VERSCHUUR(Textes réunis par, 2004) : *Genre, migrations et nouvelle division internationale du travail*, Berne, UNESCO/IUED/DDC.
- Anselm STRAUSS and Juliet CORBIN(1990): *Basics Qualitative Research. Grounded Theory, Procedures and Techniques*, Newbury Park/London/New Delhi, Sage Publications.
- Marc-Alain STRITT(1997) : *Politique environnementale et efficacité économique. Pour l'introduction de certificats négociables en Suisse*, IRER/EDES/Université de Neuchâtel.
- Christine VERSCHUUR(Textes réunis par, 2000) : *Quel genre d'homme ? Construction sociale de la masculinité, relations de genre et développement*, Berne, IUED/DDC/Commission nationale suisse pour l'UNESCO.
- Christine VERSCHUUR et François HAINARD(Textes réunis par, 2006) : *Des brèches dans la ville. Organisations urbaines, environnement et transformations des rapports de genre*, Berne, UNESCO/IUED/DDC.
- Alfred WILLENER(1957) : *Images de la société et classes sociales*, Université de Lausanne.

II- Articles, rapports et revues

- Abdon AWONO, O. NDOYE, K. SCHRECKENBERG, H. TABUNA et F. ISSERI(2002): *Production and Marketing of Safou(Dacryodes edulis) in Cameroon and internationally: Market development issues*, Great Britain, "Forests, Trees and Livelihoods", Vol. 12.
- Salomon BELINGA(2002) : *Evaluation du potentiel des produits forestiers non ligneux au Cameroun*, Office national camerounais du développement des forêts(ONADEF), Yaoundé, MINEF.
- Gro Harlem BRUNDTLAND(sous la présidence de, 1987) : *Our Common Future*, ONU/Commission mondiale des Nations Unies sur l'environnement et le développement, New York.
- Laurie E. CLARK et Terry C.H. SUNDERLAND(2004) : *The Key Non-Timber Forest Product of Central Africa. State of the Knowledge*, Technical paper n°122, SD Publications Series, US Agency for International Development, USAID.
- CS(2003) : *Monographie de la Commune de Sa'a*, Sa'a.
- FAO(2005) : *Inventaire forestier national du Cameroun 2003-2004. Rapport final. Version préliminaire*, Département des forêts/Programme d'évaluation des ressources forestières, Yaoundé.
- INS(2001) : *Tableau de bord social 2001*, Yaoundé, MINEFI/UNICEF.
- INS(2005) : *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel(EESI) au Cameroun en 2005*, Yaoundé, MINEFI.
- INS(2002) : *Tableau de Bord Social 2*, Yaoundé, MINEFI/UNICEF.
- MINEF/ Adamou SAÏDOU(2004) : *Rapport d'activités de la semaine de la Journée internationale de la biodiversité*, Yaoundé.
- MINEF(2002) : *Rapport des travaux de l'Atelier sur l'état des lieux des produits forestiers non ligneux au Cameroun*, Yaoundé.
- MINCOF(2005) : *Contexte général de promotion de la femme au Cameroun*, Yaoundé.
- MINCOF(1998) : *Déclaration de politique d'intégration de la femme au développement*, Yaoundé.
- Patrick NDE SHIEMBO(1998) : *Pour une gestion durable des okok : des produits forestiers non ligneux surexploités dans les forêts d'Afrique centrale*, FAO.
- Ousseynou NDOYE, Manuel RUIZ PEREZ et Antoine EYEBE(Hiver 1997/1998) : *Les marchés des produits forestiers non ligneux dans la zone de forêt humide du Cameroun*, document ODI, RDFN, n°22c, Londres SW1E 5DPdp, Portland House, Stag place, Royaume Uni.
- Charles ROIG, *La théorie générale des systèmes et ses perspectives dans les sciences sociales*(1970), in Revue française de sociologie, XI-XII, N° spécial, 1970-1971.
- ONU(1992) : *Action21/Agenda 21*. Sommet de la Terre de Rio.

- Jacques POKAM WADJA KEMAJOU et William SUNDERLIN(1999) : *L'impact de la crise économique sur les populations, les migrations et le couvert forestier du Sud-Cameroun*, Jakarta, CIFOR-Occasional paper n°25.
- UNEP(2004) : *Les femmes et l'environnement*, Nairobi, une publication PNUE/DIPD-WEDO
- UNESCO(1992) : *Séminaire "Environnement et sociétés : la contribution des sciences sociales"(Neuchâtel, 21-22 novembre 1991). Rapport final*, Berne, Commission nationale suisse pour l'UNESCO.
- UNESCO(1994) : *Colloque international "Environnement et sociétés : actions et politiques"(Neuchâtel, 10-12 décembre 1992). Rapport final*, Berne, Commission nationale suisse pour l'UNESCO.

III- Thèses et Mémoires

- AKWAH George NEBA(1999) : *Tabous et conservation des ressources naturelles. Etudes des restrictions relatives à l'exploitation de la faune terrestre chez les Baka, Bakwele et Bangando du Sud-Est Cameroun*, Université de Yaoundé I.
- Jean-Paul EYEBE(2002) : *Les niches écologiques du Gnetum spp. et l'urgence de l'accélération du processus de sa domestication dans les villages de production*, CIFOR/Université de Dschang, Faculté des d'Agronomie et des Sciences agricoles.
- NLEND V Georges Boniface(1997) : *La problématique du féminisme en Afrique. L'instruction des cultures africaines traditionnelles à la promotion de la femme camerounaise moderne*, Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, Yaoundé, ENAM, Division Administrative.

IV- Autres documents

- Le Devoir(Journal canadien, édition du 31 août et 1^{er} septembre 2002). Interview de Gro Harlem BRUNDTLAND. Voir dans <http://www.ledevoir.com/2002/08/31/8063.html>
- DDC : *Un seul monde*, Magazine de la sur le développement et la coopération, n°4, décembre 2006(www.ddc.admin.ch).
- Lfo, *Loi fédérale suisse sur la conservation des forêts et la protection contre les catastrophes naturelles*.
- *Loi camerounaise n°94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche*.
- MIANO Léonora(2005) : *L'intérieur de la nuit*(roman, prix Goncourt des Lycéens 2006), Paris, Plon.
- Bulletin FTTP(1999) : *Arbres, Forêts et Communautés rurales*, n°17.
- MINEFI(2007) : *Les dossiers du Minefi. Spécial 2007 : Le point d'achèvement, un an après*. Une publication du Ministère de l'économie et des finances, Mega Impression, Yaoundé.
- Lien Web, sur les *Modèles et Systèmes* : <http://www.automatesintelligents.com/biblionet/2001/images/CH1.pdf>

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
ABSTRACT	iv
RESUME	v
I- INTRODUCTION GENERALE	1
I.1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION	1
I.1.1- Genèse et actualité des raisons du choix de travailler sur ce sujet	1
I.1.2- Un aperçu global du Cameroun	5
Extrait 1 d'Entretien	12
I.2- ARTICULATIONS DE L'ETUDE	13
Schéma(1) d'interprétation systémique des implications auxquelles donne lieu l'exploitation du <i>Gnetum africanum</i> par les paysannes au Cameroun	15
II- PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE	16
II.1-LE CHOIX DE L'OBJET DE RECHERCHE : L'EXPLOITATION DU <i>GNETUM</i>	16
Le <i>Gnetum africanum</i> , Okok	18
II.2- CADRE DE REFERENCE THEORIQUE	21
II.2.1- Bilan synthétique des travaux sur le sujet ou les questions affinitaires	21
II.2.1.1- La situation des rapports de genre	21
II.2.1.2- La prise en charge institutionnelle	25
II.2.1.3- L'activité économique des femmes sur l'environnement	28
Tableau(1) : Evolution commerciale de quelques PFNL au début de leur exploitation à grande échelle	33
II.3- QUESTIONS DE RECHERCHE	35
II.4- HYPOTHESES DE RECHERCHE	36
Schéma(2) du paradigme global d'analyse du contexte d'exploitation	44
II.5- OBJECTIFS DE RECHERCHE	45
II.6- ORIENTATION THEORIQUE	46
II.7- INTERET DE LA RECHERCHE	52
II.8- AUTRES ELEMENTS	56
METHODOLOGIQUES	
II.8.1- La détermination chrono-spatiale de l'étude	56
II.8.1.1- La région de Sa'a	56
II.8.1.2- La période chronologique de référence	58
II.8.2- Les outils de collecte des données	59
II.8.3- La détermination de la population-cible et le déroulement du terrain	60
II.8.3.1- Le processus de prise de terrain	60
II.8.3.2- La conduite du terrain	63
II.8.3.3- Les difficultés et contraintes du terrain	66
II.8.3.3.1- <i>Les difficultés matérielles d'interaction</i>	66
II.8.3.3.2- <i>Les difficultés matérielles d'équipements</i>	72

II.8.3.3.3- <i>Les difficultés techniques</i>	73
II.8.3.3.4- <i>L'après-terrain et la prise en charge des données</i>	73
II.8.4- Les méthodes et approches d'analyse	74
II.8.4.1- Genre et économie du développement durable	76
II.8.4.2- L'analyse catégorielle par le contenu	78
III- PRESENTATION DES DONNEES	80
III.1- LES FEMMES COMME ACTEURS PRINCIPAUX	80
III.1.1- Les intervenants	80
III.1.2- Quelques caractéristiques majeures	80
III.1.3- L'univers genrée de l'activité féminine	82
Extrait 2 d'Entretien	87
Extrait 3 d'Entretien	88
III.2- LA CUEILLETTE COMME ACTIVITE DE PRODUCTION	91
Les lieux de cueillette	91
III.3- LES CONTRAINTES PHYSIQUES ET STRUCTURELLES : LA CONTRADICTION DES DIFFICULTES ET DU DEVOIR DE SURVIE	93
Une activité difficile et contraignante	93
III.4- LES TECHNIQUES ET MODES DE CUEILLETTE. L'IMPACT SUR L'EVOLUTION ECOLOGIQUE DES RESSOURCES	96
La diminution des ressources et le niveau d'écologosensibilité structurel et chez les cueilleuses	100
Extrait 4 d'Entretien	101
Extrait 5 d'Entretien	101
III.5- L'IMPACT ECONOMIQUE ET SOCIAL. LA NATURE DES GAINS MONETAIRES ET SOCIAUX	105
III.5.1- Le volume des revenus	105
Le prix à la vente	105
III.5.2. Les gains monétaires et la destination des revenus	105
Extrait 6 d'Entretien	110
Extrait 7 d'Entretien	110
III.5.3. Les gains sociaux et l'ampleur des mutations de genre	116
Extrait 8 d'Entretien	116
Extrait 9 d'Entretien	116
III.6- LE CONTEXTE STRUCTUREL ET INSTITUTIONNEL	118
III.6.1- L'encadrement institutionnel	119
L'exploitant agréé et le réseau local de commercialisation de l'okok	120
III.6.2- Le contexte structurel	122
IV- ANALYSES ET RESULTATS	126
IV.1- LES ENJEUX SOCIAUX : LA HAUTEUR DES RESPONSABILITES SOCIALES	126

IV.1.1- Les rapports de genre par le détour de la référenciation culturelle	126
Extrait 10 d'Entretien	134
Extrait 11 d'Entretien	136
IV.1.2- Les ressorts culturels d'une économie non durable	140
IV.1.2.1- Le développement inadéquat : différencier la ruralité du traditionnel	140
Extrait 12 d'Entretien	143
Extrait 13 d'Entretien	143
IV.1.2.2- Les faiblesses structurelles	145
IV.2- L'ARTICULATION DES ENJEUX SOCIAUX, ECONOMIQUES,	147
Schéma(3) des dynamiques interactionnelles déterminantes et implications majeures du phénomène d'exploitation de l'okok	150
IV.2.1- Citoyennement et nécessité d'empowerment des femmes	151
La fragilité du problème féminin	155
IV.2.2. L'intervention problématique de l'Etat	157
IV.2.3. Les encrages économiques majeurs de l'exploitation de l'okok	163
IV.2.3.1- Les approches de la comptabilité et des instruments économiques	164
IV.2.3.2- L'approche de la construction de la ressource	174
V- RECOMMANDATIONS	184
V.1- LA NECESSITE D'UNE MISE EN PERSPECTIVE THEORIQUE	184
V.1.1- La pertinence d'un programme de durabilisation de l'économie de l'okok	185
V.1.1.1- Sur le plan réglementaire	186
V.1.1.2- Sur le plan stratégique	189
Figure(1) sur la technique expérimentale de culture de l'okok	191
VI- CONCLUSION GENERALE	193
Extrait 14 d'Entretien	196
QUELQUES ANNEXES	207
Annexe 1(Guide d'entretien 1)	208
Annexe 2(Guide d'entretien 2)	209
Annexe 3(Entretien 3)	210
Annexe 4(Entretien 21)	214
Annexe 5(Entretien 20)	217
Annexe 6(Entretien 19)	219
Annexe 7(Copie Permis d'exploitation PFNL)	222
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	224
TABLE DES MATIERES	227